БИБЛІОТЕКА КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.
SEMPER IMMOTA FIDES
АЛУПКА
Шкафъ 7
Полка XIV № 9.

Л10256

КП 27943
КН 10399

MEMOIRES
SECRETS
DE
LA RÉPUBLIQUE

MEMOIRES
SECRETS
DE
LA RÉPUBLIQUE
DES LETTRES.

MEMOIRES
SECRETS
DE
LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES,
OU
LE THÉATRE DE LA VÉRITÉ.

Par l'Auteur des Lettres JUIVES.

TOME SIXIEME.

A AMSTERDAM,
Chez NEAULME.

M. DCC. XLIV.

MÉMOIRES SECRETS *DE* LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES.

LETTRE DIX-HUITIÈME.

§. I.

Zosime.

MONSIEUR,

ZOSIME (1) étoit comte & avocat du fisc. Nous avons déja remarqué que cet emploi étoit une charge très-honorable. Le premier des six livres

(1) Legitur historicum opus libris sex *Zosimi* comitis, & ex advocato fisci. *Phot. biblioth. art.* 98.

de cet hiſtorien (1), qui eſt très-ſuccinct, comprend la ſuite des empereurs depuis Auguſte juſqu'à Probus, & alloit autrefois juſqu'à Dioclétien ; les cinq autres livres ſont plus étendus, ſur-tout quand il eſt queſtion de ce qui s'eſt paſſé ſous le regne de Théodoſe & de ſes enfans, Arcadius & Honorius, tems auquel vivoit Zoſime. Il parle alors des choſes qu'il a vûes lui-même. Son hiſtoire s'étend fort peu au-delà du ſecond ſiége de Rome, par

(1) Incipiens autem hiſtoriam jam inde, ferme dixerim, ab Auguſto, & imperatores omnes ad Diocletianum uſque percurrens, nudam quaſi deſignationem, ſucceſſionemque eorum commemorat : dum latius tandem à Diocletiano, de iis qui imperio potiti ſunt, libris quinque tractare pergit. Primus enim liber imperatores ab Auguſto ad Diocletianum uſque recenſet, ſextique finis in iis definit temporibus, quibus Alaricus Romam iterum obſidens, civibus ad inopinam redactis, obſidionem ſolvit, eiſque imperatorem dedit Attalum, quem tamen deinde rurſus abdicavit imperio, quod regnum ſibi traditum minus rectè videretur adminiſtrare ; atque ad Honorium Auguſtum Ravennæ tum agentem fœdus cum eo initurum miſit. Aſarus verò, Gothus & ipſe, ſimultates adverſus Alaricum exercens, cum trecentis quibus præerat, Honorianis partibus adjunctus, belliqueſocietatem pollicitus, Alarici rebus impedimentum objecit. Atque hunc ſexti hiſtoriarum libri finem facit. *Id. ibid.*

Alaric; mais elle alloit plus loin autrefois. Nous avons perdu la fin du sixiéme livre, & il ne nous en reste plus que le commencement.

Photius dit (1) que le style de Zosime est pur, & qu'il plaît par sa douceur & par sa clarté. On pourroit soupçonner, par ce que remarque le même Photius (2), que l'histoire de Zosime avoit un grand rapport avec celle qu'Eunapius avoit écrite sur les Césars, & qu'il sembloit que Zosime l'eût simplement abrégée, tant l'une avoit de ressemblance avec l'autre, si l'on en excepte ce qui regardoit Stilicon, que

(1) Alioqui brevis est, dictione perspicuus ac purus, nec suavitatis expers. *Id. ibid.*

(2) Dixerit autem aliquis hunc non suam historiam scripsisse, sed Eunapianam descripsisse, & partim brevitate dumtaxat ab illa differre, partim etiam quod Zosimus non, ut ille, Stilichonem conviciis præscindat. Cæterà propemodum idem est in historia, pios præsertim imperatores criminando. Arbitror autem duas hunc quoque, sicut & illum, editiones instituisse, etsi priorem hujus editionem non vidi; conjicere tamen *ex editionis novæ*, quam nos legimus, inscriptione licet, etiam alteram hunc, sicut & Eunapium, publicasse. Verum magis hic planus est & brevior, uti diximus, quam Eunapius, figurisque nonnisi rarò utitur. *Id. ibid.*

Zosime ne diffamoit pas, ainsi que faisoit Eunapius. La Mothe-le-Vayer semble croire qu'il nous reste encore un manuscrit d'Eunapius; & il prétend qu'on pourroit éclaircir ce que dit Photius, si les Vénitiens donnoient au public le manuscrit qu'on assure qu'ils ont de l'histoire d'Eunapius.

On accuse Zosime d'avoir marqué, dans son histoire, trop d'animosité contre les chrétiens. Evagrius, Nicéphore de Caliste, enfin presque tous les auteurs ecclésiastiques se sont élevés contre lui. Photius (1) dit qu'il abboye, comme un chien, après le christianisme; il l'accuse d'avoir maltraité tous les empereurs qui suivoient cette sainte religion. Leunclavius, qui a donné une édition de Zosime, a placé à la tête une apologie de cet historien; & il le justifie parfaitement de tous les reproches qu'on lui a faits. Il montre (2) que

(1) Impiam hic paganorum secutus religionem, in pluribus adversus pios sæpius latrat. *Id. ibid.*

(2) Restat Photii patriarchæ Byzantini judicium, quo Zosimum tradit instar canis pios allatrasse. Sed nos jam ante latratum illum minime fuisse noxium, nec morsum, velut rabiosi, pesti-

c'eſt à tort que Photius le compare à un chien qui abboye ; & qu'ayant à parler de certains empereurs chrétiens, il ne pouvoit ſe diſpenſer d'en rapporter les défauts, ainſi qu'il faiſoit mention de leurs bonnes qualités ; & que c'étoit

lentem oſtendimus, quod uti paucis in conſpectu quaſi poſitum adpateat, ex tota Zoſimi perſpicimus hiſtoria, reprehendi ab eo Conſtantinum ob exactionum acerbitatem, parricidia, luxum, profuſionem ; quæ in eo vitia profeſſio chriſtianæ religionis parum extinxerit. Ejus filiis mutuas inter ſe cædes, & cognati ſanguinis effuſiones objicit. Joviani quæ fuerit ignavia, quam parum fortis in retinendis reipublicæ provinciis animus, oſtendit. Valentiniani plus æquo ſuſcitantem naturam, ideòque ſævam in eos quibus diffideret, cum gravi vexatione ſubditorum, quos onera tributorum immenſe exhauriebant, conjunctam notat. In Gratiano nimium barbarorum amorem, ſuorum contemptum, & ipſi principi necis fuiſſe cauſſam, & in republica mutationem adtuliſſe monſtrat. Theodoſio mutatos, auctos, venditos magiſtratus, immodicumque voluptariæ vitæ ſtudium vitio dat : licet his exceptis, eum ingenue laudet. Ejus filios, Arcadium, non niſi pecus Arcadicum, quod ab eunuchis & mulierculis, ſummo cum detrimento reipublicæ, bonorumque luctu, regeretur ; Honorium, ignavia fratri parem fuiſſe declarat. Hi ſunt illi, puto, pii principes, contra quos latraſſe Zoſimum Photius, ob eorum indicata vitia, queritur ; quum, ſi quid in iiſdem prædicatione dignum reperiret, minime diſſimularet. *Jo. Leunclavii apologia pro Zoſimo, &c.*

avec raiſon, & ſelon les loix invariables de l'hiſtoire, qu'il blâmoit Conſtantin des meutres & des parricides qu'il avoit commis, des impôts exhorbitans qu'il avoit mis ſur le peuple; que c'étoit avec la même juſtice qu'il condamnoit les cruautés des enfans de Conſtantin, la foibleſſe de Jovien, les concuſſions & la diſſimulation de Valentinien, l'amitié déplacée que Gratian portoit aux barbares, laquelle lui faiſoit négliger ſes propres ſujets; les changemens fréquens que Théodoſe fit dans les magiſtrats, la vente des charges qu'il pratiqua, pour trouver de l'argent, afin de ſatisfaire à ſes voluptés; l'imbécillité d'Honorius gouverné par des eunuques & des femmes; & la ſtupidité d'Arcadius. Voilà, dit Leunclavius, les défauts véritables que Zoſime reproche à ces empereurs chrétiens; mais, puiſqu'on convient qu'ils les avoient, pouvoit-il faire autrement que d'en parler, ſur-tout rendant, dans toutes les occaſions, juſtice à leurs bonnes qualités, & n'en paſſant aucune ſous ſilence?

Les auteurs eccléſiaſtiques ont été révoltés contre Zoſime, principalement par deux raiſons. La premiere, parce qu'il loue l'empereur Julien ; la ſeconde, parce qu'il rapporte & condamne pluſieurs actions horribles de Conſtantin. Ces auteurs eccléſiaſtiques, trompés par leurs préjugés, auroient voulu que Zoſime, agiſſant ainſi qu'eux, ſe fût efforcé de changer en crimes les vertus de Julien, & en vertus les crimes de Conſtantin. Ce n'eſt point ici le lieu de juſtifier l'empereur Julien ; j'ai montré, dans la VIII^e lettre, combien l'on devoit peu ajouter foi à ce qu'ont écrit de ce prince ſaint Gregoire de Nazianze, ſaint Cyrille & pluſieurs autres. J'aurai, dans les lettres ſuivantes, occaſion de parler encore plus amplement de cet empereur, en faiſant mention des auteurs Grecs qui ont écrit des réflexions critiques, *les Céſars* de Julien me paroiſſant devoir être placés dans les livres de ce genre.

Je viens donc actuellement à Conſtantin. Voici les principaux reproches que lui fait Zoſime ; je les traduirai

très-exactement (1), pour que l'on puisse mieux en juger. » Constantin

(1) Κωνσταντίνου δὲ τὸν Λικίνιον καὶ ἐν τῇ Νικομηδείᾳ πολιορκοῦντος, ἀπογνοὺς τὰς ἐλπίδας, ἐπιστάμενός τε ὡς, οὐδεμία δύναμις ἐστιν αὐτῷ πρὸς μάχην ἀρκοῦσα, τῆς πόλεως προσελθὼν, ἱκέτης τῷ Κωνσταντίνῳ καθίσταται, καὶ τὴν ἁλουργίδα προσαγαγὼν, βασιλέα τε καὶ δεσπότην ἐβόα, συγγνώμην ἐπὶ τοῖς παρελθοῦσιν αἰτῶν. ἐθάρρει γὰρ ὡς βιώσεται, τῆς αὐτοῦ γαμετῆς ὅρκοις ἐπὶ τούτῳ παρὰ Κωνσταντίνου λαβούσης. ὁ δὲ Κωνσταντῖνος, Μαρτινιανόν μὲν παρεδίδου τοῖς δορυφόροις ἐπὶ θανάτῳ, Λικίνιον δὲ εἰς τὴν Θεσσαλονίκην ἐκπέμψας, ὡς βιωσόμενον ἐν ἀδείᾳ σὺν ἀσφαλείᾳ, μετ' οὐ πολὺ τοὺς ὅρκους πατήσας (ἦν γὰρ τοῦτο αὐτῷ συνήθες) ἀγχόνῃ τοῦ ζῆν αὐτὸν ἀφαιρεῖται. Περιστάσης δὲ τῆς πάσης εἰς μόνον Κωνσταντῖνον ἀρχῆς. οὐκέτι λοιπὸν τὴν κατὰ φύσιν ἐνοῦσαν αὐτῷ κακοήθειαν ἔκρυπτεν, ἀλλὰ ἐνεδίδου ὧν κατ' ἐξουσίαν ἅπαντα πράττειν. ἐχρῆτο δὲ ἔτι καὶ τοῖς πατρίοις ἱεροῖς, οὐ τιμῆς ἕνεκα μᾶλλον ἢ χρείας. ἢ καὶ μάντεσιν ἐπείθετο πεπειραμένοις, ὡς ἀληθῆ προειποῦσιν ἐπὶ πᾶσι τοῖς κατορθουμένοις αὐτῷ· ἐπεὶ δὲ εἰς τὴν ῥώμην ἀφίκετο, μεστὸς πάσης ἀλαζονείας, ἀφ' ἑστίας ᾠήθη δεῖν ἄρξασθαι τῆς ἀσεβείας Κρίσπον γὰρ παῖδα, τῆς τοῦ Καίσαρος (ὡς εἴρηταί μοι πρότερον) ἀξιωθέντα τιμῆς, εἰς ὑποψίαν ἐλθόντα τῇ Φαύστῃ τῇ μητρυιᾷ συνεῖναι, τοῦ τῆς φύσεως θεσμὸν μηδένα λόγον ποιησάμενος,

» ayant assiégé Licinius, son beau-
» frere, dans Nicomédie, celui-ci,

ἀνεῖλε, τῆς δὲ Κωνσταντίνου μητρὸς Ἑλένης ἐπὶ τῷ τηλικούτῳ πάθει δυσχεραινούσης, καὶ ἀσχέτως τὴν ἀναίρεσιν τοῦ νέου φερούσης, παραμυθούμενος ὥσπερ αὐτὴν ὁ Κωνσταντῖνος, κακῷ τὸ κακὸν ἰάσατο μείζονι. βαλανεῖον γὰρ ὑπὲρ τὸ μέτρον ἐκπυρωθῆναι κελεύσας, καὶ τούτῳ τὴν Φαῦσταν ἐναποθέμενος, ἐξήγαγε νεκρὰν γενομένην, ταῦτα συνεπιστάμενος ἑαυτῷ, καὶ προσέτι γε ὅρκων καταφρονήσεις, προσῄει τοῖς ἱερεῦσι καθάρσια τῶν ἡμαρτημένων αἰτῶν. εἰπόντων δὲ ὡς οὐ παραδέδοται καθαρμοῦ τρόπος δυσσεβήματα τηλικαῦτα καθῆραι δυνάμενος, Αἰγύπτιός τις ἐξ Ἰβηρίας εἰς τὴν Ῥώμην ἐλθὼν, καὶ ταῖς εἰς τὰ βασίλεια γυναιξὶ συνήθης γενόμενος, ἐντυχὼν τῷ Κωνσταντίνῳ, πάσης ἁμαρτάδος ἀναιρετικὴν εἶναι τὴν τῶν Χριστιανῶν διεβεβαιώσατο δόξαν· καὶ τοῦτο ἔχειν ἐπάγγελμα, τὸ τοὺς ἀσεβεῖς, μεταλαμβάνοντας αὐτῆς, πάσης ἁμαρτίας ἔξω παραχρῆμα καθίστασθαι. δεξαμένου δὲ ῥᾷστα τοῦ Κωνσταντίνου τὸν λόγον, καὶ ἀφεμένου μὲν τῶν πατρίων, μεταλαχόντος δὲ ὧν ὁ Αἰγύπτιος αὐτῷ μετεδίδου, τῆς ἀσεβείας τὴν ἀρχὴν ἐποιήσατο, τὴν μαντικὴν ἔχειν ἐν ὑποψίᾳ, πολλῶν γὰρ αὐτῷ διὰ ταύτης προρρηθέντων εὐτυχημάτων καὶ ἐκβάντων εἰς ἔργον, ἐδεδίει μήποτε καὶ ἄλλοις κατ' αὐτοῦ τι πυνθανομένοις τὸ ἐσόμενον προρρηθείη· καὶ ἐκ ταύτης τῆς προαιρέσεως πρὸς τὸ ταῦτα καταλύειν ἐτράπη· τῆς δὲ πατρίου καταλαβούσης

» voyant que ſes affaires étoient dé-
» ſeſpérées, & qu'il ne lui reſtoit plus

ἑορτῆς, καθ' ἣν ἀνάγκη τὸ στρατόπεδον ἦν ἰέναι εἰς τὸ καπετώλιον, ἄνοδον ὀνειδίζων ἀναιδῆν, καὶ τῆς ἱερᾶς ἁγιστείας καταπατήσας, εἰς μῖσος τὴν γερουσίαν καὶ τὸν δῆμον ἀνέστησεν. οὐκ ἐνεγκὼν δὲ τὰς παρὰ πάντων ὡς εἰπεῖν βλασφημίας, πόλιν ἀντίρροπον τῆς Ῥώμης ἐζήτει, καθ' ἣν αὐτὸν ἔδει βασίλεια καταστήσασθαι. γενόμενος δὲ μεταξὺ Τρωάδος καὶ τῆς ἀρχαίας Ἰλίου, καὶ τόπον εὑρὼν ἐς πόλεως κατασκευὴν ἐπιτήδειον, θεμελίους τε ἐπήξατο, καὶ τείχους τι μέρος εἰς ὕψος ἀνέστησεν· ὅπερ ἄχρι (νῦν) ὁρᾶν ἔνεστι τοῖς ἐπὶ τὸν Ἑλλήσποντον πλέουσιν. ἐλθὼν δὲ εἰς μετάμελον, καὶ ἀτελὲς τὸ ἔργον καταλιπὼν, ἐπὶ τὸ Βυζάντιον ᾔει· θαυμάσας δὲ τὴν τῆς πόλεως θέσιν, ἔκρινε ταύτην ὅτι μάλιστα αὐξῆσαι, καὶ ἐς τὰ βασιλέως οἴκησιν ἁρμοδίαν καταστῆσαι. μὲν γὰρ ἡ πόλις ἐπὶ λόφου, μέρος ἐπέχουσα τοῦ ἰσθμοῦ, τοῦ διὰ τοῦ καλουμένου κέρατος καὶ τῆς Προποντίδος ἀποτελουμένου. πῇ τὸ μὲν παλαιὸν εἶχε τῇ πύλῃ ἐν τῇ συμπληρώσει τῶν στοῶν ἃς Σεβῆρος ὁ βασιλεὺς ᾠκοδομήσατο, παυσάμενος τῆς κατὰ Βυζάντιον ὀργῆς, ὅτι Νίγρον ὑπεδέξαντο πολέμιον ὄντα.

Quum autem Conſtantinus etiam Nicomediæ Licinium obſideret, rebus ille deſperatis, quod ſciret nullas ſibi reſtare juſtus & ſatis amplas ad dimicandum copias, egreſſus urbe, ſupplex Conſtantino factus eſt; & adlata purpura, imperatorem ac dominum clamabat, veniamque præterita

» aſſez de troupes pour pouvoir ſe dé-
» fendre, ſortit de la ville & fut trou-

rum poſcebat. Nam vitam ſibi certo pollicebatur, cujus nomine jusjurandum uxori ejus à Conſtantino præſtitum fuerat. Martinianum Conſtantinus ſatellitibus ſuis occidendum tradidit, Licinio Theſſalonicam ablegato, velut iſtic ſecure victuro. Neque multo poſt ei, violata jurisjurandi religione, quod quidem Conſtantino non inſolens erat, laqueo vitam ademit. Poſteaquàm univerſum imperium ad unius Conſtantini poteſtatem rediiſſet, non jam amplius inſitam à natura malitiam tegebat: ſed indulgens animi libidini, omnia pro imperio agebat. Et patritis adhuc ſacris utebatur, non tam honoris religioniſve cauſâ, quam neceſſitatis: quo fiebat, ut & hariolis, ſi qui eſſent experientes, fidem haberet; veluti qui vera ei de rebus omnibus, feliciter geſtis, prædixiſſent. At ubi Romam venit, omnis adrogantiæ plenus, ab ipſo lare ſibi ſumendum impietatis exordium putavit. Nam Criſpum filium, Cæſaris ut ante dictum eſt ornatum titulo, quod in ſuſpicionem veniſſet, quaſi cum Fauſta noverca conſueſceret, nulla ratione juris naturalis habita, ſuſtulit. Quumque Conſtantini mater Helena tantam calamitatem ægro ferret animo, & intolerabilem ex cæde juvenis dolorem perciperet; quaſi conſolans eam Conſtantinus, malum malo majori ſanavit. Nam quum balneum accendi ſupra modum juſſiſſet, eique Fauſtam incluſiſſet, mortuam inde extraxit. Horum ipſe ſibi conſcius, & prætereà contemptæ ſacramentorum religionis, ad flammas accedens, admiſſorum luſtrationes poſcebat. Illis reſpondentibus, non eſſe traditum luſtrationis modum, qui tam fœda eluere piacula poſſet, Ægyptius quidam, ex Hiſpania Romam delatus, palatiniſque

» ver Constantin en qualité de sup-
» pliant. Il se dépouilla de la pourpre,
» l'appella son seigneur & son empe-

mulierculis familiaris factus, & ad Constantini colloquium admissus, sententiam doctrinæ christianorum habere vim abolendi quodcumque peccatum confirmavit, & id ipsum adeò polliceri, nimirum acceptantes eam homines impios, mox omni delicto liberari. Eam orationem quum non gravare Constantinus accepisset, ac patrita missa faceret, perceptis in quæ hic Ægyptius afferebat, principium impietatis hoc dedit, ut divinationem suspectam haberet. Nam quod ei multæ res prosperæ per hanc prædictæ fuissent, quibus quidem reipsa respondit eventus, verebatur ne itidem aliis adversus ipsum hanc consulentibus, id quod futurum esset prædiceretur. Atque hoc consilio impulsus, ad hujusmodi abolenda se convertit. Quum autem dies quidam more patrio festus adpetiisset, quo die in capitolium exercitui adscendendum erat: eum adscensum verbis contumeliosis impudenter insectans, & à ritu sacrorum recedens, senatus atque populi odium incurrit. Quumque profectas ab omnibus, propè dixerim, execrationes haud ferret; urbem quandam Romæ parem quærebat, in qua palatium ipse sibi conderet. Itaque cum venisset inter Troadem & priscum illud Ilium, invento loco ad urbem condendam idoneo, fundamenta jecit, & muri partem aliquam in altum egit: quam adhuc videre est, si qui versus Hellespontum navigent. Sed quod cum hujus operis instituti pœnituisset, eo relicto, ut erat imperfectum, Byzantium concessit, cujus urbis situm admiratus, eam quam maximè statuit amplificandam, & efficiendam idoneam, ut principis in eo domicilium esset. *Zosimi hist. lib. 2. Constantinus. XLV. p. 56.*

» reur, & lui demanda pardon de
» ce qui s'étoit paſſé autrefois. Conſ-
» tantin avoit juré à ſa ſœur de ne point
» attenter à la vie de ſon mari ; ſur ce
» ſerment, Licinius croyoit ſa vie aſſu-
» rée. Il fut donc relegué à Theſſalo-
» nique, ſous le prétexte qu'il pourroit
» y vivre tranquillement & en ſûreté ;
» mais peu de tems après, Conſtan-
» tin violant ſon ſerment, ainſi qu'il
» étoit en uſage de le faire, Licinius
» fut étranglé par ſon ordre. Conſtan-
» tin, étant devenu le ſeul maître de
» l'empire, ne prit plus aucune meſure
» pour cacher ſon mauvais naturel ;
» mais contentant toutes ſes paſſions,
» il agit, dans tout ce qu'il fit, avec un
» deſpotiſme outré. Il participoit en-
» core aux myſteres ſacrés ; mais c'étoit
» moins par religion, que pour appren-
» dre par les devins les choſes heu-
» reuſes qui devoient lui arriver. Lorſ-
» qu'il fut revenu à Rome, ſon inſo-
» lence & ſa cruauté parvinrent au plus
» haut point ; car ayant conçu quelque
» jalouſie contre Criſpus ſon fils, jeune
» homme de grande eſpérance, qu'il

» avoit fait déclarer Céſar peu de tems
» auparavant, il le fit mourir. Helene,
» mere de Conſtantin, fut accablée de
» douleur par ce parricide. Cet em-
» pereur, pour lui donner une eſpece
» de conſolation, ajouta un nouveau
» crime au premier. Il avoit fait mourir
» ſon fils Criſpus, parce qu'il l'avoit
» ſoupçonné d'être amoureux de Fauſta
» ſa belle-mere; il fit mourir cette mê-
» me Fauſta, l'ayant fait étouffer dans
» un bain chaud, & qu'on avoit chauffé
» exceſſivement. Cependant Conſtan-
» tin, déchiré par les remords de tant
» de forfaits affreux, demanda aux
» prêtres d'être purifié par les luſtra-
» tions; mais ceux-ci lui répondirent
» que ſes crimes étoient ſi grands, qu'ils
» ne pouvoient jamais être effacés. Ce-
» pendant un certain Egyptien, qui
» étoit venu d'Eſpagne à Rome, &
» qui avoit fait connoiſſance avec plu-
» ſieurs femmes du palais, eut, par
» leur moyen, pluſieurs converſations
» avec Conſtantin, dans leſquelles il
» lui perſuada que la religion chré-
» tienne pouvoit abſoudre de plus

» grands crimes, & que les plus grands
» ſcélérats qui l'embraſſoient, étoient
» entierement purgés de leurs fautes
» paſſées. Conſtantin, ſéduit par les
» diſcours de cet Egyptien, quitta la
» religion de ſes peres, & embraſſa les
» opinions des chrétiens. Il défendit
» enſuite la divination, parce qu'ayant
» éprouvé très-ſouvent ſa certitude dans
» les choſes qui lui avoient été prédites,
» il craignoit que les autres ne s'en ſer-
» viſſent contre lui, & ne vouluſſent
» connoître ce qui lui arriveroit. En-
» fin, étant allé au capitole un jour de
» fête, il tint les diſcours les plus im-
» pies, & il abandonna entierement le
» culte des dieux. Cette conduite le
» rendit l'horreur du ſénat & du peu-
» ple Romain; & comme il connoiſſoit
» lui-même combien il étoit haï, &
» qu'il en étoit mortifié, il réſolut d'a-
» bandonner Rome, & de faire bâtir
» une ville qui lui fût égale en gran-
» deur & en magnificence. Il fit d'abord
» faire une enceinte très-grande auprès
» l'ancienne Troye, & jetta les fonde-
» mens d'une grande ville; mais il

» changea enſuite de deſſein, & ayant
» laiſſé imparfait ce qu'il avoit entre-
» pris, il ſe retira à Bizance. Frappé
» de la beauté de la ſituation de cette
» ville, il travailla à l'augmenter & à
» l'orner; & il en fit, pour ainſi dire,
» la capitale de l'empire, en y fixant
» ſon ſéjour. «

Voilà ce que dit Zoſime de plus fort contre Conſtantin; il reſte maintenant à ſçavoir ſi les reproches qu'il lui fait ſont vrais ou faux. S'ils ſont faux, il faut convenir que Zoſime eſt un hiſtorien très-mépriſable; s'ils ſont vrais, il faut auſſi avouer de bonne foi qu'il n'a pû les déguiſer; & qu'en les rapportant, il a conſervé le caractere d'un ſage & véridique hiſtorien. Voyons d'abord les objections qu'on fait contre Zoſime. Evagre & Nicéphore diſent qu'en parlant de la mort du jeune Criſpus, il a déguiſé les véritables cauſes que Conſtantin avoit eues de le faire mourir. Leunclavius (1) a raiſon de dire que

(1) Jam quod indignum faciunt admiſiſſe Zoſimum clamitant Evagrius atque Nicephorus, qui Criſpum Cæſarem, egregia virtute juvenem, &

c'eſt

c'eſt démentir effrontément la vérité de l'hiſtoire, que de faire une pareille objection. Il étoit ſi perſuadé du peu de poids de cette accuſation, qu'il n'a pas même daigné la réfuter, en faiſant voir combien elle étoit détruite par le conſentement de pluſieurs hiſtoriens, qui diſent la même choſe que Zoſime. Suidas même, quoique vivant dans un ſiécle où triomphoit la ſuperſtition, & où l'on croyoit que c'étoit une action pieuſe de déguiſer les crimes des premiers empereurs chrétiens (1), dit préciſément la même choſe que Zoſime.

Quant à ceux qui ont été aſſez inſen-

Fauſtam Auguſtam, à Conſtantino necatos ſcripſerit, à calumnia profectum, vera crimina diſſimulante; an à ſingulari dicam impudentia, negante factum, quod indubitata veritas hiſtoriæ, ſummo conſenſu ſcriptorum, ita prorſus geſtum fuiſſe confirmat? *Leunclavii apologia pro Zoſimo.*

(1) Κρίσπος δὲ, ὄνομα τοῦ υἱοῦ Κωνσταντίνου τοῦ μεγάλου, ὃν κατακλείνει ἄκριτον, ἤδη τῆς τοῦ Καίσαρος ἀξιωθέντα τιμῆς, εἰς ὑποψίαν ἐλθόντα τοῦ Φαύστῃ μητρυιᾷ συνεῖναι· τοῦ τῆς φύσεως θεσμοῦ μηδένα λόγον ποιησάμενος· τῆς δὲ Κωνσταντίνου μητρὸς Ἑλένης ἐπὶ ὧν τηλικούτῳ πάθει δυσχεραινούσης, παραμυθούμενος αὐτὴν ὥσπερ ὁ Κωνσταντῖνος, κακῷ τὸ κακὸν ἰάσατο

ſés pour avancer que la mort de Criſpus & celle de Fauſte étoient incertaines, parce qu'Euſebe de Pamphilie, qui vivoit du tems de Conſtantin, n'en avoit pas fait mention, ils ne méritent aucune réponſe; & je m'étonne que Leunclavius (1) ait fait quelque attention à une choſe auſſi ridicule. Rien n'eſt plus capable de montrer le peu de cas qu'on

μείζονι. βαλανεῖον γὰρ ὑπὲρ τὸ μέτρον ἐκπυρώσας, τούτῳ τὴν Φαῦσταν ἐναποθέμενος, ἐξήγαγε νεκράν· ζητητέον δὲ, εἰ μετὰ τὸ βαπτισθῆναι ἐποίησε.

Criſpus autem, nomen filii Conſtantini Magni, quem indicta cauſa occidit, jam Cæſaris dignitate præditum; ob ſuſpicionem conſuetudinis cum Fauſta noverca: legis naturalis nulla habita ratione. Quem tantum caſum matrem Helenam ægre ferentem, ut conſolaretur ſcilicet Conſtantinus, malum malo majore eſt medicatus. Balneo enim ſupra modum calefacto, Fauſtam in eo collocatam eduxit mortuam. Quærendum autem, num poſt baptiſmum hoc fecerit? *Suidas in art.* Conſtantini.

(1) At non meminit, ajunt, eorum parricidiorum Euſebius ille Pamphilides, Conſtantini æqualis, & eidem jam mortuo ſuperſtes. Quid ſi etiam hunc ego non admiſero? nam male genus hoc hiſtoricorum, antiſtites inquam, & monachi, ſolent audire; quod liberales in ſe principes & laudent prolixius, & ſtudioſius à facinorum non modo culpa, ſed etiam ſuſpicione liberent; aliis,

doit faire de Sozomene & d'Evagrius,

cæteroqui non contemnendis, quo jure, qua injuria, vel neglectis, vel etiam notatis. At istà sane contra scriptorem insignem exceptione non utamur. Demus id Eusebium vel non voluisse, vel non debuisse scribere; quod ita rationes & ipsius, & temporum sese darent. Aut enim vivo Constantino scripsit historiam, aut eo jam rebus humanis exempto. Vivum ostendere, relato in historiam hoc immani facinore, non nisi cum præsenti vitæ discrimine potuit; idem si eo fuisset extincto, ne à Constantio, qui patri & fratribus superstes fuit, graviora quoque perpeteretur, cautio erat. Nam cui, quæso, pepercisset, cognato qui sanguini non pepercit? Itane dicemus istæc parricidia falso conficta, quia patris, & patri mortuo filii longe crudelioris metu, nullus tum ea litteris prodere fuit ausus? At Crispum laudat Eusebius, inquiunt; quo fit, ut nullo modo simile veri videatur à patre fuisse necatum. Quasi vero furore concitus patris animus ex suspicione de nefaria filii cum noverca consuetudine, tantum in ipso calore iracundiæ imperare sibi potuerit, ne respectu præclaræ illius indolis juvenem occideret; aut non injuriam spectatæ illius virtuti factam ipsemet posteà testatus sit, quum interfecti talis filii dolore ac desiderio Faustam conjugem, cujus illum causam suspectum habuerat, in balneo vitam extinxit. Eusebius ergo, si salvus esse volebat, aliter sibi consulere melius haud poterat, quam si totam necati Crispi mentionem de historia sua prorsus excluderet. Nam de duobus ut alterum faceret, necessarium erat: vel uti nocentem Crispum, vel innocentem periisse fateretur. Nocentem facere noluit, quod omnibus aliter videretur: innocentem jugulatum dicere non potuit, ne patrem accusaret. *Apologia pro Zosimo.*

B 2

que de voir qu'ils ont osé accuser Zosime d'avoir inventé l'histoire de la mort de Crispus & de Fauste, parce qu'Eusebe n'en avoit pas parlé ; car tous les autres historiens, soit payens, soit chrétiens, en ont fait mention. Aurele Victor (1), Eutrope (2), Artemius, saint Jerôme, Zonare, Orose & plusieurs autres en ont dit à peu près la même chose que Zosime. Julien, qui vivoit peu de tems après Constantin, & qui étoit le successeur des fils de cet empereur, reproche, dans *les Césars*, à Constantin d'avoir répandu le sang de

(1) At Constantinus, obtento toto Romano imperio, mira bellorum felicitate, regimine, Fausta conjuge, ut putant, suggerente, Crispum filium necari jubet. Dehinc uxorem suam Faustam in balneas ardentes conjectam interemit, cum eum mater Helena dolore nimio nepotis increparet. *Aurelii Victor. epitome*, pag. 130.

(2) Constantin ne se contenta pas de faire mourir Licinius son beau-frere, Crispus son fils, Fauste son épouse, il fit aussi périr son neveu, prince d'un excellent naturel & d'une grande espérance. Il ôta aussi la vie à un grand nombre de ses amis. Voici comment s'explique Eutrope à ce sujet. „ Primum necessitudines persecutus, egregium vi-„ rum & sororis filium commodæ indolis ju-„ venem interfecit, mox uxorem, post numero-„ sos amicos, « *Eutrop. breviarium*, pag. 150.

ſes plus proches (1). Il dit que les démons le tourmenterent beaucoup, lui & ſes fils, pour les punir de leur cruauté.

Venons actuellement aux raiſons que Zoſime rapporte du changement de religion de Conſtantin. Il veut qu'on l'attribue aux refus que firent les prêtres de le purifier par les luſtrations, & à la facilité qu'il trouva d'avoir chez les chrétiens cette purification qu'il recherchoit. Il y a, dans *les Céſars* de Julien, un paſſage qui fortifie ce que dit Zoſime ; voici ce paſſage (2). *Conſtantin ſe retira auprès de ſon fils, qui crioit à un*

(1) *Επέτριβον δὲ αὐτὸν, κἀκείνοις σὺν ἤτλον, τῆς ἀθεότητος οἱ παλαμναῖοι δαίμονοι, αἱμάτων συγγενῶν τιννύμενοι δίκας.*

Dii vero impietatis vindices ipſum, ut & ejus filios cruciabant, ſanguinis cognatorum fuſi pœnas exigentes. *Julian. Cæſar. pag.* 80.

(2) *Ινα καὶ τὸν υἱὸν εὕρων ἀναστρεφόμενον, καὶ προαγορεύοντα πᾶσιν, ὅστις φθορεὺς, ὅστις εὐαγης καὶ βδελυρὸς, ἔτω θαῤῥων, ἀποφάνω γὰρ αὐτὸν τουτῳὶ ὢν ὕδαλι λεύσας, αὐτίκα καθαρόν· καὶ πάλιν ἔνοχος τοῖς αὐτοῖς γένηται, δώσω τὸ στῆθος πλήξαντι, καὶ τὴν κεφαλὴν πατάξαντι, καθαρῷ γενέσθαι.* Id. Ibid.

Ce fut-là qu'il trouva ſon fils, qui crioit à un chacun : quiconque ſe ſent coupable de violemens,

chacun : quiconque se sent coupable de violemens, de meurtres, ou de quelque autre crime abominable, qu'il vienne ici hardiment. Dès que je l'aurai lavé avec cette eau, je le rendrai entierement net : s'il retombe désormais dans l'infamie des mêmes vices, je ferai qu'après s'être bien frappé la poitrine & battu la tête, il deviendra pur & net comme auparavant. On voit clairement, dans ce passage, le reproche des meurtres que Constantin avoit commis avant son baptême, tels que ceux de Crispus, de Fauste, de Licinius, & la condamnation des actions criminelles qu'il commit après avoir changé de religion. M. le baron de Spanheim convient, dans son *commentaire sur les Césars* de Julien, que cet empereur fait allusion à ce que Zosime raconta dans la suite du changement de

de meurtres, de sacriléges, ou de quelque autre crime abominable, qu'il vienne ici hardiment. Dès que je l'aurai lavé avec cette eau, je le rendrai entierement net : s'il retombe désormais dans l'infamie des mêmes vices, je ferai qu'après s'être bien frappé la poitrine & battu la tête, il deviendra pur & net comme auparavant. (Je place ici la traduction françoise de ce passage, parce que le pere Petau ne l'a pas traduit en latin.)

Constantin, *qui s'étant*, dit-il (1), *adressé à un philosophe payen, pour l'expiation de ses crimes, & en ayant été rébuté, eut recours à un évêque Egyptien, qui lui fit cette expiation facile par le moyen du baptême, & par-là porta Constantin à embrasser le christianisme.*

Je demande si Julien se fût expliqué aussi clairement & aussi hardiment, lui qui étoit si jaloux de sa gloire, & qui craignoit si fort de passer pour menteur, s'il n'eût pas été certain qu'on ne pouvoit pas démentir le fait qu'il avançoit ? Car, quant à ce que disent Sozomene & Evagrius pour le détruire, nous voyons le cas que nous devons faire de leur autorité, par l'impudence qu'ils montrent en niant que Constantin ait fait mourir son fils & sa femme ; & cela, sur la simple raison qu'un seul auteur n'a pas fait mention de ce meurtre, comme si tous les autres, qui en ont parlé, ne pouvoient être mis en balance avec un seul qui ne l'a point nié, mais qui s'est contenté de n'en

(1) Remarque du baron de Spanheim, dans sa traduction des *Césars de Julien*.

point parler. Il faudroit en vérité avoir bien peu de discernement pour ajouter foi à ce que disent des écrivains, tels qu'Evagrius & Sozomene, lorsqu'ils se trouvent en opposition avec un auteur de quelque considération.

Il reste encore, pour justifier Zosime, à prouver la mauvaise foi & le parjure de Constantin, dans la mort de Licinius son beau-frere. Le forfait de cet empereur est attesté par tous les historiens. *Après diverses guerres*, dit Eutrope (1), *après une paix faite & rompue, Licinius fut vaincu & battu également sur la terre & sur la mer ; & s'étant rendu prisonnier à Nicomédie, il fut con-*

(1) Constantinus tamen, vir ingéns & omnia efficere nitens quæ animo præparasset, simul principatum totius orbis affectans, Licinio bellum intulit, quamvis necessitudo illi & affinitas cum eo esset ; nam soror ejus Constantia nupta Licinio erat, ac primò eum in Pannonia, secundò ingenti apparatu bellum apud Cibalas instruentem repentinus oppressit ; omnique Dardania, Mœsia, Macedonia potitus, numerosas provincias occupavit. Varia deinceps inter eos bella, & pax reconciliata ruptaque est : postremo Licinius navali & terrestri prælio victus apud Nicomediam se dedidit, & contra religionem sacramenti Thessalonicæ privatus occisus est. *Eutrop. breviar. pag.* 151.

duit,

duit, comme ſimple particulier, à Theſſalonique, où, peu de tems après, il fut tué contre la foi des ſermens. Aurele Victor dit à peu près la même choſe qu'Eutrope.

Je ne ſçais comment certains écrivains eccléſiaſtiques ont pû ſe figurer qu'en déguiſant, ou en paſſant ſous ſilence pluſieurs crimes de Conſtantin, ils viendroient à bout de le faire paſſer à la poſtérité pour un prince pieux, lorſque ces mêmes écrivains ont rapporté pluſieurs choſes de lui, qui prouvent non-ſeulement ſon mauvais caractere, mais qui font voir clairement qu'après avoir embraſſé le chriſtianiſme, il fut auſſi mauvais chrétien, qu'il avoit été mauvais payen (1); car, quoique con-

(1) Quod ſi à Zoſimo plena cum orationis libertate factum fuit, non magis idcirco reprehendi meretur, atque alii nonnulli, qui religionem non, ut ille, paganam, ſed noſtram ſequentes, graviter pungere Conſtantinum non dubitarunt; quum alias ob cauſas, quas cum Zoſimo communes habent, tum quod imperator veri numinis cultum præ ſe ferens, legem promulgarit, inſertam Juſtinianeo codici, qua ob uſum magicarum artium eos accuſari vetat, qui de nefariis illis ritibus ac diſciplinis opem pro corporibus humanis, aut rerum vitæ neceſſariarum conſervatione, quærunt,

verti, il permit l'usage de la magie, & défendit qu'on punît ceux qui se servoient du ministère des démons dans les choses qui pouvoient être nécessaires à la conservation de la vie & à l'utilité des hommes. Il publia, à ce sujet, une loi que nous voyons dans le *code Justinien*. Il rappella d'exil, pour plaire à sa sœur Constance, l'hérésiarque Arius, qui nioit que Jésus-Christ fût égal à son pere, & qui anéantissoit, pour ainsi dire, sa divinité : il relegua à Trêves saint Athanase, & porta par-là le coup le plus sensible à la foi catholique ; il

hoc est, qui fonte bonorum Deo deserto, quæ ab illo se habituros subsidia desperant, à malis geniis expectant : quasi aut divinis in litteris hoc expresse prohibitum non sit, aut impiæ rei, planeque damnabilis usus aliquis esse licitus possit. Iidem non abs re Constantinum, ob consiliorum & voluntatis in senecta mutationem vituperant ; qui Constantiæ sororis impulsu Arium, auctorem sectæ post homines natos impurissimæ, revocarit ab exilio ; præclareque de religiosæ pietatis doctrina tam suo sæculo, quam omnem ad posteritatem meritum Athanasium, Trevirorum ad urbem deportari jusserit. Ea crimina quisnam istis à Zosimo indicatis esse graviora non videt ? Hæc enim ad Dei gloriam, quietem ecclesiæ, salutem animorum spectabant : quum Zosimus in iis potissimum de Constantino quæratur, quæ ad reipublicæ detrimentum pertinebant. *Leunclavii, apologia pro Zosimo, &c.*

prépara tous les maux qui déchirerent l'église sous le regne de ses enfans. Ce sont-là des crimes, pour un prince chrétien, aussi grands que ceux que Zosime lui reproche comme historien payen.

Il me paroît que les auteurs ecclésiastiques auroient dû avouer naturellement que Constantin avoit été un très-mauvais prince, soit pendant qu'il avoit été payen, soit après qu'il s'étoit fait chrétien. Ce n'est point aux foibles mortels à vouloir pénétrer les profondeurs divines; Dieu peut se servir, lorsqu'il lui plaît, des plus mauvais sujets, pour opérer les plus grandes & les plus saintes choses. C'est ainsi que Judas devint un instrument nécessaire au salut du genre humain. La réflexion que je fais, à ce sujet, est d'autant plus juste, qu'elle est fondée sur l'expérience; & je vois, par l'histoire, que le premier empereur & le premier roi chrétien ont été également méchans, & doivent être placés au rang des plus mauvais princes. Ils se sont souillés, tous les deux, du sang de leurs parens; ils ont été les bourreaux de leur maison, &

n'ont eu aucun égard à la foi des sermens. Il me sera très-aisé de prouver ce que je dis ici, en rapportant quelques actions de Clovis ; c'est-à-dire, celles qu'il fit dans les dernieres années de son regne, long-tems après être devenu chrétien. Je ne ferai que copier ce que dit Mézeray, & l'on verra que Néron ne fut pas plus méchant que Clovis, qui résolut d'exterminer tous les princes qui étoient de sa race, ou qui lui étoient alliés, pour s'emparer de leurs domaines ; il commença par Rancaire. Ecoutons parler Mezeray (1). » Il ne fut pas » difficile à Clovis de corrompre ses » capitaines, auxquels il promit des » armes toutes d'or pour récompense. » Ils ne manquerent pas, le jour du » combat, de le livrer, lié pieds & » mains, au roi, qui le tua, lui & son » fils, à coups de hache, de sa propre » main, leur reprochant outrageusement » qu'ils deshonoroient sa race, de » s'être laissé mettre à la chaîne comme » des coquins ; ingrat, en leur endroit,

(1) Mezeray, hist. de France, tom. 1. pag. 37. édit. in-folio.

» de l'assistance qu'ils lui avoient prêtée
» au besoin contre les Soissonnois ; &
» plus juste envers les traîtres qui le
» lui avoient vendu, car il ne leur
» donna que des armes de léton doré ;
» & comme ils se plaignoient de sa
» tromperie, il les renvoya bien rude-
» ment. Après cela, il se saisit de Ca-
» raric & de son fils, prenant pour sujet
» qu'ils étoient demeurés neutres du-
» rant la guerre qu'il avoit eue contre
» Siagrius, & les fit raser, pour leur
» ôter la qualité de princes. Alors le
» fils, consolant son pere sur cet affront :
» *ces branches*, dit-il, *que l'on taille sur*
» *des arbres si verds & si pleins de sève*,
» *repousseront, s'il plaît à Dieu, au dom-*
» *mage de celui qui les fait couper*. Mais
» les cellules du monastere, où ils
» étoient enfermés, ne furent pas sour-
» des, & rapporterent ce discours à
» Clovis, qui fit couper les arbres par
» les pieds (c'est-à-dire, qui fit mourir
» Cararic & son fils). Sigebert, prince
» de Cologne, qui l'avoit si généreuse-
» ment servi dans toutes ses affaires,
» fut surpris, après les autres, par un

» étrange artifice. Le roi ſuborna un
» flatteur, pour dire ces mots à Clo-
» deric ſon fils : *ton pere Sigebert eſt*
» *appeſanti de vieilleſſe, & d'une bleſſure*
» *à la cuiſſe, qui le fait clocher.* (Il l'avoit
» reçue à la journée de Tolbiac contre
» les Allemans, dans laquelle il avoit
» ſauvé la vie & l'honneur à Clovis.)
» *S'il venoit à décéder, je ſuis aſſuré de*
» *bonne part que le roi Clovis te rendroit*
» *amiablement le royaume.* Sur cette
» créance, le fils, trompé par la con-
» voitiſe de regner, fait aſſaſſiner ſon
» pere, en donne avis au roi, & s'offre
» à lui envoyer telle part qu'il lui plai-
» roit avoir de ſes tréſors. Comme il
» vit donc les députés du roi arrivés
» exprès pour recevoir cet or : *voilà*,
» leur dit-il en leur montrant un grand
» coffre, *où mon pere tenoit ce qu'il avoit*
» *de plus précieux.* Mettez-y la main
» juſques au fond, lui répondirent les
» députés. Et alors comme ils le virent
» courbé, ils l'aſſommerent à coups de
» hache. Clovis fit ſemblablement aſ-
» ſaſſiner Rignomeris, petit roitelet du
» Mans, & beaucoup d'autres princes

» ses parens, afin de s'emparer de leurs
» terres & de leurs trésors ; & pour
» sçavoir finement s'il ne restoit point
» encore quelqu'un de sa race, dont il
» se pût délivrer, il avoit coutume de
» dire *qu'il s'estimoit malheureux d'être*
» *demeuré parmi des étrangers, & sans*
» *aucun parent qui l'assistât au besoin.*
» Aussi, à vrai dire, ce n'étoit pas sans
» raison, quoique ce ne fût pas sa pen-
» sée, qu'il se plaignoit de la sorte ; car
» Thierry, roi des Ostrogoths, jaloux
» de l'alliance qu'il avoit contractée
» avec les Grecs, & craignant qu'il
» ne vînt ensuite s'attaquer à lui, mit
» sur pied quatre-vingt mille combat-
» tans, qu'il bailla au général Ilba,
» comte des Gepides, pour aller réta-
» blir Amalaric, autrement Amaulry,
» son neveu, (fils d'Alaric, tué à la ba-
» taille près de Poitiers) dans le royau-
» me d'Aquitaine, tandis que lui-même
» demeuroit en Italie, pour contre-
» quarrer les desseins de l'empereur
» Grec, allié de Clovis. L'armée Go-
» thique entre dans la Provence, prend
» Antibes, assujettit le pays, & recon-

» quête le Languedoc. Clovis veut ar-
» rêter le cours de ces bons succès ;
» mais n'ayant plus son bonheur ac-
» coûtumé, ni aucuns princes du sang
» boucliers de l'état, il fut rudement
» battu, & contraint de s'enfuir, lais-
» sant la campagne couverte de trente
» mille des siens. Cet échec lui ôta la
» Provence, pour la mettre entre les
» mains des Ostrogoths ; l'Aquitaine
» retourna aux Visigoths, & la plus
» grande partie de la Bourgogne aux
» enfans de Gondebaud. Cette guerre
» est diversement narrée ; mais il est
» toujours constant que Clovis y reçut
» de grandes pertes, depuis lesquelles
» il ne vécut pas long-tems ; & n'osant
» plus rien entreprendre, il se retira à
» Paris, où il fit bâtir l'église des glo-
» rieux apôtres saint Pierre & saint
» Paul, qui est aujourd'hui sainte Ge-
» nevière du Mont ; & outre celle-ci,
» la cathédrale de Strasbourg. «

Après avoir lû ce passage de Mezeray, est-il quelqu'un qui ne soit forcé de convenir que Clovis fut aussi méchant que les Caligula & les Domitien ?

Peut-on rien faire de plus affreux que d'engager le fils à aſſaſſiner ſon pere, & de donner enſuite la mort à ce même fils par une trahiſon affreuſe, quoiqu'on ſoit également redevable de la vie & de l'honneur à ce pere & à ce fils? Les crimes de Clovis ſe ſuivoient, & à peine en avoit-il commis un, qu'il en commettoit un autre. Prince ſans foi, ſans reconnoiſſance, ſans pitié, enfin ſans la moindre probité; cependant il a été exceſſivement loué par les auteurs eccléſiaſtiques. On ne doit pas en être ſurpris, puiſqu'il bâtiſſoit des égliſes. N'a-t-on pas vû des papes, & qui pis eſt, des papes qui ont été ſaints, donner les plus grandes louanges, & faire les éloges les plus pompeux des princes, qui, par leurs forfaits, épouvantoient l'univers? Que n'a pas dit un pape illuſtre, dans ſes lettres, de la reine Brunehaud, la furie de la France? Mais revenons à Zoſime, & convenons que les reproches que lui ont faits les auteurs eccléſiaſtiques, n'avoient aucun fondement.

Pluſieurs modernes ſe ſont auſſi éle-

vés contre Zoſime ; & quelque impartial que ſoit la Mothe-le-Vayer, il ſemble que, cédant dans cette occaſion au préjugé, il ait cru qu'il convenoit qu'il blâmât Zoſime ; mais, en vérité, les choſes qu'il lui reproche ſont bien aiſées à détruire. Je les parcourrai ici le plus ſuccinctement qu'il me ſera poſſible. *Ce n'eſt pas*, dit-il (1), *au ſeul ſujet de Conſtantin que Zoſime fait voir ſa paſſion contre le chriſtianiſme ; il attribue la chute de l'empire Romain au mépris de l'ancienne religion du paganiſme, & principalement à ce qu'on oublia, du tems de Dioclétien, la célébration des jeux titulaires.* Lorſque Zoſime dit que le chriſtianiſme fut la cauſe de la chute de l'empire Romain, il ne dit que ce dont tout homme, qui réfléchit, eſt perſuadé. Car ſi Conſtantin n'eût point été chrétien, il n'auroit jamais abandonné Rome ; ce qui fut une des cauſes principales des malheurs où furent expoſées dans la ſuite les provinces de l'occident. La haine & l'antipathie, qui ſe mit entre les chré-

(1) La Mothe-le-Vayer, tom. 1. pag. 344. édit. in-folio.

tiens & les payens, acheva la destruction totale de l'empire d'occident. Qui doute qu'un état, dans lequel il y a deux religions, dont l'une persécute l'autre, & qui est avec cela attaqué par de puissans ennemis, ne soit tôt ou tard renversé ? Or il est certain que les chrétiens furent aussi persécuteurs que l'avoient été les payens. Ils firent même plus, ils se diviserent & se persécuterent entr'eux ; en sorte que les disputes des ariens & des catholiques ne nuisirent guères moins à l'empire, que les divisions des payens & des chrétiens. Revenons à la Mothe-le-Vayer. » Les » malheurs, dit-il (1), qui, selon Zo- » sime (2), arriverent à Gratian, n'eu- » rent point d'autre cause que le refus » qu'il fit, comme chrétien, d'être sou-

(1) Idem, ibid.

(2) Τοῦτο παραλαβόντες ἀφ' Ἑλλήνων Ῥωμαῖοι, τοὺς πρώτην τὴν παρ' αὐτοῖς ἱερατικὴν ἔχοντας τάξιν, ποντίφικας προσηγόρευσαν· οἷς συναριθμεῖσθαι τοὺς βασιλέας, διὰ τὸ τῆς ἀξίας ὑπερέχον, ἐνομοθέτησαν· καὶ ἔτυχε τούτου Νουμᾶς Πομπίλιος πρῶτος, καὶ πάντες ἑξῆς, οἵ τε λεγόμενοι Ῥῆγες, καὶ μετ' ἐκείνους Ὀκταβιανός τε

» verain pontife des gentils ; ce que

αὐτὸς, καὶ οἱ μετ' ἐκεῖνον τὴν Ῥωμαίων δὲ παραδεξάμενοι μοναρχίαν· ἅμα γὰρ τῷ παραλαβεῖν ἕκαστον τὴν τῶν ὅλων ἀρχὴν, ἡ ἱερατικὴ στολὴ παρὰ τῶν ποντιφικῶν αὐτῷ προσεφέρετο· καὶ παραχρῆμα πόντιφιξ μάξιμος ἀνεγράφετο, ὅπερ ἐστὶν, ἀρχιερεὺς μέγιστος· οἱ μὲν οὖν ἄλλοι πάντες αὐτοκράτορες, ἀσμενέστατα φαίνονται δεξάμενοι τὴν τιμὴν, καὶ τῇ ἐπιγραφῇ χρησάμενοι ταύτῃ. ἐπειδὴ εἰς Κωνσταντῖνον ἦλθεν ἡ βασιλεία, καὶ ταῦτα τῆς ὀρθῆς ὁδοῦ τῆς περὶ τὰ θεῖα τραπεὶς, καὶ τὴν χριστιανῶν ἑλόμενος πίστιν· καὶ μετ' ἐκεῖνον ἑξῆς οἱ ἄλλοι, καὶ Ὑαλεντινιανός τε καὶ Ὑάλης. τῶν οὖν ποντιφίκων, κατὰ τὸ συνήθες, προσαγαγόντων Γρατιανῷ τὴν στολὴν, ἀπεσείσατο τὴν αἴτησιν, ἀθέμιτον εἶναι χριστιανῷ τὸ σχῆμα νομίζας· τοῖς τε ἱερεῦσι τῆς στολῆς ἀναδοθείσης, φασὶ τὸν πρῶτον ἐν αὐτοῖς τεταγμένον εἰπεῖν, εἰ μὴ βούλεται ποντίφιξ ὁ βασιλεὺς ὀνομάζεσθαι, τάχιστα γενήσεται ποντίφιξ μάξιμος. ἡ μὲν οὖν Γρατιάνου βασιλεία, τοιαύτην ἔσχε τὴν τελευτήν.

Hoc à Græcis accepto, Romani eos, qui ſacerdotum in collegiis apud ipſos locum principem obtinerent, pontifices adpellarunt ; ſimulque ſanxerunt, ut eorum in numero reges etiam, propter dignitatis excellentiam, cenſerentur. Primus quidem Numa Pompilius hunc honorem adeptus eſt ; omneſque deinceps, qui reges appellati ſunt ; ac poſt illos Octavianus ipſe, quique poſt eum Romano in imperio ſucceſſerunt : ſimul enim atque ſummum imperium quiſque conſequebatur, amic-

» Conſtantin même n'avoit pas eu en
» averſion. Quand Théodoſe (1) ex-

tus ei ſacerdotalis offerebatur à pontificibus, & continuo pontificis Maximi titulus ei tribuebatur. Ac cæteri quidem principes univerſi, lubentiſſimis animis hunc honorem accepiſſe, & hoc uſi titulo videntur; adeoque Conſtantinus etiam, potitus imperio; licet is à recta ſacris in rebus via defixerit, & fidem chriſtianorum amplexus ſit; itemque poſt illum reliqui ordine ſecuti, & Valentinianus & Valens. Quum ergo pontifices ex more, talem Gratiano amictum attuliſſent, averſatus eſt id quod petebant; ratus non eſſe fas illiuſmodi habitu chriſtianum uti. Quumque ſtola flaminibus reddita fuiſſet, ajunt eum, qui dignitate princeps inter eos erat, dixiſſe : ſi princeps non vult adpellari pontifex, admodum brevi pontifex Maximus fiet. Igitur Gratiani principatus exitum hujuſmodi habuit. *Zoſimi, hiſt. lib. 4. p. 200.*

(1) Τῶν δὲ πραγμάτα ὧδε τῷ βασιλεῖ Θεοδοσίῳ προχωρησάντων, ἐπιδημήσας τῇ Ῥώμῃ, τὸν υἱὸν Ὀνώριον ἀναδείκνυσι βασιλέα, Στελίχωνα στρατηγόντε ἀποφήνας ἅμα τῶν αὐτόθι ταγμετὰ καὶ ἐπίτροπον καταλιπῶν τῷ παιδί. συγκαλέσας δὲ τὴν γερουσίαν, τοῖς ἄνωθεν παραδεδομένοις ἐμμήνους πατρίοις· καὶ οὐκ ἐλομένην ἔτι συνενεχθῆναι τυῖς περὶ τὸν τῶν Θεῶν ἀποκλινασι καταφρόνησιν, λόγοις προῆγε, παρακαλῶν ἀφιέναι μὴν ἣν πρότερον μετῄες (ὡς αὐτὸς ἔλεγε) πλάνην, ἐλάσθαι δὲ τὴν τῶν Χριστιανῶν πίστιν, ἧς ἐπαγγελία, παντὸς ἁμαρτήματος καὶ πάσης ἀσεβείας ἀπάλλαγη. μηδένος δὲ τῇ παρακλήσει πεισθέντος, μηδὲ ἑλομένου τῶν ἀφ'

» horta le sénat Romain à quitter le
» culte des idoles, lui déclarant qu'il

οὕτως ἡ πόλις ᾠκίσθη παραδεδομένων αὐτοῖς πατέρων ἀναχωρῆσαι, καὶ προτιμῆσαι τούτων ἄλογον συγκατάθεσιν, (ἐκεῖνα μὲν γὰρ, φυλάξαντας, ἤδη διακοσίοις καὶ χιλίοις σχεδὸν ἔτεσιν ἀπόρθητον τὴν πόλιν οἰκεῖν· ἕτερα δὲ ἀντὶ τούτων ἀλλαξαμένους τὸ ἐκβησόμενον ἀγνοεῖν.) τότε δὴ ὁ Θεοδόσιος βαρύνεσθαι τὸ δημόσιον ἔλεγε τῇ περὶ τὰ ἱερὰ καὶ τὰς θυσίας δαπάνῃ, βούλεσθαί τε ταῦτα περιελεῖν, οὔτε τὸ πραττόμενον ἐπαινοῦντα, καὶ ἄλλως τῆς στρατιωτικῆς χρείας πλειόνων δεομένης χρήματα· τῶν δὲ ἀπὸ τῆς γερουσίας μὴ κατὰ θεσμὸν εἰπόντων πράττεσθαι τὰ τελούμενα, μὴ δημοσίου τοῦ δαπανήματος ὄντος, δίαν τοῦτό τε τοῦ θυηπολικοῦ θεσμοῦ λήξαντος, καὶ τῶν ἄλλων ὅσα τῆς πατρίου παραδόσεως ἦν, ἐν ἀμελείᾳ κειμένων, ἡ Ῥωμαίων ἐπικράτεια κατὰ μέρος ἐλάττω θεῖσα, βαρβάρων οἰκητήριον γέγονε, ἢ καὶ τέλεον ἐκπεσοῦσα τῶν οἰκητόρων, εἰς τοῦτο κατέστη σχήματος, ὥστε μηδὲ τοὺς τόπους ἐν οἷν γεγόνασιν αἱ πόλεις, ἐπιγινώσκειν. ἀλλὰ ταῦτα μὲν εἰς τοῦτο τύχης κατενεχθέντα, δείξει σαφῶς ἡ κατὰ μέρος τῶν πραγμάτων ἀφήγησις.

Quum hoc modo res Theodosio principi successissent, Romam ingressus, Honorium filium Imperatorem declarat, Sthelicone legionum in iis locis duce creato, & eodem filio suo tutor relicto. Cæterum advocato Senatu, qui patriis avitisque ritibus inhærebat, nec adhuc permoveri

» ne vouloit plus faire la dépense des
» sacrifices, il met cette réponse dans
» la bouche de tous les sénateurs : qu'il
» n'y avoit point d'apparence de leur
» vouloir faire abandonner une religion
» où ils avoient prospéré douze cens

poterat, ut iis adsentiretur qui ad contemtum deorum deflexerant; orationem habuit, quâ eos hortabatur, ut missum facerent errorem, sic enim appellabat (quem hactenus secuti fuissent; & Christianorum fidem amplecterentur; quæ liberationem ob omni delicto & impietate polliceatur. Sed cum huic exhortationi nemo pareret, nec à patriis ritibus, quos inde usque ab origine urbis accepissent, discedere vellent, & his expertem rationis assensum præferre : quum dicerent, illis observatis, sed jam mille ducentis propemodum annis urbem invictam incoluisse; cum quibus si commutarent alia, quid eventurum esset, ignorarent.) tum vero Theodosius, fiscum sumtu gravari, qui in sacra & hostias fieret; seque ista velle abolere dixit : qui neque probaret id quod ageretur, & alioqui sciret penuriam militarem majores pecunias poscere. Quum Senatus respondisset non rite fieri sacrificia, nisi de publico fierent impenso; nihiloque minus ob hæc sacrorum lex abolita cessarit, aliaque neglecta jaceant, quæcumque à majoribus tradita fuerunt : diminutum particulatim Romanum Imperium, Barbarorum domicilium factum est : aut potius incolis prorsus amissis, ad eam redactum est formam, ut ne loca quidem, in quibus urbes sitæ fuerunt, adgnoscantur. Sed hæc ad istam conditionem devenisse, particulatim instituta rerum narratio clare monstrabit. *Id. pag.* 251.

» ans durant, pour ſuivre une foi ſans » raiſon, à laquelle il ſembloit qu'on » eût intention de les contraindre. « Cette réponſe des ſénateurs à Théodoſe, eſt une preuve manifeſte de la déſunion qu'il y avoit entre les payens & les chrétiens; déſunion qui ne tarda pas à entraîner après elle la chute de l'empire d'occident, qui commença ſous les fils de ce même Théodoſe: & quant à l'empereur Gratian, il eſt très-certain que le mépris qu'il fit de la charge de ſouverain pontife, dut entrer dans les raiſons qui lui aliénerent l'eſprit des légions, & que les ſoldats payens furent auſſi piqués de ce mépris, que les chrétiens l'étoient des marques de diſtinction & d'amitié qu'il témoignoit aux barbares, dont il avoit compoſé ſa garde. Voyons encore un reproche de la Mothe-le-Vayer (1). » La deſcrip-

(1) Τοῦ δὲ πλήθους ἐπὶ τούτῳ συνταραχθέντος (ἦν γὰρ ὁ ἄνθρωπος ἄλογον ὄχλον ὑπαγαγέσθαι δεινὸς) θορύβου μὲν ἦν πλήρης ἡ πόλις, κατείληπτο δὲ ἡ τῶν χριστιανῶν ἐκκλησία ὑπὸ τῶν λεγομένων μοναχῶν. οὗτοι δὲ γάμοις τοῖς κατὰ νόμον ἀπαγορεύουσι, συστήματα δὲ πολυάν-

» tion

» tion injurieuſe de l'ordre monachal ;
» qu'il dit s'approprier preſque tous les
» biens, ſous prétexte d'en faire part
» aux pauvres, n'eſt pas une petite

θρεπα κατὰ πόλεις καὶ κώμας πληροῦσιν ἀνθρώπων (καὶ) οὔτε πρὸς πολεμὸν, οὔτε πρὸς ἄλλην τίνα χρειὰν ἀναγκαίαν τῇ πολιτείᾳ· πλὴν ὅτι προϊόντες ὁδῷ, μέχρι τοῦ νῦν ἐξ ἐκείνου, τὸ πολὺ μέρος τῆς γῆς ᾠκειώσαντο, προφάσει τοῦ μεταδιδόναι πάντων πτωχοῖς πάντων (ὡς εἰπεῖν) πτωχοὺς κολαςήσαντες· οὗτοι δὲ τὰς ἐκκλησίας ἀπολαβόντες, ἐκάλυοντα πλήθη ταῖς συνήθεσιν εὐχαῖς προσιέναι, πρὸς ὃ διχεραίνοντες δημοτικοί τε ὁμοῦ καὶ στρατιῶται, τὴν τῆς μοναχῶν ἤ τευ ἀνακόψαι, θρασύτητα.

Ob eam rem perturbata plebe quando vir hic imperitæ plebis animos admirabili quadam arte ſibi ſubjicere poterat plena tumultûs urbs erat; jamque adeo fuerat intercepta Chriſtianorum ab iis Eccleſia, qui Monachi vocantur. Hi legitimis nuptiis abſtinent, & tam in urbibus quam vicis, populoſa collegia complent hominibus non maritatis, nec ad bellum, nec alium reipublicæ neceſſarium uſum idoneis. Niſi quod via quadam progreſſi, ab eo tempore in hunc uſque diem, magnam agrorum partem ad ſe tranſtulerunt; & ſub prætextu, quaſi cum pauperibus omnia communicent, omnes prope dixerim ad inopiam redegerunt. Hi cum eccleſias occupaſſent, quominus plebs ad conſuetas preces accederet, prohibent. Quod ægre ferentes, tam plebeii quam milites ut Monachorum audacia retundere petuntur. *Id. lib. 5. pag. 304.*]

» preuve de ſon animoſité. « Comment eſt-ce qu'un écrivain, auſſi ſage que la Mothe-le-Vayer, a pû faire une critique auſſi inſenſée ? Et qui doute que l'ordre monachal, avant la réformation, n'eût abſorbé, en Europe, la moitié des biens ; & dans les pays où elle n'a point été introduite, quelles richeſſes immenſes ne poſſéde-t-il point encore ? Et quant aux charités des riches couvens & abbayes, je demande s'il eſt quelqu'un aujourd'hui aſſez effronté pour oſer en parler, dans le tems qu'on voit les moines, à l'envi de leurs ſupérieurs, & leurs ſupérieurs, à l'envi de leurs abbés, faire bonne-chere, avoir des maiſons & des jardins ſuperbes, & employer, pour eux ſeuls, des biens dont ils ſe ſont emparés ſur le faux prétexte que leur reproche Zoſime ? Mais je crois qu'en voilà aſſez pour le juſtifier.

Après avoir pris la défenſe de Zoſime, lorſque j'ai cru qu'on l'accuſoit injuſtement, je remarquerai actuellement qu'il a rapporté pluſieurs prodiges qui ſembleroient devoir rendre ſon hiſ-

toire méprisable, si je n'avois pas remarqué que dans tous les historiens qui l'ont précédé, il se trouve de pareils contes, & en plus grande quantité que dans les ouvrages de Zosime. Je placerai ici quelques-uns de ces prétendus miracles dont cet historien fait mention. Il rapporte plusieurs oracles qui prédirent la prise de Zénobie par l'empereur Aurélien, & raconte les prodiges qui précéderent la ruine des Palmyriens, sujets de cette reine. Il dit (1) que les légions de l'empereur

(1) Ἐνισταμένου δὲ τοῦ πολέμου, καὶ λιμοῦ πᾶσι τοῖς αὐτόθι τόποις ἐνσκήψαντος, ἄπλετος ὄμβρος καταρραγεὶς συγκατήγαγε ταῖς ψεκάσι καὶ σῖτον, ὥστε καὶ σωροὺς αὐτομάτους ἐν τόποις τισὶ συντεθῆναι. πάντων δὲ ὧν παραδόξῳ κατὰ πλαγευέτων, τὴν μὲν ἀρχὴν ἅψασθαι, καὶ τούτῳ θεραπεῦσαι τὴν μὲν λιμὸν οὐκ ἐθάῤῥουν, ἐπεὶ δὲ παντὸς δέοις ἡ ἀνάγκη καρτερωτέρα, πέψαντες ἄρτοις καὶ μεταλαβόντες, ἅμα καὶ τὸν λιμὸν ἀπεσείσαντο, καὶ τοῦ πολέμου ῥᾷστα τῇ τοῦ βασιλέως περιγεγόνασι τύχῃ.

Accepto bello, quum fames in omnibus iis locis ingruisset, immensus imber delapsus, una cum guttis frumentum quoque detulit; adeo quidem ut ejus acervi quibusdam in locis, per se structi, extiterint. Omnibus ad rem novam & incredibi-

Probus ayant à combattre, dans un tems de famine, les ennemis de l'empire qui habitoient les bords du Rhin, il plut aſſez de bled pour en cuire du pain; ce qui donna le moyen aux ſoldats, exténués par la faim, de prendre des forces & d'être victorieux. Selon Zoſime (1), la ville d'Athènes, ſous le

lem obſtupefactis, initio quidem adtingere frumentum, eoque famis uti remedio non audebant: ſed quum neceſſitas omni ſit metu valentior, panibus inde coctis veſcentes, ſimul & famem pepulerunt; & Imperatoris fortuna, nullo prope negotio, ſuperiores eo bello diſceſſerunt. *Id. lib. I. pag.* 30.

(1) Terræ motus quoque nonnullis in locis acciderunt; Creta vehementius ſuccuſſa; cum Peloponeſo, reliquaque Græcia; ita ut oppida complura collaberentur, exceptis Athenis & Attica regione: quam ex hujuſmodi cauſa conſervatam perhibent. Neſtorius, id temporis Sacrorum Antiſtes conſtitutus, ſomnium vidit, quod publicis honoribus Achillem heroa juberet adfici; hoc enim urbi ſalutare futurum. Quum autem viſum hoc cum Magiſtratibus communicaſſet, atque illi, rati eum delirare, qui jam ſenex decrepitus eſſet, nihil, quod dictum fuerat, feciſſent: ipſe ſecum ratiocinatus quid agendum eſſet, diviniſque cogitationibus edoctus, imaginem heroïs, exig a in domo fabricatam, ſub Minervæ ſimulacro, quod in virgineo conclavi collocatum eſt, poſuit. Quoties autem perageret conſueta huic Deæ ſacra, pariter & illa quæ ſciret heroï debita, rite faciebat. Atque hoc modo quum ipſa re ſomnii con-

regne de Valentinien, fut garantie, ainsi que toute l'Attique, d'un grand tremblement de terre, parce qu'un certain Nestorius fit des sacrifices à Achille. Dans un incendie, qui arriva à Constantinople du tems d'Arcadius, deux statues, l'une de Jupiter & l'autre de Minerve, qui se trouvoient au milieu du feu, n'en furent point endommagées. S'il faut en croire encore le même historien (1), les malheurs qui accable-

silio satisfactum esset, terræque motu passim grassato, solos Athenienses salvos evadere contigit, hisce beneficiis heroïs tota pariter Attica fruente. Hoc autem verum esse, licet ex illis cognoscere quæ Syrianus philosophus, hymnum in hunc heroa scribens, commemoravit. Et hæc quidem à propositis rebus haud aliena, libuit adjicere. *Id. lib. IV.*

(1) Quum jam Alaricus prope Romam esset, & inclusos obsidione cinxisset, Serenam Senatus suspectam habere cepit, quasi quæ barbaros adversus urbem adtraxisset. Censuitque & pariter & universus Senatus, & Placidia, Principis uterina soror, Serenam esse necandam, quæ præsentium malorum auctor existeret. Nam & Alaricum ipsum, Serena de medio sublata, discessurum ab urbe, quod nemo superaturus esset, à quo ille sibi proditum iri urbem sperare posset. Erat autem quæ quidem suspicio reapse falsa. Nam nihil hujusmodi Serenæ ad animum acciderat. Verum meritas violatarum rerum divinarum pœnas luebat; velut hoc ipso jam loco narrare lubet. Quæ

rent Stilicon & ſon épouſe, furent cauſés par les imprécations d'une veſtale.

tempore Theodoſius major, oppreſſa Eugenii tyrannide, Romam venit, & contemtum ſacri cultus in animis omnium excitavit, publicum ſumptum ad ſacrificia ſe ſuppeditaturum inficiatus: expellebantur utriuſque ſexus Sacerdotes, & fana ſacrificiis omnibus deſtituta jacebant. Tunc igitur his illudens Serena Matris Deum ædem videre voluit. Conſpicata verò mundum, collo ſimulacri Rheæ circumjectum, illo divino cultu dignum: hunc ipſum ſimulacro ademptum, collo ſuo adhibuit. Quumque vetula quædam, ex virginibus reliqua Veſtalibus, hanc impietatem in os ei exprobraſſet: tam contumeliis illi gravibus illuſit, quam abigi per Comites eam pediſſequos juſſit. Tum ea deſcendens, quidquid illa dignum impietate foret, ut & ipſi Serenæ & marito ejus, & liberis eveniret, imprecatur. Illa vero nullius horum ratione habita, quum mundo iſto ſibi placens, è fano exiſſet: ſæpenumero quiddam ei ſe tum quieſcenti, tum vigilanti offerebat, quod mortem imminentem denunciaret. Alii quoque complures ſimilia conſpexerunt. Et quidem perſecutrix impiorum Vindicta, tantopere ſuo ſatisfecit officio, ut etiam eo Serena cognita quod de ſe futurum eſſet, non tamen ſibi caveret; ſed laqueo cervices illas præberet elidendas, quibus Divæ mundum injecerat. Fertur & Stilicho, propter aliam quandam, non abſimilem huic impietatem, arcana vindictæ ſupplicia non effugiſſe. Nam & is mandaſſe perhibetur, ut fores Capitolii Romani, quæ auro magni ponderis erant abductæ, laminis iſtis aureis ſpoliarentur. Eos autem, qui hoc facere juſſi fuiſſent, in parte quadam forium perſcriptum reperiſſe, MISERO REGI SERVAN-

Serena, femme de ce fameux général, s'étant parée des ornemens de Rhéa, le crime de Serena fut puni, selon Zosime, par un supplice qui lui étoit convenable; car ayant pris le collet de cette déesse, & en ayant orné son cou, elle fut dans la suite étranglée, & reçut la mort par l'endroit qui avoit servi à profaner les ornemens de la Déesse.

Il faut convenir que voilà des contes indignes de la majesté de l'histoire; mais je viens de remarquer que la faute, que commet Zosime, avoit été faite par tous ceux qui l'avoient précédé. C'étoit le défaut de l'antiquité, qui aimoit les fables & les prodiges; & non pas le sien. J'ajoute actuellement à ce que j'ai dit pour excuser cet historien, que nous avons parmi les modernes, & même parmi les écrivains de notre siécle, plusieurs auteurs qui se sont acquis de la réputation, & qui ont raconté des prodiges encore plus étonnans que ceux dont parle Zosime. C'est

TUR. Atque huic scripturæ respondit eventus. Nam misere simul & miserabiliter vitam finiit. *Id. lib. V.*

ce que je démontrerai clairement dans mes *Lettres sur les Historiens modernes.* Ainsi il y auroit de la ridiculité à vouloir déprimer le mérite d'un écrivain pour avoir fait précisément la même chose que plusieurs autres, auxquels on ne feroit aucun reproche, & qui ne perdroient rien de leur prix par cette même chose qu'on voudroit employer contre lui.

§. II.

Procope.

PROCOPE étoit de Césarée. Il vivoit du tems de l'empereur Justinien, & il fut sécretaire de Belisaire pendant toutes les guerres que ce général fit en Perse, en Afrique & en Italie; ainsi il a écrit des choses dont il avoit été le témoin oculaire. Photius (1) dit qu'il

(1) Leguntur Procopii Rhetoris historiarum libri octo. Narrat quæ sub Justiniano imperatore Romano cum Persis, Vandalis ac Gothis gesserunt, ductu potissimum Bellisarii, belli Imperatoris: cum quo Rhetor hic diu multumque familiariter versabatur, quæ oculis spectaverat, memoriæ mandavit. *Phot. Biblioth. art.* 63.

eut

eut beaucoup de part à la confiance & à l'amitié de Belisaire. Il devint dans la suite sénateur, & enfin préfet de Constantinople, qui étoit, après l'empereur, la seconde personne de l'empire. On ne sait si Procope a été chrétien ou païen. Je croirois assez volontiers qu'il ne professa point le christianisme, & les raisons de la Mothe-le-Vayer à ce sujet me paroissent très-vraisemblables. » Sans s'arrêter, dit-» il, à ce que Procope semble recon-» noître en beaucoup de lieux la for-» tune pour une grande Déesse, & » sans avoir égard à cette étrange » animosité qu'il a fait paroître contre » Justinien, qu'on fonde en partie sur » l'intérêt de la religion, le seul en-» droit du premier *Livre de la Guerre* » *des Gots*, où il parle des ambassa-» deurs qu'envoya ce prince à l'évêque » de Rome pour accommoder les dif-» férentes opinions des chrétiens, n'est-» il pas capable de détromper ceux » qui ont voulu considerer Procope » comme un Historien catholique? *Je*

» *ne m'amuſerois pas*, dit-il (1), *à rap-*
» *porter le ſujet de ces controverſes, en-*

(1) Πρέσβεις ἐκ Βυζαντίου παρὰ τὸν Ῥώμης Ἀρχιερέα ἧκον, ὅ, τε τῆς Ἐφέσου ἱερεὺς Ὑπάτιος καὶ Δημήτριος τῶν ἐν Μακεδόσι Φιλίππων δόξης ἕνεκεν ἣν Χριστιανοὶ ἐν σφίσιν αὐτοῖς ἀντιλέγουσιν ἀμφιγνοοῦντες. τὰ δὲ ἀντιλεγόμενα ἐγὼ ἐξεπιστάμενος ὡς ἥκιστα ἐπιμνησθήσομαι· ἀπονοίας γὰρ μανιώδους τινὸς ἡγοῦμαι εἶναι διερευνᾶσθαι τὴν τοῦ Θεοῦ φύσιν ὁποία ποτέ ἐστιν. Ἀνθρώπῳ γὰρ οὐδὲ τὰ ἀνθρώπεια εἰς, τὸ ἀκριβὲς οἶμαι καταληπτὰ, μή τί γε δὴ τὰ εἰς Θεοῦ φύσιν ἥκοντα. ἐμοὶ μὴν ταῦτα ἀκινδύνους σεσιωπεῖσθαι μόνῳ τῷ μὴ ἀπιστῆσαι τετιμημένα· ἐγὼ γὰρ ἂν οὐδὲν ἄλλο περὶ Θεοῦ ὁτιοῦν εἴποιμι, ἢ ὅτι ἀγαθός τε πάνταπασιν εἴη. καὶ σύμπαντα ἐν τῇ ἕκαστος γινώσκειν ὑπὲρ αὐτῶν οἴεται καὶ ἱερεὺς, καὶ ἰδιώτης.

Legati ad Romanum Pontificem Byſantio venerunt Hypatius Epheſiorum Antiſtes, ac Demetrius Philippenſium, qui ſunt in Macedonia; nimirum de ea quæſtione acturi, in qua dubiis ſententiis inter ſe Chriſtiani diſſentiunt. Eam controverſiam, etſi probe ipſe teneam, minimè tamen commemorabo, quod veſanam eſſe putem inſaniam, Dei quæ ſit natura diſquirere: nam humana hæc ipſa, nedum Dei naturam, perfecte aſſequi mortales haud quaquam exiſtimo. Quare tutius hæc ego ſilentio præteribo, ſola tantum credulitate veneratus. Si quidem de Deo nihil ipſe præterea affirmaverim, niſi quod bonus omni ex

» *core qu'il ne me ſoit pas inconnu, parce* » *que je tiens que c'eſt une folie de vouloir comprendre la nature divine, & ſçavoir ce que c'eſt que Dieu. L'eſprit humain ne connoît pas ſeulement les choſes d'ici bas, comment pourroit-il ſatisfaire dans la recherche de la Divinité? Je laiſſe donc là de ſi vaines matieres, & que la crédulité des hommes fait reſpecter, me contentant d'avouer qu'il y a un Dieu plein de bonté, qui nous gouverne, & dont la puiſſance s'étend ſur tout cet univers. Que chacun croie la deſſus ce que bon lui ſemblera, ſoit qu'il ſe trouve prêtre & attaché au culte divin, ou homme de condition privée & ſéculiere.* En vérité il ne pouvoit pas ſe moquer plus nettement de toute notre théologie, & du zele des peres de l'égliſe, qui s'occupoient pour lors à combattre l'héreſie des Ariens en ce qui touche la ſeconde perſonne de la Trinité.

parte ſit, reſque univerſas ſua potentia complectatur. De hiſce verò controverſiis ita quiſque vel Sacerdos, vel privatus homo loquatur, quemadmodum ille ſentire libuerit. *Procop. hiſt. lib.* 5.

» Son discours est celui d'un pur déiste,
» qui pensoit, comme assez de philo-
» sophes ont fait, & ce Melissus entre
» autres dans Hesychius, qu'on ne
» pouvoit rien déterminer de Dieu que
» témérairement, & qu'il étoit impos-
» sible d'en avoir nulle sorte de con-
» noissance. Comment peut-on s'ima-
» giner qu'un homme fût chrétien, qui
» fondoit sur de semblables maximes
» tout ce qu'il croiroit du ciel? Que
» si nous joignons à cela les marques
» de superstition païenne qui parois-
» sent dans tous ses livres, nous au-
» rons bien de la peine à le distinguer
» des plus profanes Gentils. Le conte
» qu'il fait, au premier *Livre de la*
» *Guerre Persique*, de l'artifice dont se
» servirent les Mages pour faire con-
» fesser à Arsace la vérité, est de cette
» nature. Ils couvrirent la moitié d'un
» plancher de terre de Perse, & l'au-
» tre de terre d'Armenie, toutes deux
» conjurées de sorte que quand Arsace
» étoit sur celle-ci, qui étoit de son
» païs, il avouoit tout ce qu'il avoit
» nié sur la premiere. Il veut, au *Livre*

» ſuivant que des *ſignes militaires* (puiſ-
» que nous n'avons point d'autre mot
» pour expliquer ce qui tenoit lieu
» d'enſeigne aux gens de guerre de ce
» tems-là) ſe tournerent d'eux-mêmes
» du couchant au levant, par un pré-
» ſage de la calamité où tomberent ceux
» d'Antioche. Le roi Genſeric, recon-
» noît dans le premier *livre de la guerre*
» *des Vandales*, au vol que fit une ai-
» gle ſur la tête de Martianus, qu'il
» ſeroit un jour empereur. Attila, prêt
» de lever le ſiége, s'arrêta devant
» Aquilée, voyant une cicogne qui
» emportoit ſes petits hors de la ville,
» & il rapporte un de ces ſonges au
» même *livre*, qui témoigne aſſez
» combien il y déferoit, puiſqu'il con-
» feſſe que rien ne le fit réſoudre à
» s'embarquer avec Beliſaire, que ce
» même ſonge, le plus vain qu'il pou-
» voit faire. Ce qu'il écrit de la guer-
» re des Gots n'eſt pas plus exemt
» de ſemblables ſuperſtitions. Un juif
» y prédit avec trente pourceaux la
» ruine des Gots en Italie, & Conſ-
» tantin y fait enterrer dans le princi-

» pal marché de la ville qui porte son
» nom, ce renommé palladium d'E-
» née, transporté là de Rome expres-
» sément. Y a-t-il rien en tous ces con-
» tes qui se ressente de la pureté du
» christianisme (1)? « J'ai rapporté en entier ce passage de la Mothe-le-Vayer, parce qu'il me semble prouver évidemment que Procope ne fut jamais chrétien. Cependant plusieurs auteurs modernes assurent le contraire; & Nicolas Alemannus, qui le premier nous a donné une traduction latine de cet Historien, prétend qu'*il faisoit* (2)

(1) La Mothe-le-Vayer, *tom.* 1. *pag.* 341. *édit. in-folio.*

(2) Certè Justinianus de sacris à se excitatis ædificiis historiam Procopio gentili nunquam commisisset. Hæreticos autem & Samaritas, qui Cæsariæ Palestinæ, frequentes admodum erant, prorsùs aversatur. Demum in libris Ædificiorum Justiniani aperte Christianorum fidem non semel profitetur. Quamobrem ad eos se composuisse videtur, quod POLITICOS appellant: sed longe verius hæresum omnium sentinas, prorsusque atheos appellarent, qui licet in speciem catholici videantur, nullique sectæ nominatim addicti sint, privatis tamen rationibus, vel reipublicæ commodis christianam religionem pietatem metiuntur, neque de Deo, quid sentias, quidve doceas, si res ita ferat, vehementer laborant; hæreticos autem

profeſſion du chriſtianiſme, mais qu'il étoit au nombre de ceux qu'on appelle politiques en matiere de religion, qui ſont non ſeulement plus dangereux que les hérétiques, qui ſont preſque auſſi pernicieux que les Athées. Ils reſtent attachés à la religion chrétienne, parce qu'ils croyent que leur intérêt le demande. D'ailleurs ils s'embarraſſent fort peu de ce que les hommes penſent de Dieu, & ils protegent, ou ils abandonnent les hérétiques, les Aſtrologues & pluſieurs autres gens ſemblables, qui ſont les peſtes de la religion chrétienne, ſelon qu'ils penſent que le demande la ſituation des tems & la tranquillité de la ſociété. C'eſt ainſi que Procope a parlé d'une maniere indifférente dans les anecdotes des hérétiques &

& aſtrologos, aliaſque ejuſmodi catholicæ fidei peſtes, prout è re ac tranquillitate publica eſſe illis videtur, ita recipiunt & inſectantur. Quod de hæreticis & aſtrologis dico, habes hic in Ἀνεκδότοις. De Deo autem, libro Gothorum primo, hæc eſt Procopii ſententia, cuique pro libidine de Deo credere permittendum potius exiſtimat, quam reipublicæ procellas videre, quibus tum Romanum imperium ob nonnullas de fide quæſtiones jactabatur. *Alemannus; Præf. Procop. pag. 11.*

des astrologues, & de Dieu dans son premier livre de la guerre des Gots, *permettant à chacun d'en croire ce qu'il jugeroit à propos, plûtôt que de prendre parti dans les disputes de religion, qui dans ce tems-là agitoient l'Empire & préparoient sa destruction totale.* Ces raisons de Nicolaus Alemannus me paroissent très-foibles; car pour montrer que Procope a été chrétien, il ne s'agit pas de prouver qu'il a parlé comme auroit pû le faire un homme à qui toutes les religions étoient indifférentes; il faut montrer qu'il a parlé comme un chrétien, & que lorsque l'occasion s'est présentée, quoique mauvais chrétien, il s'est cependant expliqué en chrétien. Or c'est ce qu'on ne voit point dans les ouvrages de Procope; ainsi il faut convenir de bonne foi qu'il étoit païen. Un zele mal entendu a été la cause des efforts que plusieurs écrivains ont faits dans ces derniers tems pour établir le christianisme de Procope. Ils ont pensé qu'il étoit dangereux de convenir que jusques à l'entiere destruction du paganisme, qui ne fut causée

que par une violente persécution, & par des édits qui punissoient ceux qui y étoient attachés; il y avoit eu des personnes d'un grand génie & d'un mérite tel qu'étoit celui de Procope, qui avoient suivi les opinions des païens. Ces écrivains n'ont pas assez réfléchi sur la force des préjugés & de la coutume. C'étoit à cela qu'il falloit recourir, pour prouver qu'il n'étoit pas surprenant de voir des gens d'esprit attachés au paganisme jusques au dernier moment de sa chute, & non point à des raisons frivoles pour établir que ceux, qu'on disoit avoir été païens, ne l'avoient point été. L'expérience nous montre évidemment aujourd'hui combien il est possible que des gens, qui ont du mérite, de l'esprit, de la science, restent unis à des sectes & à des opinions dont ils voyent eux-mêmes la ruine entiere. Le moment, où le jansenisme va expirer, est arrivé; cependant ne voyons-nous pas des personnes qui lui sont fortement attachées, & qui, voyant à S. Medard les honneurs de Saint Pâris aussi détruits que

ceux de Jupiter l'étoient au Capitole dans le tems de Procope, font, avec de l'esprit & de la science, jansenistes comme Procope fut païen, avec les mêmes qualités? Il est vrai que cet historien paroît beaucoup plus modéré, lorsqu'il parle des disputes de religion, que ne le font les écrivains jansenistes; mais cela ne vient que de la différence des préjugés des païens & des chrétiens. Il est certain que les premiers, malgré les persécutions que leur firent quelques empereurs, ont toujours été plus vifs & plus emportés dans les disputes de religion que les derniers. Les païens n'eurent jamais la moindre idée de faire la guerre & de se détruire les uns & les autres, pour savoir si l'on offriroit à Cérès du pain & du vin, ou simplement du pain, & pour décider si Minerve, sortie du cerveau de Jupiter, avoit été formée uniquement de la substance de ce Dieu. Combien de millions d'hommes n'ont pas péri, pour recevoir le terme de *consubstantialité?* A peine les chrétiens eurent-ils un prince de leur

religion, qu'ils commencerent à se persécuter & à se détruire. Ils ont gardé jusqu'aujourd'hui une conduite aussi insensée, & l'on ne peut gueres se promettre qu'ils agiront à l'avenir plus humainement & d'une maniere plus conforme à l'esprit de leur sainte religion, qu'ils abandonnent & qu'ils détruisent, sous le prétexte de la servir.

Venons aux ouvrages de Procope. Nous avons de lui une histoire, divisée en huit livres. Les deux premiers contiennent la guerre des Perses, le troisiéme & le quatriéme celle des Vandales, & les quatre derniers celle des Gots. Toutes ces différentes guerres avoient été faites, sous le regne de Justinien, par Belisaire, grand général & favori de cet empereur, qui dans la suite en fut pourtant disgracié, & mourut dans une extrême pauvreté. Dans la guerre des Gots, Belisaire reprit sur ces peuples barbares l'Italie dont ils s'étoient emparés, après que les Hérules qui les avoient précédés dans cette conquête, eurent entiérement détruit l'empire d'occident sous

Auguſtule. Ainſi les Hérules ſoumirent les Romains, les Gots vainquirent les Hérules, & cinquante ans après leur victoire, furent eux-mêmes détruits par les Grecs, commandés par Beliſaire, qui prit poſſeſſion de l'Italie pour l'empereur d'orient. Mais les Lombards reprirent peu à peu aux Grecs les conquêtes de Beliſaire, & fonderent en Italie le royaume de Lombardie, qui dura environ deux cens ans, juſques à ce que Charlemagne, roi de France, délivra Rome & l'Italie de la ſervitude où elle gemiſſoit depuis trois ſiécles, prit le titre d'empereur, & rétablit l'empire d'occident, l'an 800. de notre Seigneur.

Dans les huit livres d'hiſtoire que Procope a écrits, il a toujours parlé fort honorablement de Juſtinien & de ſa femme Théodora. Dans le ſecond *livre de la guerre des Perſes* il loue le premier d'une grande prévoyance, jointe à une piété ſinguliere, au ſujet d'une peſte qui ravagea Conſtantinople. Dans pluſieurs autres endroits de ſon ouvrage, il parle encore du coura-

ge, de la libéralité, de la douceur, de la magnificence de ce prince. Il donne auſſi de grandes louanges à Theodora, & fait mention pluſieurs fois de ſon zele & de ſa charité. Il lui attribue tout l'honneur de ce qui ſe paſſa, lorſqu'Hipatius, voulant détrôner Juſtinien, s'étoit fait proclamer empereur à Conſtantinople. Elle opina, ſelon Procope, avec tant de fermeté, qu'elle ranima le courage abattu de tous ceux qui étoient dans le conſeil. Ce même hiſtorien dit que Jean de Cappadoce fut démis juſtement de ſa charge; parce qu'il calomnioit l'impératrice Theodora, princeſſe vertueuſe. Après des éloges ſi grands & ſi ſouvent répétés dans tout le cours de l'hiſtoire de Procope, n'eſt-il pas ſurprenant que dans un ouvrage, qu'il a intitulé *Anecdoctes*, il ait déchiré ſans aucun ménagement le mémoire de Juſtinien & de l'impératrice ſon épouſe? Cette contrariété de ſentimens eſt ſeule capable de détruire toute la croyance qu'on pourroit ajouter au diſcours de Procope; car quel cas peut-on faire

d'un hiſtorien qui écrit ſur le même ſujet, ſur les mêmes perſonnes & dans le même tems, pour ainſi dire, deux ouvrages directement opposés ? Un homme de bon ſens doit conclure que l'un de ſes ouvrages eſt un panégyrique que la baſſe flatterie a fait écrire, & l'autre une ſatyre dictée par quelque mécontentement. Auſſi aſſure-t-on que Procope a laiſſé ſes *Anecdotes* imparfaites, & ne les a pas continuées, parce qu'il ſe repentit de s'être laiſſé emporter à ſa paſſion, & qu'ayant reçu ſes appointemens dans le tems qu'il travailloit à cet ouvrage, il ne voulut plus le finir; car il paroît en plus d'un lieu que c'étoit le défaut du payement de ſes penſions, qui avoit mis Procope de mauvaiſe humeur. Il étoit auſſi très-fâché d'avoir été près de trente ans, ſans pouvoir parvenir aux grandes charges; mais enfin il fut reçu au nombre des ſénateurs. Il obtint la qualité d'*Illuſtre*; titre qui ne ſe donnoit qu'à peu de perſonnes, & parvint même à être préfet de Conſtantinople, qui étoit, après l'empereur, la premiere perſon-

ne de l'empire. Cependant ces *Anecdotes* ſont reſtées, & le tort qu'elles font à la mémoire de Juſtinien & de ſon épouſe, eſt irréparable. Premiérement, parce que les hommes croyent plûtôt le mal que le bien; ſecondement, parce qu'il eſt peu de gens qui veuillent entrer dans une diſcuſſion littéraire, qui ſeule peut décharger Juſtinien de tous les crimes qui lui ſont imputés dans cet ouvrage ſatyrique. Quant à moi, qui ſuis perſuadé que quoique Juſtinien n'ait pas été un Prince comparable à des empereurs comme Titus, Marc-Aurele, Trajan, il a eu cependant de très-grandes qualités. Je dirai naturellement ce que je penſe à ſon ſujet, & j'examinerai non ſeulement ce que Procope en a dit dans ſes *Anecdotes*, mais encore ce que pluſieurs auteurs en ont écrit.

Je pourrois, ſi je voulois, ici m'élever contre l'autencité des *Anecdotes*. Elles ont été rejettées par pluſieurs ſavans comme un ouvrage ſuppoſé; & la Mothe-le-Vayer (1) les a regardées

(1) Si j'oſois ſuivre le jugement d'un des hom-

comme indignes ; non ſeulement par la matiere, mais même par le ſtyle, d'être attribuées à Procope. J'avoue, malgré tout cela, que je ne doute pas un ſeul inſtant que ces ouvrages ne

mes de ce ſiécle qui a le plus de connoiſſance de la langue grecque, je croirois volontiers avec lui que le livre des *Anecdotes* eſt un ouvrage ſuppoſé, & qu'on attribue fauſſement à l'hiſtorien Procope. Ce qui eſt véritablement de lui, ſe voit écrit d'un ſtyle beaucoup différent de celui de cette ſatyre, & qui a bien plus l'air de l'ancienne Grece. Mais parce que ceux mêmes qui ont travaillé contre les *Anecdotes*, ſemblent demeurer d'accord qu'elles ſont de celui à qui on les donne, j'ai été contraint d'y faire les réflexions précédentes, & de traiter Procope ſur ce fondement plus déſavantageuſement que je n'euſſe fait ſans cela. Il eſt vrai qu'au même tems que j'acheve cette ſection, une épître de Balthazar Boniface au clariſſime Molini, dont je viens de faire lecture, m'empêche de me repentir d'en avoir uſé de la ſorte. Elle eſt imprimée à la fin de ſes jugemens ſur ceux qui ont écrit l'hiſtoire Romaine. Et parce qu'il n'avoit point parlé des *Anecdotes* au chapitre de Procope, il prend ſujet d'en déclarer ſon ſentiment à ce Seigneur vénitien dans la lettre que je dis. Certes il n'a pas moins été touché que moi par une ſi inſolente invective, & il s'étonne, comme je viens de faire, que Rivius & ceux qui ont entrepris d'y répondre, ne ſe ſoient point aviſés de la conſidérer comme une piéce ſuppoſée, bien qu'il ne détermine rien pour ce regard, ſe contentant de déclarer combien elle lui eſt ſuſpecte. *La Mothe-le-Vayer, tom. I. pag.* 348. *édit. in-folio.*

ſoient

ſoient de lui. Tous les auteurs anciens qui en ont parlé, le lui ont donné. Suidas eſt ſi clair & ſi précis ſur cet article, qu'on ne ſauroit l'être davantage. *Procope*, dit-il (1), *Orateur & Sophiſte, écrivit les guerres que Beliſaire fit en Italie & en Afrique. Il étoit ſécretaire de ce général, & l'accompagna dans toutes les expéditions dont il fait le récit. Il écrivit enſuite un autre ouvrage ſur les actions de Juſtinien, qu'il intitula* Anecdotes, *& qui fait le neuviéme livre de ſon hiſtoire. Il s'y déchaîne horriblement contre Juſtinien & Théodora ſon épouſe, contre Beliſaire & ſa femme.* Nicéphore Caliſte eſt auſſi précis que Suidas; & il dit (2) que le dernier ouvrage de

(1) Procopius, illuſtris Cæſarienſis Palæſtinus, Orator & Sophiſta, ſcripſit hiſtoriam Romanam, bella ſcilicet Belizarii, res Romæ & in Africa geſtas. Fuit temporibus Juſtiniani imperatoris, à ſecretis Belizarii dictus, & Comes in omnibus bellis; dicitur de rebus Juſtiniani ut ejus libri omnes ſint novem. In hoc opere vituperationes & inſectationes Juſtiniani & Theodoræ ejus conjugis, atque etiam Belizarii & uxoris ejus concinentur. *Suidas, in Collectaneis.*

(2) Facta Juſtiniani à Procopio Cæſarienſi eleganter admodum & docte in temporum ſuorum hiſtoria ſunt conſcripta. Quatuor autem volumi-

Procope eſt une rétractation des louanges qu'il avoit données à Juſtinien. Enfin il l'accuſe d'avoir chanté la palinodie ; ce ſont ces propres termes. Il faut donc convenir de bonne foi que les *Anecdotes* ont été écrites par Procope ; mais c'eſt une raiſon pour qu'elles ſoient moins dignes de foi que ſi elles étoient d'un autre auteur ; & nous avons déjà remarqué combien un hiſtorien, qui ſe contredit entiérement dans deux ouvrages qu'il écrit ſur le même ſujet, eſt mépriſable. Cependant en abandonnant cette objection qui eſt d'un très-grand poids, & en ne conſidérant que les *Anecdotes* par rap-

na is ad antiquitatis ſtylum accidentia compoſuit : quorum unum *Perſica* nominavit, in quatuor partes diviſum opus : ſecundum pari diviſione *Gothica* ; quæ ſcripta, bella ab ipſo Juſtiniano & Belizario in orbe Romano feliciter geſta complectuntur. Tertium *Ædificia* inſcripſit, magnifice admodum commemorans quæ opera Juſtinianus conſtruxerit ; templa ſcilicet regia, oppida & urbes, pontes, atque alia ad publicum uſum ſpectantia. Quartum opus retractatio eſt orationum quas apud Juſtinianum laudibus eum vehens habuit ; quaſi quædam palinodia, ſeu recantatio minus recte ab eo dictorum. *Nicephor. Caliſt. lib.* 17. *cap.* 10.

port à elles-mêmes, on trouve qu'elles ſont indignes de foi par les choſes ridicules, & j'oſe dire inſenſées, qu'elles contiennent contre Juſtinien, & ſurtout contre Theodora & ſon épouſe.

Commençons à examiner certains reproches que Procope fait à Juſtinien. Il veut que cet empereur (1) *fût le fils d'un démon*, & il aſſure *que ſa mere avoit avoué très-ſouvent qu'elle l'avoit eu d'un Incube qui couchoit avec elle, qui ne ſe rendoit pas viſible, mais qui cependant n'en étoit pas moins propre à la génération & à remplir tous les devoirs du mariage.* Après avoir fait naître l'empe-

(1) *Λέγουσι δὲ αὐτοῦ καὶ τὴν μητέρα φάναι τῶν ἐπιτηδείων τισὶν, ὡς οὐ Σαββατίου τοῦ αὐτῆς ἀνδρὸς, οὐδὲ ἀνθρώπων τινὸς υἱὸς εἴη. ἡνίκα γὰρ αὐτὸν κύειν ἔμελλεν ἐπιφοιτᾷν αὐτῇ δαιμόνιον οὐχ ὁρώμενον, ἀλλ' αἴσθησιν τινα ὅτι δὴ παρέστιν αὐτῇ παρασχὸν, ἅτε ἀνδρα γυναικί. πλησιάσαντα, καθάπερ ἐν ὀνείρῳ ἀφανισθῆναι.*

Certè Juſtiniani matrem nonnulli ex neceſſariis narraſſe ferunt, hunc non Sabbatii conjugis, aut hominum cujuſpiam eſſe ſobolem; ſed eo gravida antequam eſſet, quandam genii ſpeciem ad ſe ventitaſſe, quæ non ad viſum, ſed ad contactum ſepræberet, accubaretque ſibi, & quaſi maritus ſe conjugem iniret, denique veluti per inſomnium evaneſceret. *Procop. Anecdot. p.* 59.

reur d'un démon, Procope rend l'impératrice Theodora ſon épouſe la concubine de tous les diables. S'il faut en croire cet hiſtorien (1), *ces intelligences infernales alloient très-ſouvent chez elle lorſqu'elle étoit encore fille, chaſſoient les amans qu'ils y trouvoient, pour prendre leur place dans ſon lit.* Voilà des diables qui reſſembloient fort aux jeunes mouſquetaires & aux lieutenans d'infanterie. En vérité n'eſt-il pas honteux qu'un auteur, qui n'eſt pas privé du ſens commun, rapporte de pareils contes? C'eſt pourtant ſur ces mêmes contes que Procope établit qu'il y avoit apparence que Juſtinien & ſon épouſe étoient des démons incarnés. Il dit (2)

(1) Λέγουσι δὲ καὶ τῶν Θεοδώρας ἐραστῶν τινὲς ἡνίκα ἐπὶ τῆς σκηνῆς ἦν, νύκτωρ τι αὐτοῖς ἐπισκῆψαν δαιμόνιον, ἐξελάσαι τοῦ δωματίου, ἵνα δὴ σὺν αὐτῇ συνκλέρευαν.

De Theodora, cum adhuc erat in ſcena, ejus amaſii ferunt, nocturnos lemures in fornicem irrumpentes, inde ſe abegiſſe, ubi multam noctem cum illa traherent. *Id. pag.* 57.

(2) Διὸ δὴ ἐμοί τε καὶ τοῖς πολλοῖς ἡμῶν οὐδὲ πώποτε ἔδοξαν αὐτοὶ ἄνθρωποι εἶναι, ἀλλὰ δαίμονες παλαμναῖοι τινὲς, καὶ ὥσπερ οἱ ποιηταὶ

que *ceux qui les connoiſſoient comme lui, ne doutoient point qu'ils ne fuſſent de véritables diables qui avoient pris la figure humaine, afin de perdre plus commodément le genre humain.* Il ajoute (1) que

λέγουσι βροτολοιγοὶ ἦσην. οἳ δὴ ἐπὶ κοινῆς βουλευσάμενοι ὅπως ἅπαντα ἀνθρώπεια γένη τε καὶ ἔργα ὡς ῥᾷστα; καὶ τάχιστα διαφθείρειν ἱκανοὶ εἶεν, ἀνθρώπειόν τε ἠμπέχοντο σῶμα, καὶ ἀνθρωποδαίμονες γεγενημένοι τῷ τρόπῳ τούτῳ ξύμπασαν τὴν οἰκουμένην κατέσεισαν.

Quamobrem & mihi, & mei ordinis pleriſque hi nunquam homines viſi ſunt, ſed pernicioſi dæmones, & funeſtæ hominum peſtes, qui in commune conſuluerint, ut omnes hominum nationes, atque negocia facile, citoque perditum irent, eòque humanas induti formas, quaſi ſemi-homines furiæ, ſic univerſum terrarum orbem convulſerint. *Id. pag.* 56.

(1) Ὧν δὴ καὶ ἡ τύχη ὑπουργεῖ τῇ γνώμῃ συγκατεργαζομένη τῶν ἀνθρώπων διαφθοράν, σεισμοῖς τε γὰρ καὶ λοιμοῖς, καὶ ὑδὰ ϛ ὑδάτων ποταμῶν ἐπιῤῥοαῖς, ἀπὸ τὸν χρόνον τοῦτον πλεῖστα διολωλέναι τετύχηκεν, ὥς μοι αὐτίκα λελέξεται. οὕτως οὐκ ἀνθρωπείῳ, ἀλλ' ἑτέρῳ σθένει τὰ δεινὰ ἔπρασσον.

In quorum ſane conſiliis miniſtram ſe præbuit fortuna ad mortalium perniciem; quandoquidem ſub id tempus, ut ſtatim narrabo, & terræ motibus, & peſtilentiis, & fluminum eluvionibus tot acciderunt vaſtationes, ut illa etiam ab his non humana vi facta videanrur. *Id. pag.* 56.

l'événement juſtifia cette croyance *par les tremblemens de terre, les peſtes & les inondations qui arriverent pendant le regne de Juſtinien.* Toutes les *Anecdotes* ſont écrites dans le même goût, il y regne par tout un eſprit, je ne dirai pas de ſatyre, mais de fureur & de rage. Juſtinien y eſt dépeint comme un homme (1) qui ſe laiſſoit tranſpor-

(1) *Οὐ μέν τι ἠρυθρία τινὰ τῶν πρὸς αὐτοῦ ἀπολουμένων. οὐ μὴν τῆς ὀργῆς πώποτέ τι, ἢ ἀκροχολίας ὑποφαίνων ἐς τοὺς προσκεκρουκότας ἔνδηλος γέγονεν. ἀλλὰ πρᾶος μὲν τῷ προσώπῳ, καθειμέναις δὲ ταῖς ὀφρύσιν, ἐφειμένῃ δὲ τῇ φωνῇ ἐκέλευε ἠδικήτων ἀνθρώπων; πόλεις δὲ καθελεῖν, χρήματά τε ἀνάγραπτα ἐς τὸ δημόσιον πάντα ποιεῖσθαι· εἴκασεν ἄν τις ἐκ τοῦ σε τοῦ ἤθοις προβατίου γνώμην τὸν ἀνθρώπων ἔχειν.*

Nihil commovebatur exitio quod aliis pararet. In infeſtos nunquam iracundia, nedum ita concitari viſus eſt; ſed fronte placida, demiſſo ſupercilio, ſummiſſa voce imperabat infinitæ innoxiorum hominum multitudinis internecionem, devaſtationes urbium, bonorum publicationes, ex quo quidem habitu manſuetiſſimum hominis ingenium interpretare. Si quis autem ejus implorare clementiam ſupplex niteretur, miſereque afflictis patrocinari, tum enim vero turbari ac ringere, itaque tumeſcere in ſubditorum caput. *Id.* pag. 59.

ter par la paſſion qu'il avoit pour les femmes, qui ordonnoit avec le plus grand-ſang froid la mort de pluſieurs perſonnes, la deſtruction des villes, & qui ne ſe mettoit en colere que lorſqu'on vouloit tâcher de le fléchir. Procope (1) repréſente cet empereur comme un imbécille, & le compare à un âne, non ſeulement à cauſe de la peſanteur de ſon eſprit, mais encore par rapport à ſes oreilles mobiles, qui lui firent donner en plein théatre le nom de *Maître Baudet*, γάνδαρε. Il y a dans les *Anecdotes* des choſes ſi honteuſes, qu'on n'a pas oſé les donner au public, & qu'elles ont été ſupprimées dans la plûpart des manuſcrits ; elles ſont cependant dans celui du Vatican. Voici ce que dit la Mothe à ce ſujet (2).

(1) Καί περ αὐτὸν ἡ τῶν δρωμένων ἐν τοῖς ἱπποδρομίοις ἀεὶ γινόμενον ἠλίθιός τε γὰρ ὑπερφυῶς ἦν, καὶ νοθεῖ ὄνῳ ἐμφερὴς μάλιστα. καὶ οἷος τοῦ χαλινὸν ἕλκοντι ἕπεσθαι συχνὰ οἱ σειομένων τῶν ὤτων.

Nam mire ſtolidus fuit, & lento quam ſimillimus aſino, capiſtro facile trahendus, cui & aures ſubinde agitarentur. *Id. pag.* 36.

(2) La Mothe-le-Vayer, *tom. I. pag.* 306. *édit. in-folio.*

» L'on m'a envoyé de Rome ce que
» la honte a fait retrancher de la page
» quarante-uniéme & quarante-deu-
» xiéme des Anecdotes imprimées,
» où Procope a fait faire à l'impéra-
» trice Theodore des actions de lubri-
» cité si étranges, sur-tout quand les
» oisons alloient en plein théatre cher-
» cher des grains de bled, où ils de-
» voient le moins être, que je ne crois
» pas que personne envie là-dessus
» l'original entier à la bibliothéque
» du Vatican, ni qu'on ait jamais oui
» parler de semblables abomina-
» tions. «

Un homme seroit aussi imprudent, que Procope a été peu moderé, si, ayant lû de pareilles impertinences à celles que je viens d'extraire des *Anecdotes*, il jugeoit du mérite de Justinien. Il faut, pour décider des qualités de cet empereur, consulter d'autres historiens que Procope; il faut encore se défier des auteurs ecclésiastiques qui en ont parlé, parce qu'ils doivent être regardés comme suspects sur ce qui le concerne. Les démêlés que cet empe-

reur

teur eut avec le pape (1), qu'il menaça d'envoyer en exil s'il n'obéiſſoit à ſes ordres, ont révolté contre lui les écrivains attachés au ſaint ſiége. L'oppoſition que Theodora apporta au concile de Calcedoine, & la protection qu'elle accorda aux évêques qui y étoient oppoſés, le zele avec lequel elle ſoutint l'opinion qui n'admettoit qu'une nature en Jeſus-Chriſt, ont rendu Théodora (qui d'ailleurs avoit de très-grandes qualités, comme nous avons déjà remarqué que Procope en étoit convenu dans ſes huit *livres d'hiſtoire*) odieuſe aux auteurs qui ont favoriſé la cour de Rome. Voici les portraits que Baronius a faits de Juſtinien & de ſon épouſe. Commençons par celui de l'impératrice. » Theodora (2), la plus mé-

(1) Agapeto Romano pontifici duas in Chriſto naturas aſſerendi contra Monophyſitas, quibuſcum Juſtinianus ſenſit, ita minatus eſt: aut conſenti nobis, aut exilio te deportari faciam. *Anaſt.* in Agap. in notis Alemanni, in hiſt. *Procop. pag.* 89.

(2) Tanta hæc mala ordita eſt peſſima fœmina Theodora quæ altera Eva ſerpenti obediens facta eſt viro malorum omnium cauſa, novaque Dalila Sampſoni ejus vires doloſa arte enervare laborans,

» chante des femmes, fit des maux
» inexprimables. Semblable à Eve,
» ou à Dalila, elle profita de la foi-
» blesse de son mari pour exécuter tous
» ses crimes. Comme une autre Hé-
» rodias, elle fut altérée du sang des
» justes, & comme la servante de Pi-
» late, elle tâcha de faire mentir Pier-
» re; mais il seroit impossible de trou-
» ver des termes pour exprimer tous
» les forfaits de cette méchante fem-
» me. Il vaut mieux la désigner sim-
» plement par les noms de tout ce que
» l'enfer a produit de plus pernicieux.
» Elle eut toutes les qualités d'Alec-
» to, de Megere, de Tisiphone, &
» égala ces furies. Elle fut citoyenne

Herodias altera sanctissimorum virorum sitiens sanguinem, petulansque summi sacerdotis ancilla Petri negationem sollicitans: sed parum sit ipsam hujusmodi sugillasse nominibus, quæ reliquas impietate fœminas antecelluit: accipiat potius nomen ab inferis, quod furiis fabulæ indiderunt; fœmina furens Alecto potius, vel Megæra, aut Tisiphone nuncupanda, civis inferni, amica dæmonum, satanico agitata spiritu, œstro percita diabolico, initæque summo labore inimica concordiæ, pacisque redemptæ sanguine Martyrum, & sudoribus confessorum parte fugatrix. *Baronius, ad ann. Justinian. pag.* 4.

» de l'enfer, amie intime des démons, » possedée par satan; émue & piquée » par l'aiguillon du diable. Elle s'op- » posa toujours à la concorde, & trou- » bla la tranquillité de l'église, qui » avoit été achetée par le sang des » martyrs, & par les travaux des confesseurs. « Voilà précisément le style de Procope; il sent également la haine & la vengeance. Ce n'est point ainsi qu'un historien impartial s'explique. Quel est l'homme qui ait quelque teinture des belles-lettres, qui ne sente d'abord que Baronius fait ici le personnage d'un déclamateur? Il n'a pas mieux traité Justinien que Théodora (1). Il l'accuse d'avoir persécuté à ou-

(1) Opera ipsa quæ hinc abeuntem secuta sunt Justinianum, adversus eum hactenus clamant in chartis, nempe juge bellum ecclesiasticum, quod (exule facta, quam repetit, pace) jugiter enutrivit, discedensque reliquit ascensum; sacrilegiorum immensitas, cum sæpe in Christi Domini sanctos episcopos violentas manus injecit, ut inter alios in Vigilium Romanum pontificem, & Eutychium sanctissimum Constantinopolitanum antistitem; crudelitas insuper in cives innoxios ab Evagrio superius deplorata, & avaritia ab eodem pressius sugillata, ut omittamus reliqua. Quam autem mortuus ante horrendum majestatis divinæ

trance les plus ſaints perſonnages, tels que Vigilius & Eutychius, d'avoir été exceſſivement cruel envers ſes citoïens, d'avoir commis les plus grands crimes pour contenter ſon avarice. Enfin il adopte tout ce que Procope a dit dans ſes *Anecdotes* contre cet empereur, & cite ce livre pour appuyer le jugement qu'il en porte. Il y a encore quelques hiſtoriens Grecs, beaucoup plus anciens que Baronius, qui, pouſſés d'un zele auſſi indiſcret que celui de ce cardinal, & fâchés que Juſtinien eût favoriſé un parti qu'ils n'aimoient point, en ont aſſez mal parlé, quoique beaucoup plus modeſtement que Procope

tribunal ſententiam acceperit, etſi non ſit hominis judicare; opinari tamen ſi cui licet, facilius eſt invenire, qui Evagrii de ejus condemnatione velit ſequi ſententiam, quem jure ſciat prærogativa temporis, cum quæ ſcripſit, inſpexerit, hiſtoricis reliquis eſſe præferendum, qui longe poſt Juſtiniani tempora, res ab eo geſtas ſcripſere: cum præſertim in eandem procul dubio abiiſſe ſententiam Procopius ejuſdem temporis luculentus hiſtoricus viſus ſit, dum quem ante ſæpe laudarat, poſtea ſcripto volumine, tam ipſum quam Theodoram conjugem, recantans palinodiam, magnopere vituperavit, ut apud Suidam notatum habetur. *Baronius, ad ann. Juſtinian,*

dans ses *Anecdotes*, & que Baronius dans son *histoire*. Evagre (1) reproche à Justinien qu'il chargea le peuple d'impôts exorbitans; qu'il se laissa conduire par les femmes, & même par les courtisanes; que la fureur de bâtir des temples lui fit employer mille moyens illicites pour avoir de l'argent. Il l'ac-

(1) In Justiniano tam inexplebilis fuit pecuniæ cupiditas, & tam turpis, atque adeò absurda rerum alienarum appetitio, ut omnia subjectorum bona his qui magistratus administrabant, qui tributa colligebant, qui nulla de causa insidias hominibus struere volebant, ob auri amorem vendiderit. Complures, imò verò innumerabiles qui multa bona possidebant, causa falsa commentitiaque conficta omnibus fortunis mulctavit. Quod si quæ meretrix oculos cupiditatis ad alicujus bona adjiciens, consuetudinem se ullam cum eo, vel conjunctionem habuisse simularet, statim omnia jura ac leges, modo Justinianum turpis lucri socium constitueret, ejus causâ eversæ jacuerunt, facultatesque omnes illius qui falso in crimen adductus erat, fuerunt in ejus domum translatæ. Erat porrò tam largus in pecunia eroganda, uti multa & magnifica templa in diversis locis extrueret, magnamque seorsum colligeret à suis pecuniarum vim, unde ista perficerentur, quæ sanè pia deoque accepta essent, si modo vel ille, vel alii qui talia moliuntur, de suis ipsorum bonis efficienda curarent, suæque vitæ actiones vacuas à sceleris labe tanquam hostiam Deo offerrent. *Evagr. lib. 4. cap. 29.*

cuſe (1) auſſi d'avoir favoriſé la faction bleue, juſqu'à faire punir de mort plu-

(1) De alio item Juſtiniani facto mihi dicendum eſt, quod quidem ſive ex naturæ vitio, ſive ex formidine & timore ortum ſit, non habeo dicere; ejus tamen generis fuit, ut omnem belluinam immanitatem longe ſuperaret. Duxit autem initium ab ea ſeditione] populari, quam NICA, hoc eſt VINCE, vocant. Placuit Juſtiniano ita vehementer in alteram factionem in eorum, qui Veneti dicuntur, animo propendere, ut impunè poſſent ipſo meridie in media civitate adverſarios trucidare; & non modo non pœnas metuerent, verum etiam dignarentur honoribus: adeò ut inde multi homicidæ exiſterent. Licebat autem illis in ædes alienas irrumpere, theſauros diripere in illis reconditos, hominibus ſuam ipſorum ſalutem ac vitam divendere: & ſi quis magiſtratos illos cohibere moliretur, ſuo ipſius capiti creavit periculum. Unde certe vir quidam qui geſſit in oriente magiſtratum, quoniam nonnullos eorum qui rebus novis ſtudebant, nervis coercere voluit, quo modeſtiores efficerentur, per mediam urbem circumductus fuit, nerviſque graviter cæſus. Callinicus porro, præfectus Ciliciæ, cum duo Cilices Paulus & Fauſtinus homicida uterque in eum impetum facerent, occidereque in animo haberent, quoniam pœna ex legibus conſtituta eos mulctavit, in crucem actus eſt, hocque ſupplicio pro recta conſcientia & legum obſervatione affectus. Inde factum eſt, ut qui alterius erant factionis, cum à domiciliis ſuis fugiſſent, & à nemine uſquam exciperentur, tendere inſidias viatoribus, compilare, cædes facere cœperint, uſque eò ut omnia loca nece immatura, direptione, & reliquis id genus maleficiis redundarent. Interdum

sieurs juges qui avoient condamné au dernier supplice quelques personnes de ce parti qui avoient tué dans les rues des gens de la faction verte. Je crois devoir dire ici que ces deux factions, qui partageoient l'empire sous Justinien, avoient pris naissance au théâtre & dans la Cirque. Elles étoient appellées *bleue* & *verte*, à cause des livrées que portoient dans les courses de chars ceux qui étoient attachés à ces différentes factions.

Après avoir rapporté tout ce qu'on a dit pour placer Justinien dans le nombre des démons, voyons ce qu'on écrit d'autres historiens pour le mettre parmi les bienheureux. Nicéphore, Barthole, Jean Faber, Gennadius, & plusieurs autres ont écrit que Justinien avoit été mis au rang des saints;

animo in contrariam sententiam muto, ejus generis homines interfecit, legumque permisit potestati, etiam eos quos ante passus fuisset more Barbarorum in civitatibus impia scelera consciscere, sed ad ista sigillatim persequenda mihi nec tempus suppetit, nec facultas dicendi. Atque ea quæ diximus, satis esse poterunt ad conjecturam de reliquis ejus facinoribus faciendam. *Id. pag.* 31.

ils ont même aſſigné les calendes d'août pour ſa fête. N'eſt-il pas ſurprenant que le même homme ſoit mis dans divers tems, par divers hiſtoriens, mais cependant tous d'une même religion, au rang des ſaints & au rang des diables? Ho! foibles mortels, ſerez-vous toujours le joüet de vos préjugés, & ne verrez-vous jamais les choſes qu'à travers le voile de vos paſſions, qui change à vos yeux tous les objets, & vous les fait toujours paroître, ou trop beaux, ou trop laids! & dans cette oppoſition marquée entre des écrivains connus, comment faire pour ſavoir quel fut le véritable caractère de Juſtinien? Il faut chercher à le découvrir dans les principales actions de ſa vie.

On lui fait un crime énorme d'avoir fait rendre à l'empereur Juſtin, ſon prédéceſſeur, un édit qui permettoit aux ſénateurs & aux perſonnes de l'empire d'épouſer des Comédiennes lorſqu'elles quittoient le théâtre. On peut voir cet édit au bas de la page,

(1) & je le rapporte en entier, parce qu'il me paroît très-sensé, & non-

(1) Imperiali benevolentiæ proprium hoc esse judicantes, ut omni tempore subjectorum commoda tam investigare, quam eis mederi procuremus: lapsus quoque mulierum, per quos indignam honore conversationem imbecillitate sexus elegerint, competenti moderatione sublevandas esse censemus: minimeque eis spem melioris conditionis adimere, ut ad eam respicientes, improvidam & minus honestam electionem facilius derelinquant. Nam ita credimus Dei benevolentiam, & circa genus humanum nimiam clementiam quantum nostræ naturæ possibile est, imitari, qui quotidianis hominum peccatis semper ignoscere dignatur, & pœnitentiam suscipere nostram, & ad meliorem eam deducere statum. Quod si circa nostros subjectos imperio nos etiam facere differamus, nulla venia digni esse videbimur. Itaque cum injustum sit servos quidem libertate donatos, posse per divinum indulgentium natalibus suis restitui, postquam hujusmodi principale beneficium ita degere, quasi scenicis quidem ludis sese ante immiscuerunt, postea vero spreta mala conditione ad meliorem migravere sententiam, & inhonestam professionem effugerunt, nullam spem principalis habere beneficii, quod eas ad illum statum reduceret, in quo si nihil inhonesti peccatum esset, commorari potuerunt. Præsenti sanctione clementissima principale beneficium eis sub ea lege condonamus, ut si derelicta mala & inhonesta conversatione, commodiorem vitam amplexæ fuerint, honestatique sese dederint; liceat eis nostro supplicare numini, ut divinos afflatus sine dubio mereantur, ad matrimonium eas venire permittentes legitimum: iis, qui eis conjun-

ſeulement digne d'un Empereur philoſophe, mais digne d'un Empereur

gendi ſunt, nulla timore tenendis, ne ſcitis præteritarum legum infirmum eſſe videatur tale conjugium, ſed ita validum hujuſmodi permanere matrimonium confidentibus, quaſi nulla præcedente inhoneſta vita uxores eas duxerint: ſive dignitate prædicti ſint, ſive alio modo ſcenicas in matrimonium ducere prohibeantur; dum tamen dotalibus omni modo inſtrumentis non ſine ſcriptis tale probetur conjugium. Nam omni maculá penitus direpta, & quaſi ſuis natalibus hujuſmodi mulieribus redditis, neque vocabulum inhoneſtum eis inhærere de cætero volumus; neque differentiam aliquam eas habere cum iis, quæ nihil ſimile peccaverunt. Sed & liberos ex tali matrimonio procreandos, ſuos & legitimos patri eſſe: licet alios ex priore matrimonio legitimos habeat: ut bona ejus tam ab inteſtato, quam ex teſtamento, iſti quoque ſine ullo impedimento percipere poſſint. Sed & ſi tales mulieres poſt divinum reſcriptum ad preces earum datum ad matrimonium venire diſtulerint, ſalvam eis nihilominus exiſtimationem ſervari præcipimus, tam in aliis omnibus, quam ad tranſmittendum quibus voluerint ſuam ſubſtantiam, & ſuſcipiendam competentem ſibi legibus ab aliis relictam, vel ab inteſtato delatam hæreditatem. Simile vero tale merentibus ab imperatore beneficium mulieribus, illas etiam eſſe volumus, quæ dignitatem aliquam habent, & ſi non ſereniſſimo principi ſupplicaverint, ultroneam tamen donationem ante matrimonium meruerint, ex qua dignitate, & aliam etiam omnem maculam, per quam certis hominibus legitime conjungi mulieres prohibentur, aboleri penitus oportet. His illud adjungimus, ut & filiæ hujuſ-

chrétien ; en sorte que Trajan & Théodose auroient pû également le don-

modi mulierum, si quidem post expurgationem prioris vitæ matri suæ natæ sint, non videantur Scenicarum esse filiæ, nec subjacere legibus quæ prohibuerunt filias Scenicarum certos homines in matrimonium ducere. Si vero ante procreatæ sint, liceat eis preces offerentibus invictissimo principi sacrum sine obstaculo ullo mereri rescriptum, per quod eis ita nubere permittatur, quasi non sint Scenicæ matris filiæ : nec jam prohibeantur illis copulari, quibus Scenicæ filias, vel dignitatis, vel alterius causæ gratiâ uxores ducere interdicitur ; ut tamen omnimodo dotalia inter eos etiam instrumenta conficiantur. Sed & si à Scenica matre procreata, quæ usque ad mortem suam in eadem professione duraverit, post ejus obitum preces imperatoriæ clementiæ obtulerit, & divinam indulgentiam meruerit, liberationem maternæ injuriæ, & nubendi licentiam sibi condonantem : istam quoque posse sine metu priorum legum in matrimonio illis copulari, quid dudum Scenicæ filiam uxorem ducere prohibeantur. Imo etiam illud removendum esse censemus, quod in priscis legibus licet obscurius constitutum est, ut matrimonio inter impares honestate personas contrahenda, non aliter quidem valeant, nisi dotalia instrumenta confecta fuerint. His vero etiam non intercedentibus, omnimodo firma sint sine aliqua distinctione personarum ; si modo liberæ sint & ingenuæ mulieres, nullaque nefarariarum, vel incertarum conjunctionum suberit suspicio : nam nefarios & incestos coïtus omnibus modis amputamus, sicut & illos qui præteritarum legum sanctione specialiter vetiti sunt ; exceptis videlicet iis, quos præsenti legi permittimus, legitimique

ner, ſans préjudicier à leur gloire. Juſtin dit dans ſon édit qu'il eſt injuſte de vouloir priver des avantages de la ſociété des perſonnes qui ne ſont plus la profeſſion qui les excluoit de ces avantages, d'autant plus que la naiſſance, le beſoin, ou quelque autre néceſſité preſque invincible les avoit engagées dans un métier auquel elles

matrimonii jure muniri præcipimus. His itaque per hanc generalem legem ita conſtitutis, & de cætero conſervandis, præteritas etiam hujuſmodi conjunctiones ex ſubjecto tempore factas ſecundùm prædictam diſpoſitionem judicari præcipimus, ut ſi quis talem uxorem ab initio noſtri imperii prout dictum eſt jam duxerit, & liberos ab ea procreaverit, juſtos eos & legitimos, & tam ab inteſtato quam ex teſtamento ſucceſſores habeat, & legitima in poſterum nihilominus, ea uxore permanente, procreati quoque liberi legitimi ſint.

Hanc legem Juſtinianus ſæpius deinde confirmavit, *novell.* 89. *cap.* 15. & *novell.* 117. *cap.* 6. ſed in primis celebri illa conſtitutione, quæ, ut idem affirmat, olim erat in quinto libri codicis; ſed plane ab hac Juſtini diverſa; nam illa reſcripta fuit πρὸς τὰς πολιτικὰς ἀρχὰς, *ad civiles magiſtratus*; hæc vero Juſtini ad Demoſthenem præfectum Pratorii. Deinde ad matrimonia Scenicarum mulierum dotalia quidem inſtrumenta requiſivit in illa Juſtinianus, non autem imperatoris reſcriptum: in hac vero contra Juſtinus ſancivit.

renonçoient librement. Je crois devoir remarquer ici que dans les tems de la Grece florissante l'état de comédien, qui avoit été avili dans la suite, fut regardé comme noble. Euripide & Sophocle jouerent plusieurs fois un rôle dans leurs piéces ; peut-on condamner Justinien pour avoir persuadé à Justin de protéger, autant qu'il pouvoit, un art qui dans la postérité n'a pas moins illustré la Grece que les victoires qu'elle remporta sur les barbares ? Louis XIV. ce grand Roi, qui porta si loin la gloire de son nom, qui protégea les arts, qui aima les sciences, & qui les fit fleurir dans son Royaume avec autant d'éclat qu'elles avoient fleuri à Rome sous Auguste, crut devoir ordonner qu'un homme noble pouvoit, sans déroger, chanter & danser à l'opéra. Il donna même à ce spectacle le titre honorable d'académie royale de musique.

Plusieurs auteurs se sont récriés sur ce que Justinien persécutoit ceux qu'il croyoit n'être point orthodoxes. Ils ont eu raison ; rien n'est si odieux que

la persécution ; mais ceux, qui ont pris ce prétexte pour noircir sa mémoire & le faire passer pour plus méchant que les autres empereurs chrétiens qui l'avoient précédé, devoient songer que depuis Constantin, tous les empereurs avoient persécuté ceux qu'ils avoient regardés comme hérétiques. Constance persécuta les catholiques, Théodose les Ariens & les Payens, ainsi des autres. Les Grecs portoient si loin la haine contre ceux qu'ils appelloient hérétiques, qu'ils s'efforçoient de les couvrir d'infamie, même après leur mort, & qu'ils faisoient à leurs portraits les injures les plus sanglantes, dans l'impossibilité où ils se trouvoient d'outrager leurs personnes. Les historiens (1) nous apprennent qu'ils avoient fait faire en marbre la statue d'Arius & de quel-

(1) Eo in loco, ubi Arius abominandam mortem subivit, à piissimo Theodosio sculptus est in marmore humi hærens, & una cum illo Macedonius & Eunomius ad improperium, ut prætereuntes sputis, urina ac stercore eos deturparent. *In πατρίοις, C. P.* apud *Alemann. in not. hist. Procop.*

ques autres hérétiques, & qu'ils les avoient placées dans les latrines, pour qu'elles fussent couvertes des ordures de ceux qui y alloient.

Quant aux autres défauts qu'on reproche à Justinien, je me contenterai de rapporter ici ce que dit la Mothe-le-Vayer pour le justifier; voici ses propres termes. Les lecteurs, qui aimeront la vérité, seront charmés des sages réflexions de ce judicieux auteur. (1). » Sans entreprendre de ré-
» futer tant de calomnies, quelle ap-
» parence y a-t-il d'accuser cet emp-
» reur de cruauté, après avoir mon-
» tré avec quelle clémence il traite,
» outre les rois Vandales, Vitigès &
» Gilismer, & ceux même de ses su-
» jets qui avoient conspiré contre sa
» personne & son état? Jean de Cap-
» padoce son préfet, & le vaillant
» capitaine Artabane, convaincus de
» cette perfidie, en furent quittes pour
» la prison, & le dernier se vit en
» peu de tems rétabli dans ses char-

(1) La Mothe-le-Vayer, *tom.* 1. *pag.* 344.

» ges & dans les bonnes graces de
» celui à qui il avoit voulu ôter la vie
» & l'empire. Je ſais bien qu'on lui
» reproche d'avoir uſé de trop de ſé-
» vérité envers Beliſaire. Nous ne
» liſons rien pourtant de cela dans
» Procope, qui vraiſemblablement ne
» s'en fût pas tû. Agathias écrit ſim-
» plement que les envieux de ce grand
» capitaine furent cauſe qu'il ne fut
» pas dignement reconnu de ſes ſer-
» vices, ſans dire un ſeul mot, ni de
» condamnation, ni de confiſcation
» de ſes biens. Notre Gregoire de
» Tours veut que Juſtinien ait été
» contraint de lui ſubſtituer l'eunuque
» Narsès en Italie, parce qu'il y étoit
» trop ſouvent battu par les françois,
» ajoutant que pour l'humilier, l'em-
» pereur le remit à ſa premiere char-
» ge de connétable, qui ne devoit
» pas être ſi conſidérable à Conſtan-
» tinople qu'elle eſt préſentement en
» France ; & puiſqu'il n'y a que de
» petits écrivains de nulle autorité qui
» lui ont fait demander l'aumône dans
» une miſere extrême, il faut tenir
» cela

» cela pour une fable, & tout au
» contraire reconnoître en sa personne
» la bonté de son prince, qui, l'ayant
» comblé de biens & d'honneur, ne
» le traita jamais plus mal, quoiqu'on
» le lui voulût rendre suspect jusqu'à
» trois fois, qu'il fut accusé de s'être
» voulu emparer de l'état. C'est aussi
» une étrange chose que Procope re-
» proche à Justinien ses bâtimens,
» lui qui a fait un livre exprès à leur
» recommandation, & qui nous dé-
» crivant la superbe structure de tant
» d'églises, d'hôpitaux, de monaste-
» res, n'y a point admiré la piété plu-
» tôt que la magnificence de ce mo-
» narque. Il est vrai qu'Evagrius lui
» attribue la réparation ou le rétablis-
» sement entier de bien de cent cin-
» quante villes ; mais je ne vois pas
» avec quelle couleur on peut tourner
» cela à son désavantage. L'amour
» des femmes, dont on le diffame,
» n'a pas plus de fondement. . . .
» Son histoire, ni aucune autre, n'a
» jamais parlé des Dames dont il fût
» passionné, & qui se seroient sans

» doute prévalues de ſon affection,
» s'il eût été auſſi foible de ce côté-là
» que les *Anecdotes* voudroient le faire
» croire. Je n'ai pû m'empêcher de
» mettre en quelque évidence l'abſur-
» dité de ces deux ou trois chefs d'ac-
» cuſation, qui peuvent faire juger
» des autres, quand ils ne ſe réfute-
» roient pas, ſoit d'eux-mêmes, ſoit
» parce que nous avons déjà remar-
» qué, devant de les propoſer «.

Après avoir rapporté le ſentiment de la Mothe-le-Vayer, bien oppoſé à celui des écrivains, qui ſemblent s'être complû à noircir la mémoire de Juſtinien, je propoſerai ici le mien. Je crois qu'on doit rejetter toutes les infamies dont Procope a rempli ſes *Anecdotes*; mais je penſe auſſi que Juſtinien avoit pluſieurs défauts. La paſſion qu'il eut de bâtir des temples & de réparer des villes, l'expoſa à de grandes dépenſes; & il n'employa pas toujours des moyens bien légitimes pour avoir de l'argent, afin de pouvoir y ſuffire. Il eſt certain que Théodora fut une femme d'un grand génie, d'u-

ne grande pénétration, dont la fermeté & les conſeils furent ſouvent utiles à Juſtinien ; mais malgré cela, lorſqu'on conſidére que cette même Théodora étoit une comédienne, on ne peut s'empêcher de condamner un empereur, qui la place avec lui ſur ſon trône. Quant à Procope, quelque choſe que j'aye dit de lui, je conviens cependant qu'il eſt très-utile, parce qu'on ne trouve point ailleurs les faits qu'il rapporte dans les huit livres de ſon *hiſtoire*.

§. III.

Agathias.

Agathias nous apprend, dans la préface de ſon *hiſtoire*, qu'il nâquit à Murine en Aſie, qu'il diſtingue d'une autre ville de la Thrace, qui portoit le même nom. Il eſt donc aſſez ſingulier que quelques écrivains, s'inſcrivant en faux contre ce qu'Agathias dit lui-même du lieu de ſa naiſſance, ayent voulu qu'il fût né à Smyrne. Chriſtophle

Perſona eſt de ce ſentiment : la cauſe de ſon erreur vient de ce qu'Agathias pendant ſa jeuneſſe fréquenta long-tems le bareau à Smyrne, où ſon pere Mennius s'étoit acquis beaucoup de réputation. Ce qui a achevé de tromper Chriſtophle Perſona, c'eſt le titre que Suidas donne à Agathias, faiſant alluſion non-ſeulement à la profeſſion d'avocat qu'il avoit exercée long-tems à Smyrne ; mais encore aux études qu'il avoit faites dans la même ville, dans une de ces académies de droit, qu'on appelloit *Ecoles*. Il le nomme *Scholaſtique*, ou *avocat de Smyrne*. Σχολαςικὸν Σμυρναῖον.

Agathias vivoit ſous l'empire de Juſtinien ; mais il ne commença à écrire ſon hiſtoire qu'après la mort de cet empereur, & ce fut ſous ſon ſucceſſeur Juſtin II. qu'il la compoſa ; il commença où Procope avoit fini. Il dit (1), dans le commencement de ſon ouvra-

(1) Cum omnia fere quæ Juſtiniani temporibus geſta ſunt, à Procopio Cæſarienſi Cauſidico ſumma ſint diligentia narrata, prætermittenda à me ſunt, quippe quæ ſatis jam explicata. *Agathias ſcholaſticus, &c. lib. 1.*

ge, que tout ce qui étoit arrivé pendant la vie de Justinien, avoit été écrit avec tant de soin par Procope, qu'il croyoit ne devoir faire aucune mention des choses qui avoient été déja si parfaitement expliquées. Cependant la Mothe-le-Vayer a judicieusement remarqué que dans quelques endroits Agathias a relevé certaines fautes de Procope, malgré la grande estime qu'il témoignoit avoir pour lui. Rapportons les propres paroles de la Mothe-le-Vayer, elles plairont à tous les bons françois qui s'intéressent à la gloire de leurs ancêtres. » Encore (1) qu'Agathias donne de grandes louanges à » Procope, il ne laisse pas de suivre » des sentimens bien contraires aux » siens, & même de les reprendre par » fois, pour avoir fait des jugemens » peu raisonnables. Nous en pouvons » donner divers exemples, dont le » plus illustre sera pris de ce qu'il dit » à notre avantage, dans son premier » livre, contre l'infâme reproche que

(1) La Mothe-le-Vayer, *tom. 1. pag. 350. édit. in-folio.*

» Procope avoit fait à ceux de notre
» nation d'être les plus infidéles des
» hommes. Agathias tout au rebours,
» après avoir montré que les françois
» sont très-polis & très-civils, comme
» ceux qui se servoient déjà presque
» en toute chose des loix Romaines,
» il ajoute qu'on ne les doit de rien
» tant estimer que de l'exacte justice
» qu'ils observent sans exception, puis-
» que leurs Rois même n'en étoient
» pas exempts; ce qui les faisoit vivre
» dans une concorde pleine d'admira-
» tion. Certainement outre que la jus-
» tice est une vertu transcendante, &
» qui, comprenant en soi toutes les
» autres, ne peut par conséquent sub-
» sister sans la fidélité, on peut dire
» encore qu'elle n'a rien qui lui soit plus
» contraire que le manquement de pa-
» role ou de foi, & par conséquent
» qu'Agathias ne pouvoit pas mieux
» démentir Procope, ni réparer plus
» avantageusement le tort qu'il nous
» avoit fait. Il faut que je remarque ici
» comme, nonobstant que ces deux
» historiens eussent des pensées si op-

» posées pour ce qui nous concerne,
» ils n'ont pas laissé de convenir en ce
» qui touchoit la grandeur & l'indé-
» pendance de nos rois. Procope re-
» connoît, dans le troisiéme livre de
» la guerre gothique, qu'il n'y avoit
» qu'eux de monarques au monde avec
» les empereurs romains, qui eussent
» le droit de faire empreindre leur
» image dans la monnoye d'or ; de sor-
» te que le roi de Perse même, qui
» prenoit de si glorieux titres, n'eût
» osé entreprendre d'en faire autant.
» Agathias aussi, parlant du roi Théo-
» debert, dit qu'il fut tellement indi-
» gné de voir que l'empereur Justinien
» prenoit entre autres qualités celle de
» *Francicus*, comme s'il eut dompté les
» françois, & qu'il eut possédé quel-
» que droit de supériorité sur eux, que
» par cette considération il se résolut
» d'aller subjuguer la Thrace, mettre
» le siége devant Constantinople, &
» renverser l'empire Romain, dont cet-
» te ville étoit pour lors la capitale. Je
» sais bien que le même Agathias ap-
» pelle ce dessein téméraire, présup-

» posant que Théodebert fût péri » dans une si hardie, ou pour user de » son terme, dans une si furieuse en- » treprise. Il avoue pourtant que le roi » l'avoit conduite à tel point, que sans » sa mort, survenue dans la chasse d'un » taureau sauvage, rien ne le pouvoit » plus retarder ; & Dieu sait si l'évene- » ment eut été conforme aux conjec- » tures de notre historien. Tant y a que » ce sont des témoignages authentiques » & irréprochables du pouvoir absolu » de notre monarchie, qui n'a jamais » reconnu que Dieu pour supérieur, » & selon le mot d'un bon Gaulois à » Alexandre, que le ciel seul au-des- » sus d'elle «.

L'histoire d'Agathias est divisée en cinq livres. Son style est agréable, fleuri, coulant, & toujours égal, quoiqu'il n'approche pas de l'élégance des anciens historiens Grecs. Sigonius & Verderius ont eus tort de soutenir qu'il étoit bas & rampant.

Il est assez particulier que Photius, qui a parlé de tant d'auteurs dans sa *Bibliothéque*, n'ait pas dit un seul mot d'Agathias ;

d'Agathias, ſur-tout ayant fait mention de Procope, dont cet hiſtorien eſt comme le continuateur. Je ne ſais pourquoi M. Rollin n'en a rien dit dans le petit *traité* ſur les hiſtoriens Grecs, qu'il a placé dans le douziéme tome de ſon *hiſtoire ancienne*, non plus que de Procope. J'avoue que je ne ſaurois comprendre quelle a été la raiſon du ſilence de M. Rollin, ſur-tout ayant parlé, comme il a fait dans ſon *traité* ſur les hiſtoriens latins (inſéré également dans le même tome de ſon *hiſtoire ancienne*), de Marcellin, d'Eutrope, d'Aurele Victor, de Spartien, de Lampride, de Vulcace, de Capitolin, de Pollion, de Voſpiſque, enfin de tous les plus chétifs hiſtoriens latins, & qui ſont bien inférieurs, ſoit pour l'utilité, ſoit pour le mérite, à Procope & à Agathias. Bellarmin, dans ſa *chronologie*, a commis la même faute, car l'on ne peut nier qu'un pareil oubli n'en ſoit pas une; mais il n'a point omis Procope, ainſi qu'a fait M. Rollin. On dira peut être que Bellarmin dans ſa *chronologie* n'a placé preſque que des écrivains qui ont

écrit sur des matiéres qui avoient rapport avec l'hiſtoire de l'égliſe ; mais dès qu'il fait mention de Procope, pourquoi oublier le continuateur de ſon hiſtoire ?

Agathias peut être conſidéré comme le dernier des auteurs payens qui nous reſtent, & qui ſont de quelque conſidération. Quoique certains écrivains dans ces derniers ſiécles ayent paru croire qu'Agathias avoit été chrétien, parce qu'on ne trouvoit dans ſon ouvrage aucune invective contre le chriſtianiſme, il n'en eſt pas moins certain cependant qu'il a été payen. Il n'eſt pas ſurprenant qu'Agathias, qui vivoit dans un tems où le paganiſme étoit arrivé au point total de ſa deſtruction, où l'on ſéviſſoit par les édits des empereurs contre ceux qui le défendoient, ait écrit avec cette modération, & n'ait point oſé attaquer le chriſtianiſme. La Mothe-le-Vayer (1), & pluſieurs autres ſçavans ont remarqué judicieuſement que la maniere, dont Agathias s'explique ſur la raiſon pourquoi la fortereſſe d'Onogoris dans la Colchide s'appelloit

le *Fort S. Eſtienne*, eſt une preuve évidente qu'Agathias étoit payen. Cet hiſtorien, rapportant comment ce ſaint fut lapidé dans ce lieu, ſe ſert du terme φασὶν, qui ſignifie, *à ce qu'ils diſent*. Eſt-ce là la maniere dont un hiſtorien chrétien ſe ſeroit expliqué, ſur-tout dans le tems où Agathias écrivoit ?

Monſieur,

Votre très-humble &
très-obéiſſant, &c.

LETTRE DIX-NEUVIEME.

§. I.

PHILON, *juif.*

MONSIEUR,

JE n'ai pas cru devoir interrompre la ſuite des hiſtoriens païens pour placer parmi eux les auteurs chrétiens qui, depuis l'établiſſement de notre ſainte religion, ont écrit l'hiſtoire eccléſiaſtique en grec. J'en ferois donc actuellement mention dans cette *lettre*, & je commencerai par Philon, qui vivoit ſous Caius Caligula. Quoique juif, je ne ferai point difficulté de le placer à la tête de tous les hiſtoriens chrétiens. Puiſque S. Jerôme (1) l'a nom-

(1) Idcirco à nobis inter ſcriptores eccleſiaſticos ponitur, quia librum de prima Marci evangeliſtæ apud Alexandriam ſcribens eccleſia, in noſtrorum laude verſatus eſt : non ſolum eos ibi, ſed in multis quoque provinciis eſſe memorans,

mé parmi les écrivains ecclésiastiques, à cause des louanges qu'il a données aux chrétiens qui vivoient en Egypte sous la direction de S. Marc l'évangéliste, cette même raison a engagé dans ces derniers tems le cardinal Bellarmin (1) de le mettre aussi au nombre des écrivains ecclésiastiques.

Philon nâquit à (2) Alexandrie, sous l'empire de Tibere. Il étoit de la race sacerdotale, & son frere Alexandre étoit prince de la synagogue d'Alexandrie. Il fleurit (3) principalement, sous le regne de Caligula; & il fut le chef de la députation que les juifs envoye-

& habitacula eorum dicens monasteria. *Bellarm. catalog. scriptorum ecclesiast. art.* 21.

(1) Hic (Philo) ponitur à sancto Hieronymo inter scriptores ecclesiasticos, quia scripsit in laudem christianorum, qui sub sancto Marco evangelista in Ægypto religiosissime vivebant, & præterea jure numeratur inter scriptores ecclesiasticos. *Bellarm. de scriptor. ecclesiast. lib. pag.* 25.

(2) Duxit autem Philo genus à sacerdotibus, patria Alexandrinus, de genere sacerdotum. *Hieronym. catalog. scriptor. ecclesiast. art.* 21.

(3) Floruit Caii Cæsaris temporibus, ad quem & pro sua gente Hebræa legationem se suscepisse scribit, regnante in Judæa Agrippa. *Phot. Bibliot. art.* 4.

rent à ce prince. Agrippa regnoit alors en Judée. Le principal ſujet de l'ambaſſade de Philon, étoit pour porter des plaintes à l'empereur, contre les habitans de la ville d'Alexandrie. Caligula ne voulut point donner audience à Philon, ni aux Juifs qui l'avoient accompagné ; il les fit chaſſer hors de ſa préſence. Cet auteur a écrit lui-même une relation de ſon ambaſſade, ſous le titre de *Diſcours contre Flaccus*.

Les Alexandrins avoient envoyé, pour ſoutenir leur cauſe, Appion, contre lequel Joſephe écrivit dans la ſuite. Cet homme, animé de toute la haine que les Egyptiens conſervoient depuis un tems immémorial contre la nation judaïque, accuſa les juifs de pluſieurs crimes, & inſiſta principalement ſur ce qui pouvoit irriter le plus l'eſprit de Caligula ; c'eſt que les juifs ne vouloient pas lui conſacrer des images, ni jurer par ſon nom, pendant que tous les peuples de l'empire lui élevoient des temples & des autels. Auſſi Caligula fit il lui-même des plaintes à Philon ſur ce que les juifs étoient les ſeuls

qui refusoient de l'honorer comme un Dieu.

S. Jerôme (1) dit que Philon fit un second voyage à Rome sous l'empire de Claude; mais ce fait est fort incertain. Cependant Photius remarque qu'on disoit que Philon avoit été chrétien; mais qu'il avoit cessé de l'être par quelque sujet de chagrin, & par un mouvement de colere. Il raconte aussi que (2) Philon, étant allé à Rome sous

(1) Aiunt hunc sub Caio Caligula Romæ periclitatum, quo legatus gentis suæ missus fuerat: cum secunda vice venisset ad Claudium, in eadem urbe locutum esse cum apostolo Petro, ejusque habuisse amicitias, & ob hanc causam etiam ecclesiam Marci discipuli Petri apud Alexandriam ut sectatorem ornasse laudibus. *Catalog. ecclesiast. Hieronym. art.* 21.

(2) Ferunt eundem (Philonem) Christianis etiam sacris initiatum, ab his tandem dolore quodam atque iracundia desciviße, verum antea Claudio August. imperante, adita Roma, in Beatum Petrum apostolorum principem incidisse, eoque usum familiariter, atque hinc etiam factum esse, ut & discipulorum beati Marci evangelistæ & sancti Petri auditoribus mentionem laudationemque posuerit. Hos enim aiunt, apud Judæos, philosophicam duxisse vitam iste commemorat horum domicilia, monasteria appellat, eosdemque meditationi deditam vitam jejunio, atque precatione degere, nihil interim opum possidendo, prædicat. *Photii biblioth. art.* 105.

l'empire de Claude, il y eut des conférences avec S. Pierre, & vécut avec lui familierement; ce qui fut cause que Philon parla d'une maniere très-honorable des disciples de Marc & de Saint Pierre. Il dit qu'ils vivoient en philosophes, qu'ils pratiquoient les jeûnes, qu'ils étoient adonnés à la méditation, & qu'ils méprisoient les richesses.

Photius (1) croit que Philon est la cause qu'on a pris la coutume dans l'église d'expliquer l'écriture allégoriquement. Bellarmin est du même sentiment, & dit (2) que cet auteur est le premier qui ait expliqué les écritures. Quant à son style, il est si beau & si coulant, qu'on a dit; *ou Platon imite Philon, ou Philon imite Platon*, pour montrer la grande ressemblance qu'il y a entre le style de ces deux auteurs (3)

(1) Et vero ab hoc (Philone) arbitror omnem allegoricum sacræ scripturæ sermonem promanasse. *Photii biblioth. art.* 105.

(2) Et præterea jure numeratur inter scriptores ecclesiasticos testamenti veteris; quoniam scripturas divinas testamenti veteris primus exposuit. *Bellarm. de scriptor. ecclesiast. lib. . . . pag.* 25.

(3) Phot. *biblioth. art.* 105.

ἢ Πλάτων φιλωνίζει, ἢ Φίλων πλατωνίζει. *Aut Plato philonizat, aut Philo platonizat*; ce ſont les propres termes de Photius. Ce ſavant critique nous apprend encore (1) que Philon s'étoit fait, parmi les Grecs, une grande réputation par ſon éloquence.

Il ne nous reſte qu'une partie des ouvrages que Philon avoit composés; on peut en voir le catalogue dans l'hiſtoire d'Euſebe, liv. 2. chap. 17. Je place au bas de la page la liſte de ceux qui nous reſtent, tels qu'ils ſont imprimés (2) dans l'édition de Bâle de 1560.

(1) Tantam queſibi apud Græcos artis dicendi peritia celebritatem peperit, ut vulgo etiam ſermone illud uſurparetur ἢ Πλάτων φιλωνίζει, ἢ Φίλων πλατωνίζει. *Id. ibid.*

(2) De Mundi opificio, lib. 1. De Allegoriis legis. De Cherubim. 1. de ſacrificiis Abel & Cain. 1. Quod deterius potiori inſidietur. 1. de Agricultura. 1. De Plantatione Noe. 1. in illud reſipuit Noe. 1. de Gigantibus. 1. Quod Deus ſit immutabilis. 1. de Confuſione linguarum. 1. de Abrahamo. 1. de Profugis 1. Qui rerum divinarum ſit hæres. 1. de Joſeph. 1. de Moſis vita. 3. de Charitate. 1. de Creatione Principis. 1. de Fortitudine. 1. de Decalogo. 1. de ſpecialibus Legibus. 1. de Circumciſione. 1. de Monarchia. 2. de Sacerdotum Honoribus. 1. de Victimis. 1. de Offeren-

On attribue à Philon un bréviaire hiſtorique, & quelques autres hiſtoires qui ont été imprimées enſemble, & qui ne ſont point de lui, comme l'a judicieuſement remarqué Bellarmin (1).

§. II.

Euſebe de Céſarée, & Syneſius.

EUSEBE, évêque de Céſarée, fut ordonné prêtre par Agapius, évêque de la même ville. La perſécution de Dioclétien étant ſurvenue, il exhorta les chrétiens à ſupporter courageuſement les plus grands tourmens pour la foi de Jeſus-Chriſt; & il donna ſes

tibus victimas. 1. de meretricis mercede. 1. Quod omnis probus liber 1. de Vita contemplativa. 1. de Nobilitate. 1. de Præmiis & Pænis, de Execratione. 1. Quod Mundis ſit incorruptibilis. 1. in Flaccum. 1. de Legatione ad Caium. 1. *Le Cardinal Bellarmin aſſure que tous ces traités différens ſont ſans contredit de Philon. Voici les propres mots de ce Cardinal*: De his libris non eſt controverſia.

(1) Circumfertur nomine Philonis breviarium temporum, ſed ab omnibus rejicitur, ut etiam alii hiſtorici, qui cum eo breviario ſimul editi ſunt. Bellarm. *de ſcript. eccleſiaſt. lib. . . . pag. 26.*

plus tendres soins à son ami Pamphile, qui souffrit le martyre. L'amitié qu'il avoit eue pour ce saint, & le respect qu'il avoit pour sa mémoire, l'engagérent, à ce qu'ont rapporté quelques auteurs (1), de prendre son nom. Les ennemis d'Eusebe lui ont reproché d'avoir, pendant la persécution, offert de l'encens aux idoles pour sortir de prison ; mais les écrivains les plus impartiaux (2) conviennent que cette ac-

(1) Ob amicitiam Pamphili martyris ab eo cognomentum sortitus est. *Hieronym. Catal. Script. ecclesiast. art.* 91. Photius dit la même chose que S. Jerôme. *Fuisse sancti martyris Pamphili virtutis ardentem amatorem, unde & Pamphili cognomentum adeptum esse quidem affirmant.* Phot. biblioth. art. 13.

(2) Voici ce que dit M. Dupin à ce sujet : » On » a reproché à Eusebe d'avoir offert de l'encens » aux idoles pendant cette persécution. Ce repro» che lui fut fait par Potamon, confesseur & évê» que d'Egypte, dans le synode de Tyr ; car si » nous en croyons S. Epiphane dans l'*hérésie* 68. » cet évêque, ayant apperçu Eusebe de Césarée, » commença à s'écrier : *Quoi ! Eusebe, tu es assis* » *en qualité de juge de l'innocent Athanase ? Qui* » *pourroit le souffrir ? Dis-moi, n'avons-nous pas été* » *ensemble en prison durant la persécution ? J'y ai* » *perdu un œil pour la défense de la vérité ; & toi,* » *tu n'as perdu aucune partie de ton corps, tu n'as* » *point souffert ; comment donc es-tu sorti de prison ?*

cuſation n'a aucun fondement. En effet à peine la perſécution fut-elle finie, qu'Euſebe fut élu évêque de Céſarée à la place d'Agapius, l'an 314. de no-

» S. Epiphane ajoute qu'Euſebe, ayant entendu » cela, ſe leva & rompit l'aſſemblée, diſant, *Si* » *étant de votre païs, vous dites des choſes de cette* » *nature contre nous, il faut que vos accuſateurs ayent* » *raiſon; car ſi vous exercez ici votre tyrannie, vous* » *le faites à plus forte raiſon dans votre patrie.* Ce » fait eſt confirmé par les évêques du concile d'A- » lexandrie, qui diſent dans leur lettre qu'*Eu-* » *ſebe de Céſarée a été accuſé par leur confeſſeur d'a-* » *voir immolé aux idoles?* « Cependant le reproche de Potamon eſt ſans fondement; car quand bien même il ſeroit vrai qu'Euſebe eût été mis en priſon pour la foi, il ne s'enſuit pas qu'il eût ſacrifié pour en ſortir, parce qu'il n'avoit pas perdu aucune partie de ſon corps. Il pouvoit avoir été délivré de la perſécution, ſans ſouffrir la perte de ſes membres pour pluſieurs autres raiſons; & c'étoit juger témérairement de ſon prochain, que d'accuſer, comme fit Potamon, un évêque d'un très-grand crime, ſur une conjecture auſſi foible que celle-là. Mais ce bon homme avoit plus de zele que de prudence. Il y a plus d'apparence qu'Euſebe demeura ferme dans la foi de Jeſus-Chriſt, premiérement parce qu'il faut toujours juger bien de ſon prochain quand on n'a point de preuves évidentes qu'il a mal fait; ſecondement parce qu'il n'y a pas d'apparence que s'il eût commis ce crime étant prêtre, il eût enſuite été élu évêque de Céſarée. *Nouvelle bibliothéque des auteurs eccleſiaſtiques, &c. par* Ellies Dupin, *docteur en théologie, &c. tom.* 1. *pag.* 12.

tre Seigneur. Eſt-il vraiſemblable qu'on eût choiſi, pour ſuccéder à un ſaint prélat comme Agapius, un homme, qui, peu de jours auparavant, auroit idolatré, & que ce fuſſent des chrétiens, qui, après avoir eſſuyé une perſécution, euſſent fait ce choix ? La mauvaiſe volonté des ennemis d'Euſebe paroît trop à découvert dans cette fauſſe imputation, & doit ſervir à ceux qui veulent juger du mérite de cet évêque, pour ne pas ſe laiſſer ſéduire par ce qu'en ont écrit pluſieurs auteurs qui ne l'aimoient pas à cauſe de ſes ſentimens. On l'a ſoupçonné d'avoir favoriſé le parti des Ariens; en voilà aſſez pour le rendre odieux à tous les évêques qui ſuivoient le parti de S. Athanaſe. Ne voyons-nous pas aujourd'hui l'acharnement que nos auteurs, même ceux qui paſſent pour les meilleurs, ont contre ceux qui ne ſont pas de leur communion, & ſur-tout contre les gens qu'ils regardent comme chefs d'une nouvelle ſecte?

Saint Jerôme appelle (1) Euſebe le

(1) Dans un autre endroit S. Jerôme appelle

porte-enseigne de la faction Arienne : saint Athanase lui fait le même reproche dans le livre *des Décrets du Synode de Nicée.* Le septiéme Concile, dans l'acte cinquiéme, rejette l'autorité d'Eusebe, comme étant hérétique & Arien; Bellarmin, qui rapporte les sentimens de tous ces peres (1), s'étonne à ce sujet qu'il y ait eu des modernes, qui, après une condamnation aussi authentique, ayent voulu justifier absolument Eusebe. Photius (2) convient que cet

appelle Eusebe *le Prince des Ariens.* Referens enim de apologia Pamphili martyris, quam nos Eusebii, Arianorum principis, probavimus. Hieronym. *Apolog. advers. Ruffinum. pag.* 73. *tom.* 2. *edic. Basileæ.*

(1) Porro Eusebium hunc Cæsariensem Arianum hæreticum fuisse testatur sanctus Athanasius in libro de *decretis Nicenæ sinodi* : testatur sanctus Hieronymus in utroque libro *adversus Ruffinum*, ubi Eusebium hunc non solum hæreticum Arianum, sed nunc *Signiferum*, nunc principem Arianum vocat : testatur septima synodus act. 5. ubi primum rejiciunt auctoritatem Eusebii Pamphili, tanquam hæretici Ariani. Quare mirum est cur aliqui moderni Eusebium hunc tanto ardore defendere velint. *Bellarmin. de scriptor. ecclesiast. lib. pag.* 10.

(2) Homo tamen multæ doctrinæ est : tametsi mentis acumine, affectuumque constantia, quantum in dogmatum accurata tractatione est opus

évêque étoit un homme d'une grande doctrine ; mais il ajoute qu'il manque quelquefois de pénétration & de justesse dans l'explication de certains dogmes ; qu'il profére en plusieurs endroits des blasphêmes contre le Fils de Dieu, l'appellant la seconde cause, le souverain empereur, & se servant de plusieurs expressions dans lesquelles on découvre le germe de la fureur Arienne.

Malgré les autorités que je viens de citer, & sur lesquelles on vient de fonder la condamnation d'Eusebe, on peut bien soutenir, sans qu'on doivent s'en étonner (ainsi que le fait Bellarmin), qu'Eusebe n'a point mérité les reproches qu'on lui a faits; car il y a plusieurs auteurs anciens, Grecs & Romains, qui ont pris sa défense. Parmi les Grecs, les principaux sont Socrate, Sozomene, Gelasse de Cyziquez. Ce dernier écrivain qui vivoit dans le cinquiéme siécle, & qui avoit presque été contemporain d'Euse-

indigeat. Etenim & hic compluribus in locis blasphemum in *filium* videas, eundemque *secundum causam* appellantem, ac *summum imperatorem*; aliaque ut genus Arianici furoris germina apparent. *Photii biblioth. art.* 13.

be, non-seulement soutient qu'il n'avoit point été Arien, mais il le place avec les plus grands saints, & l'égale à saint Athanase & à saint Gregoire de Naziance. Bellarmin convient (1) lui-même de ce fait; comment donc peut-il lui sembler si étrange qu'Eusebe ne paroisse point aux yeux de certains modernes aussi coupable que le fait saint Jerôme? Parmi les latins, Victorius & plusieurs autres ont défendu Eusebe; (2) quelques-

(1) Gelasius in *historia Nicænæ synodi lib.* 2. mirifice laudat Eusebium Cæsariensem, eumque affirmat nunquam adhæsisse Arianis. Sic etiam autor libri de *duabus naturis Christi* ponit eundem Eusebium Cæsariensem inter sanctos probatissimos patres Athanasium, Nazianzenum & alios ejusdem gloriæ. *Bellarmin. de scriptor. ecclesiast. lib. pag.* 259.

(2) Ecoutons parler le savant M. Dupin. » L'auteur de la vie de S. Valerien l'appelle Eusebe » de sainte mémoire : Usuard, au 21. Juin, *Palestinæ S. Eusebii episcopi & confessoris, viri excellentissimi ingenii & historiographi* : Notkerus au » 21 Juin, *in Cæsarea depositione sancti Eusebii*. » Outre ces deux martyrologes, où il est mis au » nombre des saints, Manecharius, dans la lettre à Ceraunius évêque de Paris, qui est à la » tête de la passion du martyrologe de Speusippe, Elasipe & Melusipe, l'appelle *Saint*. Il y a » dans un bréviaire manuscrit de Limoges trois » leçons à sa louange. Dans un ancien bréviaire » de la même église, imprimé en 1587. il y a

uns

uns même l'ont invoqué comme saint. Quant aux modernes, ils sont partagés à sont sujet, ainsi que les anciens. Baronius & Bellarmin le condamnent. M. de Valois l'abandonne jusqu'au Concile de Nicée, & soutient qu'il a été ensuite très orthodoxe. Messieurs Hermant & Tillemont le traitent durement & avec la derniere sévérité ; les peres Bénédictins de saint Vanne le justifient ; le pere Dom Bernard, dans la *Préface des Commentaires* de cet écrivain sur les pseaumes, rapporte plusieurs autorités, pour prouver qu'il étoit

» au 21. Juin une oraison à la louange d'Eusebe ; » dans le missel imprimé en 1484. une messe de » S. Eusebe. Dans un ancien manuscrit de l'é» glise de Paris, de la version de l'histoire d'Eu» sebe, on lui donne la qualité de *Saint*. Le car» dinal Baronius dit que tout cela n'est arrivé » que par erreur, qu'on a pris Eusebe de Césarée » pour Eusebe de Samosate, & sur cette conjec» ture il a fait effacer le nom du premier du mar» tyrologe romain : mais Baronius avance cela » sans fondement, & contre le témoignage for» mel des martyrologes, qui font nettement » mention d'Eusebe évêque de Césarée, & le di» tinguent de tout autre par des caractéres très» évidens, & ausquels on ne pouvoit pas se trom» per. « *Nouv. biblioth. des auteurs ecclesiast. &c. par* Ellies Dupin, &c. *tom.* 2. *pag.* 13.

Arien ; M. Dupin, dans sa *Bibliothéque des auteurs* *Ecclésiastiques*, tient un milieu entre ces sentimens opposés. Il prétend qu'Eusebe n'a jamais été un véritable Arien ; qu'il a enseigné que le Verbe étoit Dieu, & Fils de Dieu ; qu'il a rejetté l'erreur de ceux qui disoient que le Verbe avoit été tiré du néant, & qu'il devoit être mis au rang des créatures : mais qu'il étoit vrai qu'il avoit insinué en quelques endroits de ses ouvrages que la personne du Fils n'étoit point égale à celle du Pere (1),

(1) Eusebe déclare en plusieurs endroits des *trois livres de la théologie ecclésiastique* que le verbe est Dieu & fils de Dieu. Il dit nettement qu'il n'est point tiré du néant, ni créé dans le tems ; mais qu'il est engendré de toute éternité de la substance du pere. Il rejette formellement l'erreur de ceux qui disent que le Verbe a été tiré du néant, & qui le mettent au nombre des créatures ; mais il semble insinuer en quelques endroits, & principalement au livre second, chapitre septiéme, que la personne du Fils n'est pas égale à celle du Pere, qu'on ne lui doit pas la même adoration. Ce n'est pas seulement dans ces livres qu'il parle ainsi ; il le fait aussi dans tous ses autres écrits, dans lesquels il rejette l'impiété de ceux qui disoient que le Fils est tiré du néant, qu'il n'est pas de la substance du Pere, qu'il y a eu un tems qu'il n'étoit point ; mais en même tems il semble admettre quelque inégalité entre le Pere

& qu'on ne lui devoit pas la même (1) adoration. M. Dupin ajoute que les expressions, dont s'est servi Eusebe, en admettant quelque inégalité entre le Pere & le Fils, sont très-favorables aux Ariens, & que les liaisons, qu'il a eues avec quelques évêques de leur communion, ont pû le rendre suspect d'Arianisme. Enfin M. Dupin finit par dire qu'il est certain qu'Eusebe n'a point reconnu la divinité (2) du saint Esprit.

& le Fils, & reconnoître dans le Fils quelque sorte de dépendance & d'infériorité. *Id. ibid. pag.* 7.

(1) Au chapitre second de son histoire, Eusebe appelle le Fils *le ministre de la volonté du Pere*, & *la seconde cause après lui.* Il dit que c'est le Pere qui ordonne, & que c'est le Fils qui exécute. Il assure que le Pere n'a pû prendre une forme humaine. Dans l'*oraison sur la dédicace de l'église de Tyr*, il appelle le Fils de Dieu le *second auteur de nos biens*, *l'ange du conseil*, *le chef des armées de Dieu.* Ces expressions sont toutefois plus tolérables que ce qu'il dit dans le livre cinquiéme de *la préparation*, *chap.* 4. que le Fils n'est adorable qu'à cause du Pere qui habite en lui, & au chap. 8. que le Fils est un Seigneur inférieur au Pere. Enfin on ne peut pas excuser ce qu'il dit au chap. 7. du livre 2. de *la théologie*, & en d'autres endroits, que la gloire du Fils est moins grande que celle du Pere; que le Fils ne mérite pas un honneur égal à celui du Pere. *Id. ibid. pag.* 13.

(2) Quand on pourroit justifier Eusebe sur la

Quoi qu'il en ſoit d'une diſpute qui dure depuis ſi long tems, & qui eſt ſi peu éclaircie, il n'en eſt pas moins certain qu'Euſebe a été un des plus ſçavans hommes de l'antiquité, comme ſes partiſans (1) & ſes adverſaires l'ont

doctrine de la divinité du Fils, il eſt plus difficile de le défendre ſur ce qu'il a dit du Saint-Eſprit; car il aſſure non-ſeulement dans ſes livres *de la préparation* & *de la démonſtration évangélique*; mais encore dans ſon troiſiéme livre *de la théologie ecléſiaſtique*, qu'il n'eſt point véritablement Dieu. *Le Saint-Eſprit*, dit il, *n'eſt ni Dieu, ni Fils de Dieu, parce qu'il ne tire point ſon origine du Pere comme le Fils, étant au nombre des choſes qui ont été faites par le Fils*. Ce que nous avons dit juſques ici du ſentiment d'Euſebe ſur la Trinité, fait voir d'un côté que c'eſt à tort que Socrate, Sozomene & quelques auteurs nouveaux l'excuſent entiérement; & d'autre côté que c'eſt une grande injuſtice de l'appeller *Arien*, & même *le chef des Ariens*, comme le fait S. Jerôme, que pluſieurs autres ont ſuivi, puiſqu'il rejette formellement les principales d'Arius, qui ſont que le Verbe a été fait de rien, qu'il n'eſt point de la ſubſtance du Pere, qu'il eſt diſſemblable du Pere, qu'il y a eu un tems qu'il n'étoit point. *Id. ibid. pag.* 7. tom. 2.

(1) Je citerai encore le ſage & ſavant M. Dupin. » Voici une partie des témoignages des auteurs anciens ſur la ſcience d'Euſebe. Conſtan-» tin, dans ſon *épître à ceux d'Antioche*, & dans » une lettre qu'il lui écrit, loue ſa doctrine & ſon » livre *du Saint-Eſprit*, chap. 29. l'appelle un au-» teur digne de foi, à cauſe de ſa grande érudi-

également reconnu. Il fleurit principalement sous le regne de Constantin, de qui il fut très-aimé. Il prononça même le panégyrique de cet empereur dans la réjouissance publique qu'il fit faire la trentiéme année de son empire, qui fut la derniere de sa vie. Eusebe ne

» tion sur toute sorte de matiéres. Διὰ πολυπειρίαν ἀξιόπιστος. S. Jerôme, le plus grand
» ennemi d'Eusebe, ne peut s'empêcher souvent
» de louer son érudition, d'avouer qu'il estime
» ses ouvrages, & de dire, dans son *second livre*
» *contre Ruffin*, que c'est un homme très-savant:
» *vir doctissimus Eusebius*, *doctissimum dico*, *non*
» *catholicum*. Il ne faut pas s'étonner que Ruffin,
» partisan d'Eusebe, lui donne le même titre.
» Antipater de Bostre, qui ne lui est pas favora-
» ble, lui donne le nom de πολυίστωρ; c'est-à-
» dire de savant sur plusieurs matiéres, & il dit
» de lui qu'il avoit lû tous les livres des anciens,
» recherché & expliqué toutes leurs opinions, &
» composé lui-même des ouvrages très-utiles.
» Philostorge le loue à cause de son histoire, So-
» crate & Sozomene le défendent, Victorius l'ap-
» pelle un homme très-savant, le pape Gelase
» n'ose pas rejetter son histoire, à cause de l'é-
» rudition qui s'y rencontre, & des choses qui
» peuvent servir d'instruction. Pelage assure qu'il
» n'y a point d'histoire qui soit plus estimable
» que celle d'Eusebe. Photius, qui reprend le
» style & la doctrine d'Eusebe, loue sa science
» & son érudition. Je passe sous silence le témoi-
» gnage des auteurs nouveaux. « *Id. ibid. pag.* 23. *tom.* 2.

ſurvécut que peu de tems à cet empereur, & il mourut vers l'an 338.

Il y a peu eu de peres de l'égliſe qui ayent montré autant de probité & de modération qu'Euſebe. Avant de parler de ſes ouvrages, je crois devoir placer ici l'éloge que M. Dupin fait de ſa perſonne; & cet éloge me fournira la matiere de quelques réflexions. (1) » Euſebe a été un des plus ſçavans » hommes de l'antiquité, comme ſes » partiſans & ſes adverſaires l'ont éga- » lement reconnu; on peut même dire, » ſans craindre de ſe tromper, qu'il » n'y en a point eu parmi nos auteurs » Grecs, qui ayent eu tant de lecture » & d'érudition. Preſque tous les ouvra- » ges qu'il a faits, ſont d'un travail » prodigieux, & d'une très-longue & » très-laborieuſe recherche. Il faut » néanmoins avouer qu'il a été beau- » coup ſoulagé par les mémoires de » ceux qui avoient écrit avant lui ſur » les mêmes matieres, dont il ne fait » point de difficulté de copier les ou-

(1) *Id. ibid. pag. 9. tom. 2.*

» vrages. Il ne s'est point appliqué à
» polir son discours ; défaut ordinaire
» à presque tous ceux qui font leur
» capital de la science & de l'érudition.
» Son style n'est ni éloquent, ni agréa-
» ble, comme Photius l'a remarqué
» plusieurs fois. Il est sec & stérile, &
» n'a presque aucun agrément. Il est
» fort propre pour ceux qui veulent
» s'appliquer sérieusement à l'étude &
» à la recherche de la vérité, & qui
» aiment à la considérer toute nue &
» dépouillée des ornemens du discours;
» mais il n'est nullement propre à atti-
» rer ceux qui se laissent prendre par
» les manieres de dire les choses, &
» par la force de l'éloquence. Pour ce
» qui regarde sa personne, il me sem-
» ble avoir été fort désintéressé, fort
» amateur de la paix, de la vérité
» & de la religion. Quoiqu'il ait eu
» des liaisons très-étroites avec les en-
» nemis de saint Athanase, il ne paroît
» pas qu'il ait été son ennemi, ni qu'il
» ait pris beaucoup de part à la que-
» relle des évêques de ce tems-là. Il
» s'est trouvé dans les Conciles où l'on

» a fait des choſes injuſtes contre Eu-
» ſtache & contre ſaint Athanaſe ; mais
» l'on ne voit point qu'il y ait donné
» des marques d'emportement, ni qu'il
» ait été le miniſtre de la paſſion des
» autres. Il n'a point été auteur de
» nouvelles formules de foi, il n'a
» point fait d'intrigue pour la perte
» d'Athanaſe, ni pour la ruine de ceux
» de ſon parti ; il eût ſeulement ſouhai-
» té pouvoir accommoder les deux
» partis. Il n'a point abuſé du crédit
» qu'il avoit auprès de l'empereur pour
» s'élever, ni pour détruire ſes enne-
» mis, comme a fait Euſebe de Nico-
» médie ; mais il s'en eſt ſervi utile-
» ment pour le bien & pour l'avantage
» de l'égliſe. Je ne doute point que
» tant de bonnes qualités ne l'ayent
» fait mettre au nombre des ſaints dans
» les martyrologes d'Uſard & d'Adon,
» dans quelques anciens offices des
» égliſes de France. Il eſt vrai qu'il
» n'eſt pas demeuré en paiſible poſſeſ-
» ſion de cette qualité de ſaint ; mais ce
» ſeroit, à mon avis, une témérité de
» l'en juger abſolument indigne «.

Faiſons

Faisons actuellement quelques réflexions sur ce que vient de nous dire M. Dupin. Selon lui, Eusebe a eu des qualités assez bonnes pour mériter d'être mis au nombre des saints ; il dit qu'à son avis, ce seroit une témérité de l'en juger indigne : mais comment est-ce que M. Dupin accorde la possibilité de la sainteté d'Eusebe avec sa croyance sur les points les plus fondamentaux de la religion ? Est-il possible d'être saint, & de croire que *la gloire de Dieu le Fils est moins grande que celle de Dieu le Pere, & que le Fils ne mérite pas des honneurs à l'égal du Pere ?* Peut-on être encensé, invoqué, placé sur un autel après sa mort, lorsqu'on a cru pendant sa vie *que le saint Esprit n'est ni Dieu, ni Fils de Dieu, parce qu'il ne tire point son origine du Pere comme le Fils, étant au nombre des choses qui ont été faites par le Fils?* Si en suivant une pareille croyance, qui détruit non-seulement le Mystere de la Trinité, mais qui même vise beaucoup à l'Arianisme, mettant une différence entre la gloire du Pere & du Fils, entre les honneurs qui doivent

leur être rendus, on peut être ſanctifié, placé dans le martyrologe, je ne ſçais pas à propos de quoi Mélancton ne pourroit pas y occuper une place; car il a eu, ainſi qu'Euſebe, toutes les vertus morales, & quoiqu'il fût lié avec les ennemis de l'évêque de Rome, il n'étoit point ſon ennemi perſonnel. Il n'a jamais donné des marques d'emportement, & il n'a pas été le miniſtre de la paſſion des autres: il eût ſouhaité ſeulement réunir les deux partis, & pouvoir les accommoder. Quant à la différence de ſes ſentimens à ceux des catholiques Romains, elle étoit infiniment moins conſidérable que ne l'a été celle d'Euſebe. On dira peut-être que cet évêque n'a été placé dans le martyrologe, que parce qu'après le concile de Nicée il changea de ſentiment, & ſouſcrivit à la déciſion des peres; mais on ne ſçauroit ſe ſervir de ce prétexte, car Euſebe non ſeulement a perſéveré dans ſes opinions après le concile de Nicée, mais il a affecté dans toutes les occaſions beaucoup de mépris pour ce concile. M. Dupin con-

vient de toutes ces choses ; voici les propres termes dont il se sert (1) : *Ces expressions, qui pouvoient être innocentes auparavant, doivent être suspectes après la décision du concile de Nicée. On peut encore ajouter les liaisons qu'il a eues avec les évêques du parti d'Arius, les louanges qu'il leur a toujours données, le silence affecté dans son histoire sur ce qui regarde le concile de Nicée, & la maniere peu avantageuse dont il en parle, dans ses livres de la vie de Constantin.* Il faut encore ajouter à cela qu'Eusebe ayant été engagé à approuver par sa signature dans le concile de Nicée le terme de *consubstantiel*, il écrivit ensuite à son église une lettre, dans laquelle il *donna un sens à ce mot, qui n'établit point l'égalité du Pere & du Fils.* Ce sont encore les propres mots dont se sert M. Dupin. Ainsi il convient, & convient avec raison qu'après la décision du concile de Nicée, Eusebe, malgré cette décision, n'admit jamais l'égalité du Pere & du Fils. Ajoutons à cela qu'il ne chan-

(1) Id. ibid. pag. 8. tom. 1.

gea point de ſentiment ſur le ſaint Eſprit, & qu'il crut toujours *qu'il n'étoit ni Dieu, ni Fils de Dieu, parce qu'il ne tiroit point ſon origine du Pere comme le Fils, étant au nombre des choſes qui avoient été faites par le Fils*. Comment donc M. Dupin a-t-il pû dire que ce ſeroit une témérité de juger Euſebe indigne d'être placé au nombre des ſaints ? Il faut donc convenir, en admettant ce principe, qu'après le concile de Nicée un évêque a pû être ſanctifié, quoiqu'il n'ait pas cru l'égalité parfaite du Pere & du Fils, & la divinité du ſaint Eſprit. On répondra peut-être à cela que le ſentiment de M. Dupin eſt erroné; mais ſon livre a été approuvé par les docteurs, en qui la Faculté de Théologie de Paris avoit confié ſon autorité pour l'approbation des livres, & elle n'a révoqué leur approbation que dans ce que M. Dupin avoit dit de Neſtorius & de ſaint Cyrille.

Je conclus de ceci qu'il eſt bien fâcheux, pour la réunion des chrétiens de l'Europe, que les théologiens Romains ne veuillent point avoir pour les

évêques d'Angleterre, de Suéde & de Dannemarc la même complaisance qu'ils ont pour un évêque, mort depuis le quatriéme siécle. Il semble que les dépositaires de la religion ayent affecté de devenir plus rigides, à mesure qu'ils auroient dû se prêter davantage aux opinions des différens partis qui ont si malheureusement divisé les chrétiens. Aujourd'hui, où l'on n'a plus rien à craindre des périls auxquels le paganisme exposoit le christianisme, on brulera un malheureux en Espagne & en Italie, on le mettra à la bastille en France, pour une opinion qui paroîtra opposée à la moindre décision du concile de Trente, tandis qu'on a invoqué, pendant près de douze cens ans, comme un saint évêque qui ne croyoit point au saint Esprit, ni à l'égalité du Pere & du Fils, malgré la décision du concile de Nicée, & tandis, s'il faut encore le dire, que dans les tems où l'on auroit dû être le plus rigide, & où le loup étoit au milieu de la bergerie, (j'entends le paganisme, qui duroit encore) les chrétiens faisoient un évêque

qui ne croyoit pas à la résurrection, & qui n'acceptoit l'évêché qu'à condition qu'on ne le forceroit pas à changer de sentiment. C'est de Synesius, dont je parle, qui, malgré une opinion aussi contraire aux principaux dogmes de la religion, fut cependant évêque. Photius dit qu'on lui passa cette erreur en faveur de sa probité, & qu'on espera qu'un homme, qui avoit autant de vertus que lui, seroit un jour plus éclairé, & viendroit à connoître cette vérité. Combien agissons-nous différemment aujourd'hui de ce qu'on faisoit au siécle de Synesius ? Nous avons déposé M. de Senès, Prélat respectable par son grand âge, illustre par ses connoissances, célébre par ses vertus, pour avoir voulu suivre les sentimens de S. Augustin sur la grace. Nous devenons toujours plus intolérans, & lorsque nos neveux viendront un jour à ouvrir les yeux & à suivre des maximes plus charitables que les nôtres, ils seront également étonnés, & de notre folie, & de notre dureté.

Ce Synésius, dont je parle, étoit

originaire de Cyrene, ville de la Pentapole. Il avoit été philosophe platonicien, & disciple de la célébre Hypatie, l'honneur de son sexe & de la philosophie. Etant devenu chrétien, on l'élut évêque de Ptolémaïde, quoiqu'il ne crut point à la résurrection (1). Il gouverna son église avec beaucoup de sagesse, de piété sous le regne de Théodore le jeune. Ce fut l'an 410. qu'il fut fait évêque, voici ce que dit M. Dupin à ce sujet (2). *Synésius eut beaucoup de peine à accepter cette charge, qui lui paroissoit contraire à la vie philosophique qu'il avoit menée jusqu'alors. Il ne pouvoit pas non plus se résoudre à quitter sa femme, & il n'étoit pas encore persuadé de tous les dogmes de la religion*

(1) Prodiit Synesius à Gentilium philosophorum schola, quem aiunt ad divinam christianorum doctrinam inclinantem, alia quidem facile recepisse, sed (quod equidem haud scio an aliunde certe ex epistola ipsius Theophilum manifeste deprehenditur) de resurrectione dogma suscipere noluisse. Verum ita sentiens nostris tamen est dogmatibus initiatus, imo etiam summo sacerdoti dignus habitus. *Photii biblioth. art.* 26.

(2) Dupin, *nouv. biblioth. des auteurs ecclésiastiques, &c.* tom. 3. pag. 161.

chrétienne. Il croyoit que les ames avoient été créées avant les corps, il ne pouvoit concevoir que le monde dût finir, & il ne croyoit pas la résurrection des morts, comme on la croit dans l'église; mais il s'imaginoit que ce qui est dit dans l'écriture avoit quelque sens mystique & caché. Ce sont les raisons dont il se sert lui-même dans sa lettre 105. *pour empêcher qu'on ne l'ordonnât. Baronius croit qu'il n'étoit pas effectivement dans ces sentimens, & qu'il a feint d'y être pour éviter la charge de l'épiscopat; mais cette conjecture n'a aucune apparence, d'autant plus qu'il assure avec serment qu'il expose ses véritables sentimens. C'est pourquoi il vaut mieux dire avec les anciens que le mérite de Synésius, & le besoin que les églises d'Afrique avoient de sa protection dans un tems très-facile, avoient fait passer par-dessus ces considérations.*

On voit deux choses dans ce passage de M. Dupin. Dans la premiere on trouve trois opinions dans Synésius entiérement contraires à la religion catholique, & dans la seconde une réplique aux raisons que Baronius avoit

apportées pour l'élection de Synésius, & lui donner des sentimens plus orthodoxes. J'ajouterai à ce que dit M. Dupin, que, si ce qu'avance Baronius étoit véritable, Synésius auroit été l'homme du monde le plus méprisable; car premiérement il n'est jamais permis de mentir, & sur-tout dans des choses qui vont à porter un préjudice considérable à la religion. Or les erreurs que Synésius assuroit de croire comme des vérités, étoient directement contraires à cette même religion. D'ailleurs il n'y a eu qu'un méchant homme sans honneur & sans foi qui puisse se parjurer & assurer par serment qu'il croit une chose qu'il ne croit pas; cependant Synesius, dans sa *lettre*, affirme avec serment qu'il expose ses véritables sentimens. N'est-il pas étonnant, après cela, que Baronius, pour justifier l'élection de Synesius, ait si peu ménagé sa personne, & ait voulu faire passer un homme, qui a été respectable par ses mœurs, par sa probité & par sa science à tous ses contemporains, pour un fourbe & un par-

jure ? David Hoeſchelius, dans ſes *notes ſur Photius*, a commis la même faute que Baronius. Voici les termes dont il ſe ſert. Il parle d'abord de l'épître de Syneſius (1). *Epiſtola* 108. *quæ eſt ad Eutropium fratrem, inter alias opiniones philoſophicas chriſtianis dogmatibus adverſantes Theophilo non ignorandum ſcribit longe ſe ab eo abeſſe, ut vulgi opinionibus de reſurrectione conſentiat.* Après cette note, voyez celle qui ſuit; *finxiſſe hanc opinionem ſanctiſſimum virum, ad effugiendum hac arte onus epiſcopale demonſtrat Baronius card. tom.* 5. *ad ann. chr.* 410.

Il paroît par un paſſage de la LVII. *lettre* de Syneſius qu'il ne devoit pas croire davantage la préſence réelle dans l'Euchariſtie, que la réſurrection des morts. Voici comment il s'explique dans cette *lettre*, je me ſervirai de la traduction de M. Dupin. (2) *Il faut bien diſtinguer*, dit Syneſius, *la ſuperſtition de la vraie religion. La ſuperſtition eſt un*

(1) Photii, *biblioth. art.* 26. *not.* 2. *&* note b.
(2) Dupin, *nouvelle biblioth. des auteurs eccléſiaſtiques, &c. tom.* 3. *pag.* 263.

vice qui se pare du nom de vertu ; mais la sagesse nous fait découvrir que c'est une troisiéme sorte d'impiété : ainsi je ne crus pas qu'il y eût rien de saint dans une chose qui avoit été entreprise injustement, & je ne fis aucun cas de la consécration qu'on m'alléguoit. Il n'en est pas des chrétiens comme des payens. Ils ne s'imaginent pas qu'ils font descendre leur Dieu par des paroles, ou par des cérémonies. *Ils demandent un cœur pur & exempt de passions ; & quand c'est la colére & l'emportement qui fait agir les Ministres, ils ne croyent pas que le saint Esprit suive leur mouvement.* Ce sentiment de Synesius sur la présence réelle doit d'autant moins surprendre, que l'on trouve plusieurs peres de l'église qui lui sont antérieurs, & plusieurs postérieurs, qui ont parlé de la même maniere. Tertulien ne doit point avoir cru la présence réelle, puisqu'il explique (1) ces mots, *ceci est mon Corps*, par ceux-

(1) Acceptum panem, & distributam discipulis Corpus suum illum fecit, hoc est Corpus meum dicendo, id est figura Corporis mei. *Tertullian. contr. Marc. lib. 4. cap. 20.*

ci, *c'est-à-dire, la figure de mon Corps.* Saint Augustin parle de même que Tertulien, & ne peut avoir cru la transubstantiation, ou bien il faut avouer que les choses qu'il dit au sujet de l'Eucharistie, sont vuides de tout sens ; car que peuvent alors signifier ces paroles, qui sont celles dont il sert : (1) *Le Seigneur n'a pas hésité à dire*, ceci est mon Corps, *lorsqu'il ne donnoit que le signe de son Corps.* Theodoret, qui étoit contemporain de Synesius, s'explique ainsi. (2) *Les Symboles mystiques, après la sanctification, ne changent point leur propre nature ; mais ils demeurent en leur premiere substance & figure & forme.* Je pourrois aisément montrer qu'il s'est trouvé plusieurs auteurs, qui jusques dans le neuviéme siécle se sont expliqués de la même maniere que les peres de l'église que je viens de citer.

(1) Non enim Dominus dubitavit dicere, hoc est Corpus meum, cum signum daret Corporis sui. *August. contr. adim. cap. 12. tom. 6. fol. 39. A.*

(2) Οὐδὲ γὰρ μετὰ τὸν ἁγιασμὸν τὰ μυστικὰ σύμβολα τῆς οἰκείας ἐξίσταται φύσεως, μένει γὰρ ἐπὶ τῆς προτέρας οὐσίας καὶ τοῦ σχήματος καὶ τοῦ εἴδους. Theodoret. *Dialog. 2. pag. 105.*

Bertram, qui vivoit sous l'empereur Charles le Chauve, il y a près de huit cens cinquante ans, parle ainsi dans le livre qu'il a intitulé : du Corps & du Sang du Seigneur. (1) *Il faut considérer*

(1) Considerandum quoque quod in pane illo non solum Corpus Christi, verum etiam, corpus in eum credentis populi figuretur : unde multis frumenti granis conficitur, quia corpus populi credentis multis per verbum Christi fidelibus augmentatur. Quâ de re sicut mysterio panis ille Christi Corpus accipitur, sic etiam in mysterio membra populi credentis in Christum intimantur, & sicut non corporaliter, sed spiritualiter panis ille credentium corpus dicitur, sic quoque Christi Corpus non corporaliter, sed spiritualiter necesse est intelligatur. Sic & in vino, qui Sanguis Christi dicitur, aqua misceri jubetur, nec unum sine altero permittitur offerri, quia nec populus sine Christo, nec Christus sine populo, sic nec caput sine corpore, vel corpus sine capite valet existere. Aqua denique in Sacramento populi gestat imaginem. Igitur si vinum illud sanctificatur per ministrorum officium, in Christi sanguinem corporaliter convertitur aqua quoque, quæ pariter admixta est, in sanguinem populi credentis necesse est corporaliter convertatur, ubi namque una sanctificatio est, una consequenter operatio, & ubi par ratio, par quoque consequitur mysterio. At videmus in aqua secundum corpus nihil esse conversum ; consequenter ergo & in vino nihil corporaliter ostensum. Accipitur spiritualiter quidquid in aqua de populi corpore significatur ; accipiatur ergo necesse & spiritualiter quidquid in vino de Christi Sanguine intimatur. Item

qu'en ce pain-là est signifié non-seulement le Corps de Christ, mais aussi le corps du peuple croyant en lui ; d'où vient qu'il est fait de plusieurs grains de froment, parce

quæ à se differunt idem non sunt Corpus Christi quod mortuum est, & resurrexit, & immortale factum, jam non moritur, & mors illi ultra non minabitur; æternum est, jam non passibile. Hoc autem quod in ecclesia celebratur, temporale est, non æternum, corruptibile, & non incorruptibile, in via est, non in patria. Differunt igitur à se; quapropter non sunt idem, quomodo verum Corpus dicitur, & verus Sanguis? Si enim Corpus Christi est, & hoc dicitur vere, quia Corpus Christi in veritate Corpus Christi est in veritate Corpus Christi incorruptibile est & impassibile est, ac per hoc æternum. Hoc igitur Corpus Christi quod agitur in ecclesia, necesse est ut incorruptibile sit, & æternum. Sed negari non potest corrumpi quod partes commutatum dispari-tur ad sumendum & dentibus commolitum in Corpus trajicitur. Lib. de Corpore & Sanguine Domini, pag. 140. » Ce Bertram, qu'on ap-
» pelle aussi *Imtram*, & plus commodément *Ra-*
» *tramne*, vivoit dans le neuviéme siécle. Il étoit
» moine de l'abbaye de Corbie, sous le regne de
» Charles le Chauve. Trithéme le loue beaucoup,
» & dit qu'il étoit très-savant dans les lettres
» divines & humaines. Les théologiens catholi-
» ques ont eu mainte dispute dans les derniers
» tems avec les protestans pour prouver que Ber-
» tram avoit cru la présence réelle. Le long paf-
» sage, que je viens de rapporter, est une piece
» par laquelle tout homme desinteressé sera en
» état de juger de cette querelle théologique.

que ce même peuple s'accroît & s'assemble par la parole de Christ. Et comme c'est par un mystere que l'on prend ce pain pour le Corps de Jesus-Christ ; aussi est-ce pareillement par un mystere que les membres de peuple, croyant en Jesus-Christ, nous y sont signifiés : & comme ce pain-là est appellé le Corps des croyans, non corporellement, mais spirituellement ; ainsi il faut de nécessité que le Corps de Christ y soit étendu, non corporellement, mais spirituellement. Il en est de même du vin, qui est appellé sang de Christ, avec lequel il est ordonné de mettre de l'eau, sans permettre que l'un soit offert sans l'autre, d'autant que comme le chef ne peut subsister sans corps, ni le corps sans son chef, de même aussi le peuple ne peut être sans Christ, ni Christ sans le peuple ; de sorte qu'en ce Sacrement l'eau représente l'image du peuple. Or si le vin, sanctifié par le ministere des prêtres, étoit corporellement changé en Sang de Jesus-Christ, il faudroit aussi par nécessité que l'eau, qui y est mêlée, fût de même changée corporellement en sang du peuple, parce que

là où il n'y a qu'une seule & même sanctification, il n'y a non plus qu'une seule & même opération, & où la raison est égale, le ministere, qui s'ensuit, doit être aussi égal. Nous voyons qu'il ne se fait dans l'eau aucun changement corporel, il faut donc que dans le vin il n'en arrive aussi aucun corporel. Tout ce que l'eau nous signifie du corps du peuple, est pris spirituellement; il est par conséquent absolument nécessaire que l'on prenne aussi spirituellement, & non corporellement, tout ce que le vin nous montre du Sang de Christ. Ajoutons à ces raisons que les choses, qui différent entre elles, ne sont point les mêmes. Le Corps de Christ mort & ressuscité ne meurt plus désormais, ayant été rendu immortel, & la mort n'ayant plus de domination sur lui, il est éternel, & non plus passible. Mais ce que l'on célebre en l'église est temporel, & non éternel; corruptible & non incorruptible, en la voye; & non en la patrie. Ce sont des choses différentes l'une d'avec l'autre, & qui par conséquent ne sont pas une même chose. Qui, si ce n'est pas une même chose, comment

ment peut-on dire que ce soit le vrai corps & le vrai sang de Jesus-Christ ? car si c'est le corps de Christ, si l'on peut dire vraiment que ce corps de Christ est le corps de Christ en vérité, puisque d'autre part ce qui est corps de Christ en vérité est incorruptible & impassible, & par conséquent éternel ; il faudra de nécessité que ce corps de Christ, qui se fait & consacre à l'église, soit incorruptible & éternel. Or l'on ne peut nier qu'il ne se corrompe, puisqu'il se tranche par morceaux & se distribue en pieces pour être reçu, puisqu'il se mâche avec les dents, & s'avale ensuite, passant en dedans du corps. Voilà comme on pensoit, & comme on écrivoit encore il y a huit cens cinquante ans ; c'est-à-dire, neuf cens ans après l'établissement du christianisme. Le concile de Trente a mis dans l'index des livres défendus le traité de Bertram, mais les censeurs des Pays-Bas se sont contentés de faire supprimer aux nouvelles éditions de ses ouvrages plusieurs morceaux, tels que celui que je viens de rapporter ; ce qui a fait dire à un auteur Protestant qu'ils

l'avoient traité comme l'avoit été l'infortuné Deiphobus.

—— lacerum crudeliter ora, (1)
Ora manusque ambas, populataque tempora raptis
Auribus, & truncas inhonesto vulnere nares.

On pourroit encore justifier Synesius touchant la résurrection des corps, en montrant que presque tous les peres, qui l'avoient précédé, avoient eu sur cette résurrection des idées très-contraires à la doctrine de l'église d'aujourd'hui : sur cet article saint Justin martyr croyoit qu'après la résurrection générale les justes habiteroient pendant mille ans à Jerusalem. *Pour moi,* (2) dit-il, *& les autres qui sont vérita-*

(1) Virgil. *Æneïd. lib. 6.*

(2) Ego autem, & si qui rectæ per omnia sententiæ christiani sunt, & carnis resurrectionem futuram novimus, & mille annos in Hierusalem instaurata, & exornata & ditata; sicut prophetæ Ezechiel, & Esaias & alii promulgant. *S. Justini martyris dialog. cum Tryphone Judæo, pag. 307.*

blement chrétiens, nous sçavons qu'il y a une résurrection de la chair, & que l'on passera mille ans à Jerusalem, qui sera rétablie, enrichie & aggrandie, comme le protestent les prophétes Ezéchiel, Isaïe & autres.... Le même pere de l'église dit ensuite, après avoir rapporté ce qui est écrit au LXV. *chap.* d'*Esaïe* & dans la prédiction de l'Apocalypse, (1) *que ceux, qui auront cru à Notre Seigneur, passeront mille ans en Jerusalem, & qu'après cela, se sera pour une fois l'universelle & éternelle résurrection & jugement.* Tertulien a prétendu (2) que les ames resteroient en dépôt dans un lieu destiné à leur demeure, jusques à

(1) Vir apud nos quidam, cui nomen erat Joannes è duodecim apostolis Christi unus, in ea, quæ illi exbita est revelatione, *Christi fideles nostros annos mille Hierosolimis peracturos* esse, præloquutus est : ac postea universalem (& ut semel dicam) sempiternam omnium unanimiter simul resurrectionem & judicium futurum. *Id. ib. p.* 108.

(2) Nam & confitemur in terra nobis regnum repromissum post resurrectionem, in mille annos in civitate divini operis Hierusalem cœlo delata, inter quam ætatem 1000 annorum concluditur sanctorum resurrectio pro meritis maturius vel tardius resurgentium. *Tertul. lib. 3. advers. Marc. cap. 24.*

ce que la ville de Jerusalem, toute bâtie de pierres précieuses, descende miraculeusement du ciel en terre, & y subsiste mille ans, les saints y vivant en une très-grande gloire, & que durant cet espace s'effectuera peu à peu la résurrection des fidéles, les uns ressuscitant plutôt, les autres plus tard, selon la diversité de leurs mérites. Tertulien s'explique ailleurs plus clairement sur la cause de cette résurrection, plus ou moins prompte. *Les petits péchés*, (1) dit-il, *seront châtiés par le retardement de la résurrection*, & dans un autre endroit il dit encore, (2) *après mille ans expiré, la destruction du monde & la conflagration du jugement étant passées, nous serons en un moment changés en la nature des Anges.* Lactance, qui vivoit sous Constantin, & par consé-

(1) Modicum quoque delictum morâ resurrectionis illic luendum. *Id. lib. de anima, cap. 58.*

(2) Post cujus mille annos &c. tunc & mundi destructione, & judicii conflagratione commissâ demutati in atomo in angelicam substantiam, scilicet per illud incorruptionis superindumentum transferemur in cæleste regnum. *Idem. lib. 3. advers. Marc. cap. 29.*

quent dans un tems où le christianisme jouissoit d'une grande tranquillité, soutient (1) que *Jesus-Christ viendra sur la terre avant la finale & derniere résurrection, & que ceux, qui pour lors seront en vie, ne mourront point, mais seront conservés, & engendreront une infinie quantité d'enfans durant l'espace de mille ans, qui vivront tous heureusement dans cette ville, abondante en tous biens, sous le regne de Jesus-Christ, & quelques saints ressuscités des morts.* Enfin, je ne finirois point, si je voulois rapporter les sentimens singuliers que tous les peres de l'église ont eus de la résurrection jusques vers le cinquiéme siécle. Athénagore, saint Irenée, saint Clément, ont pensé comme saint Justin. M. Dupin (2) dit, en parlant de l'opinion de

(1) Tum qui erunt in corporibus vivi non morientur, sed per eosdem mille annos infinitam multitudinem generabunt &c. qui autem ab inferis suscitabuntur, iis præibunt viventibus velut judices. *Lactant. lib. 7. cap. 24.*

(2) C'est l'opinion, ou plûtôt la fameuse réverie de l'antiquité, c'est le sentiment de saint Justin, d'Athénagore, de S. Irenée, de S. Clément, de Tertulien, de Lactance, & de plusieurs autres anciens. *Dupin, nouvelle biblioth. des auteurs ecclesiast. tom. 1. pag. 54. remarq. C.*

la résurrection & du séjour de mille ans à Jerusalem, que *c'étoit le sentiment, ou plutôt la fameuse rêverie de l'antiquité*. Il prétend que Papius avoit été la cause que cette imagination, dont on est à présent désabusé, s'étoit établie parmi les chrétiens. Quoi qu'il en soit, puisque la doctrine des peres étoit si différente de celle que l'église a établie aujourd'hui, Synesius a bien pû avoir un dogme particulier sur la résurrection, & doit naturellement jouir de la même indulgence qu'on a pour les autres peres.

Parmi cette même raison, il me paroît qu'Eusebe n'auroit point dû être effacé dans ces derniers tems du martyrologe; car il n'a dit dans ses ouvrages que ce que les peres des trois premiers siécles avoient dit avant lui, & que ce que plusieurs de son tems ont écrit. Je ne veux pas apporter ici pour sa justification le sentiment de presque tous les évêques, qui sous Constance & sous Julien favoriserent l'opinion qu'avoit condamnée le concile de Nicée, & allerent encore plus loin qu'Eusebe;

il me suffit de montrer que les peres des trois premiers siècles du christianisme, dont la plûpart sont invoqués aujourd'hui comme des saints, n'ont pas cru que Dieu le Fils fut égal à son Pere. Commençons par saint Justin. Il dit que (1) Dieu, qui apparut à Moïse & aux Patriarches, étoit le Fils, &

(1) Tamen non conditor universitatis hujus Deus is fuerit, qui Mosæ dixit se Deum Abrahæ, & Deum Isaaci, & Deum Jacobi, quique factoris rerum omnium voluntati ministret, & in judicio Sodomorum, consilio & voluntati ejus itidem ministraverit : adeo ut quamvis sic, uti affirmatis, res habeat duas scilicet fuisse angelum & Deum, nemo tamen, cui vel minimum mentis sit, auctorem & parentem universi supercælestia omnia reliquisse, & in pusilla terræ parte sese exhibuisse, dicere sit ausurus : ac, Trypho, quando jam demonstratum est, eum qui Abrahæ apparuit, & Deus atque Dominus appellatus est, à Domino in cælis, quæ terræ Sodomitarum illata sunt, accepta intulisse, & nunc angelum se nuncium quoque fuisse, cum eo qui Mosæ exhibitus est; Deum & ipsum Deum, qui è rubo Mosen compellavit, non creatorem universitatis hujus Deum intelligimus fuisse; sed eum qui & Abraæ, & Isaaco, & Jacobo, prout probasti, manifestatus est : & angelus sive nuncius rerum cunctarum conditoris Dei eo vocatur & intelligitur, quod res patris & factoris omnium mortalibus anunnciet. *S. Justini martyris dialog. cum Tryphone Judæo, pag. 283.*

non le Pere ; que le Pere ne change jamais de lieu, ne monte ni ne descend, & que personne ne vit le Pere, mais son Fils & son Ange, qui est aussi Dieu par la volonté du Pere. Le Pere est, selon saint Justin, (1) toujours in-

(1) Non debere vos putare ipsum ingenitum Deum vel ascendisse, vel descendisse quopiam : nam ineffabilis ille Pater & Dominus universitatis hujus non venit in locum aliquem, neque deambulat, neque dormit, neque surgit, sed in regione sua, quæcumque ea tandem est, manet acutum cernens, & acutum audiens : non oculis certe quidem, nec auribus, verum virtute infinita ille inspectat & omnia noscit, neque nostrum quisquam illum latet ; neque mobilis est, neque loco ullo, atque adeo neque mundo universo comprehensibilis, ut qui ante exstitit, quam mundus est conditus. Quoniam igitur modo ille vel alloquatur aliquem, vel conspiciatur ulli, vel in minima terræ parte appareat ? quando ne ejus quidem, qui ab ea est missus, gloriam & majestatem populus in sinu intueri ; neque Moses ipse in tabernaculum quod fecit, nisi à Deo proveniente claritate repletus, ingredi valuit ? sed neque sacerdos pro templo stare sustinuit, quando Salomon Arcam intulit in domum Hierosolitanam, ab ipso constructam. Itaque neque Abraham, neque Isaac, neque Jacob, neque hominum alius quisquam patrem & ineffabilem Dominum rerum omnino universarum, & ipsius Christi vidit : sed illum ipsum, qui juxta consilium ejus & voluntatem & Deus est Filius ipsius, & angelus ex eo quod sententiæ illius est administer. Et qui de

visible,

visible, & sa Majesté est plus grande que celle du Fils. En admettant ce principe de saint Justin, il faut que la nature du Pere & celle du Fils soient entierement diverses, & que l'une soit bien plus auguste, puisqu'elle a plus de majesté, & qu'elle est par sa grandeur toujours invisible.

Tatien, qui vécut dans le même tems que saint Justin, dont il fut le disciple, parle du Verbe, approchant de la même maniere que son maître. Il prétend (1) que le Verbe a été engendré

voluntate ejusdem homo ex virgine natus est, qui etiam aliquando ignis fuit, in suo cum Mose è rubo colloquio. Quod nisi ad hunc modum sacras intellexerimus litteras, eò res evadet, ut Pater & Dominus universorum non fuerit in cœlis cum per Mosen dictum est, & Dominus pluit super Sodomam ignem & sulphur, à Domino de cœlis. *S. Justin. martyris dialog. cum Triphone Judæo, pag.* 356. *&* 357. » Voilà deux passages que j'ai „ rapportés fort au long, pour que les lecteurs „ voyent la doctrine que l'on avoit dans le second „ siécle.

(1) Et verbum non inaniter prolatum, primogenitum opus fit ipsius spiritus hoc scimus esse principium mundi. Natum est enim per divisionem, non avulsionem. Quòd enim avellitur à primo separatur; quod vero dividitur, id functionis datum propriâ, illi imminuit illum à quo

dans le tems de la Création ; il fait à ce sujet un discours très-obscur. Il dit que le Verbe n'a point été engendré par maniere de séparation, mais de la même maniere que le feu a été allumé d'un feu ; en sorte que Dieu n'est point demeuré sans Verbe, mais que le Verbe est sorti de lui, & est demeuré en lui tout ensemble. Il explique, au moins il veut expliquer cet énigme par l'exemple de la parole. Ces opinions & ces expressions ont fait dire à M. Dupin, que *Tatien parloit de la génération du Verbe dans des termes qui*

vim suam sumpsit. Quemadmodum enim ab unâ face aliæ multæ accenduntur, nec tamen primæ facis lux minuitur propter plures inde succensas; sic etiam verbum è patris potentia progressum non relinquit genitorem verbi expertem : nam & ego si loquar, & vos audiatis, non tamen propter transitum sermonis, ego qui vobiscum loquor sermone vocatus fio, sed vocem meam proferens incultam in vobis materiam excolere mihi propono : & quemadmodum verbum in principio genitum, mundum & nos vicissim genuit, cum sibimet materiam produxisset ; sic ego quoque ad imitationem verbi regenitus, & veritatis illustratus cognitione materiæ mihi cognatæ confusionem emendo. *Tatiani Assyrii oratio ad Græcos, &c. pag.* 145.

ne s'accordent pas avec notre maniere de parler.

Saint Irenée dit (1) que le Pere est plus grand que le Fils, qui a ignoré le jour du jugement ; & dans un autre endroit il dit que le Pere est invisible, & le Fils visible. Il y a apparence que Photius a eu en vûe en partie ces sentimens de saint Irenée, lorsqu'il a dit de lui qu'il affoiblit & qu'il obscurcit, pour ainsi dire, (2) les plus certaines vérités de la religion.

Origene avance, dans son traité sur la priere, (3) dit M. Dupin, *que la priere ne doit jamais s'adresser qu'à Dieu le Pere, & non point à Jesus-Christ, parce que le Fils de Dieu étant différent du Pere, c'est une absurdité d'adresser ses prieres à ce dernier. On ne peut nier qu'il n'ait avancé en cet endroit plusieurs propositions favorables au sens des Ariens.*

(1) Iren. *lib.* 2. *pag.* 180.

(2) Plura vero ejusdem sancti Irenæi, ac varia scripta, & epistolæ circumferuntur ; etsi in aliquibus ecclesiasticorum dogmatum certa veritas spuriis rationibus fucari videtur, quæ observasse convenit. *Photii biblioth. art.* 120.

(3) Dupin, *nouvelle biblioth. des auteurs ecclésiast. &c. tom.* 1. *pag.* 141.

Tertulien dit (1) que le Pere est toute la substance, que le Fils est une portion & une dérivation de ce tout. On ne sçauroit mettre une plus grande inégalité entre Dieu le Pere & Dieu le Fils, que celle que met Tertulien.

Saint Denys Alexandrin, placé également par les anciens & par les modernes au rang des plus saints évêques, qui vivoit dans le milieu du troisiéme siécle, & qui étoit contemporain de saint Cyprien, appelle Dieu le Fils *l'ouvrage, ou la facture du Pere.*

Lactance, qui étoit contemporain des peres du concile de Nicée, non-seulement ne croyoit pas la parfaite égalité des personnes, mais il nioit absolument que le saint Esprit fût une personne subsistante en la divinité avec le Pere & le Fils (2). Saint Jerôme a

(1) Pater tota substantia est, filius vero derivatio totius, & portio. *Tertullian. contr. prax. cap. 9.*

(2) Lactantius in libris suis, ut maxime in epistolis ad Demetrianum, spiritus sancti omnino negat substantiam, & errore Judaico dicit eum vel ad patrem referri, vel ad filium, & sanctificationem utriusque personæ sub ejus nomine de-

remarqué cette erreur de Lactance.

Voilà quelle a été l'opinion des principaux peres de l'église sur le dogme de la Trinité dans les trois premiers siécles de l'église & au commencement du quatriéme. On a cherché dans ces derniers tems à donner une tournure favorable a leurs expressions ; mais elles étoient trop fortes & trop claires pour pouvoir en venir à bout ; & tout ce qu'on a dit à ce sujet, ne peut tromper que les ignorans, ou que les personnes qui cherchent à être trompées, & qui seroient fâchées de ne l'être pas. Le pere Petau, Jésuite, un des plus sçavans hommes qu'il y ait eu, avoue naturellement que dans (1) cette question de la Trinité & dans plusieurs au-

monstrari. *Hieronym. epist.* 68. *ad Pam. & octav. tom.* 2. *pag.* 284.

(1) Quod idem plerisque veterum patrum cùm in hoc negotio (Trinitatis) tum in aliis fidei christianæ capitibus usu venit, ut ante errorum, atque Hereseon quibus ea sigillatim oppugnabantur, originem nondum satis illustrata & patefactæ rei veritate quædam scriptis suis asperserint quæ cum orthodoxæ fidei regula minima consentiant. *Dion. Petav. in panar. epiph. ad hæres.* 69. *quæ est arian. pag.* 285.

tres il a été très-ordinaire à la plûpart des anciens peres, écrivant avant que certains dogmes eussent été condamnés, de semer dans leurs écrits des sentimens qui sont entierement contraires à la foi orthodoxe.

Il est arrivé au pere Petau une chose assez singuliere au sujet de la recherche qu'il avoit faite des sentimens des peres des trois premiers siécles. Je rapporterai ici ce que M. Bayle dit à ce sujet. (1). » Monsieur de Meaux » prétend que *la savante préface du pere* » *Petau est le dénoûment de toute sa doc-* » *trine sur cette matiere*. Je crois que » c'est un dénoûment aussi raisonna- » ble qu'un très-habile homme le pou- » voit donner ; mais empêche-t-il » qu'on ne voye que ce Jésuite s'est » contredit, ou qu'il est tombé dans » cet embaras de variations, qui ne » manque point d'accabler ceux qui » changent d'intérêt & de motifs pen- » dant le cours de leurs écritures ? Il » avoit eu pour but de représenter

(1) Bayle, *Dictionnaire histor. & critiq. tom. 3. art.* Petau.

» naïvement la doctrine des trois pre-
» miers siécles ; il n'avoit point déguisé
» l'opinion des peres qui avoient eu
» de fausses notions sur le mystére des
» trois Personnes, il ne s'étoit piqué
» que de rapporter l'état des cho-
» ses, & d'y joindre les explications
» les plus naturelles que les mots pou-
» voient avoir. C'étoit apprendre au
» public que plusieurs peres de la pri-
» mitive église avoient débité des faus-
» setés bien absurdes sur la généra-
» tion du Verbe & sur les Mystéres
» annexés à celui-là. Ceci donnoit une
» forte atteinte à l'autorité des canons
» du concile de Nicée. On en pou-
» voit conclure que l'article de la Tri-
» nité n'est pas un dogme fondamen-
» tal de la religion, puisque ceux,
» qui avoient erré sur cette matiere, n'a-
» voient pas laissé que d'être sauvés. Les
» nouveaux antitrinitaires pouvoient
» tirer de là plusieurs conséquences.
» Le pere Petau en fut averti, & se
» trouva obligé d'apporter quelque
» remede à ce mal. Il fit sa préface
» dans cette vue ; son but, ses motifs

» passerent du blanc au noir ; il ne fut
» plus question que de soutenir l'or-
» thodoxie des peres, il fallut leur
» faire amende honorable, en un mot
» il fallut se contredire. M. Jurieu a
» passé par la même preuve. Il fit une
» lettre pastorale, où tous ses efforts
» aboutirent à ruiner le fondement de
» l'histoire des variations. Il avoit be-
» soin pour cela que les peres eussent
» erré dans les points les plus impor-
» tans de la foi chrétienne. Il les mit le
» plus bas qu'il put, il s'étendit sur les
» idées absurdes qu'ils avoient de la
» Trinité. Il ne songea qu'à son intérêt
» présent, & il lui fut impossible de
» se retenir ; mais quelque tems après
» il eut à combattre ceux qui disent
» que le dogme de la Trinité n'est
» point nécessaire au salut, & qu'ainsi
» on doit tolerer les Sociniens. Il eut
» besoin alors que les peres eussent
» été orthodoxes ; il soutint aussi qu'ils
» l'avoient été, il les fit plus blancs
» que neige ; il se déclara leur apolo-
» giste, leur panégyriste, & enfin
» l'accusateur de ceux qui les mépri-

» soient, & qui s'appuyoient sur son » exemple. C'est se jouer du public, » & s'exposer à être couvert de hon- » te. «

Ajoutons, pour achever de justifier Eusebe, que les quatre-vingt peres, qui condamnerent Paul de Samosate, évêque d'Antioche, disent expressément que *le Fils n'est pas de même essence que le Pere*; c'est-à-dire, qu'ils nient formellement (1) *l'homoousion*, qui fut dans la suite établi dans le concile de Nicée. Mais ce que déciderent ceux de Nicée, fut ensuite condamné à Rimini dans un concile composé de quatre cens évêques. Il n'y en eut que vingt qui tarderent à signer la confession de foi qui avoit d'abord été proposée par quatre-vingt évêques qui ne croyoient point que le Fils fût de la même essence que le Pere, & qui rejettoient le mot de *consubstantiel*. Tous les peres donc, excepté ces vingt, signerent la formule de foi arienne, & même ces vingt signerent enfin, com-

(1) Octoginta episcopi olim respuerunt τὸ Homoousion. Hilar. *de Syn. fol.* 97. *A. ibid. vol.* 1.

me tous les autres, avant la séparation du concile. Voici ce que dit M. Dupin des peres du concile de Rimini; c'est-à-dire, des quatre cens évêques. » Ursace & Valens (1) (*c'étoient* » *deux évêques Ariens*) porterent à Ri- » mini une formule de foi, & l'em- » pereur manda au gouverneur de ne » laisser sortir aucun évêque qu'il ne » l'eût signé, avec ordre d'envoyer » en exil ceux qui demeureroient fer- » mes, quand ils ne seroient plus qu'au » nombre de quinze. D'abord ils té- » moignerent tous beaucoup de con- » stance; mais peu à peu ils se laisse- » rent vaincre à l'ennui, & signerent » la plûpart la formule de foi. Il n'y » en eut que vingt qui tinrent ferme » jusques au bout; mais ils furent en- » fin surmontés & signerent comme les » autres.... Quand tous les évêques » eurent signé la formule de foi, ils » écrivirent à l'empereur qu'ils l'a- » voient pleinement satisfait, en s'ac- » cordant avec les Orientaux, & en

(1) Dupin, *nouvelle biblioth. ecclesiast. tom.* 2. *pag.* 334.

» rejettant le terme de *substance*; qu'ain-
» si ils le prioient instamment de don-
» ner ordre au gouverneur de les laiſ-
» ser aller à leurs églises. L'empereur
» le leur accorda : ainsi finit ce con-
» cile, dont le commencement fut
» glorieux, & la fin déplorable «.

Faisons actuellement quelques réflexions, & sur la conduite des peres du concile de Rimini, & sur ce qu'en dit M. Dupin, qui tâche, mais inutilement de les excuser. Il est étonnant que tous les évêques catholiques ayent signé une formule de foi, contraire à leur conscience, par laquelle ils établissoient une inégalité entre le Pere & le Fils, puisqu'il déclaroient que le Fils n'étoit point de la même essence que le Pere, en rejettant les termes de *substance* & de *consubstantiel*, ainsi que l'avoient fait peu de tems auparavant les évêques d'Orient (1) au concile d'An-

(1) Les Ariens d'orient, voyant que ceux d'occident avoient nettement fait profession de leur erreur, se déclarerent aussi ouvertement dans un concile assemblé à Antioche l'an 357. Eudoxe, évêque de cette ville, protecteur d'Aetius, Arace, évêque de Césarée en Palestine, Urane de Tyr,

tioche, & à celui (1) de Sirmich, ville de la Pannonie. Que peut-on dire à cela ? Ou il faut convenir que pendant un tems presque tous les évêques de l'univers ont été Ariens, & par conséquent voilà Eusebe bien excusé ; ou il faut avouer que les seuls évêques, qui n'ayent pas agi contre leur conscience, & qui ne se soient point parjurés, ont été les Ariens. Voilà encore Eusebe justifié.

On ne sçauroit considérer sans mépris, & j'ose dire sans horreur, la conduite des évêques catholiques à Rimi-

---

& quelques autres y condamnerent les termes de *consubstantiel*, & de *semblable en substance*, & écrivirent à Ursace, à Valens, & à Germinius pour les remercier de ce que par leur moyen les occidentaux avoient embrassé leur doctrine. Dupin, *nouvelle biblioth. des auteurs ecclésiast. tom.* 332. *concil. d'Antioche.*

(1) La seconde formule de Sirmich fut faite dans cette ville l'an 357. par Potamius, évêque de Lisbone, ville d'Espagne, en présence de Valens, d'Ursace, de Germinius & de quelques autres évêques. Cette formule est arienne. On y rejette le terme de *consubstantiel*, & l'on y déclare que le Pere est plus grand que le fils, & que celui-ci a eu un commencement. Dupin, *nouvelle biblioth. des auteurs ecclésiast. &c. tom.* 2. *pag.* 332. *troisiéme concile de Sirmich.*

ni ; car ils ſignerent tous une formule de foi, qu'ils regardoient comme contraire au point le plus eſſentiel de la religion. Et quelle eſt la raiſon qui la leur fait ſigner contre leur conſcience? Eſt-ce la crainte des ſupplices ? eſt-ce la frayeur de la mort ? eſt-ce les mauvais traitemens qu'ils eſſuyoient ? Point du tout ; ils n'avoient rien à craindre de tout cela. A quoi ſe laiſſerent-ils donc vaincre ? *A l'ennui*, dit M. Dupin. Belle raiſon en vérité pour mentir à la face du ciel & des hommes, & pour devenir apoſtat, en déclarant qu'on regarde comme véritable une formule de foi qu'on croit fauſſe, erronnée & hérétique dans le fond du cœur ! On me dira peut-être, pour excuſer les évêques catholiques du concile de Rimini, qu'il y avoit ordre d'envoyer en exil ceux qui demeureroient fermes. Cette raiſon n'eſt d'aucun poids; car un évêque doit-il balancer entre l'exil, ou une démarche qui le deshonore, qui le rend hérétique, & qui perd la religion ? Mais il y a quelque choſe de plus ; c'eſt que l'ordre d'en-

voyer en exil ne devoit être exécuté que lorſqu'il n'y en auroit plus que quinze qui n'auroient pas ſigné. M. Dupin en convient de bonne foi. De quatre cens évêques qui compoſoient le concile de Rimini, il y en avoit peut-être cent d'Ariens, ou de demi-Ariens, par conſéquent il y eut environ trois cens quatre-vingt évêques qui ſignerent une formule de foi Arienne, non par la crainte de l'exil, mais par *ennui*.

Il faut donc convenir, ou que les évêques Ariens, qui étoient à Rimini, furent les ſeuls qui agirent ſelon leur conſcience, ou il faut avouer que les évêques catholiques ne regarderent pas la queſtion, qui les ſéparoit des Ariens, comme aſſez importante pour qu'ils duſſent, je ne dis pas riſquer leur vie, & même la donner, comme avoient fait les chrétiens dans les perſécutions des payens ; mais qu'ils crurent que le ſimple *ennui* étoit une cauſe ſuffiſante pour ſigner. Or quoiqu'Euſebe fût mort pluſieurs années avant le concile de Rimini ; cependant ce qui

ſe paſſa à ce concile ne ſert pas moins à ſa juſtification ; & pour ſentir combien elle eſt aiſée à établir, on doit ſeulement dire que preſque tous les peres de l'égliſe, qui avoient précédé Euſebe, avoient parlé comme lui dans leurs ouvrages, & que tous les évêques d'Orient & d'Occident ſignerent, après ſa mort, qu'il falloit rejetter les termes de *ſubſtance* & de *conſubſtantiel*, que lui Euſebe avoit cru pendant ſa vie ne devoir point admettre.

En voilà aſſez pour la juſtification d'Euſebe & de Syneſius. Aujourd'hui ceux, qui penſeroient comme eux, ne ſeroient point excuſables, parce que les points qui diviſoient l'égliſe alors, ont été enfin établis par l'autorité de cette même égliſe, & reçus depuis pluſieurs ſiécles dans tout le monde chrétien.

On ſera peut-être étonné de voir combien dans les trois premiers ſiécles de l'égliſe, & même dans le quatriéme, les principaux dogmes de la religion étoient encore non-ſeulement peu éclaircis, mais même peu connus.

Je répondrai à cela que la sagesse divine vouloit que cela fût ainsi, pour que les Payens & les Juifs, qui embrassoient notre sainte religion, ne fussent point étonnés par certains dogmes qui auroient pû les en éloigner. Dans les premiers siécles le christianisme paroissoit le simple déïsme. Au commencement on circoncisoit les Juifs, (1) pour ne pas les effaroucher; on ne circoncisoit point les Payens, pour ne pas les dégouter, en leur imposant une cérémonie pénible. Saint Justin dit, dans son *Apologie pour les chrétiens* (2), que *Socrate*, *Héraclite*

(1) Les apôtres n'ont point défendu la circoncision, & ont permis aux juifs, qui se faisoient chrétiens, de la pratiquer dans les premieres années du christianisme.

(2) Quicumque cum ratione ac verbo vixere, christiani sunt, quamvis ἄθεοι, & nullius numinis cultores habiti sint, quales inter Græcos fuere Socrates & Heraclitus atque iis similes: inter barbaros autem Abraham, & Ananias, & Azarias, & Misael, & Elias, & alii complures; quorum facta simul & nomina in præsentia recensere quia longum esse scimus supersedemus. Perinde atque ex veteribus, qui itidem tempore christum præcessere, & absque ratione ac verbo ætatem exegere ἄχρηστοι, hoc est incommodi,

&

& les autres philoſophes qui avoient vécu ſelon les loix de la probité, avoient été chrétiens, & qu'ils étoient dans le même cas qu'Abraham, Ananias, Azarias, Miſaël & Elie, quoiqu'ils paſſaſſent pour n'avoir adoré aucune divinité; & que ceux, qui vivoient comme Socrate, étoient auſſi chrétien. Le chriſtianiſme étoit une religion qu'ils pouvoient embraſſer aiſément, puiſque Socrate & Héraclite avoient été chrétiens. Saint Clément d'Alexandrie, qui vivoit environ cinquante ans après ſaint Juſtin, dit au commencement de ſes *Stromates*, (1) en parlant du deſſein de ſon ouvrage, *qu'il a paſſé certaines choſes ſous ſilence, craignant d'écrire ce qu'il faiſoit même difficulté de dire; non par envie, mais par l'appréhenſion qu'il avoit que les lecteurs ne s'y trompaſſent, & qu'il ne parût vouloir mettre un glaive entre les*

& inimici Chriſto fuerunt, eorumque qui ſecundum rationem & verbum vixerunt percurſores. Atqui cum ratione & verbo vixerunt, atque etiam nunc vivunt, Chriſtiani, & extra metum atque perturbationem omnem ſunt. *Sancti Juſtini martyris pro chriſtian. apolog.* 2. *pag.* 83.

(1) Clement Alexand. *Strom.* 1. *pag.* 96, *extr.*

mains d'un enfant ; qu'au reste il traite quelque chose clairement ; & toutes les autres obscurément, découvrant les unes, & enveloppant les autres d'énigmes. La maniere de tenir cachés plusieurs dogmes du christianisme a duré même encore après Constantin. » Ils ont, (1) » dit M. Daillé en parlant des peres, » notamment tenu cette maximes sur » quelques-unes des matieres, dont » nous sommes aujourd'hui en contes» tation, à sçavoir sur les sacremens » de l'église. Car comme ils n'en cé» lébroient les mysteres qu'en secret » & à part entre eux, sans admettre » à cette vûe ni les Payens, ni les Ca» téchumenes, ni même, comme » quelques-uns l'assûrent, aucune au» tre personne que les communians ; » de même aussi en leurs traités, sur» tout ceux qui avoient été récités » en assemblées publiques, ils n'en » parloient jamais qu'obscurément, » comme l'ont remarqué de l'Eucha» ristie, le cardinal du Perron, Ca-

(1) Traité de l'Usage & de l'Emploi des saints peres, &c. par *Jean Daillé*, *pag.* 136.

» ſaubon, Petau & autres, du Bap-
» tême & de la Confirmation, & des
» autres ſacrées cérémonies des chré-
» tiens. Voyez comment Théodoret
» & Epiphane, & les autres pren-
» nent garde de nommer la matiere
» de l'Euchariſtie, la déſignant en
» paroles générales, intelligibles à
» ceux-là tant ſeulement qui avoient
» quelquefois participé à l'Euchariſ-
» tie «.

Le deſſein de juſtifier Euſebe & Syneſius m'a fait faire une digreſſion un peu grande ; je viens actuellement à ce qui regarde leurs écrits. Je commencerai par Euſebe. Son *hiſtoire eccléſiaſtique* eſt le plus conſidérable de tous les ouvrages qui nous reſtent de lui. Elle contient ce qui eſt arrivé de plus mémorable dans l'égliſe depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à ſon tems. Il y parle des écrivains eccléſiaſtiques & de leurs livres. Il y fait l'hiſtoire des héréſies, il y remarque ce qui concerne les Juifs, il décrit les perſécutions des martyrs, les querelles & les diſputes touchant la diſcipline de l'égliſe, il cite preſque

par-tout les auteurs & les monumens d'où il tire les faits qu'il rapporte. On peut dire que sans l'histoire d'Eusebe, on auroit une connoissance très-médiocre, non-seulement de l'histoire des premiers siécles de l'église, mais même de la plûpart des auteurs qui ont écrit dans ce tems-là, leurs ouvrages s'étant perdus, & n'y ayant qu'Eusebe qui en ait parlé ; car les historiens qui l'ont suivi, comme Socrate, Sozomene & Theodoret, ont commencé leur histoire où la sienne finit.

Photius, qui avoit lû les dix livres de l'histoire ecclésiastique d'Eusebe, les loue (1) beaucoup. Nous les avons encore tous les dix aujourd'hui ; mais l'on a perdu un livre de la *préparation évangélique* : nous n'en avons plus que quatorze, & il y en avoit quinze autrefois, ainsi que nous l'apprend saint

(1) Lecti sunt Eusebii ecclesiasticæ historiæ libri decem. Auspicatur à nato Christo vero Deo nostro, & per tyrannorum tempora accurate progressus, ad Constantini Magni imperium pertingit, diligentius quæ in ecclesiis sub illo, & ab illo instituta, decretaque sunt, pertractans. *Phot. biblioth. art.* 27.

Jerôme (1). Nous avons auſſi perdu dix livres de la *démonſtration évangélique*; il nous en reſte encore dix. Ces deux ouvrages d'Euſebe ſont infiniment eſtimés des Theologiens ; M. Dupin en a fait l'éloge. Nous avons encore une partie d'une chronique écrite par Euſebe, & qui a été louée par les ſçavans, & quelques autres traités.

Quant à Syneſius, ſes ouvrages ſont des diſcours philoſophiques & des let-

(1) Euſebius Cæſareæ Paleſtinæ epiſcopus, in ſcripturis divinis ſtudioſiſſimus, & bibliothecæ divinæ cum Pamphilo martyre diligentiſſimus perveſtigator, edidit infinita volumina : de quibus hæc ſunt εὐαγγελικοὺς ἀποδείξεως libri viginti: εὐαγγελικοὺς παρασκευῆς libri quindecim. Hieronim. *catalog. ſcriptor. eccleſiaſt. art.* 91. „ Ces „ livres n'étoient point encore perdus du tems de „ Photius. Il en parle comme les ayant lûs, & „ en dit ſon ſentiment. " Lecti ſunt evangeliſtæ præparationis Euſebii libri quindecim : quibus ut plurimum inanem gentium doctrinam vellicat ; quamque diſſoni ipſi inter ſe perpetuo fuerint. Meminit vero initio libri decimi quinti, & in eodem extremo alterius operis, quod *evangelicam demonſtrationem* nominat, quæ poſt *evangelicam præparationem* conſequitur : quod hæc quidem reprehenſio fere ſit erroris gentium, illa vero confirmatio præconii evangelici. Lecti ſunt etiam Euſebii *evangelicæ demonſtrationis libri viginti*. Phot. *biblioth. art.* 9. & 10.

tres. Cet auteur a écrit avec beaucoup de noblesse & d'élevation. Photius, qui lui accorde toutes ces qualités, dit (1) qu'il se sert quelquefois d'expressions un peu trop populaires. Bellarmin loue (2) l'élégance qui regne dans les lettres de Synesius.

Theodoret, évêque de Cyr, ville de Syrie, vivoit dans le cinquiéme siécle. Il avoit été disciple de saint Jean Chrisostôme. Il fut d'abord, ainsi que son primat Jean, patriarche d'Antioche, dans le parti de Nestorius ; il écrivit même contre saint Cyrille, qui avoit prononcé, dans un synode d'Alexandrie, douze anathêmes contre

(1) Lectæ sunt episcopi Cyrenes, cui Synesio nomen, de *providentia*, *& de regno*, aliæque nonnullæ orationes. Stylus illi sublimis quidem & grandis, sed qui ad popularem simul dictionem aliquantum inclinet. Lectæ sunt, & ejusdem epistolæ variæ venustate ac dulcedine fluentes, cum sententiarum robore ac densitate. *Phot. biblioth. art.* 26.

(2) Sanctus Synesius, episcopus Ptolemaidis, vir fuit admirandæ sanctitatis, & doctrinæ floruit tempore Theodosi Junioris, ad quem scripsit librum, ut Evagrius testatur libro suæ histor. cap. 15. scripsit etiam plurimas & elegantissimas epistolas. *Bellarm. ad scriptor. ecclesiast. lib. pag.* 136.

Neſtorius. Theodoret étoit convaincu, ainſi que Jean, patriarche d'Antioche, qu'on avoit agi avec trop de rigueur dans le concile d'Ephèſe, & qu'on avoit eu tort de dépoſer Neſtorius, parce que le ſens, dans lequel il ſoutenoit qu'on ne devoit point appeller la Vierge, la Mere de Dieu, étoit orthodoxe. Pluſieurs modernes ont ſoutenu la même choſe, & prétendent que le Neſtorianiſme ne fut jamais qu'une héréſie imaginaire. La haine & l'emportement de ſaint Cyrille (1), l'homme le plus violent de ſon ſiécle, ayant déterminé les évêques à condamner Neſtorius, nous dirons ici quelque choſe à ce ſujet, pour qu'on ne nous accuſe point d'avoir voulu juſtifier Neſtorius, & accuſer ſaint Cyrille, ſans des preuves bien fortes.

Etabliſſons d'abord le ſens dans lequel Neſtorius refuſoit à la Vierge le nom de Mere de Dieu. Voici com-

(1) Voyez ce que dit M. Dupin au ſujet de la violence de S. Cyrille. Il raconte comment S. Cyrille fit chaſſer à coups de pierre les évêques du concile qui paroiſſoient portés pour Neſtorius.

ment il expoſe ſon ſentiment dans une lettre qu'il écrivit au pape Céleſtin : (1) Il dit *qu'ayant trouvé dans Conſtantinople des perſonnes qui corrompoient la foi orthodoxe, il tâchoit de les guérir par la voye de douceur, quoique leur héréſie approchât de celle d'Arius & d'Appollinaire, parce qu'ils faiſoient dégénerer l'union des deux natures en Jeſus-Chriſt en confuſion & en mêlange, faiſant naître de Marie la nature divine, & changer la chair de Jeſus-Chriſt en ſa divinité ; que ſur ce fondement ils donnoient à la Vierge, Mere de* Chriſt, *la qualité de Mere de* Dieu, *& que ce terme, quoiqu'il ſoit impropre, pourroit ſe ſouffrir à cauſe de l'union du Verbe & de l'humanité, ſi on ne l'entendoit pas de la divinité, & ſi on ne ſuppoſoit pas que la Vierge eſt Mere du Verbe de* Dieu ; *ce qui eſt inſoutenable.*

Actuellement que nous ſçavons par Neſtorius lui-même le véritable ſens dans lequel il rejettoit les termes de *Mere de Dieu*, voyons ce qu'a penſé

(1) Bayle, *Diction. hiſt. & crit. art* Neſtorius.

un fameux critique moderne de la dispute de saint Cyrille & de Nestorius. (1) » Il est facile, dit-il, de comprendre qu'il n'y avoit qu'une dispute de » mots entre eux ; car saint Cyrille ne » prétendoit pas que le Verbe, en » tant que Verbe, eût souffert la mort: » il reconnoissoit que le Verbe est » *d'une nature impassible* ; mais il vouloit qu'à cause qu'un corps humain, » uni au Verbe, étoit mort & ressuscité, on peut dire que le Verbe » étoit mort & ressuscité. Il ne s'agissoit donc que d'un tour de phrase ; la dispute ne rouloit point sur » la chose même : Nestorius & Cyrille convenoient tous deux que le » Verbe, entant que tel, n'étoit point » né de Marie, & n'étoit point mort » sur la croix ; mais qu'il s'étoit uni » avec une chair formée dans le sein » de la sainte Vierge, qui avoit été » crucifiée. Ils disputerent donc, pour » sçavoir si, en conséquence de ce dogme, on pouvoit user de certaines

(1) Id. *ibid.*

» phrases. Nestorius ne le vouloit pas, » parce qu'il craignoit les suites de ces » expressions ; saint Cyrille le vouloit, » parce qu'il craignoit les suites de la » réjection de ces phrases. Ainsi, à » juger charitablement, ils étoient » tous les deux orthodoxes, & animés » d'un bon zéle : mais ils avoient le » malheur de s'expliquer mal & de » ne s'entendre point l'un & l'autre. » Quelque esprit, accoutumé à don- » ner aux choses un mauvais tour, » diroit peut-être qu'ils s'entendoient » l'un & l'autre : mais que se trouvant » une fois dans la carriere, comme » deux fameux champions, ils ne » voulurent pas témoigner que leur » querelle roulât sur une vetille ; ils » auroient perdu l'avantage de se » battre «.

Quoique la dispute, qui fut entre Nestorius & saint Cyrille, ne fût qu'une dispute de mots ; cependant Nestorius fut condamné & déposé dans le concile d'Ephese par les intrigues & les cabales de saint Cyrille. Les évêques de ce Synode, vendus & dévoués

entierement à ſaint Cyrille, porterent contre ſon adverſaire un jugement précipité & rempli de paſſion. M. Dupin a fort bien dépeint toutes les injuſtices de ce concile (1) ; elles méritent d'être lûes avec attention, & elles font connoître quel a été l'eſprit des aſſemblées eccléſiaſtiques dans les premiers ſiécles. On voit qu'il a parfaitement reſſemblé à celui qui y regne aujourd'hui.

Comme cette héréſie de Neſtorius n'étoit qu'une héréſie de nom, elle a toujours continué de même ; & les gens, qui connoiſſent les Neſtoriens qui ſont encore dans le levant, prétendent qu'ils ne ſont pas plus hérétiques que l'étoient les anciens. Voici comment s'explique à ce ſujet un auteur moderne. (2) *Le Neſtorianiſme d'aujourd'hui n'eſt qu'une héreſie imaginaire ; toute cette diverſité ne conſiſte qu'en des équivoques, d'autant que les Neſtoriens prennent le nom de perſonne d'une autre*

(1) Dupin, *biblioth. des auteurs eccleſiaſt. &c. tom. 3. art. Cyrill.*

(2) Relation de la religion du Levant, *p.* 107.

façon que ne font les Latins.

N'eſt-il pas bien malheureux que la diviſion & la haine des eccléſiaſtiques ayent cauſé dans tous les tems des maux infinis à la ſociété ? Rien n'a tant contribué à la perte & à la ruine totale de l'empire d'Orient, que les diſputes de religion ; il s'en élevoit une nouvelle tous les cinquante ou ſoixante ans. Les citoyens ſe partageoient en deux factions ; l'on étoit alors beaucoup plus occupé à diſputer & à nuire au parti contraire, qu'à défendre la patrie, qu'on abandonnoit, pour ainſi dire, aux barbares. Une choſe, qu'on aura peine à croire, c'eſt que pendant que les Turcs aſſiégeoient Conſtantinople, les eccléſiaſtiques y agitoient avec beaucoup d'aigreur des queſtions théologiques. Mahomet II. les décida par la priſe de cette ville, à laquelle l'empire d'Orient, ſi vaſte, avoit été réduit peu à peu.

Venons aux ouvrages de Théodoret. La meilleure édition de ſes ouvrages en grec & en latin eſt faite par les ſoins du pere Sirmond ; elle eſt en

quatre volumes. Les deux premiers contiennent des commentaires ſur divers livres de l'Ecriture. Le troiſiéme eſt composé d'une expoſition ſur les épitres de ſaint Paul, de cinq livres de l'hiſtoire eccléſiaſtique. Ce volume contient encore 147. épitres, précédées d'une hiſtoire religieuſe, ou monaſtique des fameux Anachoretes de ſon tems. Il a intitulé cette hiſtoire *Philotée*, ou *Théophile* ; c'eſt-à-dire, comme l'explique Nicéphore, l'hiſtoire de diverſes perſonnes pieuſes. Le quatriéme volume contient quatre traités. Le premier eſt intitulé *Eraniſtes*, ou *Polymorphus* ; il eſt diviſé en trois dialogues. Le ſecond eſt un ouvrage en cinq livres, où il traite des héréſies. Le troiſiéme comprend dix oraiſons, écrites élégamment ſur la providence ; le quatriéme douze diſcours contre les Payens, dans leſquels il y a une érudition infinie. On ne ſçauroit trop lire ſes diſcours, lorſqu'on veut apprendre à bien connoître les dogmes des philoſophes anciens; Théodoret les expoſe avec beaucoup de

clarté, & les réfute avec beaucoup de ſolidité.

Quant à l'hiſtoire de Théodoret, il ne nous en reſte que cinq livres. Cette hiſtoire commence au tems d'Arius, & va juſqu'à Théodoſe le jeune. Bellarmin (1) remarque que Gennade dit que Théodoret l'avoit continuée juſqu'au regne de Léon en cinq autres livres, qui ſe ſont perdus. Il falloit qu'ils le fuſſent déjà dès le tems de Photius (2); car cet habile critique n'en parle point. D'ailleurs il loue beaucoup le ſtyle & la clarté de Théodoret; mais il le blâme des trop grandes digreſſions, qu'il fait, dit-il, quelquefois très-mal à propos.

(1) Addit Gennadius (*Theodoretum*) continuaſſe hiſtoriam uſque ad Leonem imperatorem, quinque aliis libris adjunctis; ſed hi poſteriores libri non extant. *Bellarm. de ſcriptor. eccleſiaſt. lib. pag.* 144.

(2) Hiſtoriam inchoavit ab hæreſi Arii, pertexuitque & ipſe ad Theodoſii minoris tempora & uſque ad Diodori exceſſum, quando Conſtantinopoli ſacrorum antiſtes Siſinius fuit. *Phot. bibliot. art.* 31.

§. IV.

Socrate.

Socrate, appellé le *Scholastique*, vivoit dans le cinquiéme siécle. Bellarmin le place à l'année 440. Il apprit à (1) Constantinople la Grammaire sous Ammonius & Helladius, qui y étoient venus d'Alexandrie. L'histoire de Socrate est divisée en sept livres (2) : elle commence où finit celle d'Eusebe, & continue jusqu'au tems de l'empereur Théodose. On l'accuse d'avoir été attaché aux Novatiens (3). Il

(1) Scriptor hic (*Socrates*) Ammonium & Helladium, Alexandrinos grammaticos frequentans, etiamdum puer grammaticam edoctus est ab Ethnicis doctoribus, & Constantinopoli agentibus. *Phot. biblioth. art.* 28.

(2) Eusebium proxime excipiens : ducto quidem initio Constantini imperio, & ad Theodosii minoris tempora perducendo . . . continet vero hoc opus centum quadraginta annorum res gestas, omnisque adeo historia septem est libris comprehensa. *Id. ibid.*

(3) Socrates & Sozomenus historiam ecclesiasticam scripserunt ab eo tempore in quo desinit historia Eusebii Cæsariensis, usque ad tempora Theodosii Junioris. Eodem tempore vixerunt, &

eſt vrai qu'il loue aſſez volontiers les évêques de leur parti ; mais eſt-ce une raiſon pour être d'une ſecte, que de rendre juſtice aux vertus de ceux qui en ſont ? En ce cas, Mézeray, de Thou auroient été Proteſtans, parce qu'ils les ont loués dans ce qu'ils les ont cru louables. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Photius (1), qui blâme Socrate & l'accuſe d'être peu exact non-ſeulement dans ſon ſtyle, mais encore dans l'expoſition des faits, ne dit point qu'il ait été Novatien.

§. V.

Sozomene.

Sozomene, dit le *Scholaſtique*, vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Il (2) a

quod dolendum eſt, uterque novatianis erroribus faviſſe dignoſcitur. *Bellarm. de ſcript. eccleſiaſt. lib. pag.* 148

(1) Stylus illi non admodum ſplendidus, ſed nec in dogmatibus valde accuratus eſt. *Phot. biblioth. art.* 28.

(2) Lecta eſt Hermiæ Sozomeni Salamini Scholaſtici eccleſiaſtica hiſtoria libris novem : quam nuncupat Theodoſio minori. Auſpicatur à conſu-

écrit l'hiſtoire eccléſiaſtique en neuf livres, & a commencé, ainſi que Socrate, ſous Conſtantin, depuis le conſulat de Criſpe, fils de cet empereur, juſqu'au regne de Théodoſe le jeune. Sozomene étoit natif de Salamine, ville de Cypre. Il fréquenta long-tems le bareau à Conſtantinople (1). Photius le met au-deſſus de Socrate pour le ſtyle, & remarque qu'il lui eſt quelquefois oppoſé dans les faits. Nous avons obſervé, dans une remarque de l'article précédent, qu'on l'accuſoit d'avoir été Novatien.

§. V I.

Evagre.

Evagre, ſurnommé *l'Eccléſiaſtique*, natif d'Epiphane, ville de Syrie, vivoit dans le ſixiéme ſiécle. Bellarmin

latu Criſpi, ejuſque patris Conſtantini, & perducit ad Theodoſii minoris imperium. *Phot. bibliothi art.* 30.

(1) Hic Conſtantinopoli jus olim dicebat, eſtque Socrate in ſtylo præſtantior : à quo etiam in narrationibus quibuſdam diſſentit. *Id. ibid.*

le place dans l'année 569. Il a écrit une histoire en six livres, qui commence où celle de Sozomene (1), de Socrate & de Théodoret finit ; elle va jusqu'à la douziéme année de l'empereur Maurice, qui fut l'an 597. Photius (2) dit que le style d'Evagre n'est point mauvais, mais qu'il est quelquefois trop enflé. Il loue aussi cet historien d'être plus exact que Socrate, Sozomene & Théodoret.

§. VII.

Nicéphore.

Nous avons de Nicéphore, qui fut

(1) Evagrius scholasticus scripsit historiam ecclesiasticam libris sex, ab eo tempore in quo deficit Sozomenus usque ad annum 12. Mauritii imperatoris, id est annum Domini 597. Bellarm. *de scriptor. ecclesiast lib. pag. 96.* » On voit par là » qu'Evagre a pû vivre encore au commencement » du septiéme siécle, puisque son histoire va jus- » qu'à l'année 597. trois ans avant le commence- » ment du septiéme siécle.

(2) Stylus huic non ingratus : tamen interdum redundare quodam modo videatur. Certe in doctrinæ veritate ceteris historicis accuratior est, *Phot. biblioth. art. 29.*

patriarche de Conftantinople l'an 806. un abregé hiftorique depuis la mort de l'empereur Maurice jufqu'à Léon IV. que le pere Pétau a publié en 1616. Nous avons auffi du même patriarche (1) une chronique, qu'on a inférée dans la *Bibliothéque des peres*, & quatre petits ouvrages contre les Iconomaches. Cet évêque mourut (2) en exil, où il avoit été envoyé par l'empereur Léon l'Arménien, qui foutenoit les opinions des Iconomaches.

§. VIII.

Conftantin Manaffès.

Conftantin Manaffès vivoit dans le milieu du douziéme fiécle, fous le regne de l'empereur Emmanuel Comnene. Il a écrit un abregé de l'hiftoire en

(1) Scripfit etiam chronicum quoad extat in bibliotheca fanctorum patrum, tomo fecundo, *edit. fecundæ*. Scripfit quoque quatuor opufcula contra Iconomachos, quæ extant apud Henricum Canifium, tomo quarto antiquæ lectionis. *Bellarm. de fcriptor. ecclefiaft. lib. pag.* 187.

(2) Tandem fanctiffimus propter fidei confeffionem in exilio obiit, anno Dom. 828. *Id. ibid.*

vers. C'eſt une eſpece de chronique depuis le commencement du monde juſques en l'année 1081. Merſius eſt le premier qui a publié cet ouvrage.

§. IX.

Suidas.

On ne ſçauroit douter qu'il n'y ait eû deux Suidas, puiſque Stephanus cite un Suidas, & que le Suidas du XI. ſiécle, dont nous parlons, fait mention d'Hermolaus, qui avoit fait un abregé du même Stephanus. Le dictionnaire hiſtorique, que nous a laiſſé le Suidas, qui vivoit dans la fin du onziéme ſiécle, eſt aſſez utile, mais cependant très ſouvent fautif. Quelques auteurs prétendent que ce Suidas étoit moine.

§. X.

Cedrenus.

George Cedrenus, moine Grec, vivoit dans le onziéme ſiécle. Bellar-

min le place à l'année mille cinquante-ſept. Il a écrit des annales, qui commencent à la création du monde, & vont juſqu'au regne de l'empereur Iſaac Comnene, qui ſuccéda en 1057. à Michel. Nous avons une édition des annales de Cedrenus, imprimées à Paris en grec & en latin l'an 1647. La traduction latine eſt de Guillaume Xylander. Cedrenus eſt un auteur très-médiocre, pour ne rien dire de plus.

§. X I.

Zonare.

Zonare, moine Grec, avoit exercé des charges conſidérables dans la cour des empereurs, avant d'être religieux. Il a écrit trois livres (1) d'annales, qui contiennent une hiſtoire univerſelle depuis le commencement du monde juſ-

(1) Joannes Zonaras, monachus græcus, ſcripſit libros tres annalium, quibus complexus eſt hiſtoriam univerſalem ab orbe condito, uſque ad exitum Alexii Comneni imperatoris Græcorum, qui obiit anno domini milleſimo centeſimo octavo. *Bellarm. de ſcript. eccleſiaſt. lib. 216. p. 216.*

qu'à la mort de l'empereur Alexis Comnene, arrivée l'an onze cent dix-huit. Le premier livre de l'histoire de Zonare contient les évenemens arrivés depuis la création jusqu'à la prise de Jerusalem. Le second traite des Romains depuis la fondation de cette ville jusqu'au tems de Constantin le grand jusqu'à la mort d'Alexis Comnene. (1) Zonare a écrit encore quelques autres ouvrages.

§. XII.

Nicéphore Caliste.

Nicéphore fut appellé *Caliste*, parce qu'il étoit fils de Caliste & de Zanthopule. Il a vécu dans le quatorziéme siécle, sous l'empire d'Andronic Paléologue l'*ancien*; de Michel, & d'Andronic le jeune. Il a composé une histoire en vingt-trois livres, dont il ne nous reste plus à présent que dix-huit. Cet historien commence son ouvrage à la naissance de Jesus-Christ, & finit à

(1) Scripsit etiam commentaria in Nomocanonem. *Photii. Id. ibid.*

la mort de Phocas, en l'année 610. Bellarmin (1) dit qu'il eſt croyable que Nicéphore avoit continué ſon hiſtoire plus avant qu'elle ne l'eſt actuellement, & que, ſelon les apparences, on a perdu pluſieurs livres. Les apparences, dont parle Bellarmin, ſont des réalités ; car nous avons encore les cinq argumens de cinq livres perdus, qui contenoient les faits arrivés depuis le commencement de l'empire d'Heraclius juſqu'à la fin de celui de Léon *le philoſophe*, mort en l'an neuf cens onze ; & il n'y a pas de doute que Zonare n'eût pouſſé ſon hiſtoire encore plus loin, & ne l'eût conduite juſques au tems de l'empereur Andronic Paléologue l'ancien, à qui il l'avoit dédiée.

Bellarmin (2) accuſe Zonare d'avoir

(1) Hiſtoria quæ nunc extat Nicephori Caliſti, continetur libris octodecim : incipit à nativitate Chriſti, ac deſinit in annum ejuſdem 625. Credibile autem eſt multo plures ab eo libros ſcriptos fuiſſe, ſed periiſſe. *Bellarm. de ſcriptor. eccleſiaſt. lib. pag. 266.*

(2) Porro in hiſtoria hujus auctoris, ut græci & ſchiſmatici, non mirum videri debet, ſi inveniantur errores proprii græcorum, ut de proceſ-

ſemé dans ſon ouvrage toutes les erreurs des Grecs, entre autres celles ſur la proceſſion du ſaint Eſprit. Il le blâme auſſi de ſon peu d'exactitude dans les faits hiſtoriques. Baronius a ſouvent relevé ſes fautes dans ſes *annales*, & M. Dupin n'eſt pas plus favorables à Zonare que ces deux cardinaux. Voici ce qu'il dit au ſujet de ſon peu d'exactitude. » Il (1) eſt à » remarquer que les hiſtoriens, qui » l'ont ſuivi, comme Socrate, Sozo» mene & Théodoret, ont commencé » leur hiſtoire où il a fini la ſienne; » ſoit qu'ils ayent cru qu'il avoit re» cueilli tout ce qu'il y avoit de re» marquable, ſoit qu'ils n'ayent eu de » connoiſſance que par ſon moyen de » ce qui s'étoit paſſé dans les premiers » ſiécles. Nicéphore Caliſte, qui a » voulu faire dans le quatorziéme ſié» cle une nouvelle hiſtoire, y a mêlé

ſione ſpiritûs ſancti à ſolo patre, in ipſa præfatione: magis mirum eſt inveniri non paucos errores in rebus hiſtoricis, ut ex annalibus Card. Baronii conſtat. *Id. ibid.*

(1) Dupin, *bibliotheque des auteurs eccleſiaſt. tom. 2. pag. 5.*

» un

» un grand nombre de narrations in-
» certaines & fabuleuſes, parce qu'el-
» les ne ſont point tirées d'Euſebe,
» ni établies ſur l'autorité d'aucun an-
» cien «.

§. XIII.

Nicetas Choniates, & Nicéphore Gregoras.

J'aurois dû placer Nicétas Acominat, dit *Choniates*, parce qu'il étoit de Chone (1), avant Nicéphore Caliſte ; car celui-ci a vécu dans le quatorziéme ſiécle, & l'autre dans le treiſiéme ; mais j'ai cru ne pas le devoir ſéparer de Nicéphore Grégoras, qui a écrit ſur les mêmes choſes que lui, & qui a été ſon continuateur. Cet article ſera donc commun à ces deux hiſtoriens. Voyons d'abord ce qui regarde Nicétas, nous viendrons enſuite à Nicéphore Grégoras.

Nicétas avoit eu des emplois conſidérables à la cour des empereurs

(1) Chone, ou Coloſſe, étoit une ville de Phrygie.

Grecs; & quand cette ville fut prise par les François en douze cens quatre, il se retira à Nicée, ville de Bithynie, avec une fille qu'il avoit enlevée aux ennemis. Là il épousa cette fille, & composa une histoire (1) depuis la mort d'Alexis Comnene en 1118. jusques à celle de Baudouin en 1205. Juste Lipse a beaucoup loué Nicétas. Il dit (2) que, quoiqu'il soit

(1) Nicetas Acominatus, sive Choniates, floruit post annum 1200. Scripsit enim historiam quæ extat græce & latine, ab anno 1118. usque ad annum 1205. id est ab imperio Joannis Comneni, Alexii filii, usque ad obitum Balduini primi ex latinis, Imperatoris Constantinopolitani. *Bellarm. de scriptor. ecclesiast. lib. pag. 241.*

(2) Jam inter infimos quoque græcos duo sunt quos non contemno (*Nicetas Choniates & Nicephorus Gregoras*) Prior est Nicetas Choniates, qui res Græcanici Imperii scripsit, orsus à Johanne Comneno Alexii f. ad urbem captam, sive ad Balduinum, Flandrum. Is parum adhuc vulgo notus, fateor, sed dignissimus notitia : purum rectumque ingenium, si aliud illo ævo. Stylus operosus Poetas & Homerum sæpe resipiens : at res & narratio ipsa distincta, composita, sine vanitate, sine ineptiis, brevis quod satis sit, & fida. Crebra apud eum & opportuna monita : judicia non libera solùm, sed sana. Ad summam legite vos, politici : gratiam mihi aliquis pro indicio habebit : certe debebit. *Justi Lipsii politicorum libri sex, lib. 1. cap. 9. pag. 82.*

peu connu, il mérite cependant de l'être, & qu'il avoit un génie digne d'un meilleur siécle que le sien. Le même Juste Lipse, parlant de son style, remarque qu'il est trop guindé & trop poétique, mais qu'il est clair. Il observe encore que Nicétas est précis dans ses narrations, qu'il ne se permet aucun écart, ni aucune saillie, qu'il est rempli de maximes & de préceptes très-utiles ; enfin il exhorte tous les politiques à le lire, & il croit qu'ils lui auront obligation de leur avoir donné ce conseil.

Venons actuellement à Nicéphore Grégoras (1). Il florissoit dans le quatorziéme siécle. Il a composé une histoire qui contient ce qui s'est passé depuis l'an 1204. que Constantinople fut

(1) Nicephorus Gregoras historicus græcus vivebat anno dom. millesimo trecentesimo quadragesimo quarto, ut ex fine operis intelligi potest. Scripsit libros undecim de rebus imperii orientalis, ab eo tempore quo imperium orientale devenit in potestatem latinorum, & perduxit historiam usque ad obitum Andronici Junioris, id est ab anno domini 1200. usque ad annum millesimum trecentesimum quadragesimum quartum. *Bellarm. de scriptor. ecclesiast. lib. pag.* 240.

pris par les François, jusqu'à la mort d'Andronic Paléologue en 1341. ainsi le fil de sa narration commence où finit celui de Nicétas. S'il faut en croire (1) Juste Lipse, il s'en faut bien que le continuateur ait acquis la même gloire que le premier historien. Selon lui, Nicéphore Grégoras est bien inférieur à Nicétas : il est diffus, peu châtié ; il a presque tous les défauts de son siécle. Il gâte sa narration par les petites choses, & même les ridicules qu'il raconte quelquefois ; cependant ses jugemens sont souvent très sensés. Il fait

(1) Alter est Nicephorus Gregoras qui historiam & filum narrationis ejus excipit, at non laudem. Scripsit enim ab urbe capta res ad Andronici Palæologi posterioris mortem : sed nequaquam pari castigatione, aut industria; & vitia plura traxit sui ævi. Superfluit, aut evagatur : & res orationesque proprias miscet, indecore, imo inepte. Judicia tamen ejus crebra, & plerumque recta : caussæ eventuum curiosè positæ ; pietas inculcata, & multa importune ad primam illam causam relegata, id est Deum. Sane providentiam & fatum non alius scriptor asseruit magis. Legendus cum hoc nomine, tum etiam illo, quod pleraque ejus historia ab ævo nostro non dissidet : imò lites dissensusque in sacris reperies haud dissimiles hodiernis. *Justi Lipsii politicorum libri sex, lib. 1. cap. 9. pag. 81.*

mention de plusieurs évenemens curieux, il parle fort sagement de la providence & de ses décrets, & il entre dans un détail intéressant sur les disputes ecclésiastiques, dans lesquelles on trouve bien de la ressemblance avec celles d'aujourd'hui. Enfin parmi tous les historiens Grecs modernes, Juste Lipse n'ordonne aux politiques la lecture que de Nicétas & de Nicéphore Grégoras; cependant Jean Cantacuzene parle très-mal de ce dernier.

Nous voilà parvenus aux derniers historiens Grecs qui méritent quelque considération. Constantinople passa quelques années après sous le pouvoir des Turcs, & l'empire des Grecs fut entierement détruit. Ce fut l'an 1453. que Mahomet II. se rendit le maître de cette ville.

Je n'ai point mis Photius, qui vivoit dans le neuviéme siécle, parmi les historiens, parce que sa *Bibliothéque*, qui contient un précis de presque tous les différens ouvrages Grecs, & des jugemens excellens sur ces ouvra-

ges, doit plutôt le faire placer entre les critiques qu'entre les historiens. Je réserve donc à parler de ce sçavant patriarche de Constantinople dans la lettre, où je ferai mention des rhéteurs, des orateurs & des critiques Grecs. Je vais actuellement passer aux historiens Latins ; mais je ferai ici auparavant une remarque, à laquelle je prie mes lecteurs de faire attention.

J'ai été obligé de parler quelquefois dans cet ouvrage avec assez de liberté sur certaines matieres que je n'ai pû m'empêcher de traiter, parce qu'elles étoient absolument nécessaires, & qu'il m'étoit impossible de les omettre, sans supprimer des choses essentielles. Ainsi ceux qui croiront que c'est un esprit d'irréligion qui m'a engagé d'en parler, ne me rendront point justice. J'espere que les lecteurs éclairés, & qui aiment la vérité, me sçauront gré de n'avoir point cherché à la déguiser. Quant aux superstitieux & aux dévots fanatiques, ils peuvent dire ce qu'ils veulent de mes écrits, il y a long-tems que j'ai déclaré que je ne demande

point leurs ſuffrages. J'en fais auſſi peu de cas que de ceux du fade auteur d'*Angola*, miſérable copiſte des bons ouvrages de Crebillon, & qui, n'étant qu'un mauvais barbouilleur, voudroit imiter un excellent peintre. La critique d'un pareil perſonnage me paroît une louange, malgré l'approbation d'un bel eſprit, grand partiſan de l'ennuieux *Angola*, ayant la délicateſſe d'un Béotien, la politeſſe d'un Scythe & l'érudition d'un Sarmathe. *Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.* Je n'ajouterai rien à ce vers, & je crois en avoir trop dit. Un homme de lettres ſeroit bien malheureux s'il étoit obligé de perdre ſon tems à répondre à tous les crapuleux, qui dans le fond de leurs tavernes font quelques miſérables ſatyres, auxquelles ils donnent le nom de Roman. C'eſt les ſuffrages des Mairan, des Falconets, des Frerets, des du Boſc, des ſainte-Palaye, des Prevôts, des Saliers, qu'il faut ambitionner, & non ceux des Morlières, des la Chaînaie, & d'autres in-

ſectes littéraires qui rampent ſur le Parnaſſe, & dont la morſure ne ſçauroit faire aucun mal.

Je ſuis avec une conſidération infinie, Monſieur,

Votre très-humble, &c.

LETTRE VINGTIEME. *

§. I.

Des historiens Latins qui vivoient avant Saluste, & dont on a perdu les ouvrages.

MONSIEUR,

LA même raison qui fait regarder Hérodote comme le premier historien Grec, fait qu'on donne à Saluste la même place parmi les Latins. Il y avoit, chez les Romains, plusieurs historiens beaucoup plus anciens que lui ; mais nous en avons perdu les ouvrages.

Ennius, qui étoit né à Rudès en Calabre l'an 515 de Rome, & qui mourut âgé de 70 ans (1), sous le consulat de Cæpion & de Philippus, avoit composé dix-huit livres d'annales en vers héroïques (2). Cet auteur supporta avec

* Supplément à toutes les éditions antérieures à celle-ci.

(1) Ille (Ennius) autem Cæpione & Philippo iterum consule mortuus est. *Cic. de senect. cap. 5.*

(2) Annos septuaginta natus, tot enim vixit Ennius, ita ferebat duo, quæ maxima putantur

courage les incommodités de la vieillesse & celle de la pauvreté. Ciceron dit qu'il sembloit les trouver douces.

Nevius, dans le même-tems, composa une histoire de la premiere guerre punique, en vers nommés saturniens. Ce Nevius avoit d'abord porté les armes; ensuite, de militaire, il devint poëte; il fit représenter une de ses comédies, pour la premiere fois, sous l'an 519 de Rome. Ses vers satiriques ayant offensé la famille de Metellus, qui étoit une des plus puissantes de la république, il fut chassé de la ville, & se retira à Utique en Afrique; où il mourut l'an 551 de Rome, trente-trois ans avant la mort d'Ennius.

Fabius Pictor fut le premier des Romains qui fit une histoire en prose latine. Il fut surnommé *pictor*, qui veut dire *peintre*. Ses ancêtres avoient porté le même nom; & ses descendans le prirent aussi, parce que le premier de cette famille avoit peint le temple de la Santé à Rome. Tite-Live loue cet

onera, paupertatem, & senectutem, ut eis pœnè delectari videretur. *Id. ibid.*

historien, qui vivoit l'an 538 de Rome.

Albinus Posthumius fut consul l'an 602 de la fondation de Rome. Il avoit écrit l'histoire Romaine en grec. Il prioit, dans son ouvrage, ses lecteurs de l'excuser, s'il ne parloit pas bien cette langue : ce qui donna sujet à Caton de se moquer de lui, & de lui reprocher qu'il aimoit mieux qu'on souffrît ses fautes, que de s'exempter d'en faire, en n'écrivant point. Ciceron parle de lui dans son traité des orateurs, & Plutarque dans la vie de Caton.

Cassius Hemina vivoit l'an 608 de Rome. Il composa quatre livres d'annales. Pline en fait mention, aussi-bien qu'Aulu-Gelle qui le cite souvent.

Caïus Fannius fut questeur de Rome l'an 614 de sa fondation, selon la plus commune opinion. M. l'abbé Dubois (1) veut que ce soit l'an 616. Il composa une histoire qui lui acquit beaucoup de réputation : Ciceron en parle souvent. Brutus mit en abrégé les annales de Caïus Fannius.

(1) Dans la traduction du livre *de l'amitié* de Ciceron, chap. 1. not. 8.

Marcus Portius Caton (1), surnommé *Caton le censeur*, tiroit son origine de la ville de Tusculum ; & avant qu'il allât à la guerre, il demeuroit dans le pays des Sabins, où il avoit des terres qu'il cultivoit. Il vint à Rome (2) à la sollicitation de Valerius Flaccus ; il fut élu en Sicile (3) tribun des soldats, l'an 550 de Rome ; il fut ensuite questeur en Afrique, dans l'armée de Scipion (4) ; & Cornelius Nepos nous apprend qu'il eut fort peu d'égard pour ce grand général. Quelque-tems après il fut tribun dans la guerre de Syrie, gagna le sommet des montagnes au détroit des Termopiles, & donna de grandes marques de courage en combattant contre

(1) Cato ortus municipio Tusculo, adolescentulus, priusquam honoribus operam daret, versatus est in Sabinis ; quod ibi hæredium à patre relictum habebat. *Corn. Nep. in vit. Cat.*

(2) Hortatu Valerii Flacci, quem in consulatu censuraque habuit collegam, ut M. Perpenna censoribus solitus est, Romam demigravit. *Id. ibid.*

(3) Quinto Fabio Maximo, M. Claudio Marcello Coss. tribunus militum in Sicilia fuit. *Id. ib.*

(4) Quæstor obtigit P. C. Scipioni Africano consuli, cum quo non pro sortis necessitudine vixit. Namque ab eo perpetua dissensit vita. *Id. ibid.*

Antiochus le Grand. Il fut fait ensuite censeur, qui étoit une charge des plus importantes de la république, & l'exerça avec une intégrité qu'on n'avoit point encore vûe dans aucun de ceux qui l'avoient devancé dans cet office. Il s'opposa au luxe (1); il fit condamner les méchans, sans que ses ennemis, qui l'avoient déféré plusieurs fois en justice, pussent jamais noircir son innocence par leur calomnie. Il étoit âgé (2) quand il voulut sçavoir le grec; on dit qu'il commença à l'apprendre à soixante ans. Un de ses amis le plaisantant sur cela, il lui dit, un an après : hé bien, je sçais

(1) At Cato censor factus cum eodem Flacco, severè præfuit ac potestati; nam & in complures nobiles animadvertit, & multas res novas in edicum addidit, quare luxuria reprimeretur, quæ jam incipiebat pullulare. Circiter annos octoginta, usque ad extremam ætatem, ab adolescentia reipublicæ causa suscipere inimicitias non destitit. A multis tentatus non modo nullum detrimentum existimationis fecit, sed quoad vixit, virtutum laude crevit. *Id. ibid.*

(2) Ut ego (Cato) feci qui litteras græcas senex didici, quasquidem sic avidè arripui, quasi diuturnam sitim explere cupiens, ut ea ipsa mihi nota essent quibus me nunc exemplis uti videtis. *Cicer. de senect. cap. 9.*

actuellement le grec ; n'eſt-ce pas pour moi aujourd'hui la même choſe que ſi je l'avois ſçu dès la plus tendre enfance ? Il ſe repentoit ordinairement de trois choſes, d'avoir paſſé un jour ſans rien apprendre, d'avoir dit ſon ſecret à ſa femme, & d'avoir voyagé par eau lorſqu'il pouvoit aller par terre. A l'âge de quatre-vingt ans il épouſa une jeune femme, appellée Saloma, fille d'un de ſes domeſtiques, & il en eut un fils. Il fit des harangues étant encore fort jeune ; & étant déja vieux, il écrivit ſept livres d'hiſtoire. Selon Cornelius Nepos, qui a écrit la vie de Caton (1), le premier livre de ſon ouvrage contenoit les actions des rois de Rome ; le ſecond & le troiſiéme apprenoient où chaque ville avoit pris ſon origine ; c'eſt pour cela qu'il avoit intitulé ſon hiſtoire du nom d'*origine* ; le quatriéme parloit de

(1) Senex ſcribere hiſtorias inſtituit, quarum ſunt libri ſeptem : primus continet res geſtas regum in populum Romanum, ſecundus & tertius unde quæque civitas orta ſit Italica. Ob quam rem omnes origines videtur appellaſſe. In quarto autem bellum punicum primum, in quinto ſecundum. *Cornel. Nep. in vit. Cat. cap.* 3.

la premiere guerre punique, & le cinquiéme de la ſeconde. On ne ſçait pas bien en quelle année il mourut ; l'opinion la plus commune fixe ſa mort en l'an 606 de Rome, qui étoit la quatre-vingt-ſixiéme de ſon âge.

M. l'abbé Dubois, de l'académie Françoiſe, a commis une très-grande erreur dans une des notes qu'il a miſes avéc la traduction qu'il a donnée du livre de la vieilleſſe de Ciceron. Voici ce qu'il dit au ſujet de l'hiſtoire de Caton. *Cet ouvrage eſt perdu. Il étoit diviſé en cinq livres, dont le premier traitoit des plus mémorables actions des rois de Rome. Le ſecond & le troiſiéme de l'origine des villes d'Italie, & de-là vient qu'il étoit intitulé :* des origines. *Le quatriéme traitoit de la premiere guerre punique, & le cinquiéme de la ſeconde.* Il eſt certain que l'ouvrage *des origines* étoit diviſé en ſept, & non pas en cinq livres. Cornelius Nepos, qui dit préciſément, ſur les cinq premiers, la même choſe que M. l'abbé Dubois, nous apprend enſuite ce que contenoient les deux derniers. Ils traitoient des guerres qui

avoient été faites jusqu'à la préture de Servius Galba, qui soumit les Lusitaniens. Ce qu'il y a de plus singulier dans la faute de M. l'abbé Dubois, c'est qu'il n'a pas pris garde que Caton lui-même disoit, dans Ciceron, qu'il travailloit au septiéme (1) livre de ses *origines*. Il faut avouer que l'inadvertance de M. l'abbé Dubois est singuliere.

Caton le Censeur, dont nous venons de parler, étoit grand oncle de Caton d'Utique, appellé d'Utique, parce qu'il se tua dans cette ville d'Afrique, où il avoit passé avec Scipion après la bataille de Pharsale & la mort de Pompée. En arrivant en Afrique, il avoit donné le commandement de l'armée à Scipion, qui fut défait. Ayant appris cette nouvelle dans Utique où il étoit, il conseilla à ses amis de prendre la fuite, & à son fils d'éprouver la clémence du vaïnqueur. Pour lui, il se mit au lit, & se fit apporter le traité de l'immortalité de l'ame de Platon, qu'il

(1) Septimus mihi originum est in manibus ; omnia antiquitatis monumenta colligo. *Cicer. de senect. cap.* 11.

lut deux fois ; enſuite il ſe donna un coup de poignard : mais le coup n'ayant pas été mortel, on lui mit à la playe un appareil, qu'il défit lui-même, & il mourut âgé de quarante-huit ans. Le fils de Caton d'Utique ayant obtenu ſa grace de Céſar, mourut enſuite dans la bataille de Philippe, combattant contre Auguſte & Antoine, l'an 712 de Rome. Il eſt important de connoître ces trois Catons, ſçavoir, Caton le Cenſeur, Caton d'Utique, & Caton le fils de celui d'Utique, pour ne pas les confondre : le premier étant mort avant les guerres civiles ; le ſecond ayant été contemporain de Céſar & de Pompée, & ayant eu beaucoup de part à leur démêlé ; le troiſiéme étant mort à la bataille qui rendit Auguſte & Antoine maîtres de la république.

Aſſellio Sempronius, tribun militaire, vivoit l'an 621 de Rome. Il ſe trouva cette année au ſiége de Numance en Eſpagne. Il eut ſoin de laiſſer, dans un ouvrage particulier, une relation de ce qui s'étoit paſſé dans cette expédition. Cette hiſtoire devoit être conſidérable,

puisqu'Aulu-Gelle cite le quatorziéme livre, & que quelques autres auteurs parlent du quarantiéme. Il avoit encore fait plusieurs autres ouvrages que nous avons perdus.

Il y a une chose très-remarquable sur les historiens dont nous venons de parler, & dont nous n'avons plus les ouvrages. Un nommé Anneius de Viterbe, religieux de l'ordre de saint Dominique, maître du sacré palais, & qui nâquit l'an 1437 (il y a donc 312 ans dans le moment que j'écris ceci), étoit sçavant & avoit fait un grand progrès dans la connoissance de l'antiquité. Outre la langue latine & grecque, il sçavoit aussi la chaldéenne, l'hébraïque & l'arabe; mais il deshonora tous ses talens par une imposture odieuse. Il supposa *les origines de Caton*, le traité du siécle d'or de Fabius Pictor, & l'Italie de Sempronius Pictor. Il étoit lui-même l'auteur de tous ces ouvrages qu'il attribuoit à ces anciens historiens, & par lesquels il vouloit en imposer au public & à la postérité. Il ne se contenta pas de supposer de faux historiens Latins, il

donna aussi des auteurs Grecs, dont nous n'avons plus les ouvrages ; & il publia des piéces supposées qu'il attribuoit à Manethon, à Beralde, à Megastene, & à Archilochus. Tous les sçavans, & sur-tout Joseph Scaliger, Louis Vivès, Volteran, Vossius, Aubert le Mire, ont averti les jeunes gens d'éviter ces écueils dangereux dans la lecture des belles-lettres.

Pour être mieux persuadé de la mauvaise foi du moine Anneius, il ne faut que voir ce qu'Antonius Augustinus rapporte, dans le dixiéme de ses dialogues, comme une chose qu'il sçavoit d'original ; car il l'avoit apprise de Latinus, natif aussi de Viterbe, qui étoit un homme très-sçavant. Il dit qu'Anneius, son compatriote, faisoit graver des inscriptions, qu'il cachoit ensuite dans des vignes peu éloignées de la ville : quelque-tems après, il faisoit creuser dans le même endroit ; & trouvant les inscriptions qu'il avoit cachées lui-même, il les faisoit porter en triomphe aux magistrats, leur faisant accroire que leur ville étoit plus ancienne que

celle de Rome. Anneius mourut l'an 1500 à Rome, sous le pape Alexandre VI. Il est enterré dans l'église des dominicains de la Minerve.

§. II.

Saluste.

Caius Crispus Salustius étoit d'Amiterne(1), nommée aujourd'hui *San Victorino*. Il fut élevé à Rome, où il eut des emplois importans. Jamais personne n'a parlé si bien en faveur de la vérité, & si fortement contre le vice & le luxe, que l'a fait Saluste dans ses ouvrages. Malgré cela, ses débauches le firent chasser du sénat par les censeurs ; & ayant été surpris en adultere par Milon, il ne put éviter (2) le fouet & l'a-

(1) Natus autem est Amiterni in Sabinis, anno uno post natum Veronæ Catullum, ut notat Eusebius ad annum MDCCCCXXXI. *Gerad. Joan. Vossius de hist. Latin.*

(2) In quæ, quia in Faustæ, L. Sullæ filiæ, adulterio deprehensus, virgis à Milone esset cæsus, nec nisi pecunia data demissus. Nempe istud in causa est cur Claudianis semper studuerit adversus Milonem. Vide Pedianum, Gellium, Servium, Horatii interpretes. *Id. ibid.*

mende, qu'on lui fit payer. C'eſt Aulu-Gelle qui nous apprend ces particularités. Céſar le rétablit dans la ſuite (1) dans la dignité de ſénateur, lui fit obtenir la prêture, & l'envoya en Numidie (2). Il pilla cette province, & revint ſi riche à Rome, qu'il acheta une place au mont Quirinal, où il fit faire un ſuperbe jardin. Il épouſa Terentia, que Ciceron avoit répudiée. Cela le brouilla avec cet orateur, à qui il s'étoit déja oppoſé depuis long-tems. Nous avons deux oraiſons, l'une de Ciceron contre Saluſte, & l'autre de Saluſte contre lui; mais il y a apparence qu'elles ſont ſuppoſées.

Il ne nous reſte aujourd'hui que des fragmens très-petits de la principale

(1) Etiam diſcimus iiſdem ex ſcriptoribus, à Caio Julio Cæſare, rerum polito, dignitatem ſenatoriam recuperaſſe, quæſtoremque factum & poſteà præturam obtinuiſſe. *Id. ibid.*

(2) Refertur ut Cæſar Numidiæ præfecerit Saluſtium. Ille autem provinciam expilaverit: ac à Cæſare quidem fuerit abſolutus. Sed infamiam non effugerit . . . . . . ex hac autem præda Numidica ita ditatus fuit; ut in Quirinali monte forum emeret, quod Saluſtii vocatur, ubi nunc ædes S. Suſanæ: item hortoſque qui hodie *Saluſtiani* nominantur. *Id. ibid.*

hiſtoire que Saluſte avoit compoſée (1). Elle commençoit à la fondation de Rome. Mais nous avons de lui deux ouvrages entiers, *la conjuration de Catilina*, & *la guerre de Jugurta*. Ce qui m'empêche de croire que ces deux morceaux ayent été extraits de ſon hiſtoire principale, ce ſont les diſcours préliminaires qu'il a placés à la tête de l'un & de l'autre. Il me ſemble que ces diſcours préliminaires auroient été déplacés dans le milieu d'une hiſtoire. Je penſe donc que les deux ouvrages qui nous reſtent de Saluſte, ont été écrits comme des ouvrages ſéparés, & qui n'ont jamais fait une partie de ſa grande hiſtoire. Saluſte eſt conſidéré, par bien des ſçavans, comme le plus parfait des hiſtoriens Latins. Aucun n'a auſſi bien peint que lui; parmi pluſieurs excellens portraits, ceux de Catilina (2) &

(1) At ex nobili hiſtoriarum opere, quo imprimis hiſtorici principis nomen meruerit, nihil habemus præter quatuor oratiunculas, epiſtolas duas, & lacera aliquot fragmenta quæ ex grammaticis antiquis, atque aliis ſcriptoribus collecta ſunt. *Id. ibid.*

(6) Lucius Catilina nobili genere natus, fuit

de Sempronia ſont des chef-d'œuvres.

Les Romains ont conſidéré Saluſte comme leur meilleur hiſtorien. Martial

magna vi, & animi, & corporis : ſed ingenio malo pravoque. Huic ab adoleſcentia bella inteſtina, cædes, rapinæ, diſcordia civilis, grata fuere, ibique juventutem ſuam exercuit. Corpus patiens inediæ, vigiliæ, algoris, ſupra quam cuiquam credibile eſt. Animus audax, ſubdolus, varius, cujus libet rei ſimulator, & diſſimulator, alieni appetens, ſui profuſus, ardens in cupiditatibus, ſatis eloquentiæ, ſapientiæ parum. Vaſtus animus immoderata, incredibilia, nimis alta ſemper cupiebat. Hunc poſt dominationem L. Syllæ libido maximè invaſerat reipublicæ capiendæ : neque id quibus modis adſequeretur, dum ſibi regnum pararet, quicquam penſi habebat ; agitabatur magis magiſque in dies ferox animus, inopia rei familiaris, & conſcientiis ſcelerum, quæ utraque his artibus auxerat, quas ſupra memoravi : incitabant prætereà corrupti civitatis mores, quos peſſima ac diverſa inter ſe mala, luxuria atque avaritia vexabant ; res ipſa hortans videtur, quoniam de motibus civitatis tempus admonuit ſuprà repetere, ac paucis inſtituta majorum, domi, militiæ, quo modo rempublicam habuerint quantamque reliquerint : utque paulatim immutata, ex pulcherrima & optima, peſſima ac flagitioſiſſima facta ſit diſſerere........ in his erat Sempronia, quæ multo ſæpe virilis audaciæ facinora commiſerat. Hæc mulier genere atque forma, prætereà viro, atque liberis ſatis fortunata fuit : litteris græcis & latinis docta : pſallere, ſaltare elegantius, quam neceſſe eſt probæ : multo alia, quæ inſtrumenta luxuriæ ſunt ; ſed ei cariora ſemper omnia, quam decus atque

lui donne ce titre glorieux : *Crispus Romana primus in historia.* Les modernes lui ont confirmé le même éloge ; Juste-Lipse dit (1) qu'il ne feroit aucune comparaison de Saluste aux autres historiens Latins, si l'on avoit tous ses ouvrages ; mais qu'il nous en reste assez pour l'admirer. Il le compare à Thucydide ; & dit que quoiqu'il n'ait point traité, ainsi que cet auteur Grec, ni de grandes choses, ni des faits nombreux, il a surpassé ceux qui ont embrassé des sujets beaucoup plus vastes & plus grands. Juste-Lipse ajoute qu'il a, ainsi que Thucydide, le style concis & majes-

pudicitia fuit. Pecuniæ an famæ minus pararet, haud facile discerneres ; lubidine sic accensa, ut sæpius peteret viros, quam peteretur. Sed ea sæpe ante hanc fidem prodiderat, creditum abjuraverat, cujus conscia fuerat, luxuria atque inopia præceps abierat. Verùm ingenium ejus haud absurdum : posse versus facere ; jocum movere, sermones uti vel modesto, vel molli, vel procaci, prorsus multæ facetiæ, multusque lepos inerat. *C. Crisp. Salust. bellum Catilinarium.*

(1) Caius Salustius omnino primus si libros modo ejus haberemus. Sed historiarum corpus illud totum periit : & ex his pauculis admirari eum magis libet, quam anxiè judicare. Illum video Thucididi simillimum esse. *Just. Lips. polit. lib. 1. cap. 9.*

tueux,

tueux, qu'il est sententieux, qu'il instruit par-tout, & qu'il est presque divin dans ses harangues.

Malgré ces louanges que Saluste mérite véritablement, ce n'est pas tout-à-fait sans sujet qu'on lui a reproché d'être trop brief & de rendre par-là quelquefois son style obscur & difficile; c'est pourqnoi Quintilien ordonne aux jeunes gens de s'attacher plus à la lecture de Tite-Live qu'à celle de Saluste; il leur recommande d'éviter ce style rompu & racourci, dont Saluste a fait usage, & qu'il a véritablement rendu très-agréable, mais qu'on ne doit pourtant jamais se proposer pour modéle, parce que cette imitation rend infailliblement moins intelligible, ce qui est contraire à la véritable éloquence.

Un habile professeur (1) de rhétorique, qui, ainsi que Quintilien, convient que Saluste est venu à bout de se faire un style tout particulier qui ne convient qu'à lui seul, dit que la briéveté de cet historien vient de la force &

(1) Rolin, histoire ancienne, tom. 12. p. 233.

de la vivacité de ſon génie ; il penſe fortement & noblement, il écrit comme il penſe ; on peut comparer ſon ſtyle à ces deux fleuves, qui ayant leur lit plus ſerré que les autres, ont auſſi leur eaux plus profondes, & portent des fardeaux plus peſans.

Saluſte mourut l'an ſept cent dix-neuf de Rome.

§. III.

Céſar.

Il faut ignorer juſques aux moindres élémens de l'hiſtoire, pour ne pas ſçavoir les principaux événemens de la vie de Céſar. Un homme qui ſe rendit maître de la république Romaine, & qui malgré Caton, Pompée, Ciceron, & tous les perſonnages les plus illuſtres, devint ſouverain d'un peuple & d'un ſénat, ſi jaloux de la liberté, & ſi ennemi de la royauté, a dû être un mortel doué de qualités ſupérieures à celles qu'ont eues ceux qui ont vécu avant & après lui. Je me contenterai de placer ici un por-

trait court mais excellent qu'en a fait un ancien hiſtorien, afin que ceux qui ſont tentés d'égaler à ce grand homme des héros anciens & des héros modernes, voyent d'un coup d'œil, en jettant les yeux ſur ce portrait, ſi le parallele qu'ils font eſt bien juſte. (1) *Céſar étoit le mieux fait des Romains, il avoit un génie ſupérieur, d'une force & d'une étendue ſurprenante. Il étoit généreux, & portoit la magnificence juſqu'à la profuſion. Il paroiſſoit élevé au-deſſus des autres hommes par un eſprit & un courage qui paſſent toute croyance. La grandeur de ſes projets, ſa rapidité dans la maniere de faire la guerre, ſa hardieſſe intrépide à affronter les dangers l'ont rendu ſemblable à Alexandre le Grand; mais à Alexandre ſobre & maître de ſa colere. Il uſoit de la nourriture &*

(1) Cæſar forma omnium civium excellentiſſimus, vigore animi accerimus, munificentiæ effuſiſſimus, animo ſuper humanam & naturam & fidem evectus magnitudine conciliorum, celeritate bellandi, patientia periculorum, magno illi Alexandro, ſed ſobrio, non iracundo ſimillimus: qui denique ſemper & ſomno & cibo in vitam, non in voluptatem uteretur. *Patercul. hiſt. lib. 2. c. 41.*

du sommeil, non pour le plaisir, mais uniquement pour satisfaire au besoin de la nature. J'ajouterai deux choses à ce portrait ; la premiere, c'est que jamais personne ne fut aussi doux & aussi clément envers ses ennemis que César. La seconde, c'est que ce portrait a été fait trois regnes après celui de cet empereur. Cette remarque détruit tout soupçon de flatterie. Au reste César fut aussi grand dans ses derniers momens qu'il l'avoit été pendant le cours de ses prospérités, entouré dans le sénat d'assassins qui le perçoient de coups, il ne lui échappa pas la moindre marque de foiblesse.

Ce grand homme nous a laissé l'histoire des différentes guerres qu'il a faites, & il a donné à son ouvrage le titre de *Commentaires* ; ces commentaires contiennent trois livres de la guerre civile, & sept de celles des Gaules. Un nommé Hirtius a fait le huitiéme livre de la guerre des Gaules, & les commentaires sur la guerre d'Alexandrie, d'Afrique & d'Espagne.

L'ouvrage de Jules Céſar a fait dans tous les tems les délices des gens de goût. Les grands capitaines l'ont regardé comme le livre qui leur étoit le plus néceſſaire. Ciceron qui n'aimoit pas Céſar donne de grandes louanges à ces commentaires ; quoiqu'il fût déjà mort, & qu'il n'eût plus aucune raiſon pour le ménager.

La façon d'écrire de Céſar eſt ſimple, mais noble dans ſa ſimplicité. On la compare ordinairement à celle de Xenophon. Cependant un grand critique moderne a cru y découvrir quelques défauts. *Céſar*, dit-il (1), *a écrit lui-même l'hiſtoire de ces geſtions avec beaucoup de liberté & de modeſtie. Il y a dans la diction & dans le ſtyle pluſieurs choſes que je blâme. Ce n'eſt point à Céſar a qui j'attribue ces fautes, mais plu-*

(1) C. Cæſar res ſuas ipſe digeſſit : compoſitæ genio ſano, & pari modeſtia ac libertate ; in ſtilo ſunt quæ culpant, ſine ejus tamen culpa, nam malam aliquam & alienam manum acceſſiſſe ſatis mihi liquet. Prudentiam non è verbis ejus hauries, ſed è factis : & maxime militarem : commentarii enim ſunt, & nihil pollicentur præter nudam ſimplicemque narrationem. *Juſt. Lipſ. polit. lib.* 1. *cap.* 9.

tôt à de mauvais copiste, qui ont transcrit ses ouvrages. On apprend à devenir prudent & guerrier en lisant ses commentaires, non pas par les préceptes qu'il donne, mais par le simple récit de ses actions. Car il n'a écrit que des commentaires ; ainsi il donne à ses lecteurs ce qu'il leur promet, c'est-à-dire, une simple narration des choses telles quelles sont arrivées.

§. IV.

Tite-Live.

Tite-Live étoit de Padoue. Il vint à Rome, & son mérite lui fit bien-tôt des amis, entre lesquels Auguste fut un des premiers. Il fit une partie de son histoire à Rome, & l'autre à Naples, où il se retiroit quelquefois pour travailler avec moins d'embarras, & sans interruption. Après la mort d'Auguste il retourna à Padoue, où il mourut la quatriéme année du regne de Tibere, âgé de soixante-seize ans, le jour des calendes de Janvier ; ce fut aussi celui de la mort d'Ovide, à ce que prétendent quelques auteurs.

L'hiſtoire de Tite-Live commençoit à la fondation de Rome, & finiſſoit à la mort de Druſus, arrivée en Allemagne ſous l'empire d'Auguſte l'an ſept cent quarante trois de Rome, elle contenoit cent quarante livres; nous n'en avons plus aujourd'hui que trente-cinq. Cette hiſtoire eſt diviſé par décade, une décade contient dix livres; il ne nous reſte aujourd'hui que la premiere, la troiſiéme, la quatriéme décade, & la moitié de la cinquiéme. Nous avons perdu la ſeconde, & toutes celles qui ſuivoient la cinquiéme.

Suetone dit que Tite-Live avoit été choiſi pour avoir ſoin de l'inſtruction du jeune Claude, qui fut depuis empereur, comme étant un des plus ſçavans hommes de l'empire.

La Mothe-le-Vayer remarque que pluſieurs perſonnes ont donné le même éloge à Tite-Live, que Seneque le rhéteur attribue à Ciceron, d'avoir eu l'eſprit égal à la grandeur de l'empire Romain.

M. de Fontenelle qui n'aime pas les anciens, dit cependant en parlant de

Tite-Live dans ſa digreſſion ſur les anciens & les modernes. *Je n'imagine rien au-deſſus de Ciceron, & de Tite-Live; ce n'eſt pas qu'ils n'ayent leurs défauts. Mais je ne crois pas qu'on puiſſe en avoir moins avec tant de qualités, & l'on ſçait aſſez que c'eſt la ſeule maniere dont on puiſſe dire que les hommes ſont parfaits ſur quelque choſe.*

Aſinius Pollio reprochoit à Tite-Live, qu'on ſentoit dans ſon ſtyle une certaine *patavinité*, c'eſt-à-dire, des expreſſions d'un homme qui ne parloit pas ſa langue avec la pureté d'un Romain, mais qui conſervoit quelque choſe du ſtyle d'un homme né & élevé à Padoue. Quintilien (1) qui nous apprend cette particularité (qu'il nous eſt aujourd'hui impoſſible d'appercevoir) ne laiſſe pas que de comparer

(1) In Tito Livio mira facundia; vero putat eſſe Pollio Aſinius quamdam Patavinitatem. Quare ſi fieri poteſt, & verba omnia, & vox hujus alumnum urbis oleant: ut oratio Romana planè videatur, non civitate donata. *Quintil. lib.* 8. *cap.* 50. . . . . . . Nec indignetur ſibi Herodotus æquari Titum Livium tùm in narrando miræ jucunditatis, clariſſimi candoris, tum in concionibus ſupra quam dici poteſt eloquentem: ita di-

Tite-Live à Herodote pour le ſtyle, & à Saluſte pour les autres qualités d'un grand hiſtorien. Il loue le ſtyle doux & coulant de ſes narrations, l'éloquence ſublime de ſes harangues, la vérité de ſes caracteres, & ſon habileté à manier les paſſions. C'eſt par de ſi grandes qualités, ajoute Quintilien, que Tite-Live eſt parvenu par un chemin différent que Saluſte, à mériter la même eſtime que celui-ci s'eſt acquiſe par ſa briéveté admirable.

Juſte Lipſe ne balance pas à mettre Tite-Live au-deſſus de tous les autres hiſtoriens (1) par l'étendue & par la ma-

cuntur omnia cum rebus, tum perſonis accommodata. Sed affectus quidem, præcipuè eos qui ſunt dulciores, ut parciſſimè dicam, nemo hiſtoricorum commendavit magis. Ideoque immortalem iſtam Saluſtii velocitatem diverſis virtutibus conſecutus eſt. *Id. lib.* 10. *cap.* 1.

(1) Titus Livius magnitudine quidem & majeſtate operis ante omnes. Diffuſus ille & placidus, in concionibus maxime diſertus, talis omnino qualem Fabius inſcripſit. Patavinitas ei objecta eſt ab Aſinio. Id eſt, niſi fallor, ſermonis quædam peregrinitas, nec tam in verbis quam ſtilo toto. Nos quoque ſupinum eum alibi, aut frigidum, imò & ταῦτο λόγον agnoſcimus: derivaturi libenter tamen in exſcriptoribus hanc cul-

jeſté de ſon hiſtoire ; il dit que ſa diffuſion plaît, qu'il eſt éloquent dans ſes harangues. Il penſe que la patavinité qu'Aſinius Pollio reprochoit à Tite-Live, conſiſtoit plus dans un certain goût qui regnoit dans tout le ſtyle que dans quelques expreſſions particulieres. Juſte Lipſe accuſe enſuite Tite-Live d'être quelquefois un peu froid, & même trop verbeux. Mais ce défaut eſt réparé par de ſi grandes qualités, qu'il penſe qu'on doit le lui pardonner facilement. Le même critique loue les maximes & les ſentences de cet hiſtorien, quoiqu'elles ne ſoient pas fréquentes dans ſon ouvrage ; mais il ajoute, que ſi Tite-Live n'inſtruit pas ſouvent par des maximes, il ſupplée à cela par la quantité de faits & d'exemples qu'il rapporte, qui ſervent également à notre inſtruction.

Un rhéteur moderne (1) fait une remarque bien judicieuſe ſur l'hiſtoire

pam. Judiciis ſententiiſque bonus eſt etſi non frequens. Quid refert? pro ipſo loquitur docetque copia tot eventuum & exemplorum. *Juſt. Lipſ. polit. lib.* 1. *cap.* 9.

(1) Rollin, hiſt. ancienne, tom. 12. pag. 239.

de Tite-Live, je la copierai ici mot à mot. » Ce n'eſt pas ſeulement par » ſon éloquence ou par la beauté & » les agrémens de ſa narration, que » Tite-Live a mérité la réputation dont » il jouit depuis tant de ſiécles ; il ne » s'eſt pas rendu moins recommanda- » ble par ſa fidélité : vertu ſi néceſſai- » re & ſi déſirée dans un hiſtorien. » Ni la crainte de déplaire aux puiſ- » ſances de ſon tems, ni l'envie de » leur faire la cour ne l'ont empêché » de dire la vèrité ; il parle dans ſon » hiſtoire avec éloge des plus grands » ennemis de la maiſon des Céſars, » comme de Pompée, de Brutus, de » Caſſius, & d'autres ſans qu'Auguſ- » te s'en ſoit trouvé offenſé : de ſorte » qu'on ne ſçait ce qu'on doit le plus » admirer, ou la vaine modération » du prince, ou la généreuſe liberté » de l'hiſtorien. Dans les trente-cinq » livres qui nous reſtent de Tite-Live, » il ne parle d'Auguſte qu'en deux » endroits ſeulement ; & il en parle » avec une retenue, & une ſobriété » de louanges qui fait honte à ces écri-

» vains flatteurs & intéressés qui pro-
» diguent sans discernement & sans
» mesure aux places & aux dignités
» un encens qui n'est dû qu'au mérite
» & à la vertu. Si l'on peut repro-
» cher quelque défaut à Tite-Live,
» c'est le trop grand amour de sa pa-
» trie. Ecueil dont il n'a pas eu assez
» de soin de se garantir. Perpétuel
» admirateur de la gloire des Romains,
» non-seulement il exagere leurs ex-
» ploits, leurs succès & leurs vertus;
» mais il dissimule, ou il diminue leur
» vices, & les fautes où ils sont tom-
» bés «.

Quoiqu'en dise M. Rollin, on peut encore reprocher un défaut considérable à Tite-Live, & qui choquera toujours les lecteurs d'un certain génie. C'est ce tas de prodiges ridicules qu'il rapporte, & qui heurtent le bon sens. On dira peut-être qu'il les a rapportés sans les croire; cela se peut, & je n'en doute même pas; mais pourquoi faire mention d'un nombre d'histoires pueriles, dont il n'y avoit sans doute pas un Romain de bon sens qui ne se

mocquât. Si l'on ajoute pour excuser Tite-Live, qu'un historien est obligé de rapporter les bruits publics, & que c'est assez pour lui qu'il fasse sentir qu'il n'y ajoute aucune foi ; je dirai qu'il faut rapporter les bruits publics qui ont eu quelques vraisemblances ; mais non pas ceux que font les vieilles auprès de leur cheminée : sans cela l'histoire deviendra le registre de tous les contes de peau d'âne. Et quel est l'homme sensé, qui ne soit fâché de voir rapporter gravement des contes pueriles dans une histoire d'ailleurs excellente. Tantôt Tite-Live bouleverse les élémens (1) ; il fait naître un cheval d'un bœuf quelquefois, les statues ont sué du sang, il a plu des pierres. Ce sont tous ces faux prodiges qui obligerent saint Gregoire à condam-

(1) In locum Marcelli, ubi is se magistratu abdicavit, suffectus Fabius Maximus tertium. Mare arsit eo anno : ad Sinuessam bos equuleum peperit. Signa Lanuvii ad Junonis sospitæ cruore manavere : lapidibus circa id templum pluit : ob quem imbrem novendiale, ut assolet, sacrum fuit : cætera prodigia cum cura expiata. *Tit. Liv. dec. 3. lib. 3.*

ner les ouvrages de Tite-Live au feu, comme pleins d'évenemens, dont la croyance étoit contraire à la religion chrétienne.

§. V.

Paterculus.

Velleius Paterculus étoit originaire de Naples ; ſon grand-pere avoit tenu un rang conſidérable entre les amis du grand Pompée, & ſon pere avoit ſervi en Allemagne en qualité de colonel de la cavalerie ; Paterculus eut le même emploi ; il fut enſuite tribun militaire, queſteur, & enfin lieutenant général de Tibere dans les armées d'Allemagne & de Hongrie.

Après avoir quitté les armes, Velleius Paterculus travailla à un abregé de l'hiſtoire romaine en deux livres ; nous avons perdu une grande partie du premier, mais le ſecond nous eſt preſque reſté dans ſon entier.

Velleius Paterculus eſt exact à marquer les tems où ſont arrivées les choſes dont il parle ; il fait mention de

l'origine des villes & des nouveaux établissemens. Il a fait d'excellens portraits des hommes qui se sont rendus célebres dans la guerre, dans le gouvernement, & dans les belles-lettres. Nous avons déjà rapporté un de ces portraits dans l'article de César, & nous placerons ceux de Pompée & de Caton au bas de la page (1).

La Mothe-le-Vayer, dans ses jugemens sur les historiens latins, dit que

(1) Innocentia eximius, sanctitate præcipuus, eloquentia medius; potentiæ, quæ honoris causâ ad eum deferretur, non ut ab eo occuparetur, cupidissimus. Dux bello peritissimus; civis in toga (nisi ubi vereretur ne quem haberet parem) modestissimus. Amicitiarum tenax, in offensis exorabilis, in reconcilianda gratia fidelissimus, in accipienda satisfactione facillimus. Potentia sua nunquam, aut raro, ad impotentiam usus: pœnè omnium vitiorum expers, nisi numeraretur inter maxima, in civitate libera dominaque gentium indignari, cum omnes cives jure haberet pares, quemquam æqualem dignitate conspicere. *Paterc. hist. lib. 2. cap. 29.* . . . . M Cato genitus proavo Marco Catone, principe illo familiæ Porciæ: homo virtuti simillimus, & per omnia ingenio diis quam hominibus proprior: qui nunquam rectè fecit, ut facere videretur, sed quia aliter facere non poterat; cuique id solum visum est rationem habere, quod haberet justitiam, omnibus humanis vitiis immunis, semper fortunam in sua potestate habuit. *Id. ibid. cap. 35.*

le ſtyle de Paterculus eſt très-digne de ſon ſiécle, qui eſt encore celui du beau langage. Il ajoute, *qu'il excelle quand il loue ou quand il blâme ceux dont il parle, ce qu'il fait avec les plus beaux termes, & avec les expreſſions les plus délicates qu'on voye dans aucun autre orateur ou hiſtorien.*

On blâme Paterculus d'avoir trop flatté le parti & la famille d'Auguſte, & d'avoir donné des éloges outrés & ridicules, non-ſeulement à Tibere, mais encore à Séjan ſon favori, dont il parle pluſieurs fois de la maniere la plus avantageuſe, & qu'il dépeint comme homme le plus vertueux & le plus eſtimable. Mais cette faute de Paterculus eſt commune à preſque tous ceux qui ont publié l'hiſtoire de leurs tems, & qui ont parlé des princes & des miniſtres ſous le pouvoir deſquels ils vivoient.

L'on ignore dans quel tems eſt mort Paterculus; Juſte Lipſe a cru qu'il fut enveloppé lors de la diſgrace de Séjan avec les principaux amis de ce favori, qui furent condamnés à la mort,

& qu'il eut ainſi lieu de ſe repentir des louanges exceſſives qu'il lui avoit donné ; mais cette conjecture de Juſte-Lipſe n'eſt fondée ſur rien.

§. V I.

Quinte-Curce.

On ignore le tems où vivoit Quinte-Curce ; quelques-uns ont cru, à cauſe de l'excellence de ſon ſtyle, qu'il étoit auſſi ancien que Tite-Live & Paterculus : mais ces hiſtoriens vivoient ſous Auguſte & ſous Tibere, & la plus commune opinion eſt que Quinte Curce vécut du tems de Veſpaſien. On s'étonne de ce que Quintilien n'a pas dit un mot de l'hiſtoire de Quinte-Curce ; mais cet habile rhéteur n'a pas parlé de tous les hiſtoriens qui ont vécu avant lui ; ainſi il ſe pourroit fort bien que Quinte-Curce eut été avant Quintilien, qui vivoit du tems de Veſpaſien, de Titus, de Domitien, ou qu'il eut été contemporain de ce fameux rhéteur.

L'ouvrage de Quinte-Curce contient l'hiſtoire d'Alexandre le Grand, depuis ſa naiſſance juſques à ſa mort, il eſt diviſé en dix livres. Les deux premiers, la fin du cinquiéme, le commencement du ſixiéme, & quelques petits endroits du dixiéme ſont perdus.

Chriſtophe Bruno, Freinshemius, & quelques autres ſçavans, ont fait des ſupplémens à la place des morceaux que nous avons perdu de Quinte-Curce. Ces modernes ſe ſont ſervi de ce que Arrien, Diodore de Sicile, Juſtin, & quelques autres nous ont laiſſé par écrit des actions d'Alexandre. Les ſupplémens de Freinshemius ſont les meilleurs. Quant à l'ouvrage de Quinte-Curce, la Mothe-le-Vayer dans ſon jugement des hiſtoriens, dit qu'*Alexandre peut ſe conſoler de n'avoir pas comme Achille un Homere pour trompete de ſes ouvrages, puiſqu'il a trouvé parmi les latins un hiſtorien tel que Quinte-Curce, qui eſt certainement un des grands auteurs qu'il y ait eu* (1).

(1) Quintus Curtius, me judice, probus eſt le-

Juste Lipse, dit que l'histoire de Quinte-Curce & les commentaires de César, doivent être sans cesse dans les mains des princes. Il loue le style de cet auteur, son élégance, sa clarté; & il ne doute pas qu'on n'y trouvât plus de maximes & de sentences, si la vie d'Alexandre avoit fourni d'autres matieres qu'un récit perpétuel de guerre.

§. VII.

Cornelius Nepos.

Cornelius Nepos florissoit du tems de Jules-César; saint Jerôme assure qu'il vécut jusqu'à la sixiéme année de l'empire d'Auguste. Communément on croit qu'il nâquit dans le village *Deipo.*

gitimusque historicus, si quisquam fuit; mira in sermone ejus facilitas, in narrationibus lepos; astrictus idem & profluens, subtilis & clarus, sine cura ulla accuratus. Verus in judiciis, argutus in sententiis, in orationibus supra quam dixerim facundus. Quod si magis varium argumentum habuisset, fallor, aut variæ prudentiæ eximium magis specimen præbuisset. Sed Alexander quid nisi bella? *Just. Lips. polit. lib.* 1. *cap.* 9.

Catule le fait Italien, & Ausone veut qu'il soit né dans les Gaules. L'un & l'autre peuvent avoir raison, parce que la Gaule Cisalpine est en Italie. Léandre Alberti croit que Verone est la patrie de Cornelius Nepos. Il est certain qu'il nâquit dans cette ville, ou dans le voisinage. Ciceron & Atticus furent de ses amis. Il est certain qu'il écrivit les vies des historiens Grecs (1) que nous avons perdues, puisqu'il en fait mention en celle de Dion, parlant de Philistus. Ce qu'il dit dans la vie d'Annibal (2), prouve aussi qu'il avoit écrit les vies des capitaines Latins. Il avoit laissé aussi d'autres ouvrages qui se sont perdus, & nous n'avons plus de lui que les vies des plus illustres généraux Grecs, que le malheur des tems vouloit

(1) Eodem tempore Philistum, historicum Syracusas reduxit, hominem amicum non magis tyranno quam tyrannidi. Sed de hoc in meo libro plura sunt exposita qui de historicis Græcis conscriptus est. *Corn. Nepos in vit. Dion. cap.* 3.

(2) Sed nos tempus est hujus libri facere finem, & Romanorum explicare imperatores, quo facilius, collatis utrorumque factis qui viri præferendi sint possit judicari. *Id. in vit. Annibal. sub fin.*

encore lui dérober, pour en attribuer toute la gloire à Emilius Probus, qui n'étoit qu'un copiste; mais dans la suite on a reconnu la vérité, & l'on a vû, par plusieurs manuscrits, que l'ouvrage qu'on attribuoit à Emilius étoit celui de Cornelius Nepos, que le même Emilius Probus n'avoit fait que transcrire.

§. VIII.

Valere-Maxime.

Valere Maxime étoit Romain, & de la famille des Valeres du côté de son pere & de sa mere. Il descendoit des Fabiens, d'où il tira le nom de Valere-Maxime. Il s'appliqua d'abord à l'étude des belles-lettres, & il suivit ensuite Sextus Pompée, fils du grand Pompée, à la guerre; mais cette guerre ayant fini par la mort de ce même Sextus Pompée, il se retira à Rome, où il écrivit les actions & les discours les plus remarquables des Romains & des autres grands hommes, qu'il dédia à l'empereur Tibere. Nous avons encore

un abrégé de cet ouvrage, en neuf livres, fait par un certain Népotien d'Afrique : sans lui, nous aurions perdu entierement l'ouvrage de Valere Maxime ; car cet auteur ayant ramassé un grand nombre de faits & d'exemples des Grecs & des Romains, cet ouvrage, quoique d'ailleurs écrit avec toute la délicatesse du siécle d'Auguste, fut négligé à cause de sa trop grande étendue, & seroit totalement péri sans l'extrait qu'en a fait Népotien.

§. IX.

Tacite.

Tacite a vécu sous l'empire de Vespasien & sous les regnes suivans. Il fut estimé & chéri des premiers de la république. Pline le Jeune lui donne de grands éloges, & dit, dans une de ses lettres (1), qu'il l'avoit pris pour mo-

(1) Equidem adolescentulus quum jam tu fama gloriâque floteres, te sequi tibi longo sed proximus intervallo, & esse, & haberi concupiscebam. Et erunt multo clarissima ingenia, sed tu mihi (ita similitudo naturæ ferebat) maxime imitabilis, maxime imitandus videbaris. *Plin. epist. lib.* 7.

déle de l'éloquence parmi un très-grand nombre d'orateurs qu'on trouvoit pour lors à Rome.

Tacite écrivit d'abord ſon hiſtoire, dont nous n'avons plus que cinq livres ; & enſuite ſes annales, dont nous avons perdu une bonne partie. Outre ces deux ouvrages, il a auſſi composé un traité de divers peuples qui de ſon tems habitoient l'Allemagne: Il parle d'une maniere intéreſſante de leurs mœurs & de leurs coutumes. Il a auſſi écrit la vie de ſon beau-pere Agricola. M. Rolin dit que cet écrit eſt un des plus précieux morceaux de l'antiquité. Quelques-uns lui attribuent encore un diſcours de la cauſe de la corruption du goût dans l'éloquence latine ; mais d'autres donnent cet ouvrage à Quintilien : peut-être n'eſt-il ni de l'un ni de l'autre ; il eſt cependant très-bon.

Quoique Tacite ait écrit ſon hiſtoire avant ſes annales, on imprime cependant ordinairement ſes annales au commencement de ſes ouvrages ; parce qu'elles commencent dans les dernieres années du regne d'Auguſte, & conti-

nuent jusqu'à la fin de celui de Néron, dont les douze dernieres années nous manquent, le tems nous les ayant enlevées. L'histoire de Tacite commence au contraire à l'époque de la mort de Néron, & s'étend jusqu'à l'heureux gouvernement de Nerva & de Trajan. Il est cependant certain que Tacite a composé son histoire avant ses annales, puisqu'il la cite dans l'onziéme livre de ces mêmes annales, où il renvoye son lecteur à ce qu'il avoit déja écrit des actions de Domitien, dont on ne peut dire qu'il ait parlé ailleurs que dans les livres de son histoire. Juste-Lipse croit qu'outre les cinq qui nous restent, il y en a dix pour le moins de perdu.

Cette histoire s'étendoit depuis Galba jusqu'à Nerva & Trajan, ce qui renfermoit un espace de vingt-un ans pour le moins. Il y a donc apparence que la plus grande partie manque, puisque les cinq livres qui nous restent ne contiennent gueres que ce qui se passa pendant une année.

Le style de Tacite, dans son histoire,

est

eſt un peu plus fleuri que celui des annales, qui ſont écrites d'une façon ſéche & preſſée, comme le genre de cet ouvrage le demande. Cependant l'éloquence de Tacite ne laiſſe pas d'y paroître, & ſa maniere d'écrire conſerve toujours quelque choſe de ſublime.

Les ouvrages de Tacite ſont remplis de penſées mâles, élevées & exprimées dans peu de mots. Il n'eſt aucun hiſtorien auſſi ſententieux, auſſi politique que lui ; & tous les princes & les miniſtres doivent s'inſtruire dans la lecture de ſes écrits.

L'empereur Tacite, qui vivoit deux cens ans après la mort de l'auteur dont nous parlons, ſe glorifioit du nom qui lui étoit commun avec ce grand homme, & s'eſtimoit heureux de l'avoir eu pour ancêtre, & d'être reconnu pour être de ſa poſtérité. Il fit mettre ſa ſtatue dans toutes les bibliothéques, & fit écrire chaque année dix fois ſes livres, afin qu'ils paſſaſſent de main en main & de ſiécle en ſiécle.

Le grand-duc de Toſcane, Coſme de Médicis, choiſit Tacite, entre tous

les historiens, comme celui dont la lecture pouvoit lui être la plus utile. Il faut pourtant convenir que Tacite est quelquefois obscur, & c'est à sa briéveté & à sa précision qu'il faut attribuer ce défaut. Juste-Lipse (1), qui, pour la force des pensées & pour la beauté des maximes, ne balance pas à mettre Tacite au-dessus de Tite-Live, cherche à excuser le reproche qu'on lui fait d'être obscur. Mais en cela il ne réussit point; car il est certain que quelque

(1) Latini sequuntur quorum agmen Cornelius Tacitus mihi ducat. Ante Livium, inquies? non eloquentio aut aliis virtutibus: sed iis quas nunc consideramus, prudentiæ & judicii notis. Quis illo verius narrat aut brevius? qui narrando magis docet? in moribus quid est quod non tangat? in affectibus quod non revelet? mirabilis omninò scriptor, & qui serio hoc ipsum agit quod non agit; nec enim historia solum est, sed velut hortus & sæminarium præceptorum. Ut ii qui vestes acu pingunt, ingeniosè gemmas inserunt, sine confusione aut noxa formarum. Sic iste passim sententias serie narrationis nihil omissa aut læsa. Scaber tamen quibusdam, & obscurus videtur. Suo ne vitio, an ipsorum? nam acutè argutèque scripsisse fateor: & tales esse debere qui eum legent. Ideò conciliariis principum magis quam ipsis commendo: qui habeant hunc sapientiæ simul & prudentiæ verum ducem. *Just. Lips. polit. lib. 1. cap. 9.*

pénétration qu'ait un lecteur, il y a certains endroits qui lui paroîtront obscurs dans Tacite. Cet historien paroît aussi trop attentif à chercher des crimes aux empereurs.

Quelques critiques modernes ont prétendu que le style de cet historien n'étoit pas pur. Voici ce que leur a répondu le sage la Mothe-le-Vayer (1). » Quant à ceux qui ont été assez hardis pour prononcer que Tacite ne » parloit pas bien latin ; je les trouve » plus dignes de pitié dans un tel délire, que de réponse. Alciat soute» noit que la diction de Paul Jove, » auteur moderne, étoit meilleure que » celle de cet historien, toute pleine, » disoit-il, d'épines ; & Ferret condam» noit de même la phrase de Tacite, » comme n'étant pas assez romaine à » son jugement. S'il y eut jamais un » ridicule, c'est celui-là ; & j'ose dire, » plein d'indignation que je suis contre » de si déraisonnables sentimens, qu'ap» paremment le moindre cuisinier ou

(1) La Mothe-le-Vayer, jugemens des historiens Latins, pag. 230. édit. in-fol. tom. 2.

» palefrenier de Tacite parloit mieux
» latin que Ferret & Alciat..... Qui
» n'admirera qu'il ſe trouve des bar-
» bares, tels qu'Alciat & Ferret, à
» l'égard des anciens Romains, qui
» ſont aſſez téméraires pour dire qu'un
» auteur d'une auſſi grande conſidéra-
» tion que Tacite ne ſçavoit pas ſeule-
» ment parler ſa langue maternelle? En
» vérité, il faut avoir un front d'airain
» & une cervelle bien à l'eſſor, pour
» avancer de ſemblables propoſitions.
» Pour moi, quand je verrois mille
» choſes dans Tacite qui ne me plai-
» roient pas, j'accuſerois plutôt ma foi-
» ble connoiſſance, le vice des exem-
» plaires, ou quelque autre défaut qui
» ne pourroit lui être imputé, que de
» donner le démenti à toute l'antiqui-
» té, tombant dans une imagination
» auſſi folle que celle que je réfute. «

Ce paſſage doit être appliqué dans toutes les occaſions, où des gens qui vivent aujourd'hui ſont aſſez inſenſés pour juger du ſtyle d'un auteur ancien, & pour blâmer ce qui a été généralement applaudi par les contemporains

de cet écrivain, dans un tems où les gens, qui louoient ſon ſtyle, connoiſſoient toutes les délicateſſes d'une langue qui nous eſt aujourd'hui totalement étrangere. De nos jours, l'on a pouſſé la licence du paradoxe juſqu'à vouloir ſoutenir qu'Homere ne parloit pas le grec purement ; & que ſon ſtyle faiſoit le même effet que feroit le ſtyle d'un homme qui écriroit même-tems françois, normand, provençal & breton.

§. X.

Florus.

Annæus Florus étoit de la famille des Anneiens, de laquelle étoient les Séneques & Lucain. Il vivoit deux ans après le regne d'Auguſte, comme il le dit lui-même dans la préface de ſon *hiſtoire romaine*, qu'il a écrite en quatre livres. Il y a apparence qu'il eſt le même poëte dont parle Spartian, & dont il rapporte ces vers, dans la vie d'Adrien. Il dit que Florus les avoit écrits familierement à cet empereur.

Ego nolo Cæſar eſſe,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati bruinas.

L'empereur lui répondit :

Ego nolo Florus eſſe
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Culices pati rotundos.

On voit par le ſtyle de l'hiſtoire de Florus, qu'il devoit être poëte. L'amour de la poëſie lui a fait ſouvent employer les hémiſtiches de Virgile.

L'hiſtoire de Florus eſt plutôt un panégyrique du peuple Romain, qu'une hiſtoire bien ſuivie. Un critique moderne en condamne le ſtyle, quoiqu'il convienne qu'il ſoit élégant & même agréable ; mais il remarque, avec raiſon, qu'on y trouve, en pluſieurs endroits, trop d'emphaſe & de pompe, & quelquefois même de l'enflure.

On doute ſi le Florus dont nous parlons, eſt le même qui a fait des argumens ſur tous les livres de Tite-Live. *Il eſt difficile*, dit la Mothe-le-Vayer

dans ses jugemens sur les historiens Latins, *de bien déterminer si c'est un même Florus qui a fait les quatre livres de l'histoire Romaine, & qui a dressé les argumens sur tous ceux de Tite-Live. Quoiqu'il en soit, l'on se tromperoit lourdement de croire que l'intention de Florus eût été de réduire en abrégé, dans ces quatre livres, l'histoire entiere de Tite-Live, puisqu'il ne la suit pas en beaucoup de lieux, & a souvent des opinions qui lui sont entierement particulieres; elles sont sur-tout telles à l'égard de la chronologie ou de la suite de tems, qu'il est très dangereux de le prendre pour guide en cela, à cause des grandes fautes qu'il a commis par négligence, ou autrement.*

L'histoire de Florus commence à la fondation de Rome, & finit à Auguste.

§. XI.

Suetone.

Suetone florissoit sous Trajan, & Adrien. Il fut secrétaire de ce dernier empereur. Son pere s'appelloit *Suetonius Lenis*, & fut tribun de la troisié-

me légion ſous Othon. On prétend que Suetone fut privé de la charge de ſecrétaire d'Adrien, à cauſe de quelque privauté qu'il avoit eue avec l'impératrice Sabine. Cette diſgrace lui fit naître la penſée d'écrire pour le public ; il compoſa les vies des douze premiers Céſars, qui ſont également utiles & agréables ; on a accuſé Suetone d'avoir rapporté trop naturellement les débauches & les excès de quelques empereurs, mais il n'a fait en cela que le devoir d'un bon hiſtorien ; & il n'y a que des courtiſans accoutumés à la plus baſſe flatterie qui puiſſent trouver mauvais qu'on dépeigne un prince, après ſa mort, tel qu'il a été pendant ſa vie. J'ai lû dans les *boléana*, imprimés à la tète de la derniere édition de Paris des œuvres de Deſpréaux, que M. de Colbert ne pouvoit pas ſouffrir Suetone, à cauſe de la façon dont il avoit parlé de certains empereurs. M. Deſpréaux trouvoit cette haîne ridicule, & il avoit grande raiſon.

Pline le jeune étoit des amis particuliers

culiers de notre hiſtorien ; & dans une lettre qu'il lui écrit (1), il le prie de ne plus tarder à publier ſon ouvrage, de peur qu'il ne le gâte à force de le polir. Dans une autre lettre, il dit que plus il le connoît, plus il l'aime, à cauſe de ſa probité, de ſon honnêteté, de ſa bonne conduite, de ſon application aux lettres, & de ſon érudition.

Nous avons encore de Suetone un livre des grammairiens illuſtres, & un des rhéteurs, dont la meilleure partie nous a été enlevée par le tems. Nous avons auſſi perdu de lui un autre ouvrage, qui contenoit la vie des poëtes ; car celle de Terence eſt preſque toute de ſa compoſition. Celles que nous avons d'Horace, de Juvenal, de Lucain, de Perſe, ſont encore vraiſemblablement de lui ; du moins

(1) Perfectum opus, abſolutumque eſt, nec jam ſplendeſcit lima, ſed ateritur. Patere me videre titulum tuum, patere audire, deſcribi, legi, venire volumina Tranquilli mei. Æquum eſt nos in amore tam mutuo, eandem percipere ex re voluptatem qua tu perfrueris ex nobis. *Plin. epiſt. lib.* 5.

bien des ſçavans le penſent. Quant à la vie de *Pline l'ancien* ou le *naturaliſte*, que nous avons ſous le nom de Suetone, elle n'eſt point de lui. C'eſt ce qu'il eſt facile d'appercevoir par le ſtyle de cet ouvrage.

§. XII.

Juſtin, & Trogue-Pompée.

Juſtin vivoit, ſelon la plus probable opinion, du tems d'Antonin le pieux, qui ſuccéda à Adrien. Il a abregé l'hiſtoire univerſelle de Trogue-Pompée, dont nous avons perdu entierement l'ouvrage ; & l'on accuſe Juſtin d'en être la cauſe par ſon abrégé.

Trogue-Pompée avoit diviſé ſon ouvrage en quarante-quatre livres ; & Juſtin a gardé ce même ordre. La Mothe-le-Vayer dit que la façon d'écrire de Juſtin eſt ſi excellente, qu'on la juge digne du ſiécle d'Auguſte plutôt que de celui des Antonins. Mais le même la Mothe-le-Vayer remarque

avec raiſon (1) *que l'on ne ſçauroit excuſer Juſtin en ce qui regarde la chronologie, où il s'eſt ſi fort mépris qu'on doit bien s'empêcher de le ſuivre toujours ; & ce qui rend ſa faute plus grande, c'eſt que la réputation de Trogue-Pompée, & l'eſtime que tous les anciens ont fait de lui, obligent à croire que ces mécontes ſont de l'abréviateur, & non pas de l'auteur primitif.*

L'abregé de Juſtin commence à Ninus & Sémiramis, & finit à Auguſte.

Quant à Trogue-Pompée, il écrivit ſon hiſtoire ſous Auguſte & ſous Tibere. Ses parens venoient de la Gaule Narbonnoiſe, & ſon ayeul avoit été fait citoyen Romain par la faveur du grand Pompée, dont il prit vraiſemblablement le nom, qu'il ajouta à celui de *Trogue*. Il eſt fâcheux que le tems nous ait ravi les ouvrages de cet hiſtorien.

§. XIII.

Spartien.

Elius Spartien eſt ordinairement

(1) La Mothe-le-Vayer, jugemens des hiſtoriens Latins, pag. 307.

placé à la tête des hiſtoriens qui ont écrit l'*hiſtoire Auguſte*. C'eſt aînſi qu'on appelle celle de ſix auteurs Latins qui ont écrit les vies des empereurs Romains, depuis Adrien juſqu'à Carin. Ces auteurs ſont Spartien, Lampride, Vulcace, Capitolin, Pollion & Voſpiſque. Nous dirons un mot de chacun d'eux ; car ils n'ont ni aſſez de mérite, ni aſſez de réputation pour que nous croyons devoir en parler plus au long. Juſte-Lipſe a ſagement remarqué (1) que tous ces écrivains n'ont pas même mérité d'être loués comme médiocres, & qu'ils ont ſouvent mêlé, dans leurs ouvrages, le faux avec le vrai, & augmenté les faits véritables qu'ils ont rapportés, pour les rendre plus merveilleux.

Spartien vivoit du tems de Dioclétien, auquel il dédia la vie d'Adrien, & celles d'Ælius Verus, de Didius Ju-

(1) Inter mediæ ætatis ſcriptores (pro dedecus) non eſt quem pro mediocri hiſtorico laudem. Adeò labente imperio barbaries ſtatim, & ſquallor omnia occuparunt : & ſi qui ſcripſerunt, hi fere ad vana delapſi, falſa vero, aut majora vero miſcuerunt. *Juſt. Lipſ. polit. lib. 1. cap. 9.*

lianus, de Severe, de Picennius Niger. Nous avons auſſi de lui la vie de Caracalla. Il en avoit écrit quelques autres, qui ne ſont point venues jusqu'à nous.

§. XIV.

Lampride.

Pluſieurs ſçavans ont cru que Lampride & Spartien n'étoient qu'un ſeul auteur. Ce qui les a fait pencher vers ce ſentiment, c'eſt que Lampride avoit le ſurnom d'*Ælius*, comme Spartien; & que, dans pluſieurs manuſcrits, on attribue à Spartien des vies que d'autres donnent à Lampride. Mais il eſt cependant très certain que ces deux auteurs n'ont point été la même perſonne, comme on l'a vérifié par un grand nombre de manuſcrits.

Lampride vivoit ſous le regne de Conſtantin le Grand. Nous avons de lui les vies des empereurs Commode, Antonin, Diadumede, Héliogabale & Alexandre Severe. Quoique les ouvrages de cet hiſtorien ſoient

très-médiocres, on y trouve pourtant quelquefois des réflexions utiles, comme ce qu'il dit de la sagesse de l'empereur Severe, qui ne voulut admettre aucun eunuque à sa cour & dans ses conseils. Ce que Lampride dit de ces gens peut être attribué à bien des courtisans aujourd'hui (1). Ces favoris, selon lui, perdent les princes, en leur apprenant à vivre d'une façon trop retirée, & à la maniere des rois de Perse. Ils les éloignent, pour ainsi dire, de leurs peuples; ils deviennent leurs uniques interprêtes, & leur font très-souvent dire ce qu'ils ne disent point, & mettent tout en usage pour éloigner la vérité du trône : enfin, ces hommes, étant d'une naissance basse, se ressentent toujours de leur origine, & ne peuvent rien faire de grand.

(1) Eunuchos nec in consiliis, nec in ministeriis habuit, qui soli principes perdunt, dum eos more gentium aut regum Persarum volunt vivere, qui à populo etiam amicissimi principem semovent; qui internuncii sunt, aliud quum respondetur sæpe referentes, claudentes principem suum, & ante omnia agentes, nequid sciat. Qui cum empti sunt, & pravi fuerunt, quid tandem boni possunt sapere. *Lamprid. cap. 66.*

§. XV.

Vulcace.

Vulcatius Gallicanus vivoit ſous le regne de Dioclétien. Il ne nous reſte de lui que la vie d'Avidius Caſſius, général Romain fort valeureux, qui ſe révolta contre Marc-Aurele, & fut élu empereur par l'armée qu'il commandoit ; mais trois mois après, les mêmes ſoldats qui lui avoient déféré le titre d'empereur, le maſſacrerent, & envoyerent ſa tête à Marc-Aurele.

§. XVI.

Capitolin.

Julius Capitolinus a écrit la vie d'Antonin le Débonnaire, & celle de Verus. Il les adreſſa à Dioclétien, ſous lequel il vivoit. Il dédia enſuite à Conſtantin celles de Claude Albin, de Macrin, des deux Maximes, & des trois Gordiens. Il a auſſi écrit celles de Maxime & de Balbin. Il en avoit fait pluſieurs autres, qui ont péri par l'injure des tems.

Malgré la médiocrité de l'ouvrage de cet historien, il y a quelques endroits instructifs. Je me contenterai d'en citer un (1), qui peut être utile aux princes & aux ministres qui accordent leur confiance à des gens qui s'en servent pour vendre jusqu'aux moindres graces, & qui mettent à l'encan les emplois, les honneurs; &, ne se contentant pas des biens que leur rapportent les graces qu'ils font aux particuliers, vendent l'état à qui veut payer leur trahison.

(1) Evasisse nos gravem temporum maculam, qua per spadones & perillos qui amici tibi videbantur (erant autem vehementes inimici) omnia vendebantur, voluptati nobis est, & eo magis quo tibi gratior emendatio est. Neque enim quisquam ferre potuit datas, ennuchis suffragantibus, militum præposituras, negatum laboribus præmium aut intemperatos aut liberatos, pro libidine atque mercede quos non decebat: vacuatum ærarium per eos qui quotidie insidiosissime frequentabant: initas factiones, ut tu deciperetis, cum inter se de bonis pessimi quique haberent concilia tibimet suggeranda: bonos pellerent, detestandos insinuarent, omnes postremo tuas fabulas venderent. Diis igitur gratias quod volente te ipso (*Gordiano*) emendata est respublica, delectat sane esse boni principis socerum, & ejus qui omnia requirat & velit scire, & qui pepulerit homines per quos anteà velut in auctione positus nundinabatur. *Capitolin. in Gordian.* 3. *cap.* 24.

§. XVII.

Vospisque.

Vospiscus Flavius étoit de Syracuse. Il vivoit sous le regne de Dioclétien, & de Constantin Chlore son successeur. Il se retira à Rome, où il écrivit les vies des empereurs Aurélien, Tacite, Florianus; ensuite il composa celle de Probus, qu'il adressa à Celsus Ruffus; & ajouta à cet ouvrage la vie des quatre tyrans Firme, Saturnin, Proculus & Bonose, qui furent vaincus par l'empereur Probus, sous le regne duquel ils s'étoient révoltés. Il fit encore la vie des empereurs Carus, Carinus & Numerianus. L'ordre qu'observe Vospisque est assez méthodique; il y a même de l'érudition dans son ouvrage, & quelquefois des réflexions intéressantes. En voici quelques-unes (1). *J'ai entendu dire à mon pere, que Dioclétien,*

(1) Sed ego à patre meo audivi, Diocletianum principem, jam privatum dixisse: Nihil esse difficilius quam bene imperare. Colligunt se quatuor vel quinque, atque unum concilium ad decipien-

s'étant démis de l'empire, disoit souvent qu'il n'y avoit rien de si difficile que de bien gouverner un état. Il arrive ordinairement que quatre ou cinq personnes s'unissent ensemble dans le dessein de gouverner le souverain, & de s'emparer de son esprit. Eux seuls lui conseillent ce qu'il doit faire. Cependant le prince, renfermé dans son palais, ne voyant que les gens qui l'entourent sans cesse, ne peut connoître la vérité des choses, & ne sçait que ce que ceux qui l'approchent veulent bien lui dire. Qu'arrive-t-il de cela? Qu'il met dans les charges ceux qu'il devroit en éloigner, & qu'il les ôte à ceux qui les méritent. Enfin, ajoutoit Dioclétien, il arrive par-là que le prince le meilleur, & même le plus rusé, devient tout à la fois & dupe & mauvais. Ceux qui connoissent les cours, trouveront qu'il en est bien

dum imperatorem capiunt; dicunt quid probandum sit. Imperator qui domi clausus est, vera non novit; cogitur hoc tantum scire quod illi loquuntur. Facit judices quos nos oportet, amovet à republica quos debeat obtinere. Quid multa? Ut Diocletianus ipse dicebat bonus, cautus, optimus venditur imperator. *Vospisc. in Aurelian. cap.* 43.

auxquelles ces réflexions peuvent être appliquées.

§. XVIII.

Ammien Marcellin.

Ammien Marcellin nâquit à Antioche. Il étoit d'une famille distinguée. Après avoir servi long tems dans les armées Romaines, sous le regne de Constance, il quitta le métier de la guerre, pour se livrer aux muses. Il se retira à Rome, où il écrivit son histoire, qu'il divisa en trente-un livres. Elle commençoit à la fin du regne de Domitien, où finit Suetone, & s'étendoit jusqu'à la mort de Valens. Nous avons perdu les treize premiers livres de cet auteur ; & nous n'avons plus que les dix-huit derniers, qui commencent à la fin de l'année 353, immédiatement après la mort de Magnence. Quoiqu'il fût Grec, il écrivit son histoire en latin ; mais son latin, dit un sçavant rhéteur moderne, *sent beaucoup son grec & son soldat.* Juste-Lipse (1), qui con-

(1) Ammianus tamen Marcellinus fidei & judicii satis clarus est. *Just. Lips. polit. cap. 9.*

damne de même la dureté du ſtyle de Marcellin, le loue beaucoup ſur ſa bonne foi & ſur ſon jugement. Il l'excepte du nombre des hiſtoriens de l'*hiſtoire Auguſte*. Voſſius parle auſſi fort avantageuſement de cet auteur ; & il faut convenir qu'outre le mérite de la ſincérité, il a encore celui de nous apprendre un nombre de choſes ſur l'origine des premiers François, Allemands, Bourguignons, que nous ignorerions entierement ſans lui. Quoiqu'il fût payen, il a montré de l'équité en parlant de Conſtance, qu'il dépeint, avec raiſon, comme un mauvais prince ; & a blâmé Julien, lorſqu'il a cru qu'il étoit blâmable. Il condamne la ſuperſtition de cet empereur : il fait plus, il la tourne en ridicule ; & parlant du grand nombre de ſacrifices qu'il faiſoit, il dit (1) que, s'il fût retourné victorieux de la guerre des Parthes, il eût dépeuplé la terre de bœufs. Mais par la même raiſon qu'en rendant juſtice à quelques vertus qu'eut Conſtan-

(1) Ut æſtimaretur, ſi victor revertiſſet de Parthis, boves jam defuturos. *Amm. Marcel. p.* 319.

ce, il releve les défauts considérables qu'il eut ; de même, en blâmant les défauts de Julien, il en releve toutes les grandes qualités, qui furent très-nombreuses.

§. IX.

Eutrope.

Si l'on jugeoit, dit M. Rollin, de la naissance d'Eutrope par son style, on croiroit qu'il étoit Grec. Je m'étonne que cet habile rhéteur ait pû avoir quelque soupçon sur la patrie d'Eutrope. Il est sûr qu'il étoit Italien. Suidas l'appelle sophiste Italien. Il a composé dix livres fort abrégés de l'histoire Romaine, que nous avons encore. Son ouvrage commence à la fondation de Rome, & s'étend jusqu'à l'empire de Valens, à qui il dédie son histoire, & par l'ordre duquel il l'avoit écrite.

L'abrégé d'Eutrope est utile, surtout pour la suite des empereurs. On peut regarder cet ouvrage comme un petit extrait fait avec jugement. Il paroît qu'Eutrope ne l'a consideré lui-

même que de cette maniere, puiſqu'il l'a intitulé : *breviarium rerum Romanarum.*

Je remarquerai ici une mépriſe groſſiere qu'ont faite Ptolomée de Luques, Raphaël Volteran, Geſner, Poſſevin, & quelques autres. Ils ſe ſont figuré qu'Eutrope avoit été un prêtre Africain, diſciple de ſaint Auguſtin. Trompés par un certain Eutrope, dont Genade (1) parle dans ſon *catalogue des hommes illuſtres*, ces auteurs n'ont pas pris garde qu'outre qu'il y a aſſez d'apparence qu'Eutrope n'étoit pas chrétien, par la maniere dont il parle de Julien & de Conſtantin, louant le premier & racontant les mauvaiſes actions de l'autre ; l'Eutrope, dont parle Ge-

(1) Voici ce que Genadius dit de cet Eutrope, qui, bien loin d'écrire une hiſtoire qui favoriſât les empereurs payens, avoit compoſé des ouvrages en faveur de deux vierges qui s'étoient conſacrées à Jeſus-Chriſt. » Eutropius presbyter, ſcrip- » ſit ad duos ſorores ancillas Chriſti, quæ ob de- » votionem pudicitiæ, & amorem religionis ex- » hæredatæ ſunt apparentibus epiſtolas in mo- » dum libellorum conſolatorias eleganti & aperto » ſermone duas, non ſolum ratione, ſed etiam » & teſtimoniis ſcripturarum munitas, « *Viror. illuſtr. Genad. catalog.*

nade, vivoit ſous Théodoſe, Arcadius & Honorius ; & l'autre, qui a écrit l'hiſtoire que nous avons, a vécu ſous le regne des enfans de Conſtantin, ſous celui de Julien, de Jovien & de Valens.

J'ai été, monſieur, beaucoup plus concis ſur les hiſtoriens Latins que ſur les Grecs ; parce que tout le monde a leurs ouvrages dans les mains, & que la langue, dans laquelle ils ſont écrits, étant beaucoup plus commune que celle des auteurs Grecs, il n'eſt point d'homme de lettres, qui ne puiſſe par lui-même en porter un jugement peut-être meilleur que celui que j'en ai fait.

Je ſuis, avec reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble &
très-obéiſſant, &c.

LETTRE VINGT-UNIEME.

Sur les poëtes Grecs, Latins, & François.

§. I.

Homere.

MONSIEUR,

ON ne ſçait point où nâquit Homere. Sept villes ſe ſont diſputé l'honneur d'avoir produit ce grand homme. Ciceron parle de cette diſpute dans l'oraiſon pour le poëte Archias. *Les Colophoniens*, dit-il, *veulent qu'Homere ait été leur citoyen, ceux de Salamine & de Chio prétendent la même choſe, ceux de Smirne proteſtent qu'il leur appartient, & lui ont même pour cela dédié un temple dans leur ville : une ſi belle querelle eſt encore la querelle de divers peuples & de diverſes cités.*

Le tems de la naiſſance d'Homere eſt auſſi incertain que le lieu où il la reçut.

reçut. Plusieurs modernes ont dit qu'Homere avoit vécu du tems de Pythagore; c'est-à-dire, sous le regne de Servius Tullius, sixiéme roi des Romains. Plusieurs auteurs anciens & modernes assurent qu'il nâquit dans le tems que la ville de Smirne fut bâtie en Asie par les Eoliens, sçavoir dix-huit ans après la fondation de la ville de Cumes, cent soixante-huit ans depuis la prise de Troye: c'est-là le sentiment de l'auteur qui a écrit la vie d'Homere que nous avons aujourd'hui, qui est véritablement très-ancienne, mais qui n'a point été écrite par Hérodote, sous le nom duquel elle a été mise quelquefois; car comment Hérodote pourroit-il être l'auteur de cette vie, où il est dit qu'Homere nâquit cent soixante-huit ans après le siége de Troye, tandis qu'Hérodote dit expressément, dans le second livre de son histoire, qu'Homere n'avoit été que quatre cens avant lui? Par conséquent il devoit être né trois cens quarante ans après la prise de Troye; car Hérodote florissoit sept cens quarante ans après la destruction

de cette ville. Au reſte, ce que dit Hérodote augmente l'incertitude du tems & du lieu de la naiſſance d'Homere, & rend ſuſpect tout ce qu'on dit de lui dans cette vie fauſſement attribuée à Hérodote par quelques éditeurs ignorans (1). Je crois donc qu'on peut réduire à un très-petit nombre de choſes ce que nous ſçavons de la vie d'Homere. Les principales, qui ſont inconteſtables & reçues généralement de tous les auteurs, ſe réduiſent à celles-ci.

Homere s'appelloit de ſon nom *Meleſigene*; il prit celui d'Homere, lorſqu'il fut devenu aveugle. Il étoit pauvre; & quoiqu'il fût conſidéré pendant ſa vie par ſon génie; il reſta toujours dans l'indigence, & tout ce qu'il put acquerir ſuffit à peine pour ſon entretient. Ciceron, dans ſon *traité de la vieilleſſe*, dit (2) que ce poëte mourut

(1) Dans l'édition de Sébaſtien Caſtalion, cette vie eſt donnée à Plutarque beaucoup plus judicieuſement, & les meilleurs éditeurs d'Homere ont penſé de même.

(2) Num igitur hunc, num Homerum, num Heſiodum, num Simonidem . . . . coegit in ſuis ſtudiis obmuteſcere ſenectus ? An non in omnibus iis ſtudiorum agitatio vitæ æqualis fuit ?

fort âgé, & travailla toujours, malgré les incommodités de la vieilleſſe. On prétend qu'il ſe maria, lorſqu'il eut gagné quelque bien, à Chio, où il avoit établi une école, dans laquelle il liſoit publiquement ſes ouvrages. On ajoute qu'il eut deux filles; l'une mourut jeune, & l'autre fut mariée.

On ignore quelle fut la mort d'Homere. Quelques auteurs ont cru qu'elle fut cauſée par la douleur de n'avoir pû expliquer un énigme que lui propoſerent des pêcheurs qu'il trouva ſur le rivage. Les meilleurs écrivains anciens qui ont parlé de ce fait, l'ont regardé comme un conte; & les modernes l'ont mis au rang de ces fables inventées pour donner aux grands hommes des morts & des naiſſances extraordinaires.

Tous les grands génies, anciens & modernes, ont eſtimé Homere. L'on peut aiſément ſe convaincre de cette vérité, en citant les noms de ceux qui ſe ſont élevés contre lui, & de ceux qui l'ont défendu : le parallele ne ſeroit pas flatteur pour les ennemis d'Homere. Il faut pourtant avouer que l'a-

mour qu'ont eu pour ſes écrits quelques grands hommes, les a portés à louer Homere avec excès. Il étoit homme; il créa, pour ainſi dire, ſon art; il étoit impoſſible qu'il n'eût point de défaut: auſſi s'en trouve-t-il pluſieurs dans ſes ouvrages. Parmi les plus conſidérables ſont ſes repétitions: il dit ſouvent, mot à mot, les mêmes choſes qu'il a dites vingt vers auparavant. Les longs diſcours de ces héros prêts à combattre, & qui même quelquefois haranguent en combattant, ſont encore défectueux, malgré tout ce qu'on dit pour les juſtifier. Quant aux injures groſſieres qui ſe trouvent dans ſon ouvrage, il eſt plus aiſé de les excuſer; car il y a des mots qui ſont ignobles & groſſiers dans une langue, & qui ne le ſont pas dans une autre: par exemple, le mot de *carnifex* en latin eſt une injure groſſiere; il eſt noble en françois, & peut entrer dans la poëſie la plus élégante & la plus ſublime. Racine & d'autres bons poëtes ſe ſont ſervi du mot de *bourreau*, en l'employant comme une injure.

On reproche encore à Homere la foiblesse de ses dieux & la grossiereté de ses héros. M. de Voltaire a raison de dire que » c'est reprocher à un » peintre d'avoir donné à ses figures » les habillemens de son tems. Ho- » mere a peint les dieux tels qu'on les » croyoit, & les hommes tels qu'ils » étoient. Quant à ce qu'on appelle » grossiereté dans les héros d'Homere, » on peut rire, tant que l'on voudra, » de voir Patrocle, au neuviéme livre » de l'iliade, mettre trois gigots de » moutons dans une marmite, allumer, » souffler le feu, & préparer le dîné » avec Achille; Achille & Patrocle ne » sont pas moins grands & moins écla- » tans. Charles XII, roi de Suede, a » fait six mois sa cuisine à Démotica, » sans perdre rien de son héroïsme; » & la plûpart de nos généraux, qui » portent dans un camp tout le luxe » d'une cour efféminée, auront bien » de la peine à égaler ces héros qui » faisoient leur cuisine eux-mêmes. On » peut se moquer de la princesse Nau- » sicaa, qui, suivie de toutes ses fem-

» mes, va laver ſes robes & celles du
» roi & de la reine. On peut trouver
» ridicule que les filles d'Auguſte ayent
» filé les habits de leur pere, lorſqu'il
» étoit le maître du monde ; cela n'em-
» pêchera pas qu'une ſimplicité ſi reſ-
» pectable ne vaille bien la pompe,
» l'orgueil, & l'oiſiveté dans laquelle
» ſont nourries les perſonnes d'un haut
» rang. Si l'on reproche à Homere d'a-
» voir tant loué la force de ſes héros ;
» c'eſt qu'avant l'invention de la pou-
» dre, la force du corps décidoit de
» tout dans les batailles ; c'eſt que
» cette force eſt l'origine de tout pou-
» voir chez les hommes ; c'eſt que par
» cette ſupériorité ſeule les nations du
» Nord ont conquis toute la terre de-
» puis la Chine juſqu'au mont Atlas ;
» les anciens ſe faiſoient une gloire
» d'être robuſtes ; leurs plaiſirs étoient
» les exercices violens ; ils ne paſſoient
» point leurs jours à ſe faire traîner
» dans des chars, à couvert de l'in-
» fluence de l'air, pour aller porter lan-
» guiſſamment, d'une maiſon à une
» autre, leur ennui & leur inutilité ;

» en un mot, Homere avoit à repré-
» ſenter un Ajax, un Hector, & non
» pas un courtiſan de Verſailles & de
» Saint-James. «

Voilà comme parle M. de Voltaire ſur les plus grands défauts que les ennemis d'Homere lui reprochent. Je me ſuis fait un plaiſir de rapporter cet endroit, parce qu'il eſt difficile de mieux détruire les critiques qu'on fait contre ce poëte Grec. Voyons encore ce que dit le même M. de Voltaire ſur l'irrégularité de l'*iliade* & de l'*odyſſée*. Je rapporterai ſes propres paroles. » Il y
» a peu de nouvelles où les événemens
» ne ſoient mieux ménagés & préparés
» avec plus d'artifice, arrangés avec
» mille fois plus d'induſtrie que dans
» Homere. Cependant douze beaux
» vers de l'*iliade* ſont au-deſſus de la
» perfection de ces bagatelles, autant
» qu'un gros diamant, ouvrage brute
» de la nature, l'emporte ſur des co-
» lifichets de fer ou de laiton, quelque
» bien travaillés qu'ils puiſſent être par
» des mains induſtrieuſes. Le grand
» mérite d'Homere eſt d'avoir été un

» peintre ſublime ; inférieur de beau-
» coup à Virgile dans tout le reſte, il
» lui eſt ſupérieur en cette partie. S'il
» décrit une armée, c'eſt un feu dé-
» vorant, qui, pouſſé par les vents,
» conſume la terre devant lui. Si c'eſt
» un dieu qui ſe tranſporte d'un lieu à
» un autre, il fait trois pas, & au qua-
» triéme il arrive au bout de la terre.
» Veut-il fléchir la colere d'Achille,
» il perſonnifie les prieres ; elles ſont
» filles du maître des dieux, elles mar-
» chent triſtement, le front couvert de
» confuſion, les yeux trempés de lar-
» mes, & ne pouvant ſe ſoutenir ſur
» leurs pieds chancelans. Quand il dé-
» crit la ceinture de Vénus, il n'y a
» point de tableaux de l'Albane qui
» approchent de cette peinture rian-
» te. «

M. Deſpréaux, en parlant de cette ceinture de Vénus, *où ſe trouvoient tous les charmes les plus ſéducteurs, les attraits, l'amour, les deſirs, les amuſemens, les entretiens ſecrets, les innocentes tromperies, & le charmant badinage qui inſenſiblement ſurprend l'eſprit &*

& le cœur des plus insensés (1). M. Despréaux, dis-je, en parlant de cette ingénieuse fiction, s'explique en ces termes dans son art poëtique :

On diroit que pour plaire, instruit par la nature,
Homere ait à Vénus derobé sa ceinture ;
Son livre est d'agrémens un fertile trésor,
Tout ce qu'il a touché se convertit en or,
Tout reçoit dans ses mains une nouvelle grace,
Par-tout il divertit, & jamais il ne lasse,
Une heureuse chaleur anime ses discours,
. . . .
Aimez donc ses écrits, mais d'un amour sincere :
C'est avoir profité, que de sçavoir s'y plaire.

Aristote, dans sa poëtique, ouvrage excellent, prétend qu'Homere n'a pas seulement excellé dans le poëme épi-

(1) Dixit & à pectoribus solvit texile cingulum
Pictum : illic autem & illecebræ omnes factæ sunt :
Ibi inerat quidem amor, & desiderium & muliebris
Blandiloquentia quæ decepit mentem valde etiam prudentium.
Homer. iliados, lib. 13.

que, mais qu'il a encore donné les idées des autres genres de poësie les plus importans; c'est-à-dire, de la tragédie & de la comédie. » Comme Homere, » dit-il, a tenu sans contredit le pre- » mier rang dans le genre héroïque & » tragique; car il est le seul qui mé- » rite le nom de poëte, non-seulement » parce qu'il a bien écrit, mais encore » parce qu'il a fait des imitations dra- » matiques (1). Il a été aussi le pre- » mier qui ait donné un crayon de co- » médie, en changeant en plaisanteries » les railleries piquantes. «

Les anciens ont tous admiré le style d'Homere, & les plus grands critiques lui ont donné de grandes louanges, qui font voir le ridicule de quelques modernes qui ont voulu le critiquer. Longin, dont le goût est si sûr, loue plusieurs fois le style d'Homere, & son

(1) Donnons un exemple évident de ce que dit Aristote; nous citerons le seul dialogue d'Andromaque & d'Hector, lorsqu'il est prêt d'aller combattre Achille. Nous ne craignons point d'avancer qu'il n'y a pas dans aucune tragédie ancienne, ni même dans aucune moderne, une scène aussi tendre & aussi touchante que cette conversation.

choix dans les mots propres à exprimer noblement les choſes les plus ſimples.

Horace dit, dans la ſeconde épître du premier livre, qu'Homere eſt un plus grand maître de morale que Crantor & Chryſippe. » Il expoſe, dit cet » excellent poëte Latin (1), d'une ma» niere plus claire, & plus perſuaſive, » la beauté & l'avantage de la vertu, » la laideur & le danger des vices.....

(1) Quid ſit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
Plenius ac melius Chryſippo & Crantore dicit.
Cur ita crediderim, niſi quid te detinet audi.
Fabula, qua Paridis propter narratur amorem
Græcia barbariæ lento colliſa duello,
Stultorum regum & populorum continet æſtus.
Antenor cenſet belli prædicere cauſam.
Quid Paris? Ut ſalvus regnet, vivatque beatus
Cogi poſſe negat. Neſtor componere lites
Inter Peleiden feſtinat & inter Atriden:
Hunc amor, ira quidem communiter urit utrumque.
Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.
Seditione, dolis, ſcelere, atque libidine, & ira,
Iliacos intra muros peccatur & extra.
Rurſus, quid virtus, & quid ſapientia poſſit,
Utile propoſuit nobis exemplar Ulyſſem:
Qui domitor Troiæ, multorum providus urbes
Et mores hominum inſpexit. Latumque per æquor
Dum ſibi, dum ſociis reditum parat, aſpera multa
Pertulit, adverſis rerum immerſabilis undis.

Horat. epiſt. lib. 1. epiſt. 2.

» Ce poëme, où les amours de Pâris
» engagent l'Europe dans une guerre
» opiniâtre, n'eſt-il pas un fidéle ta-
» bleau des folles paſſions qui agitent
» également les peuples & les rois?
» Du côté des Troyens, Antenor veut
» qu'on rende Heléne, pour retrancher
» la cauſe de la guerre; & Pâris dé-
» clare que rien ne peut l'obliger d'a-
» cheter à ce prix la paix & le bon-
» heur de l'état. De l'autre côté, Neſ-
» tor s'empreſſe d'appaiſer les querelles
» d'Achille avec Agamemnon: celui-
» ci eſt dévoré par le feu de ſon amour;
» mais la colere les tranſporte l'un &
» l'autre. Enfin, dans la ville & dans
» le camp, on ne voit que révolte,
» que tromperie, que crime, que dé-
» bauche, que fureur; & il arrive de
» ce déſordre, que les peuples ſont les
» victimes des folies de leurs princes.
» Dans l'odyſſée, Homere nous pro-
» poſe Ulyſſe comme un modéle utile
» de ſageſſe & de vertu. Ce héros,
» après avoir vû tomber Ilion ſous ſes
» coups, alla de ville en ville, tou-
» jours guidé par ſa prudence, & ob-

» ſerva ſoigneuſement les mœurs des
» peuples chez leſquels il paſſa. Obligé
» de traverſer de vaſtes mers pour re-
» tourner à Itaque, il fut plongé dans
» la plus grande adverſité, qu'il ſur-
» monta. «

Voilà un précis, fait de main de maître, de l'iliade & de l'odyſſée ; & l'on doit regarder les louanges qu'Horace donne à Homere, comme ſinceres ; car il a condamné ce poëte, lorſqu'il a cru devoir le blâmer. Il n'a pas fait difficulté de dire, dans ſon art poëtique, que l'excellent Homere dormoit quelquefois. *Quandoque bonus dormitat Homerus*. Je ne doute pas que le ſommeil, dont Horace parle, ne ſoit les mêmes defauts que nous avons blâmés ci-deſſus, *les répétitions, les longues harangues au moment de combattre, la deſcription que font les héros, avant d'en venir aux mains, du nombre de charuès qui labourent leurs terres, & les généalogies que récitent ces mêmes héros*. Au reſte, le paſſage d'Horace, que nous venons de voir, prouve évidemment combien le ſentiment de M. Perault

étoit ridicule. Il prétendoit que lorſqu'Horace diſoit *bonus Homerus*, il traitoit Homere de rêveur : & que ce mot de *bonus*, au lieu de ſignifier l'*excellent*, portoit avec lui l'idée que nous attachons aux termes de *bon-homme* ou de *radoteur*. Comment Horace auroit-il pû ſe contredire auſſi groſſierement ? Je m'étonne que cette remarque ſoit échappée à M. Deſpréaux, dans ſes réflexions ſur Longin, où il a ſi bien montré les bévues de M. Perault, qui cependant étoit un homme d'eſprit & de mérite.

Ce que je viens de dire me conduit à parler de la fameuſe diſpute, ſur les anciens & les modernes, qui s'éleva vers la fin du dix-ſeptiéme ſiécle, & qui fit tant de bruit pendant pluſieurs années. Elle arriva par une jalouſie mal entendue ; & ceux qui ſoutenoient la bonne cauſe, la défendoient moins pour elle-même, qu'ils ne vengeoient l'affront qu'ils croyoient leur avoir été fait : ainſi la vérité, dans cette occaſion, fut protégée par des gens qui l'auroient ſans doute abandonnée, s'ils n'avoient pas cru que leur cauſe fût étroitement

liée à la ſienne. Un poëte moderne a dit avec bien de raiſon :

N'attendons des humains rien que de leur foibleſſe.

Celà doit ſur-tout s'appliquer aux gens de lettres. Ceux qui connoiſſent leurs cabales, leurs complots, leur haine, leur ambition, ſont également en garde contre les motifs qui les portent à louer & à blâmer. Revenons à la diſpute dont il s'agit.

M. Perault compoſa un petit poëme ſur le ſiécle de Louis le Grand, qu'il lut à l'académie françoiſe. Il prétendoit, dans cet ouvrage, que les François l'emportoient ſur les anciens dans toute ſorte de genre ; & non-ſeulement il comprenoit dans les anciens les Grecs & les Romains, mais encore les ſçavans qui avoient vécu au commencement du renouvellement des lettres. Cependant, en donnant la préférence au ſiécle de Louis XIV ſur tous ceux qui l'avoient précédé, il louoit les anciens, & ne blâmoit gueres en eux que ce qu'il y avoit de blâmable. Perſonne

n'auroit rien dit de ce poëme, si M. Perault, en parlant des modernes, eût fait l'éloge de tous ceux qui méritoient d'être loués; mais comme il n'étoit point ami de Despréaux & de Racine, il choisit Quinaut pour son héros, qui étoit brouillé avec ces deux poëtes, & sur-tout avec Despréaux, qui l'avoit choqué dans ses satires. Cela mit de mauvaise humeur l'Horace & l'Euripide modernes. Ces deux grands hommes, bien supérieurs à M. Perault, se déclarerent hautement pour les anciens, & la guerre fut publiée. Tous les sçavans prirent parti, non pas selon ce qu'ils pensoient sur la question dont il s'agissoit, mais selon qu'ils aimoient ou qu'ils haïssoient les différens chefs des deux cabales. M. Perault fit alors ses paralleles, dans lesquels parmi bien de mauvaises choses, il y en a de fort bonnes. Ce ne fut pas à celles-là, comme l'on pense bien, que s'attacha Despréaux, dans ses réflexions sur Longin. Il saisit, au contraire, toutes les bévues qui se trouvoient dans cet ouvrage; & il faut convenir qu'il battit son adver-

faire à platte-couture. D'un autre côté, M. de Fontenelle se déclara pour les modernes ; parce qu'il n'aimoit point Despréaux ni Racine. La haine qu'il avoit pour eux, venoit de la rivalité de Racine & de Corneille. Attaché par les liens du sang au grand Corneille, il étoit assez naturel qu'il n'aimât pas deux hommes, dont l'un avoit fait abandonner le théâtre au grand Corneille, par les succès qu'il y avoit eus, & l'autre avoit composé des épigrammes contre les dernieres piéces de ce même Corneille.

M. de la Mothe, ami intime de M. de Fontenelle, seroit peut-être malgré cela resté neutre. Né d'un tempérament doux, & haïssant les disputes, il évitoit d'entrer dans aucun parti. Il avoit même traduit quelques odes d'Horace, & imité très heureusement plusieurs de celles d'Anacréon. Dans la suite, ayant donné une traduction en vers de l'iliade d'Homere, dont il avoit crû devoir retrancher bien des choses ; madame Dacier, qui avoit un respect pour le poëte Grec qui alloit jusqu'à

l'idolâtrie, attaqua grossierement M. de la Mothe, qui répondit avec beaucoup de politesse; mais cette dispute le jetta dans le parti des modernes. M. l'abbé Terrasson embrassa aussi la même cause; il fit un gros ouvrage, contre Homere, en trois volumes.

M. de Fontenelle ne resta point dans l'inaction. Il fit, dans son discours sur la nature de l'églogue, une digression sur les anciens; & se servant de cet esprit philosophique qu'il a répandu dans tous ses ouvrages, il voulut habilement détourner la question, & la réduire à ce point : sçavoir, si la nature produisoit aujourd'hui des arbres aussi gros que du tems d'Auguste. Si elle les produisoit, elle n'étoit pas épuisée; elle pouvoit donc former encore des cerveaux faits comme ceux de Virgile & de Tite-Live. Mais ce n'étoit point là la question : il ne s'agissoit pas si on pouvoit surpasser les anciens, mais si on les avoit surpassés : c'est une autre chose de dire qu'on n'a pas atteint à un but, ou de prétendre qu'on n'y atteindra jamais.

Il faut convenir cependant que ceux qui ſoutenoient les modernes avoient raiſon ; mais, par une ſingularité aſſez plaiſante, ils ne pouvoient pas prouver la vérité qu'ils défendoient, parce qu'ils n'oppoſoient point aux anciens ceux qu'il falloit leur oppoſer, puiſque ces écrivains étoient les plus zélés partiſans de l'antiquité. Cette particularité fut une des principales cauſes du peu de réuſſite qu'eut la cauſe des modernes. Quant à moi, j'avouerai naturellement que nous l'emportons en bien des choſes ſur les anciens. Nous n'avons point de poëme épique qui approche de l'énéïde de Virgile ; mais Racine & Crébillon me paroiſſent ſupérieurs à Sophocle & à Euripide. Deſpréaux égale Horace dans ſes épîtres, dans quelques unes de ſes ſatires ; & le ſurpaſſe dans ſon art poëtique. Rouſſeau a l'élévation de Pindare, & beaucoup plus de clarté que lui. Moliere, dans ſes bonnes piéces, eſt audeſſus de Térence, & eſt beaucoup plus varié que ce poëte Latin, qui, dans toutes ſes piéces, peint toujours

les mêmes caracteres. De Thou peut être mis à côté de Tite-Live, ſur-tout pour les réflexions & les maximes de politique. Quant aux phyſiciens Grecs & Romains, il ſeroit ridicule de vouloir les comparer à nos Deſcartes, à nos Cleraut, à nos Mairan, & à tant d'autres qu'ont produits ces derniers tems.

§. III.

Héſiode.

Héſiode, s'il faut en croire Hérodote (1), vivoit dans le même tems qu'Homere, & par conſéquent plus de trois cens ans après le ſiége de Troye, ainſi que nous l'avons vû dans l'article d'Homere. Cependant Héſiode nous apprend lui-même qu'il écrivoit dans

(1) Car Héſiode & Homere, que je ne penſe pas avoir été quatre cens ans avant moi, ſont ceux qui ont enſeigné aux Grecs la connoiſſance des dieux & leur origine ; qui leur ont donné des noms, aſſigné des honneurs, attribué des fonctions ; & qui, enfin, les ont revêtus de leurs formes. Pour les autres poëtes, qu'on dit être plus anciens que ceux-là, j'eſtime qu'ils ne ſont venus que depuis eux. *Herodot. liv.* 4. *pag.* 262. Je me ſers de la traduction de Duryer.

l'âge qui ſuivoit la guerre de Troye ; & que cet âge, dans lequel il vivoit, finiroit avec la génération qui exiſtoit alors. Il s'enſuit donc, ou qu'Héſiode eſt plus ancien qu'Homere, ou qu'Hérodote s'eſt trompé, lorſqu'il l'a fait vivre trois cens ans après la priſe de Troye ; & il n'y a pas de doute qu'Hérodote ne ſe ſoit trompé ſur le tems de la naiſſance d'Héſiode & de celle d'Homere. Sur celle d'Héſiode, puiſque ce poëte nous apprend lui-même qu'il a vécu environ cent cinquante ans plutôt que ne le fait vivre Hérodote ; & ſur celle d'Homere, puiſqu'il eſt indubitable qu'il a vécu dans le même tems qu'Héſiode ; & que peut-être, quoique ſon contemporain, il l'avoit devancé de quelques années.

Héſiode étoit natif d'Aſcra, petit bourg de Béotie. On dit qu'il devint poëte en gardant les moutons, par une faveur toute particuliere des muſes. Il a compoſé un poëme, que nous avons encore aujourd'hui, intitulé : *les œuvres & les jours*, où il donne des préceptes de morale, d'agriculture & d'écono-

mie. Nous avons encore de lui deux poëmes. Le premier est la *génération des dieux*. Dans ce poëme, Hésiode établit d'abord que la terre, sortie du chaos, est le principe de toutes choses : il ajoute qu'elle est l'épouse du ciel ; & il explique poëtiquement ses productions causées par les influences célestes. Le second poëme, c'est le *bouclier d'Hercule*. Longin, dans son traité du sublime, paroît douter que cet ouvrage soit de lui : quoiqu'il en soit, il est parvenu jusqu'à nous. Hésiode en avoit fait plusieurs autres : un entr'autres qui contenoit l'éloge des femmes illustres ; mais le tems nous a ravi tous ces ouvrages. On dit qu'Hésiode fut tué par les Locriens, & jetté dans la mer, où il fut recueilli par quelques dauphins, qui le porterent au chef d'Orion, où il fut enterré près du temple de Némée. On voit bien que c'est-là une fable qui n'a d'autre fondement que celles qu'on a débitées sur Orion, Orphée, & quelques autres.

Ciceron (1), parlant des grands hom-

(1) Nous avons rapporté le passage dans l'article d'Homere.

mes que la vieilleſſe ne fit point renoncer à l'étude, fait mention d'Héſiode.

M. Deſpréaux a loué ce poëte, dans ſon art poëtique;

Héſiode, à ſon tour, par d'utiles leçons,
Des champs trop pareſſeux vint hâter les moiſſons.

§. IV.

Sapho.

Sapho, que preſque tous les auteurs de romans ont fait contemporaine d'Anacréon, nâquit cent ans avant lui. Elle étoit de Mitilene, capitale de l'iſle de Lesbos. Elle eut trois freres : elle aima l'aîné tendrement, qui s'appelloit Lariſchus ; mais au contraire elle déchira le troiſiéme, parce qu'il aima une courtiſanne appellée Rodope ou Doricée. Cette courtiſanne fit faire, à ce que l'on dit, une pyramide d'Egypte ; ſuperbe monument du grand nombre de ſes amans, & de l'excès de leur libéralité. Cette libéralité coûta à Churaſus tout ſon bien.

Il eſt étonnant que Sapho, qui n'étoit pas ſcrupuleuſe, ait ſi fort condamné la paſſion de ſon frere. Sans doute que ce qui la lui fit blâmer, étoit le peu de délicateſſe qu'elle y trouvoit : elle étoit indignée de voir une femme qui vendoit ſes faveurs au prix de l'or. Quant à elle, elle avoit l'ame trop tendre & trop paſſionnée pour aimer par intérêt.

Sapho n'étoit pas belle, à ce que nous apprennent les anciens. Sa taille étoit médiocre; elle avoit le teint fort brun, & les yeux extrêmement vifs & brillans. Elle étoit douée d'un eſprit qui charmoit tous ceux à qui elle vouloit plaire. Elle épouſa Cercola, l'un des plus riches hommes de l'iſle d'Andros (ſi nous en croyons Suidas), & elle en eut une fille appellée Claïs. Son mari étant mort, elle renonça, quoique fort jeune, au mariage; mais non-pas au plaiſir d'aimer, auquel elle ſe livra avec emportement. C'eſt ce qu'on peut voir par la tendreſſe qui eſt répandue dans ſes ouvrages qui nous reſtent. Elle eut non-ſeulement des amans, mais elle aima tendrement pluſieurs femmes : c'eſt

c'eſt ce qui lui fit donner le nom de *maſcula Sapho*, par les anciens. Il n'eſt rien de ſi ſingulier, & en même-tems de ſi plaiſant, que le zèle qu'a montré madame Dacier, pour défendre la chaſteté de Sapho. Elle a cru ſans doute être obligée, non-ſeulement en qualité de commentateur, mais encore comme femme d'eſprit, de défendre les mœurs de Sapho. *Ce qui me fait croire*, dit madame Dacier, *qu'il ne faut pas ajouter foi à tout ce qu'on trouve écrit contr'elle, c'eſt que ſi elle avoit été de l'humeur dont on l'a dépeinte, il n'y a point d'apparence qu'elle eût eu tant de chagrin de l'amour de Caroxus, ni qu'elle eût oſé l'en reprendre avec tant de raiſon . . . . . Les poëtes l'ont appellée* maſcula Sapho, *la courageuſe Sapho*. Quant au déchaînement de Sapho contre Rodope, qui étoit fort belle, loin de l'attribuer à un effet de ſa vertu, je l'attribuerois volontiers à ſa jalouſie & à l'envie. Et quant à l'explication que madame Dacier donne à ces mots de *maſcula Sapho*, perſonne, avant elle, ne s'en étoit jamais aviſé. Pour la rendre vraiſemblable, elle au-

roit dû faire ſupprimer d'un dialogue de Lucien, ce que dit une jeune courtiſanne à une de ſes camarades ; car il paroît, par un paſſage de ce dialogue, que Sapho devoit avoir établi une eſpece de ſecte à Lesbos, qui duroit encore du tems de Lucien. *Je ne comprends rien*, dit une courtiſanne dans Lucien, *à ce que tu me dis ; il faut que la femme, dont tu me parles, ſoit une tribade. Il y a encore de pareilles femmes dans l'iſle de Lesbos, qui ne veulent point ſouffrir les hommes ; & qui ſe font faire, par d'autres femmes, tout ce que ces hommes, qu'elles rejettent, voudroient leur faire.*

Il me ſemble que, par la ſuite des tems, les Lesbiennes avoient été encore plus loin que Sapho ; car, quoiqu'elle aimât les femmes, elle étoit pourtant très-ſenſible à l'amour des hommes. Voilà ce qui arrive dans toutes les ſectes ; ceux qui viennent après les fondateurs, ajoutent toujours quelque choſe aux premieres opinions : on croit par-là perfectionner les dogmes que les premiers n'ont fait qu'établir ;

de même qu'une partie des janſéniſtes paſſa au fanatiſme ; de même auſſi les Lesbiennes, de l'amour des femmes, vinrent à l'antipathie des hommes. Revenons à Sapho. Il ſemble qu'elle n'aima jamais perſonne avec tant de tendreſſe & de violence que Phaon, jeune homme de Lesbos : elle lui écrivit en Sicile, où il s'étoit retiré pour ne la plus voir ; & c'eſt de cette lettre, que nous n'avons plus, qu'on veut qu'Ovide ait tiré ce qu'il y a de plus tendre dans celle de ſes héroïdes qui a pour titre : *Sapho à Phaon.* Cette ſçavante Lesbienne, voyant que ſes lettres étoient inutiles, les ſuivit bientôt ; & n'ayant rien pû obtenir, ni par ſon amour, ni par ſon eſprit, ni par ſes prieres, elle ſe précipita dans la mer.

Sapho avoit compoſé neuf livres d'odes, pluſieurs livres d'épigrammes, des élégies, des épithalames, & beaucoup d'autres poëſies. Il ne nous reſte plus, de tant d'excellens ouvrages, que deux piéces aſſez courtes, mais d'une grande beauté. Denis d'Halicarnaſſe nous a conſervé l'une, & Longin l'autre.

§. V.

Anacréon.

Anacréon nâquit à Théos, ville d'Ionie : il fut contemporain de Solon, d'Esope, de Cyrus, de Crésus & de Pisistrate ; ainsi c'est un des plus anciens auteurs Grecs que nous ayons, & il a vécu avant Eschile. Platon dit qu'*Hipparcus, prince d'un grand mérite, frere de cet Hippias qui sollicita Darius, fils d'Hisarpac, d'entreprendre le voyage qu'il fit contre les Athéniens, envoya un vaisseau à cinquante rames à Anacréon ; & lui écrivit fort obligeamment, pour le conjurer de vouloir bien passer la mer Egée, & faire un voyage à Athènes, où son mérite trouveroit des admirateurs qui connoissoient le prix de ses ouvrages, & qui sçavoient rendre justice à des gens tels que lui.*

Anacréon eut une pente extrême aux plaisirs. Ses ouvrages ne respiroient que la joye, l'amour & la bonne-chere. Ovide, qui assurément n'étoit pas scrupuleux, accuse Anacréon d'avoir trop

aimé le vin. Il ne fut pas moins ſenſible à l'amour. On voit par-tout, dans ſes vers, que ſa main écrit ce que ſon cœur ſent, & que jamais peut-être cette paſſion n'a eu plus d'empire ſur perſonne. Les anciens n'ont rien de plus galant que les odes d'Anacréon, & les modernes n'ont rien qui les efface : ſi quelque choſe en égale la beauté & le naturel, ce ſont les odes anacréontiques de M. de la Mothe.

Anacréon parvint à une extrême vieilleſſe, & mourut à quatre-vingt-cinq ans. Valere-Maxime & Pline aſſurent qu'il mourut étranglé d'un pepin de raiſin.

§. VI.

Eſchile.

Eſchile étoit ſorti d'une des plus illuſtres familles de l'Attique. Il étoit homme de lettres & homme de guerre. Il ſe trouva à la bataille de Marathon, qui ſe donna la troiſiéme année de la ſoixante-douziéme olympiade, l'an 264 de Rome. Il fut auſſi au combat naval

de Salamine, qui se donna dix ans après la bataille de Marathon. Il fut encore à celle de Platée, ville de Béotie, où les Grecs battirent Mardonius, général de Xerxès, un an après l'affaire de Salamine. Eschile étoit frere du fameux Cynegyre, qui s'étant fait couper les deux mains en voulant arrêter un vaisseau, le retint avec les dents. Eschile s'adonna dès son enfance à la tragédie. Il composa soixante-dix piéces; quelques-uns en comptent jusqu'à cent. Il ne nous en reste plus aujourd'hui que sept. Avant Eschile, la tragédie n'étoit que des especes de farces. Horace dit » que Thespis s'avisa » le premier d'une sorte de tragédie, » où il promenoit, sur des charrettes, » des acteurs barbouillés de lie, dont » les uns chantoient & les autres dé» clamoient. Eschile les fit paroître en» suite avec plus de dignité; il les » plaça sur un théâtre médiocrement » exhaussé, leur donna des masques, » les habilla de robbes traînantes, » leur chaussa le cothurne, & leur fit » prendre un style plus relevé. «

Eſchile fut le premier qui introduiſit le dialogue dans la tragédie. Avant lui, elle n'étoit compoſée que de chœurs & de monologues. Sur la fin de ſa vie, il ſe retira près d'Hieron, roi de Syracuſe, ne pouvant ſouffrir que Sophocle, qui ne commençoit qu'à paroitre, lui fût préféré. Il fut en grande eſtime aux habitans de Géla, que les Siciliens appellent aujourd'hui Chizza. Etant un jour à la campagne, un aigle qui avoit enlevé en l'air une tortue, ne pouvant arracher la chair cachée ſous l'épaiſſeur de l'écaille, la laiſſa tomber ſur ſa tête chauve, qu'il prit malheureuſement pour la pointe d'un rocher; ce qui vérifia un oracle qui lui avoit été rendu à Delphes, qu'il mourroit de la chute d'une maiſon.

On met la mort de ce poëte la premiere année de la quatre-vingt-uniéme olympiade, l'an 298 de Rome.

Ses tragédies étoient ſi terribles, que, s'il en faut croire les ſcholiaſtes Grecs, la premiere fois qu'il fit jouer les Euménides, pluſieurs enfans qu'on avoit amenés au théâtre moururent de

frayeur, & plusieurs femmes grosses y accoucherent.

Il faut convenir que ce qui nous reste d'Eschile, montre combien les commencemens des choses les plus grandes sont souvent foibles & petits. Ces tragédies ne sont que des dialogues toujours peu touchans, souvent révoltans par les idées qu'ils offrent, & presque jamais instructifs. C'est de quoi l'on pourra se convaincre en lisant sa tragédie de Prométhée. Que diroit-on aujourd'hui, si le principal acteur d'une tragédie étoit un homme attaché à une roue? Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le théâtre étant encore aussi grossier sous Eschile, fut porté avant sa mort, par Sophocle, au plus haut degré de perfection. Nous aurions peine à comprendre cela, si nous n'avions pas vû, pour ainsi dire de nos jours, le même homme faire des tragédies dans le goût de celles d'Eschile, & produire ensuite des chef-d'œuvres égaux à ceux de Sophocle. Corneille, qui, dans sa Médée, faisoit parler pendant une heure, fort ennuyeusement, deux

personnes, qui brûloient d'un feu qui les consumoit, fit, quelques années après, Cinna & Rodogune.

§. VII.

Sophocle.

Sophocle nâquit à Athènes, dans la soixante-onziéme olympiade. Il servit pendant plusieurs années, & se signala en diverses actions, ayant été général de l'armée Athénienne avec Periclès. Il composa cent & une tragédie, quelques élégies, & des hymnes à Apollon. Il ne nous reste aujourd'hui, de tant d'ouvrages, que sept tragédies completes, & quelques fragmens de trois autres. Sophocle conduisit le théâtre à sa perfection, & laissa bien loin tous ceux qui l'avoient précédé. Avant lui, le chœur de la tragédie n'étoit composé que de douze personnes; il y en ajouta trois autres. M. Despréaux, dans son art poëtique, fait mention des augmentations que reçut la tragédie grecque depuis son commencement, jus-

qu'aux tems où elle fut portée par Sophocle à ſon plus haut point (1).

La tragédie informe & groſſiere en naiſſant,
N'étoit qu'un ſimple chœur, où chacun en danſant,
Et du dieu des raiſins entonnant les louanges,
S'efforçoit d'attirer de fertiles vendanges.
Là, le vin & la joie éveillant les eſprits,
Du plus habile chantre un bouc étoit le prix.
Theſpis fut le premier, qui, barbouillé de lie,
Promena dans les bourgs cette heureuſe folie,
Et d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau,
Amuſoit les paſſans d'un ſpectacle nouveau.
Eſchile, dans le chœur, jetta des perſonnages,
D'un maſque plus honnête habilla les viſages,
Sur les ais d'un théâtre en public exhauſſé,
Fit paroître l'acteur d'un brodequin chauſſé.
Sophocle enfin, donnant l'eſſor à ſon génie,

(1) Deſpréaux, art poëtique.

Accrut encor la pompe, augmenta l'harmonie,
Intéressa le cœur dans toute l'action,
Des vers trop raboteux polit l'expression ;
Lui donna, chez les Grecs, cette hauteur divine,
Où jamais n'atteignit la foiblesse latine.

Quelqu'estime qu'eût M. Despréaux pour M. Corneille & pour M. Racine, il croyoit cependant qu'on ne devoit point encore les comparer à Sophocle & à Euripide, & qu'il falloit laisser faire cette comparaison à la postérité. Voici les propres termes de M. Despréaux (1) : » Je suis persuadé que les » écrits de M. Racine & de M. Corneille passeront aux siécles suivans ; » mais jusques-là ni l'un ni l'autre ne » doit être mis en parallele avec Euripide & Sophocle, puisque leurs » ouvrages n'ont point encore le sceau » qu'ont les ouvrages d'Euripide & de » Sophocle ; je veux dire, l'approbation de plusieurs siécles. « Les anciens ont admiré les ouvrages de So-

(1) Despréaux, réflexions sur quelques passages de Longin.

phocle, & les ſçavans modernes ont eu pour eux la même eſtime & la même admiration. Ils en ont traduit de grands morceaux, dont ils ont enrichi leurs écrits. M. de Fénelon, dans Télémaque, a inſéré preſque toute la tragédie de Philoctete, dont il a fait une épiſode. M. Corneille & M. de Voltaire ont pris les plus beaux traits de leur tragédie d'Œdipe, dans celle de Sophocle.

Longin, dans ſon traité du ſublime, loue beaucoup le mérite de Sophocle, & dit cependant qu'il tombe quelquefois, & qu'il ne ſe ſoutient pas toujours également ; mais il ajoute qu'il eſt néanmoins préférable, par la grandeur de ſon génie, à des auteurs plus exacts, qui ne ſçauroient atteindre au ſublime & au pathétique, dans leſquels Sophocle a excellé. Voici les termes dont ſe ſert Longin (1). *Pindare & Sophocle, au milieu de leur plus grande violence, tandis qu'ils tonnent & foudroyent, pour ainſi dire, ſouvent leur ardeur vient mal-à-propos à s'éteindre, & ils tombent mal-*

(1) Traité du ſublime, chap. 27.

heureusement ; & toutefois y a-t-il un homme de bon-sens qui daignât comparer tous ses ouvrages en son ensemble au seul Œdipe de Sophocle.

Les anciens ont donné à Sophocle le surnom de la *Syrene Attique* ; quelques-uns l'ont aussi nommé l'*Abeille.*

Il mourut à quatre-vingt-dix ans : quelques auteurs ont prétendu qu'il avoit vécu jusqu'à cent ans. Ses enfans, sous prétexte de sa grande vieillesse, voulurent lui donner un curateur (1). Voici ce que nous en apprend Ciceron, dans son traité de la vieillesse : *Sophocle composa des tragédies jusques dans l'extrêmité de sa vieillesse ; & ses enfans trouvant que cette application*

(1) Sophocles ad summam senectutem tragedias fecit. Quod propter studium cum rem familiarem negligere videretur à filiis in judicium vocatus est ; ut, quemadmodum nostro more male rem gerentibus patribus bonis interdici solet, sic illum quasi desipientem, à re familiari removerent judices. Tum senex dicitur eam fabulam quam in manibus habebat & proxime scripserat Œdipum Coloneum recitasse judicibus, quæsisseque, num illud carmen desipientis videretur, quo recitato, sententiis judicium est liberatus. *Cicer. de senect. cap. 7.*

lui faiſoit négliger ſes affaires, ſe pourvurent pour le faire interdire, comme il ſe pratique parmi nous. Sophocle, pour toute défenſe, ne fit que lire aux juges la tragédie d'Œdipe, qu'il venoit d'achever; & leur ayant démandé s'ils trouvoient que cette piéce fût d'un homme qui avoit perdu l'eſprit, il fut renvoyé de l'action que ſes enfans avoient intentée contre lui.

On prétend que Sophocle mourut de joie d'avoir remporté le prix d'une de ſes tragédies, dans une extrême vieilleſſe. Il avoit joui vingt-trois fois de cet honneur.

Nous avons une traduction de pluſieurs piéces de Sophocle & d'Euripide, par le P. Brumoy, qui eſt excellente; & à cette traduction, ce ſçavant & ſpirituel jéſuite a joint des réflexions & des critiques très-ſenſées.

§. VII.

Euripide.

Euripide nâquit dans l'iſle, quoique fils d'un Athénien, dans la ſoixante-quinziéme olympiade, l'an de Rome

274; ainſi Euripide vint au monde environ dix-huit ans après Sophocle. Prodicus lui enſeigna la rhétorique; il fit enſuite, ſelon quelques auteurs, le voyage d'Egypte, avec Platon, pour y voir les ſçavans & profiter de leur converſation. Il étoit auſſi très-ami de Socrate, & quelques-uns ont cru qu'il l'aidoit dans la compoſition de ſes tragédies, qu'il a remplies de ſentences très-belles & de maximes philoſophiques : c'eſt pourquoi on l'a appellé le philoſophe du théâtre. Il a réuſſi à inſpirer la terreur & la pitié. Longin dit, en parlant du mérite d'Euripide (1) : » Je ne ſçaurois bien dire ſi Euripide » eſt auſſi heureux à exprimer les au» tres paſſions; mais pour ce qui re» garde l'amour & la fureur, c'eſt à » quoi il s'eſt étudié particulierement, » & il y a fort bien réuſſi; & même en » d'autres rencontres, il ne manque pas » quelquefois de hardieſſe à peindre » les choſes; car bien que ſon eſprit » de lui-même ne ſoit pas porté au » grand, il corrige ſon naturel, & le

(1) Longin, traité du ſublime, chap. 10.

» force d'être tragique & relevé, principalement dans les grands ſujets ; de
» ſorte qu'on lui peut appliquer ces
» vers d'Homere :

A l'aſpect du péril, au combat il s'anime ;
Et le poil hériſſé, les yeux étincelans,
De ſa queue il ſe bat les côtes & les
flancs.

M. de Racine a pris, dans la préface de ſa tragédie d'Iphigénie, la défenſe d'Euripide contre la critique de quelques auteurs modernes. Il dit qu'il avoit trop d'obligation à Euripide pour ne pas prendre ſoin de ſa mémoire. En effet, les deux plus belles piéces de Racine, Phèdre & Iphigénie, ſont priſes des deux tragédies d'Euripide qui traitent les mêmes ſujets. Racine a non-ſeulement imité & traduit pluſieurs grands morceaux du poëte Grec, mais il a pris de lui ſes plus belles ſcènes, entr'autres de Phèdre, qui commence par ces vers :

N'allons pas plus avant, demeurons, chere
Emone ;
Je ne me ſoutiens plus, ma force m'abandonne !

Il a aussi obligation à Euripide de la premiere scène d'Iphigénie, & de celle de cette princesse avec Agamemnon son pere ; enfin de plusieurs autres qu'il n'a fait que traduire : c'est ce qu'on peut voir dans le *théâtre grec* du P. Brumoy.

Les anciens parlent de quatre-vingt-douze tragédies d'Euripide : nous n'en avons présentement que dix-neuf.

Il faut convenir qu'Euripide a ordinairement négligé l'exposition de ses piéces & le dénouement. Il a employé des dieux ou des machines.

Euripide mal satisfait du peuple, qui lui préféroit des poëtes comiques, & entr'autres Aristophane, qui l'avoit maltraité dans plusieurs de ses comédies, se retira chez Archelaüs, roi de Macédoine, où il passa les trois dernieres années de sa vie. Ce prince en fit beaucoup de cas. On parle diversement de sa mort : les uns disent que les femmes, dont il avoit mal parlé, le mirent en piéces. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a affecté de maltraiter le beau-sexe par-tout où il en a trouvé l'occasion dans ses piéces. D'autres auteurs

prétendent qu'il fut déchiré par les chiens de chaſſe d'Archelaüs, que quelques envieux firent lâcher ſur lui. Il y a des écrivains qui prétendent que ce malheur lui arriva par hazard. Il mourut âgé de ſoixante-quinze ans.

On a ſouvent agité la queſtion de la préférence entre Euripide & Sophocle ; pour moi, j'avoue que quoique j'eſtime infiniment Euripide, je préfere cependant Sophocle, ſoit pour l'expoſition & le dénouement des piéces, ſoit pour le pathétique & l'art d'exciter la terreur. Je ne crois pas qu'on ait écrit rien de plus capable d'exciter la pitié, que la tragédie de Philoctete ; & rien qui cauſe autant de terreur que le dernier acte d'Œdipe.

Perſonne n'a plus fait intervenir de dieux pour le tirer d'affaire, qu'Euripide. Souvent il les a mal employés ; au lieu que dans les endroits où Sophocle s'en eſt ſervi, ils viennent fort à propos, ainſi que dans Philoctete, où l'apparition ſubite d'Hercule, dans la derniere ſcène, ſemble naître naturellement de la ſituation des choſes.

Nous croyons, en finiſſant cet article, devoir avouer naturellement que, quelque reſpect & quelque admiration que nous ayons pour les anciens, nous ſommes perſuadé que Corneille & Racine ont été beaucoup plus loin qu'eux, & ont pouſſé à un degré plus éminent la perfection du théâtre. La ſimplicité qu'on loue ſi fort dans Euripide & dans Sophocle, devient quelquefois, non-ſeulement languiſſante, mais même inſipide; il y a des ſcènes, dans preſque toutes leurs tragédies, qui ſont entiérement hors d'œuvre, & qu'on pourroit retrancher; les ſituations y ſont quelquefois peu ménagées, les bienſéances mal obſervées: ajoutons à cela que les anciens ont ignoré l'art de mêler la plus ſublime politique aux actions qu'ils ont traitées; il y a plus de maximes d'état, je ne dis pas dans les piéces de Sertorius, de Pompée, de Nicomede, mais dans les ſimples ſcènes du Viſir & d'Oſmin de Bajazet, de Mithridate avec ſes enfans, dans la piéce qui porte le nom de ce roi, que dans toutes les tragédies des anciens.

Cette politique si bien traitée par nos modernes, ne les a pas empêché de connoître l'art d'émouvoir les passions au suprême degré. Enfin, il nous semble que nos grands poëtes tragiques sont aussi au-dessus des anciens, pour la conduite de leurs piéces, pour la dignité des caracteres, par les grandes maximes qu'ils y ont répandues, que la république Romaine sous Jules-César étoit supérieure en puissance à la même république sous le consulat de Papirius Cursor. Il est cependant vrai, que de même que les Romains contemporains de César devoient l'origine de leur grandeur à ceux qui avoient vécu dans le siécle de Papirius, nos modernes sont redevables de leur goût à celui des anciens qu'ils ont perfectionné.

§. VIII.

Aristophane.

Aristophane, poëte comique, vivoit du tems d'Euripide, de Demosthene, de Socrate & de Sophocle. On ne sçait

pas précisément de quelle ville il étoit; car les uns le font Athénien, les autres Eginete, Rhodien ou Eolien. Il a écrit plus de cinquante comédies, dont il ne nous en reste plus qu'onze. Les Athéniens firent tant de cas de ces piéces, que, par un décret public, ils l'honorerent d'une couronne faite d'une branche de l'olivier sacré, qui étoit dans la citadelle, en reconnoissance du soin qu'il avoit de découvrir les fautes de ceux qui gouvernoient la république. Il fut ennemi de Socrate; & la haine outrée qu'il avoit contre ce grand homme, paroît assez dans la comédie des *Nues*, pleine d'invectives contre ce philosophe illustre. Il attaqua aussi plusieurs fois Euripide, comme nous l'avons remarqué dans la vie de ce poëte tragique. Il n'y avoit que la malignité humaine qui pût faire goûter un excès aussi condamnable que l'étoit celui où les poëtes comiques Grecs portoient la satire: enfin, il alla si loin, que les Athéniens, malgré le penchant qu'ils avoient à la médisance, furent obligés de le condamner. Voici ce que dit Horace

ſur ce ſujet, dans l'art poëtique (1) : » Après que la tragédie eut pris toute » ſa forme, parut la vieille comédie, » & ſes commencemens eurent de » grands ſuccès ; mais la liberté que » ſe donnerent les poëtes comiques, » dégénera bientôt en une licence qui » ne put être réprimée que par l'au- » torité des loix. On fit ſur cela des » ordonnances, & le chœur ſe vit en- » tierement réduit à garder le ſilence, » après qu'on lui eut ôté le moyen de » médire avec impunité. « Ce régle- ment ſi ſage, dont parle Horace, ne fut fait cependant qu'après la mort d'A- riſtophane.

§. IX.

Ménandre.

Nous venons de voir, dans la vie d'Ariſtophane, l'excès de la vieille co- médie ; nous remarquerons ici que la comédie a eu trois âges ou trois diffé-

(1) Succeſſit vetus his comœdia, non ſine multa
Laude : ſed in vitium libertas excidit, & vim
Dignam lege regi. Lex eſt accepta, choruſque
Turpiter obticuit, ſublato jure nocendi.
Horat. art. poet. v. 281.

rens états chez les Grecs. Dans l'ancienne comédie on se donnoit la liberté non-seulement de représenter les aventures véritables & connues, mais de nommer publiquement les gens. Socrate, comme nous l'avons dit, s'est entendu lui-même nommer, & s'est vû jouer sur le théâtre d'Athènes. Cette licence fut réprimée par l'autorité des magistrats ; & les comédiens n'osant plus désigner les gens par leur nom, firent paroître des masques ressemblans aux personnes qu'ils jouoient, ou les désignerent de quelque autre maniere semblable : ce fut la comédie moyenne. Ce nouvel abus, presqu'aussi grand que le premier, fut encore défendu ; on ne marqua plus les noms ni le visage, & la comédie se réduisit aux regles de la bienséance : c'est la nouvelle comédie, dont Ménandre fut l'auteur. M. Despréaux, dans son art poëtique, a fait un abrégé de l'histoire de la comédie Grecque, qui finit par l'éloge de Ménandre.

Des succès fortunés du spectacle tragique,
Dans Athènes nâquit la comédie antique ;

Là, le Grec né moqueur, par mille jeux plaiſans,
Diſtilla le venin de ſes traits médiſans;
Aux accès inſolens d'une boufonne joye,
La ſageſſe, l'eſprit, l'honneur furent en proye;
On vit par le public un poëte avoué,
S'enrichir aux depens du mérite joué;
Et Socrate, par lui, dans un chœur de nuées,
D'un vil amas de peuple attirer les huées.
Enfin, de la licence on arrêta le cours;
Le magiſtrat des loix emprunta le ſecours,
Et rendit par édit les poëtes plus ſages,
Défendit de marquer les noms & les viſages;
Le théâtre perdit ſon antique fureur,
La comédie apprit à rire ſans aigreur,
Sans fiel & ſans venin ſçut inſtruire & reprendre:
Et plus innocemment, dans les vers de Ménandre,
Chacun peint avec art dans ce nouveau miroir,
S'y vit avec plaiſir, ou crut ne s'y point voir.
L'avare, des premiers, rit du tableau fidele
D'un avare tracé ſouvent ſur ſon modele;
Et mille fois un fat, finement exprimé,
Méconnut le portrait ſur lui-même formé.

Ménandre

Ménandre vivoit du tems d'Alexandre le Grand. Plutarque à composé un traité, où il fait la comparaison d'Aristophane & de Ménandre : il donne tout l'avantage à ce dernier. C'est un grand malheur qu'on ait perdu tous les ouvrages de ce poëte, & qu'il ne nous en reste plus que quelques fragmens. On peut juger de la beauté de ses piéces, par celles de Térence ; ce poëte en ayant pris quatre de lui, qu'il n'a fait presque que traduire, & auxquelles il a très-peu ajouté. Ménandre avoit fait cent huit comédies. On le nomma le prince de la nouvelle comédie, comme on avoit nommé Aristophane le prince de la vieille. Ménandre supprima entierement les chœurs dans la comédie, qu'Aristophane & les anciens comiques y avoient introduits.

§. X.

Pindare.

Pindare a été nommé le prince des poëtes lyriques. Il étoit de Thebes, & vivoit en la quatre-vingt-sixiéme olym-

piade, l'an 280 de Rome. Ainſi Sophocle, Euripide, Ariſtophane & Pindare ont été contemporains. Pindare apprit l'art poëtique de Latus Hermione & d'une dame Grecque nommée Mirthis, qui étoit ſçavante en poëſie. Pindare compoſa un très-grand nombre de livres ; mais nous n'avons que les odes qu'il fit pour ceux qui avoient remporté le prix aux quatre jeux ſolemnels de la Grece ; les Olympiques, les Iſthmiques, les Pythiques & les Néméaques. Les auteurs ne ſont pas d'accord du tems de ſa mort ; les uns diſent qu'il n'avoit que cinquante-un an, d'autres diſent qu'il en avoit ſoixante-ſix, & d'autres veulent qu'il en eût quatre-vingt. Les Grecs conſerverent une ſi grande eſtime pour Pindare, qu'en conſidération de ſon mérite, ils eurent toujours beaucoup d'égard pour ceux de ſa famille. Alexandre le Grand, qui vivoit plus de cent ans après ce poëte, ayant aſſiégé la ville de Thebes, après l'avoir priſe, l'ayant fait raſer, il épargna la maiſon où avoit autrefois demeuré Pindare.

Il n'eſt point de poëte qui ſoit plus élevé ni plus ſublime que Pindare. Horace dit (1), qu'il eſt comme un grand fleuve qui marche à flots bouillonnans ; & que de ſa bouche, comme d'une ſource profonde, il ſort une immenſité de riches & de belles choſes. Le célebre M. Deſpréaux, en parlant de l'ode, dans ſon art poëtique, dit en faiſant alluſion aux ouvrages de Pindare :

L'ode, avec plus d'éclat & non moins d'énergie,
Elevant juſqu'au ciel ſon vol ambitieux,
Entretient dans ſes vers commerce avec les dieux ;
Aux athlétes, dans Piſe, elle ouvre la barriere,
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carriere.

. . . .

Son ſtyle impétueux ſouvent marche au hazard,
Chez elle un beau déſordre eſt un effet de l'art.

(1) Monte decurrens velut amnis, imbres
Quem ſuper notas aluere ripas
Fervet immenſuſque ruit profundo
. . . . . Pindarus ore.
Horat. odar. lib. 4. od. 2.

Longin donne de grands éloges au mérite de Pindare ; mais il dit pourtant qu'au milieu de sa plus grande violence, durant qu'il tonne & qu'il foudroye, pour ainsi dire, souvent son ardeur vient à s'éteindre, & qu'il tombe malheureusement. On peut aussi reprocher à Pindare d'être obscur dans plusieurs endroits, qui autrefois pouvoient n'être pas obscurs, mais qui sont aujourd'hui inintelligibles. Quant aux digressions qu'on lui reproche, outre que le caractere de l'ode les demande, lorsqu'elles sont bien ménagées, Pindare y étoit obligé par une autre raison : il étoit contraint d'élever les vainqueurs qu'il chantoit ; leur louange ne fournissant point assez de matiere pour remplir son poëme, il se jettoit sur les éloges des grands hommes & des demi-dieux qui s'étoient distingués par leurs actions. Le sujet qu'il traitoit en devenoit plus composé, mais aussi plus brillant.

La meilleure excuse du commencement de la premiere ode de Pindare est faite par Rousseau. M. Perault s'é-

toit efforcé de la tourner en ridicule ; M. Despréaux, au contraire, l'avoit défendue avec beaucoup de zèle. Rousseau a décidé la question, il a mis le commencement de cette ode de Pindare dans une des siennes qu'il adresse à l'empereur ; & il a montré évidemment que ce que M. Perault regardoit comme un galimathias, étoit digne d'être employé dans la plus sublime poësie. Voici la traduction de l'endroit dont il s'agit. » Il n'y a rien de si excellent que l'eau : il n'y a rien de plus éclatant que l'or ; il brille parmi les richesses superbes, comme un feu qui éclaire pendant la nuit. Mais, ô mon esprit ! puisque c'est des combats que tu veux chanter, ne te figures point, ni que dans les vastes déserts du ciel, quand il fait jour, on puisse voir quelque astre aussi lumineux que le soleil ; ni que, sur la terre, on puisse dire qu'il y ait quelque autre combat aussi excellent que le combat olympique. « Voyons à présent la façon sublime dont Rousseau a rendu la pensée de Pindare. Quand

on ſçait auſſi-bien imiter les beautés des anciens, on ne les critique point.

Dans ſa carriere féconde,
Le ſoleil ſortant des eaux,
Couvre d'une nuit profonde
Tous les céleſtes flambeaux;
Entre les cauſes premieres,
Tout céde aux vives lumieres
Du feu créé par les dieux;
Et des dons que nous étale
La richeſſe orientale,
L'or eſt le plus radieux.

Tel, ô prince magnanime,
Ta lumineuſe clarté,
Offuſque l'éclat ſublime
De toute autre majeſté, &c.

§. X I.

Théocrite.

Théocrite étoit natif de Syracuſe. Il vivoit du tems de Ptolomée Lagus, un des généraux d'Alexandre, qui, après ſa mort, lorſque ſon empire fut diviſé, eut l'Egypte pour ſon partage, & fut le chef de la famille des Ptolomées,

qui regnerent jusqu'aux tems où le dernier des Ptolomées, frere de Cléopâtre, fut privé par César de son royaume, & tué dans un combat qu'il livra à Alexandrie contre ce prince. Théocrite est donc le moins ancien des bons poëtes Grecs, dont il nous reste encore des ouvrages. Il a fait des idylles qui ont été estimées des anciens. Virgile en a imité plusieurs; mais il les a surpassées. Longin dit que dans Théocrite, ôtez quelques endroits où il sort du caractere de l'églogue, il n'y a rien qui ne soit heureusement imaginé. M. Despréaux, en donnant des regles pour l'églogue dans son art poëtique, dit:

Telle qu'une bergere, au plus beau jour de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et sans mêler à l'or l'éclat des diamans,
Cele en un champ voisin ses plus beaux ornemens;
Tel aimable en son air, mais simple dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle;
Son tour simple & naïf, n'a rien de fastueux,

Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux ;
Il faut que sa douceur frappe, châtouille, éveille,
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille ;
Mais souvent, dans ce style, un rimeur aux abois,
Jette là, de dépit, sa flutte & son hautbois ;
Et follement pompeux dans sa muse indiscrete,
Au milieu d'une églogue entonne la trompette :
De peur de l'écouter, Pan fuit dans les roseaux,
Et les nymphes d'effroi se cachent sous les eaux.
Au contraire, cet autre, abject dans son langage,
Fait parler ses bergers comme on parle au village ;
Des vers plats & grossiers, dépouillés d'agrément,
Toujours baisent la terre & rampent tristement :
On diroit que Ronsard sur ses pipeaux rustiques,
Vient encore fredonner ses idylles gothiques,

Et changer ſans reſpect de l'oreille & du
ſon,
Licidas en Pierrot, & Philis en Toinon:
Entre ces deux excès la route eſt difficile;
Suivez, pour la trouver, Théocrite & Virgile;
Que leurs tendres écrits, par les graces
dictés,
Ne quittent point vos mains, jour & nuit
feuilletés;
Seuls, dans leurs doctes vers, ils pourront
vous apprendre
Par quel art, ſans baſſeſſe, un auteur peut
deſcendre,
Chanter Flore, les champs, Pomone, les
vergers,
Au combat de la flutte animer deux bergers,
Des plaiſirs de l'amour vanter la douce
amorce,
Changer Narciſſe en fleur, couvrir Daphné
d'écorce,
Et par quel art encor l'églogue quelquefois
Rend digne d'un conſul la campagne &
les bois.
Telle eſt de ſon poëme & la force & la
grace.

M. de Fontenelle, qui n'étoit pas

pour les anciens, a reproché à Théocrite, dans un discours sur la nature de l'églogue, qu'il a mis à la tête de celles qu'il a composées, qu'il faisoit souvent parler les bergers avec trop de naïveté & même de grossiereté ; mais lui, au contraire, ne les a-t-il point fait parler avec trop d'esprit, & n'a-t-il pas donné dans un autre excès ? Ce qui me feroit croire que M. de Fontenelle a moins connu la nature de l'églogue, qu'il ne ne le pense, c'est qu'il a aussi condamné celles de Virgile dans plusieurs endroits. Il n'y a cependant, parmi les gens de goût, qu'une seule voix à leur sujet, & elles ont été reconnues pour des chef-d'œuvres par tous les grands poëtes anciens & modernes.

On prétend que Hieron, tyran de Syracuse, fit mourir Théocrite pour avoir mal parlé de lui.

§. XII.

Bion & Moschus.

On sçait peu de chose de la vie de ces deux poëtes : on croit qu'ils vivoient

dans la cent-vingt-quatriéme olympiade, l'an 478 de Rome. Il nous reste encore quelques morceaux & quelques églogues entieres de ces deux poëtes, dont M. de Fontenelle fait l'éloge dans son discours sur la nature de l'églogue. » Ce qui nous reste, dit-il, de Moschus & de Bion dans le genre pastoral, me fait extrêmement regretter » ce que nous avons perdu : ils n'ont » nulle rusticité ; au contraire, beaucoup de délicatesse, des idées neuves & tout-à-fait riantes. On les accuse d'avoir un style un peu trop » fleuri : & j'en conviendrois bien à » l'égard d'un petit nombre d'endroits ; » mais je ne sçais pourquoi les critiques ont plus de penchant à excuser » la grossiereté de Théocrite, que l'élégance de Moschus & de Bion. Il » me semble que ce devroit être le » contraire. N'est-ce point parce que » Virgile a prévenu tous les esprits » à l'avantage de Théocrite, & ne faisant qu'à lui seul l'honneur de l'imiter » & de le copier ? N'est-ce point que » les sçavans ont un goût accoutumé

» à dédaigner les choſes délicates ? » Quoi qu'il en ſoit, je crois que leur » faveur eſt toute pour Théocrite, & » qu'ils ont réſolu qu'il feroit le prince » des poëtes bucoliques. «

Il n'eſt pas étonnant que M. de Fontenelle préfere Bion & Moſchus à Théocrite ; leurs églogues ont aſſez ce tour d'eſprit que M. de Fontenelle a donné aux ſiennes : mais en convenant que Bion & Moſchus ſont deux poëtes délicats, il ne faut pas pour cela regarder Théocrite comme un auteur groſſier ; il y a au contraire dans ſes ouvrages des endroits très-ingénieux, & d'une charmante ſimplicité. Mais cette ſimplicité n'eſt pas du goût de tout le monde. Aujourd'hui ſur-tout nous voulons que tout ſe reſſente de l'épigramme ; elle entre même dans nos tragédies, & le pathétique s'allie avec la pointe, par un effet d'un mauvais goût, qui tôt ou tard nous fera perdre entierement le naturel. Peut-être ce tems eſt il déja arrivé.

§. XIII.

Phocilide.

Phocilide étoit de Milet, ville d'Ionie. Ce poëte vivoit dans la soixantiéme olympiade, l'an 216 de Rome. Nous avons perdu ses ouvrages; & ceux que nous avons aujourd'hui sous le nom de Phocilide, sont d'un auteur supposé. Quelques-uns ont cru que c'étoit un chrétien qui vivoit dans les premiers siécles de l'église; en quoi il y a assez d'apparence, sur-tout si l'on réfléchit qu'on a trouvé dans ce livre la vérité de la résurrection des corps, qui n'a jamais été connue par les anciens. Il y a quelques piéces très-jolies du faux Phocilide.

§. XIV.

ANCIENS POETES RENOMMÉS *dont on a perdu les ouvrages.*

Orphée étoit de Thrace. Il vivoit avant Homere. On dit qu'il fit trente-

neuf poëmes, qui ſont perdus. Les hymnes & les fragmens qui nous reſtent ſous ſon nom, ſont d'Onomacrite, qui vivoit du tems de Piſiſtrate. La fable a feint qu'Orphée étoit fils d'Apollon, qu'il arrêtoit le cours des rivieres & faiſoit marcher les rochers par la douceur de ſes vers; qu'ayant perdu ſa femme Euridice, il fut aux enfers pour la chercher; que les femmes de Thrace le tuerent; que les muſes eurent ſoin de ſon corps, & que ſa lyre fut placée dans le ciel.

Simonide, poëte lyrique, étoit natif de Théos, iſle de la mer Egée. Il fleuriſſoit dans la ſoixante-cinquiéme olympiade, & il mourut dans la quatre-vingt-huitiéme, ayant vécu cent moins un an. Il avoit fait des odes, des élégies, & un poëme ſur les batailles de Marathon & de Salamine. Tous ces ouvrages, qui étoient fort eſtimés, ſont perdus.

Archiloque nâquit à Pharos dans la vingt-huitiéme olympiade, l'an 40 de Rome. Il fit des vers ïambiques ſi piquans, contre un nommé Licambe,

qui lui avoit promis sa fille en mariage, & qui la lui refusa ensuite, que ce Licambe se pendit de douleur. Les ouvrages d'Archiloque étoient si emportés & si peu respectueux, qu'on en avoit défendu la lecture à Sparte.

§. X V.

SUR LES POETES LATINS.

Lucile.

Lucile, chevalier Romain, & grand-oncle maternel de Pompée, nâquit l'an de Rome 605, à Suessa-Aranca, sur les frontieres de la Campanie, & mourut à Naples vers l'an 660, âgé d'environ cinquante-cinq ans. Il ne fut pas l'inventeur de la satyre parmi les Latins; mais il en fut comme le restaurateur, par le nouveau tour qu'il lui donna, en se réglant sur le nouveau goût de l'ancienne comédie des Grecs. Il avoit beaucoup de facilité à faire des vers, mais ils étoient foibles. Voici ce qu'Horace dit des ouvrages de ce poëte, que nous n'avons plus aujourd'hui,

& dont il ne nous reste que quelques fragmens (1). » Lucille sçavoit railler » agréablement, & saisir le ridicule » des hommes; mais ses vers étoient » extrêmement durs; car c'étoit-là son » défaut : aussi faisoit-il souvent en une » heure des tirades de deux cens vers, » étant debout & sans changer de pla- » ce. Il croyoit avoir fait des merveil- » les : ce grand feu de composition ne » lui laissoit pas le tems d'épurer son » style, & il lui échappoit des choses » qu'on voudroit n'y être pas; il don- » noit dans le verbiage, & n'aimoit » point le travail de la composition; je » veux dire, d'une composition cor- » recte & châtiée. «

(1) Eupolis atque Cratinus, Aristophanesque poetæ,
Atque alii, quorum comœdia prisca virorum est,
Si quis erat dignus describi, quod malus aut fur,
Quod mœchus foret, aut sicarius, aut alioquis
Famosus, multa cum libertate notabant.
Hinc omnis pendet Lucilius, hosce sequutus
Mutatis tantum pedibus numerisque, facetus,
Emunctæ naris, durus componere versus.
Nam fuit hoc vitiosus, in hora sæpe ducentos
Ut magnum, versus dictabat stans pede in uno.
Quum flueret hilarentus, erat quod tollere velles.
Garrulus atque piger scribendi ferre laborem.
Scribendi rectè, nam ut multum nihil moror.
Horat. sat. 4. lib. 1.

§. X V I.

Lucrece.

Lucrece étoit d'une famille très-distinguée parmi les Romains. Elle s'appelloit la famille des Lucrétiens. Il resta toujours dans l'ordre des chevaliers, quoiqu'il eût beaucoup de parens qui s'étoient élevés à de plus grandes dignités. On place communément la naissance de Lucrece sous le consulat d'Enneius Domitius Enobarbus & de Caius Aussius, l'an 657 de la fondation de Rome. Quelques auteurs veulent que ce poëte soit né une année plus tard; de sorte que, selon ce calcul, Ciceron auroit eu douze ans moins que notre philosophe : ainsi Ciceron, Jules-César, Catule, Lucrece étoient à peu près du même âge. On prétend que Lucrece ayant choisi la secte d'Epicure, alla à Athènes, où Zénon, qui étoit le chef de la secte épicurienne, s'étoit acquis une estime générale par son âge, par son sçavoir, & par sa vertu. Ce fut sous ce philosophe qu'il

reçut toutes les grandes impreſſions dont ſon eſprit étoit capable. C'eſt à l'amour que Lucrece eut pour l'étude de la phyſique, que nous ſommes redevables de ſon poëme, qui charma les ſçavans de ſon ſiécle, & qui a toujours été depuis l'admiration des eſprits délicats. Ciceron (1) écrit à Quintus Tullius, ſon frere, que c'étoit avec juſtice

(1) Æneadum genitrix, hominum divûmque voluptas,
Alma Venus, cœli ſubter labentia ſigna,
Quæ mare navigerum, quæ terras frugiferenteis,
Concelebras; per te quoniam genus omne animantum,
Concipitur, viſitque exortum lumina ſolis;
Te, dea, te fugiunt venti, te nubila cœli,
Adventumque tuum: tibi ſuaveis Dædala tellus
Summittit flores; tibi rident æquora ponti,
Placatumque nitet diffuſo lumine cœlum.
Nam ſimul ac ſpecies patefacta eſt verna diei,
Et reſerata viget genitalis aura favoni;
Aeriæ primùm volucres te, diva, tuumque
Significant initum, percuſſæ corda tua vi:
Inde feræ pecudes perſultant pabula læta,
Et rapidos tranant amneis: ita capta lepore,
Illecebriſque tuis omnis natura animantum
Te ſequitur cupidè, quò quamque inducere pergis.
Denique per maria, ac monteis, fluvioſque rapaceis,
Frondiferaſque domos avium, campoſque virenteis.
Omnibus incutiens blandum per pectora amorem,

qu'il estimoit l'ouvrage de ce philosophe, puisqu'on y trouvoit l'art joint aux lumieres de l'esprit. Ovide (1) ne donne point d'autres limites aux écrits de Lucrece que la fin du monde. Casaubon, Lambin, Scaliger, & les autres grands critiques, lui ont donné des louanges. Le sçavant Gassendi estimoit si fort Lucrece, qu'il sçavoit par cœur tout son poëme, qu'il a presque entierement inséré dans sa philosophie.

On ne sçait point de quelle maniere Lucrece mourut : les historiens en parlent différemment ; mais presque tous veulent que sa mort ait été tragique, & qu'il se la soit donnée lui-même,

Efficis, ut cupidè generatim sæcla propagent.
Quæ quoniam rerum naturam sola gubernas ;
Nec sine te quidquam diis in luminis oras,
Exoritur ; neque fit lætum, nec amabile quidquam,
Te sociam studeo scribundis versibus esse,
Quos ego de rerum natura pangere conor.

(1) Quod superest, vacuas aureis mihi Memmius, & te,
Semotum à curis adhibe veram ad rationem,
Ne mea dona tibi studio disposita fideli,
Intellecta priùs quàm sint, contempta relinquas :
Nam tibi de summa cœli ratione, deûmque,
Differere incipiam ; & rerum primordia pandam,

parce qu'il vit la république agitée par des troubles qui s'éleverent pour lors; ou à cause de la disgrace de son ami Memmius; ou parce qu'enfin sa maîtresse Lucilia, pour être aimée plus fortement, lui donna un philtre amoureux dont la violence lui altéra l'esprit, & ne lui laissa que quelques intervalles de santé, qu'il employa à composer son poëme; de sorte qu'ennuyé de souffrir son mal, il s'ôta lui-même la vie, quelques-uns disent à quarante-deux ans, l'année 710 depuis la fondation de Rome, sous le troisiéme consulat du grand Pompée. Il est certain que ce philosophe vécut peu, si l'on compte la vie des hommes par les termes que la nature leur prescrit ordinairement; mais ce ne sont pas les jours ni les ans qui font sa durée, c'est la maniere dont on l'employe.

Lucrece, au commencement de son poëme (1), s'adresse à Vénus, afin

(1) Quapropter locus est intactus, inane vacansque;
Quod si non esset, nulla ratione moveri
Res possent; namque officium quod corporum exstat,

qu'elle obtienne de Mars la fin des troubles qui agitent la république. En invoquant Vénus, c'est plus en philosophe qu'en poëte ; car, dans le fond, il ne regardoit point la maîtresse de Mars comme une déesse, puisque lui-même, dans son second livre, dit que Bacchus & Cérès, le vin & le bled, sont la même chose. Il ne pensoit pas non plus que Mars fût un dieu ; mais comme il écrivoit un poëme sur la nature des choses, il ne pouvoit mieux s'adresser qu'à la génération, qu'il entend par la mere des amours, & que tous les naturalistes ont reconnu pour cet appétit secret qui a été donné à chaque espece pour sa propagation ; c'est pourquoi les anciens ont voulu qu'elle fût fille de *Cœlus* ou du Ciel, le premier des dieux, qui l'a infusée

Officere atque obstare, id in omni tempore adesset;
Omnibus, haud igitur quidquam procedere posset;
Principium quoniam cedendi nulla daret res.
At nunc per maria, ac terras sublimaque cœli,
Multa modis multis varia ratione moveri,
Cernimus ante oculos : quæ, si non esset inane,
Non tam sollicito motu privata carerent,
Quam genita omnino nulla ratione fuissent,
Undique materies quoniam stipata quiesset.

par toute la nature. Ainſi Lucrece, en priant Vénus, prie cette cauſe de la nature de fléchir Mars, ſous le nom duquel il entend la corruption, afin que, par une mutuelle intelligence, il arrive que les deſtructions n'ayent lieu qu'autant qu'elles ſont utiles à la multiplication des êtres.

Lucrece adreſſe ſon poëme (1) à ſon ami Memmius, qui étoit une perſonne conſidérable. Il étoit poëte & philoſophe. Il fut préteur ſous le conſulat de Piſon. Il eut enſuite le gouvernement de Bithynie, & demanda le conſulat par la faveur de Céſar; mais ce fut ſans ſuccès: au contraire, étant accuſé d'avoir aſpiré aux charges par des moyens illicites, il fut exilé dans l'iſle de Patras, malgré l'éloquence de Ciceron qui parla en ſa faveur.

(1) Omnis ut eſt igitur per ſe natura duabus
Conſiſtit rebus: nam corpora ſunt, & inane.
Hæc in quo ſita ſunt, & qua diverſa moventur:
Corpus enim per ſe communis dedicat eſſe
Senſus: quo niſi prima fides fundata valebit,
Haud erit; occultis de rebus quo referentes
Confirmare animi quidquam ratione queamus.
Tum porrò locus, ac ſpatium quod inane vocamus.

Le poëme de Lucrece est intitulé : *de la nature des choses*. Dans le premier livre, il établit que l'univers est composé (1) de vuide & d'atomes : il explique la nature de l'atome (2), qui est

(1) Heraclitus init quorum dux prælia primus,
Clarus ob obscuram linguam magis inter inanes,
Quam re gravis inter Graïos, qui vera requirunt.
Omnia enim stolidi magis admirantur amantque,
Inversis quæ sub verbis latitantia cernant:
Veraque constituunt, quæ bellè tangere possunt
Aures, & lepido quæ sunt fucata sonore.
Nam cur tam variæ res possent esse requiro,
Ex vero si sint igni, puroque creatæ,
Nihil prodesse calidum denserier ignem;
Nec rarefieri, si partes ignis eandem
Naturam, quam totus habet super ignis, haberent;
Acrior ardor enim conductis partibus esset
Languidior porro disjectis, disquesupatis.
Amplius hoc fieri nihil est, quod posse rearis.
Talibus in caussis, nedum variantia rerum
Tantaque at densis, rarisque ex ignibus esse.
Atque hi si faciant admistum rebus inane,
Densari poterunt ignes, rarique relinqui.
Sed quia multa sibi cernunt contraria esse,
Et fugiant in rebus inane relinquere purum,
Ardua dum metuunt, amittunt vera viai
Nec rursum cernunt exempto rebus inani
Omnia densari, fierique ex omnibus unum.

(2) Et qui principium gignundis aëra rebus.
Constituere : aut humorem quicumque putarunt
Fingere res ipsum perse : terramve creare
Omnia, & in rerum naturas vertier omnis,
Magnopere à vero longeque erralse videntur

indiviſible, non pas à cauſe de ſa petiteſſe, mais à cauſe de ſa dureté & de ſa ſolidité, qui n'admet point de vuide, & par conſéquent de ſéparation dans ſes parties, rien n'étant diviſible que par le vuide : il prouve enſuite la néceſſité du vuide par le mouvement, qui, ſans lui, ne pourroit avoir lieu : il apporte enſuite les principales raiſons que diſent encore aujourd'hui ceux qui rejettent le plein.

Après avoir établi l'exiſtence des atomes & du vuide, Lucrece réfute les différens ſyſtêmes des principaux phyſiciens, entr'autres celui d'Héraclite (1),

Adde etiam, qui conduplicant primordia rerum
Aera jungentes igni, terramque liquori
Et qui quatuor ex rebus poſſe omnia rentur
Ex igni, terra, atque anima procreſcere, & imbri
Quorum Agrigentinus cum primis Empedocles eſt.

(1) Nec perſcrutari primordia ſingula quæque,
Ut videant, qua quidque geratur cum ratione.
At quidam contra hæc, ignavi, materiaï
Naturam non poſſe Deûm ſine numine rentur,
Tantopere humani rationibus, ac moderatis,
Tempora mutare annorum frugeſque creare,
Et jam certe, mortalis quæ ſuadet adire,
Ipſamque deducit dux vitæ dia voluptas
Ut res per Veneris blanditiem ſæcla propagent
Ne genus occidat humanum ; quorum omnia cauſſa

qui

qui prétendoit que le feu étoit le principe de tont : celui de Thalès (1), qui vouloit que tout vînt de l'eau : celui d'Empedocle (2), qui admettoit les

Conſtituiſſe deos confingunt : omnibu'rebus
Magnopere à vera lapſi ratione videntur.
Nam quamvis rerum ignorem primordia quæ ſint,
Hoc tamen ex ipſis cœli rationibus auſim
Confirmare, aliiſque ex rebus reddere multis.
Nequaquam nobis divinitus eſſe creatam
Naturam mundi, quæ tanta eſt prædita culpa,
Quæ tibi poſterius, Memmi, faciemus aperta.

(1) Quare etiam atque etiam paullum clinare neceſſe eſt
Corpora, nec plus quàm minimum, ne fingere motus
Obliquos videamur, & id res vera refutet.

(2) Hoc accedit, uti mellis lactiſque liquores
Jucundo ſenſu linguæ tractentur in ore.
At contra tetra abſinthi natura, ferique
Centauri fœdo pertorqueat ora ſapore,
Ut facile agnoſcas è levibus, atque rotundis,
Eſſe ea quæ ſenſus jocundè tangere poſſunt;
At contrà quæ amara atque aſpera cumque videntur,
Hæc magis hamatis inter ſe nexa teneri.
Proptereaque ſolere vias reſcindere noſtris
Senſibus introituque ſuo perrumpere corpus.
Omnia poſtremò bona ſenſibus, & mala tactu
Diſſimili inter ſe pugnant perfecta figura.
Ne tu fortè putes ſerræ ſtridentis acerbum
Horrorem conſtare elementis lævibus æquè
Ac muſcaniele, per chordas organici quæ
Mobilibus digitis expergefacta figurant,
Neu ſimili penetrare putes primordia forma.

quatre élemens, l'eau, l'air, le feu & la terre, & qui vouloit que ce fût la ſimpathie & l'antipathie qui faiſoient leurs différentes unions & leurs déſunions ; c'eſt-à-dire, que par le rapport qu'il y a entre les choſes, elles s'aſſemblent & ſe concilient, de même qu'elles ſe détruiſent par leur méſintelligence : celui d'Anaxagore (1), qui ſoutient que

In nares hominum, cùm tetra cadavera torrent
Et cùm ſcœna croco Cilici perfuſa recens eſt
Araque Panchræos exhalat propter odores.

(1) Sunt igitur ſolida, ac ſine inani corpora prima.
Prætereà quoniam genitis in rebus inane eſt,
Materiam circum ſolidam conſtare neceſſe eſt :
Nec res ulla poteſt vera ratione probari.
Corpore inane ſuo celare; atque intus habere
Si non, quod cohibet ſolidum conſtare relinquas.
Id porro nihil eſſe poteſt, niſi materiaï
Concilium, quod inane queat rerum cohibere,
Materies igitur ſolido quæ corpore conſtat;
Eſſe æterna poteſt, cum cætera diſſolvantur.
Tum porrò ſi nihil eſſe, quod inane vocaret,
Omne foret ſolidum : niſi contrà corpora certa
Eſſent, quæ loca complerent quæcumque tenerent,
Omne quod eſt ſpatium, vacuum conſtaret inane;
Alternis igitur nimirum corpus inani
Diſtinctum'ſt; quoniam nec plenum naviter exſtat,
Nec porro vacuum : ſunt ergo corpora certa,
Quæ ſpatium pleno poſſint diſtinguere inane :
Hæc neque diſſolvi plagis extrinſecus icta,
Poſſunt, nec porrò penitus penetrata retexi ;
Nec ratione queunt alia tentata labare,

les choses n'ont point d'autres principes que les petites parties des parcelles qui les composent ; parce qu'il est impossible qu'il se fasse une chose de ce qui n'est pas cette chose. Selon ce philosophe, si nous prenons une nourriture simple & uniforme, comme du pain, de l'eau, ces choses nourrissant les veines, les arteres, les nerfs, les cheveux, &c. il faut nécessairement qu'elles enferment en elles des natures pareilles à ces choses ; & les cheveux, les veines, les nerfs y trouvent, pour leur augmentation, des parcelles qui leurs sont semblables, & qu'il appelle *similaires*.

Dans le second livre, Lucrece établit que le concours fortuit des atomes s'étant fait dans l'espace du vuide, ils

Id quod jam suprà tibi paullo ostendimus ante.
Nam neque conlidi sine inani posse videtur
Quidquam, nec frangi, nec findi in bina secando,
Nec capere humorem, neque item manabile frigus,
Nec penetralem ignem, quibus omnia conficiuntur,
Et quo quæque magis cohibe : res intus inane,
Tam magis his rebus penitus tentata labascit :
Ergo si solida, ac sine corpora prima,
Sunt, ita uti docui ; sint hæc æterna, necesse est.

ont pris de telles liaiſons & de tels mouvemens, que les choſes ſe ſont faites de la maniere que nous les voyons à préſent. Il veut que le monde ſoit l'aſſemblage fortuit (1) de ces premiers

(1) Principiis tamen in terram fecere ruinas,
Et graviter magno cecidere ibi caſu.
Primum quò motus exempto rebus inani,
Conſtituunt, & res molles raraſque relinquunt
Hera ſolem, ignem, terras animalia, fruges,
Nec tamen admiſcent in eorum corpus inane.
Deinde quod omnino finem non eſſe ſecandis
Corporibus faciunt, neque pauſam ſtare fragori,
Nec prorſum in rebus minimum conſiſtere quidquam,
Cum videamus id extremum cujuſque cacumen,
Eſſe quod ad ſenſus noſtros minimum eſſe videtur;
Conjiere ut poſſis ex hoc quæ cernere non quis,
Extremum quod habent, minimum cōnſiſtere rebus.
Huc accedit item, quoniam primordia rerum
Mollia conſtituunt, quæ nos nativa videmus
Eſſe, & mortali cum corpore funditus atqui
Debeat ad nihilum jam rerum ſumma reverti
De nihiloque renata vigeſcere copia rerum,
Quorum utrumque quid à vero, jam, diſtet habebas.
Deinde inimica modis multis ſunt, atque venena,
Ipſa ſibi inter ſe, quare congreſſa peribunt,
Aut ita diffugient, ut tempeſtate coacta
Fulmina diffugere, atque imbres, ventoſque idemus.
Denique quatuor ex rebus ſi cuncta creantur,
Atque in eas rurſum res omnia diſſolvuntur.

principes ; & que la conduite, l'augmentation & la génération des êtres ne soient que l'effet & la suite de leur premiere union ; en cela fort différent d'Aristote, qui, ayant cru le monde éternel, n'a pas laissé que de faire régir la nature par un être souverain intelligent, admettant une intelligence co-éternelle avec la matiere.

Epicure veut, & après lui Lucrece, que les atomes, étant des corps solides, suivent la pente ordinaire de tous les corps, qui est de tomber d'en haut en droite ligne. Mais le même Epicure,

Quî magis illa queunt rerum primordia dici,
Quam contrà res illorum, retroque putari :
Alternis gignuntur enim, mutantque colorem
Et totam inter se naturam tempore ab omni.
Sin ita forte putas, ignis, terræque coire,
Corpus, & aereas auras, rerumque liquorum,
Nihil in concilio naturam ut mutet eorum.
Nulla tibi ex illis poterit res esse creata
Non animans ; non exanimo cum corpore, ut arbos
Quippe suam quidque in cœtu variantis acervi
Naturam ostendet : mistusque videbitur aër,
Cum terra simul, atque ardor cum rore manere.
At primordia gignundis in rebus oportet
Naturam clandestinam cæcamque adhibere
Emineat ne quid, quod contra pugnet, & obstet
Quo minus esse queat propriè quodcumque creatur.

voyant qu'on lui pouvoit objecter que dans ce mouvement perpendiculaire, jamais un atome n'en rencontreroit un autre, il a imaginé que ces premiers principes des choſes déclinoient tant ſoit peu, & qu'ils s'accrochoient par le moyen de cette déclinaiſon. Ciceron ſe moque, avec raiſon, de cette prétendue *vertu déclinative.*

Lucrece prétend prouver enſuite que les différentes figures des atomes font les plaiſirs ou les chagrins des ſens. Que le lait, flattant le goût par ſa douceur, eſt formé de principes ronds & polis; & que l'abſinthe, qui bleſſe par ſon amertume, eſt faite d'atomes crochus. La diverſité des figures fait la variété des choſes. Les principes, par exemple, qui forment la douceur du lait, ne ſont pas les mêmes que ceux dont le vinaigre eſt compoſé, & qui lui donnent ſon aigreur. C'eſt la même choſe de la vûe & des autres ſens. Mais il y un certain milieu qui réſulte de l'union des principes; de ſorte que, ſans être bleſſé ou réjoui, il ſe peut faire un aſſemblage d'atomes, dont la forme

n'eſt ni tout-à-fait polie, ni tout-à-fait crochue, mais qui jettent de petits angles qui châtouillent. Aujourd'hui les cartéſiens & tous les bons philoſophes modernes, de quelques ſectes qu'ils ſoient, expliquent la cauſe des différentes ſenſations comme Lucrece ; & ne croyent point, comme l'ont penſé pluſieurs philoſophes anciens, & comme le penſent la plûpart des philoſophes ſcholaſtiques, que la cauſe des diverſes ſenſations eſt réellement dans les objets qui les produiſent, comme ſi le feu étoit chaud, le lait doux, & la glace froide.

Dans le troiſiéme livre, Lucrece continue de donner de grandes louanges à Epicure ; il perſiſte dans ſes ſentimens, & le ſuit toujours comme ſon maître. C'eſt par ſon moyen qu'il prétend avoir découvert la naiſſance des choſes ; & que la nature agiſſant toute ſeule, les dieux ne préſident point à la conduite ni à la conſervation de l'univers. Il dit qu'il eſt ridicule de s'imaginer des enfers autre part que dans les écrits des poëtes. Pour ſupprimer

entierement cette crainte, il s'efforce de prouver que l'ame eſt mortelle. Ses principaux argumens roulent ſur ces deux points. Premierement, l'ame doit être étendue; & qui n'a point d'étendue, ne peut agir ſur le corps, & le corps à ſon tour ne peut pas agir ſur lui : l'ame doit donc être étendue, puiſqu'elle agit ſur le corps, & le corps ſur elle. Secondement, tout ce qui eſt étendue a des parties, tout ce qui a des parties eſt ſujet à la diviſion, tout ce qui eſt ſujet à la diviſion eſt ſujet à la deſtruction; l'ame eſt étendue, elle a par conſéquent des parties, elle eſt donc ſujette à la diviſion, & ſa nature n'eſt point immortelle.

Selon Lucrece, l'ame & l'eſprit ſont d'une même nature. L'eſprit eſt la partie la plus ſubtile de l'ame; il eſt compoſé de principes plus déliés. L'ame eſt répandue par-tout le corps; l'eſprit, au contraire, ou l'entendement eſt dans la poitrine. L'ame répandue dans tout le corps peut être regardée comme les eſprits vitaux; & l'eſprit comme l'ame, que nous croyons aujourd'hui ſpirituelle.

tuelle. En ſorte que, lorſqu'on coupe un bras à un homme, on diminue bien ſon ame, mais non pas ſon entendement, ou, ſi l'on veut, ſon eſprit, qui renfermé dans la poitrine, ne ſouffre aucune atteinte, & n'eſt point altéré par la diminution des eſprits vitaux qui conſtituent l'ame. L'eſprit eſt composé de trois principes, qui ſont l'air, le vent & la chaleur ; mais comme ces principes ſont impuiſſans à cauſer des mouvemens ſenſibles, il y en a un quatriéme, ſans nom, qui eſt plus mobile & plus délié, qui ſe joint à eux : il eſt la ſource de la penſée & du mouvement. Auſſi Lucrece l'appelle *l'ame de l'ame*, puiſque c'eſt par lui que l'eſprit jouit de tous ſes avantages.

Lucrece montre que les trois principes qui reçoivent leurs mouvemens du quatriéme, qui n'a point de nom, forment différemment l'eſprit des hommes : ceux chez qui la chaleur domine ſont ſujets à la colere & ont du courage ; le vent & le froid font les timides ; & l'air donne l'égalité du tempérament entre la fureur & la crainte.

Lucrece remarque que c'eſt à cauſe de cela qu'il eſt bien difficile de changer les premieres impreſſions en des habitudes qui y ſoient parfaitement contraires ; & quoique la ſcience adouciſſe les hommes, il reſte toujours de certaines traces ineffaçables.

Lucrece, au commencement du livre quatriéme, traite des ſimulacres. Il appelle *image* ce qui émane de la choſe. Il prouve cette émanation par les corps, qui envoyent tous probablement quelque choſe hors d'eux, comme le bois brûlé qui jette de la fumée. Il admet quatre ſortes de ſimulacres : les uns partent de la ſuperficie du compoſé ; les autres du fond ; quelques-uns ſe forment eux-mêmes dans le vague de l'air ; & d'autres ſe font par la rencontre de pluſieurs images, qui s'uniſſent, s'augmentent & prennent quelquefois une forme biſarre par leurs aſſemblages différens. Lorſque les ſimulacres viennent à rencontrer des corps contraires à leur durée, comme la pierre, ils ſe rompent; ſi c'eſt un élément, ils le traverſent ; ſi c'eſt un corps poli,

comme l'eau & le miroir, ils se réfléchissent. Après avoir établi l'existence des simulacres, Lucrece parle de leur petitesse; & montre, par l'exemple de certains petits animaux, par ce qu'on voit de leurs intestins, & par les premiers qui forment leurs ames, qu'il est impossible d'exprimer la petitesse des simulacres qui sortent des corps, puisqu'ils sont infiniment plus déliés que ces parties. Notre philosophe traite ensuite de la vîtesse des simulacres, qui est causée par la petitesse des corps qui les forment : il montre que l'électricité de la lumiere & de la chaleur est l'effet de leurs corpuscules très-menus, qui cependant n'approchent point par leur petitesse de ceux qui font la tissure des simulacres.

Lucrece soutient, dans le même livre, la certitude des sens; il montre qu'une tour quarrée paroissant ronde à l'œil, il n'est pas trompé, quoique cette même tour soit quarrée; parce que le simulacre de la tour s'envolant pour venir à lui, l'air rencontre la pointe de ses angles. Il dit ensuite que, lorsque

nous consultons nos sens attentivement, & que nous les mettons en état d'agir selon leur force & leur étendue, ils ne nous trompent jamais. Il ajoute que les sens ont une notion parfaite, puisqu'ils discernent le vrai d'avec le faux; à la différence de l'esprit, qui doute toujours, & qui ne s'est pas plutôt arrêté à une chose, qu'il la rejette pour en produire une autre, à laquelle il ne s'arrête pas davantage : mais les sens décident entierement sans hésiter; le doigt touche une pierre, & il affirme qu'elle est dure; l'œil voit le soleil, sans qu'il se trompe. Lucrece réfute ensuite les académiciens, qui disoient qu'on ne pouvoit rien sçavoir, parce que les sens étoient trompeurs, & qu'ainsi toutes les notions que nous avions par leur moyen étoient trompeuses.

Lucrece, dans le reste de ce livre, parle de la génération. Je ne fais point de remarque sur cet article; car, comme dit Quintilien, il est certaines choses qu'il est plus séant de supprimer que d'éclaircir.

Dans le cinquiéme livre, Lucrece

avance que non-ſeulement le monde périra, mais encore tous les autres qui ſont dans la vaſte immenſité du vuide; & il ajoute que le monde périſſant par la diſſolution de ſes parties, le ſoleil, la lune, le ciel, les aſtres, la mer & la terre ſeront détruits. Il dit que ce ſentiment eſt ſans impiété; puiſqu'il eſt ridicule de s'imaginer que ces choſes ſoient des divinités.

Il y a, dans le cinquiéme livre, un des endroits les plus défectueux de la philoſophie d'Epicure : c'eſt celui où Lucrece aſſure que le diſque du ſoleil n'eſt pas plus grand qu'il le paroît à nos yeux. Les partiſans d'Epicure ont fait de vains efforts pour diminuer, autant qu'il étoit poſſible, une erreur auſſi groſſiere; ils auroient mieux fait d'avancer que les plus grands hommes commettent quelquefois les fautes les plus lourdes.

Dans le ſixiéme & dernier livre, Lucrece explique les différens phénomenes de la nature; & après avoir parlé de beaucoup de choſes qui paroiſſent extraordinaires, & qui ſont

pourtant naturelles, il répete ce qu'il a dit ſouvent, que la terre contient une infinité de principes diverſement figurés, & de leurs aſſemblages réſultent ces ſortes d'effets ſurprenans. Il faut donc, dans l'explication des phénomenes, conſidérer toujours attentivement la diſpoſition des compoſés, leurs voyes, leurs intervalles, & la ſituation de leurs principes ; alors on découvre que ce qu'on avoit cru ſurnaturel, n'étoit qu'un ſimple effet de la nature.

Nous avons ſouvent & amplement parlé de Lucrece, lorſque nous avons fait mention des philoſophes ; mais nous croyons devoir encore remarquer ici, qu'il eſt étonnant qu'un homme qui avoit autant d'eſprit que lui, l'ait employé à défendre un ſyſtême auſſi mauvais. Il n'eſt pas moins ſurprenant qu'Epicure & Démocrite ayent ſoutenu tant de rêveries & d'impertinences ; car enfin, pour peu que l'on ne ſoit point privé du ſens commun, on ne peut regarder autrement la réunion fortuite des atomes, qui produit l'arrangement parfait que nous voyons dans le monde.

N'eſt-il pas inſenſé de croire que le haſard peut faire ce qu'exige l'intelligence la plus parfaite ? Si quelqu'un ſoutenoit que des caracteres jettés au haſard ont produit l'énéïde de Virgile, on regarderoit cet homme comme digne des petites-maiſons. Eh ! quoi, eſt-il moins fou de prétendre que de petites particules de matiere réunies enſemble ont formé un ouvrage auſſi parfait que l'eſt l'univers, & dont les parties ſont auſſi bien d'accord ? Les gens dont l'imagination eſt aſſez déréglée pour ſoutenir une pareille erreur, ſont obligés d'admettre, en ſuivant leurs principes, que non-ſeulement le haſard a produit l'ordre le plus parfait, mais que ce même haſard eſt lui ſeul la cauſe de cet ordre. N'eſt-ce pas vouloir éprouver bien mal-à-propos la licence du paradoxe, que de ſoutenir que la régularité que nous voyons dans le changement des ſaiſons, dans le cours des aſtres, dans la perpétuité des ſemences, dans la vertu des plantes, toujours la même dans les mêmes plantes ; enfin, que cent autres choſes qui

demandent naturellement d'avoir été produites par une intelligence, & d'être conservées par elle, ne sont que l'effet d'un pur hasard.

Je propose une seule question aux athées, & je les prie de vouloir la résoudre. D'où vient, depuis que nous connoissons par l'histoire les événemens qui sont arrivés dans le cours de près de quatre mille ans, le soleil n'a-t-il jamais avancé ni diminué son cours, & a-t-il éclairé l'univers, comme s'il étoit guidé par une intelligence? C'est le hasard qui en a été la cause. Et d'où vient la lune a-t-elle été aussi réglée que le soleil? C'est encore le hasard. Et les plantes? Hasard. Et la naissance des animaux, toujours conservée dans leur espece? Hasard. Oh! les plus imbécilles ou les plus méchans de tous les hommes, vous voulez que le hasard fasse toujours sagement, toujours tout dans les regles, toujours tout avec autant de sagesse que le pourroit faire l'intelligence la plus parfaite! Mais comment cela peut-il être? La lumiere naturelle ne nous montre-t-elle pas que

dans plusieurs choses produites par le hasard, il doit nécessairement y arriver du changement, puisque rien ne les soutient ? Examinons les choses du petit au grand ; voyons si dans les événemens que le hasard produit sur la terre, nous y trouverons long-tems de la durée, si nous y découvrirons un ordre qui ne soit jamais défectueux par aucun endroit. Hé quoi ! tout parle en faveur d'une intelligence ; toute la nature montre sa sagesse ; les cieux annoncent sa puissance, *cœli enarrant gloriam Dei* : & vous, dont les sophismes n'ont aucune vraisemblance, vous croyez l'emporter sur tant de sujets que nous avons d'adorer un être à qui nous devons tout. Une vanité aussi folle est digne d'un cœur aussi méchant que l'est celui des athées, & d'un esprit aussi insensé que le leur. J'ose leur déclarer au nom de l'univers, dont ils sont l'horreur, qu'ils inspirent autant de mépris aux véritables philosophes, que de scandale aux honnêtes gens, à qui la lumiere naturelle suffit pour sentir toute la méchanceté de leur folie.

Voilà ce que je déclare hardiment à tous les athées. Mais, me diront-ils, s'il y a un Dieu, un Etre intelligent, expliquez-nous d'où viennent le mal moral & le mal physique. Si vous n'avez à nous dire que le choix du meilleur monde, vous ne nous convaincrez pas davantage que l'a fait Leibnitz. Athées, soyez d'aussi bonne foi, lorsque vous disputerez, que le sont les gens qui veulent vous éclairer. Je ne sçais pas d'où vient le mal, & j'avoue que cette question est indissoluble. Mais mon ignorance à ce sujet ne fait rien aux preuves de l'existence de Dieu. Ces preuves sont évidentes, & ne peuvent être détruites par des difficultés qui ne sont qu'accessoires au fond principal de la question dont il s'agit. Que diroit-on d'un homme qui refuseroit de croire un fait, qu'on lui prouveroit être arrivé, par des raisons claires, évidentes, & fondées sur les principes les plus simples & les plus naturels, parce qu'il y auroit dans ce fait certains événemens qu'il ne sçauroit comprendre? Ne seroit-on pas en droit de lui dire: plai-

gnez-vous de votre peu de pénétration, qui vous empêche de connoître comment une chose a pû se faire ; mais ne refusez pas de croire la réalité de cette même chose qu'on vous démontre évidemment ? Il en est de même de l'existence de Dieu. Notre raison nous fait connoître l'absolue nécessité d'un premier être intelligent ; il est vrai qu'ensuite elle rencontre certaines choses qu'elle ne sçauroit pénétrer ; nous devons nous plaindre de son peu d'étendue, mais non pas rejetter ce qu'elle nous démontre avec évidence : autrement nous agissons aussi follement qu'un homme, qui, ne pouvant appercevoir les objets qui sont à cinq cens pas de lui, nieroit que ceux qu'il voit distinctement de quatre ayent aucune réalité.

Par un malheur réservé à ce siécle, il semble que l'athéïsme, banni avec horreur de la société, prenne de nouvelles forces ; on voit des hommes nés avec une effronterie qui leur tient lieu de tout mérite, répandre des écrits capables de séduire les esprits foibles, & d'entretenir les libertins dans leurs

opinions. On ne ſçauroit trop punir les auteurs de ces ouvrages dangereux ; & les légiſlateurs, les plus ſages & les plus tolérans, ont connu la néceſſité de ſévir avec la plus grande ſevérité contre les athées qui écrivoient, ou qui dogmatiſoient. Il faut punir les athées, dit Grotius, au nom de la ſociété humaine, contre laquelle ils péchent ſans une raiſon tant ſoit peu apparente. Puſendorff eſt du même ſentiment que Grotius ; & Barbeirac dit qu'il faut punir les athées, par la même raiſon que l'on puniroit un homme qui enſeigneroit qu'il eſt permis de voler, ou de commettre des meurtres, ou de violer la foi donnée. En effet, c'eſt-là ce qu'il s'enſuit de l'athéïſme ; & un athée moderne n'a-t-il pas dit, dans un de ſes ouvrages, que, pour être heureux, on doit étouffer tous les remords, qui ne ſont faits que pour des ames foibles. Il faut convenir que, de tous les athées qui ont écrit, celui dont je parle a été le plus impudent. Il y en a pluſieurs qui, conſervant du moins une ombre d'honneur & une apparence de vertu, ont mis

des regles de morale dans leurs ouvrages. Mais ces regles, à quoi peuvent-elles servir, si on ajoute foi au systême des athées? Dès qu'on est persuadé qu'il n'y a point de Dieu, & qu'il n'y a réellement aucun mal, puisque tout est produit par le hazard; on doit, en raisonnant conséquemment, n'admettre aucune différence entre les actions; elles sont toutes indifférentes. L'on peut donc regarder les préceptes de morale des athées, comme des discours faits pour en imposer aux hommes; pour atténuer, autant qu'il est possible, l'horreur qu'inspirent leurs opinions; & pour se mettre à couvert des justes reproches qu'on leur fait de renverser la société. C'est principalement cette raison qui a engagé Lucrece à placer un grand nombre de préceptes fort beaux & fort utiles. Ce poëte, bien loin de chercher à éteindre les remords, ainsi que l'athée moderne, les regarde comme une punition utile, ou, pour mieux dire, comme ces peines de l'enfer que les criminels essuyent pendant leur vie.

Finissons cet article par un passage

de Lucrece contre l'ambition ; cette passion rend ordinairement les hommes criminels, & les conduit enfin à l'athéïsme, par l'envie qu'ils ont d'étouffer la crainte de la punition qu'ils sentent avoir méritée. » Si l'homme régloit la con-
» duite de sa vie par les conseils d'une
» sage raison, & qu'il sçût unir la so-
» briété avec l'égalité de l'esprit, il
» seroit toujours riche ; il ne peut ja-
» mais arriver de disette où l'on est sa-
» tisfait de peu. Mais les mortels veu-
» lent se distinguer du commun, &
» donner, par leur puissance, un éta-
» blissement solide à leur fortune, s'ima-
» ginant que la magnificence, les ri-
» chesses sont les douceurs de la vie ;
» mais leur attente est trompée, puis-
» que dans le tems qu'ils sacrifient tout
» pour s'élever au faîte des honneurs,
» ils sont arrêtés au milieu de leur
» course ; & l'envie très-souvent, com-
» me un coup de foudre, les vient
» prendre au plus haut degré de la
» gloire, pour leur faire souffrir une
» infâmie : de maniere qu'il y a beau-
» coup plus de sûreté d'obéir, que de
» commander. «

L'*Anti-Lucrece*, du cardinal de Polignac, est un fort bon ouvrage; les vers en sont harmonieux, la diction digne du siécle d'Auguste, & les sophismes du philosophe payen sont parfaitement réfutés par le philosophe chrétien. J'ai connu personnellement le cardinal: c'étoit un homme doux, aimable, dont les mœurs étoient pures, mais n'avoient rien d'austere. On doit le placer au rang de ces philosophes qui font aimer la vertu, en la rendant praticable même à ceux qui semblent craindre le plus la gêne, & qui ont les passions les plus vives.

§. XVII.

Virgile.

Je placerai Virgile après Lucrece, parce qu'ils ont écrit tous les deux des poëmes; car je n'observe point, dans les poëtes Latins, le même ordre que j'ai gardé pour les Grecs. Je ne les place point selon qu'ils ont vécu, mais selon les ouvrages qu'ils ont faits. Ainsi Plaute & Terence, que j'aurois dû

mettre avant Lucrece, se trouveront à la fin, à côté de Séneque le tragique, parce qu'ils ont tous les trois composé des piéces de théâtre.

Je reviens à Virgile. La vie de ce poëte, qu'on trouve à la tête de plusieurs éditions de ses ouvrages, est pleine de puérilités. Celle que Martignac a écrite, & qui se trouve au commencement de la traduction de cet auteur, contient aussi bien des choses peu sensées. Il y est fait mention d'une branche de peuplier, qu'on planta au même endroit où la mere de Virgile étoit accouchée : ce rameau ayant pris racine, devint bientôt aussi gros que d'autres peupliers qu'on avoit plantés depuis long-tems : il fut ensuite appellé l'arbre de Virgile ; & on le révéroit de telle sorte, dans les lieux circonvoisins, que les femmes grosses y faisoient des vœux, & y attachoient des offrandes.

On peut mettre en peu de lignes ce que nous sçavons de la vie de Virgile. Ce poëte nâquit l'an 604 de la fondation de Rome, sous le consulat de Pompée & de Crassus. Il étoit fils d'un potier,

potier, d'un village appellé *Andès*, auprès de Mantoue. Il commença ses études à Cremone, où il prit la robe virile à l'âge de quatorze ans. Il alla ensuite à Milan, où il entendit le philosophe Sciron, qui suivoit les opinions d'Epicure. Il avoit au nombre de ses disciples ce même Varus, dont Virgile parle avantageusement dans la sixiéme de ses églogues.

Quand Virgile eut environ vingt-quatre ans, il arriva que les Triumvirs de Rome, pour récompenser leurs troupes, leur abandonnerent la possession de plusieurs contrées d'Italie. Le territoire de Mantoue eut le malheur d'être du nombre, les champs de Virgile furent partagés à des soldats. Néanmoins son bonheur voulut que Pollion, qui protégeoit les gens de lettres, étant chef des troupes de ces quartiers, prit soin de recommander les intérêts de Virgile à Mécene, favori d'Auguste, qui lui procura un établissement à Rome, & les bonnes graces de l'empereur.

La réputation de Virgile commença par les *bucoliques*, ou églogues, qui

paſſent pour des chef-d'œuvres dans le genre paſtoral. Ces églogues, qui ſont au nombre de dix, ont la douceur & la naïveté de celles de Théocrite, mais elles ont plus de politeſſe.

Après que Virgile eut achevé ſes églogues, Mécene, ſon protecteur, le pria de compoſer ſes géorgiques. Cet ouvrage contient quatre livres : le premier traite du labourage, le ſecond des arbres fruitiers & de la vigne, le troiſiéme du bétail, & le quatriéme des abeilles. De tous les ouvrages de Virgile, les ſçavans trouvent que celui des géorgiques eſt le plus achevé, quoique la matiere qu'il y traite ne ſemble pas ſuſceptible de beautés. Il y a mis pluſieurs agréables épiſodes, entr'autres celle d'Ariſtée, dans le quatriéme livre.

Virgile commença l'énéïde en ſa quarantiéme année, & l'on tient qu'il y employa onze ans. L'iliade & l'odyſſée d'Homere lui ſervirent de modéle ; mais il eſt ſans doute infiniment plus exact que le poëte Grec, ſoit pour l'ordonnance de ſon poëme, ſoit pour le caractere de ſes héros.

M. de Voltaire ne balance pas à mettre Virgile au-dessus d'Homere. » Il ne pouvoit, dit-il, éviter de mettre sur la scène les dieux d'Homere, » qui étoient aussi les siens, qui, selon » la tradition, avoient eux-mêmes guidé Enée en Italie ; mais assurément » il les fait agir avec plus de décence » & de jugement, que le poëte Grec. » Il parle, comme lui, du siége de » Troye. J'ose dire qu'il y a plus d'art » & de beautés touchantes dans la description que fait Virgile de la prise » de cette ville, que dans toute l'iliade » d'Homere. On nous crie que l'épisode » de Didon est d'après celle de Circé » & de Calipso ; qu'Enée ne descend » aux enfers qu'à l'imitation d'Ulysse. » Le lecteur n'a qu'à comparer ces » prétendues copies avec l'original supposé, il y trouvera une prodigieuse » différence. Homere a fait Virgile, » dit-on. Si cela est, c'est sans doute » son plus bel ouvrage. «

Après avoir justifié Virgile sur l'accusation de plagiat, M. de Voltaire le défend encore sur le caractere d'Enée.

» M. de Saint-Evremond, dit-il, pré-
» tend qu'Enée eſt plus propre à être
» fondateur d'un ordre de moines, que
» d'un empire. Il eſt vrai qu'Enée paſſe,
» auprès de bien des gens, plutôt pour
» un dévot, que pour un guerrier;
» mais leur préjugé vient de la fauſſe
» idée qu'ils ont du courage; ils ont
» les yeux éblouis de la fureur d'A-
» chille, ou des exploits giganteſques
» des héros de roman. Si Virgile avoit
» été moins ſage; ſi, au lieu de repré-
» ſenter le courage calme d'un chef
» prudent, il avoit peint la témérité
» emportée d'Ajax & de Diomede,
» il auroit plû davantage à ſes criti-
» ques; mais il mériteroit moins de
» plaire aux gens ſenſés. «

Quoique l'énéïde nous paroiſſe un poëme accompli, & qu'il ait fait également l'admiration des grands hommes anciens & modernes, Virgile avoit réſolu de le corriger; & il en étoit ſi peu content, qu'il ordonna, avant de mourir, qu'on le jettât dans le feu, comme indigne de voir le jour; mais Auguſte l'empêcha; c'eſt à cet empe-

reur à qui nous devons la conſervation de cet ouvrage.

Octavie, ſœur d'Auguſte, fut ſi vivement touchée de l'éloge du jeune Marcellus, qui eſt dans le ſixiéme livre de l'énéïde, que ſe remettant l'idée de ce cher fils, que la mort lui avoit enlevé, elle en pleura & s'évanouit : elle envoya enſuite un préſent conſidérable à Virgile. On dit que ce poëte ne fut que quatre ans à faire les ſix derniers livres de ſon ouvrage : auſſi paroiſſent-ils un peu moins travaillés que les autres. Voici comment s'explique M. de Voltaire à ce ſujet, dans ſon eſſai ſur la poëſie épique. » Les ſix derniers » chants, dit-on, ſont indignes des ſix » premiers. Mon admiration pour ce » grand génie ne me ferme point les » yeux ſur ſes défauts ; je ſuis perſuadé » qu'il les ſentoit lui-même, & que » c'étoit la vraie raiſon pour laquelle » il avoit eu deſſein de brûler ſon ou» vrage. Il n'avoit voulu réciter, à Au» guſte, que le premier, le ſecond, le » quatriéme & le ſixiéme livres, qui » ſont effectivement la plus belle partie

» de l'énéïde. Il n'eſt pas donné aux
» hommes d'être parfaits : Virgile a
» épuiſé tout ce que l'imagination a de
» plus grand, dans la deſcente d'Enée
» aux enfers : il a dit tout au cœur,
» dans les amours de Didon : la ter-
» reur & la compaſſion ne peuvent
» aller plus loin que dans la deſcription
» de la ruine de Troye. De cette haute
» élévation où il étoit parvenu au mi-
» lieu de ſon vol, il ne pouvoit gueres
» que deſcendre. Le projet du mariage
» d'Enée avec Lavinie, qu'il ne con-
» noît pas, ne ſçauroit nous intéreſſer
» après les amours de Didon. La guerre
» contre les Latins, commencée à l'oc-
» caſion d'un cerf bleſſé, ne peut que
» refroidir l'imagination, que la ruine
» de Troye a échauffée. Il eſt bien
» difficile de s'élever, lorſque le ſujet
» baiſſe. Cependant il ne faut pas croire
» que les ſix derniers livres de l'énéïde
» ſoient ſans beautés ; il n'y en a aucun
» où vous ne reconnoiſſiez Virgile. Ce
» que la force de ſon art a tiré de ce
» terrein ingrat eſt preſqu'incroyable :
» vous voyez par-tout la main d'un

» homme ſage, qui lutte contre les
» difficultés : il diſpoſe, avec choix,
» tout ce que la brillante imagination
» d'Homere avoit répandu avec une
» profuſion ſans regle. «

Ajoutons à ce que vient de dire M. de Voltaire, qu'il y a dans les ſix derniers livres, des épiſodes très-conſidérables, qui feroient honneur aux ſix premiers : telles ſont celles d'Evandre & de Pallas, & celle de Niſus & d'Euriale.

Virgile, après avoir achevé l'énéïde, s'embarqua pour aller en Grece, à deſſein d'y travailler avec une grande application & dans une grande tranquillité; mais il rencontra en chemin Auguſte, qui revenoit d'Athènes à Rome; il ſe rembarqua & le ſuivit. Les fatigues d'une longue navigation le firent tomber malade dans la ville de Brunduſe, où il mourut à l'âge de cinquante-un ans. On porta ſon corps à Naples, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament, & on lui dreſſa un tombeau ſur le grand chemin de Pouzole. Virgile avoit acquis une ſi belle répu-

tation, que le sénat & le peuple Romain lui rendoient de grands honneurs. Un jour qu'il se trouva à la représentation de quelques jeux, dès qu'il parut, les spectateurs se leverent, comme si César fût arrivé.

Silius Italicus, dont nous avons encore les ouvrages, avoit une si grande vénération pour Virgile, qu'il célébroit religieusement toutes les années le jour de sa naissance ; & il faisoit tous les ans un voyage à Naples, pour voir le tombeau de ce grand homme, comme s'il fût allé dans un temple pour s'acquitter d'un vœu. Ce Silius Italicus fut consul de Rome l'année de la mort de Néron. Le sujet de son poëme est la guerre punique : Pline dit qu'il y a plus de travail que d'esprit. Quelques-uns ont cru que Silius Italicus étoit de Séville, ville d'Espagne ; mais les autres prétendent qu'il prit naissance dans une ville d'Italie.

En voilà assez sur Silius Italicus : ce peu que j'en ai dit tiendra lieu de son article. Retournons à Virgile. On prétend que deux payens se convertirent

à

à notre religion, après avoir fait de grandes réflexions ſur la quatriéme églogue des bucoliques, perſuadé que notre auteur avoit prédit la naiſſance de Jeſus-Chriſt dans ſes vers, dont voici la traduction. *Voici le dernier que la ſybille avoit prédit ; le grand enchaînement des ſiécles recommence de nouveau ; Aſtrée revient préſentement avec le regne de Saturne ; le ciel nous envoye une nouvelle race : ſoyez ſeulement favorable à la naiſſance de cet enfant, ô chaſte Lucine ; car de ſon vivant nous allons voir finir le ſiécle de fer, & recommencer le ſiécle d'or.* M. de Voltaire a eu tort de vouloir abſolument réfuter ce fait comme un conte ridicule : il peut être faux ; mais il peut être vrai. On ſçait combien les premiers chrétiens ont fait valoir en leur faveur les prédictions des ſybilles ; par une fourbe pieuſe, ils en avoient même compoſé pluſieurs ; & les critiques conviennent unanimement que toutes celles qui nous reſtent, ont été ſuppoſées au commencement du chriſtianiſme : qu'y auroit-il donc d'impoſſible qu'un payen, croyant apperce-

voir dans Virgile une vérité annoncée par l'oracle des ſybilles, ſe fût, en conſéquence de cet oracle, fait inſtruire de notre religion, & l'eût enſuite embraſſée. Pour moi, je ne vois rien là d'abſurde.

Nous avons parlé amplement, dans les premieres lettres de cet ouvrage, de la folie du P. Hardouin, qui vouloit que l'énéïde de Virgile eût été faite, dans le treiziéme ſiécle, par un moine bénédictin : nous avons montré toute l'abſurdité d'un pareil ſentiment ; ainſi nous ne dirons ici qu'un mot ſur le prétendu but que le P. Hardouin prête à l'auteur de l'énéïde, dans une longue diſſertation qu'il a faite pour prouver ſa ſuppoſition. Nous traduirons mot à mot ſes propres paroles, en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin : ils pourront voir s'il y a jamais eu aux petites-maiſons de fou plus fou que le pere Hardouin, qui cependant avoit beaucoup d'érudition ; mais à quoi ſert-elle, lorſqu'on n'a pas de jugement ? Elle n'eſt pas d'une plus grande utilité que l'eſprit, lorſque ce même jugement manque.

Voici la traduction de ce paſſage. » Jamais il ne vint dans l'eſprit à Virgile d'écrire l'énéïde : il avoit réſolu au contraire, après avoir composé les géorgiques, de chanter, non pas les actions d'Enée, mais celles d'Auguſte, comme il paroît par le quarante-ſixiéme vers du troiſiéme livre des géorgiques ..... Je ne ſçaurois aſſez m'étonner que, parmi tant de perſonnes qui ont loué l'énéïde, entre leſquelles il y en a eu de très-ſçavantes, aucune n'ait compris le véritable but qu'a eu l'auteur de ce poëme. Il n'en a eu d'autre que celui de prouver que tous les accidens qui arrivoient dans ce monde, étoient cauſés uniquement par un deſtin abſolu & inévitable, auquel il étoit impoſſible de réſiſter : ni Junon, ni Vénus, enfin, aucun dieu ni aucune déeſſe ne peuvent éloigner ni empêcher les événemens, bons ou mauvais, qui ſont arrêtés par le deſtin. Jupiter lui-même, le maître des dieux, ne fait point les deſtins ; mais il les prend au hazard dans une urne,

» & n'en eſt pas plus le maître que les
» autres dieux. Or le deſtin eſt (ſe-
» lon, que le définit le faux Ciceron,
» ou, pour mieux dire, l'auteur qui a
» emprunté ſon nom) l'ordre & la ſuite
» néceſſaire des événémens ; une cauſe
» eſt toujours enchaînée à une autre
» cauſe, & produite néceſſairement par
» elle. Quelques autres appellent cette
» prédeſtination abſolue, les loix de la
» nature.... Je pourrois encore citer
» un grand nombre d'endroits où l'au-
» teur de ce poëme enſeigne que tout
» ſe fait par l'enchaînement du deſtin,
» & que les dieux & les déeſſes ne
» peuvent lui réſiſter, ni le fléchir par
» leurs prieres. Il falloit donner un
» exemple fameux de cette prétendue
» force inévitable du deſtin, & l'impie
» aſſemblée qui a compoſé les préten-
» dus auteurs anciens que nous avons
» aujourd'hui, choiſit celui du triom-
» phe de la religion chrétienne ſur la
» juive, & la réception du chriſtianiſ-
» me à Rome, après la deſtruction de
» Jéruſalem & l'embrâſement du tem-
» ple. Or le poëte, auteur de l'énéïde,

» voulant passer pour payen, n'a pas
» osé traiter clairement cette matiere.
» Il la couvre donc sous le voile d'une
» fable qui avoit avec elle une grande
» ressemblance ; & voici ce qu'il fait.
» Au lieu de Jérusalem brûlée, il sup-
» pose Troye embrâsée. Au lieu de la
» religion chrétienne, portée à Rome
» par les premiers Juifs chrétiens, il
» se sert allégoriquement des dieux
» d'Enée transportés en Italie. Pour
» exprimer le judaïsme éteint, & la
» synagogue abolie, il employe la mort
» de Turnus, tué par Enée ; & celle
» d'Amate, qui se pend de désespoir. «

Ne serions-nous pas aussi fous que le P. Hardouin, si nous perdions notre tems à vouloir réfuter de pareilles extravagances ; & ne suffit-il pas d'avoir le sens commun, pour en sentir toute l'impertinence ?

§. XVII.

Lucain.

Marcus-Anneius Lucain étoit de Cordoue, en Espagne. Il nâquit environ l'an

trente-neuf de l'ére chrétienne, ſous l'empereur Caligula. Il étoit fils d'Anneius Mela, frere de Séneque le philoſophe. Il n'avoit que huit mois lorſqu'on l'amena à Rome, où il fut élevé, dans la maiſon de Séneque ſon oncle. M. de Voltaire à raiſon de dire que ce fait ſuffit pour impoſer à des critiques qui ont révoqué en doute la pureté de ſon langage. Ils ont pris Lucain pour un Eſpagnol qui a fait des vers latins; trompés par ce préjugé, ils ont cru trouver dans ſon ſtyle des barbariſmes qui n'y ſont point; & qui, ſuppoſé qu'ils y fuſſent, ne pourroient être apperçus par aucun moderne.

Lucain eut pour précepteurs Palémon, Virginius & Cornutus; le premier étoit grammairien célebre, & les deux autres avoient acquis beaucoup de réputation dans les belles-lettres & la philoſophie. Lucain fit de ſi grands progrès ſous ſes maîtres, qu'à l'âge de quatorze ans il déclamoit parfaitement en grec & en latin. Son eſprit fit du bruit à Rome : il devint favori de Néron, juſques à ce qu'il eut l'impruden-

ce, que M. de Voltaire appelle *noble audace*, de disputer avec lui le prix de la poësie, & le dangereux honneur de l'emporter. Le sujet, qu'ils traiterent tous deux, étoit Orphée. Les juges qui eurent la hardiesse de déclarer Lucain vainqueur, montrerent pour le moins autant de fermeté qu'il seroit à souhaiter que ceux qui jugent aujourd'hui, entre les particuliers & les princes, en montrassent.

Tandis que Néron fit les délices de Rome, Lucain crut pouvoir lui donner des éloges. Il le loua même avec trop de flaterie; & en cela il a imité Virgile, qui avoit la foiblesse d'offrir à Auguste un encens, que jamais un homme ne doit donner à un autre homme. Auguste, quelque amour qu'il eût pour les louanges, auroit dû rougir de la fade adulation de Virgile, qui lui demandoit fort sérieusement, si, lorsqu'il seroit dieu, il aimeroit mieux habiter le ciel, être le modérateur des saisons, ou s'il préféreroit l'empire des mers, ou enfin s'il aimeroit mieux être un nouvel astre. Virgile exhorte ensuite Auguste

à n'avoir pas l'étrange paſſion de vouloir regner aux enfers, quelques merveilles que les Grecs racontent des champs Eliſéens.

Néron démentit bientôt les louanges outrées dont Lucain l'avoit comblé ; il força Séneque à conſpirer contre lui. Lucain piqué contre cet empereur, qui s'oppoſoit à la réputation de ſes vers, entra dans cette fameuſe conſpiration, dont la découverte coûta la vie à trois cens Romains du premier rang, parmi leſquels étoit Piſon, qui en étoit le chef. Lucain, étant condamné à la mort, ſe fit ouvrir les veines dans un bain chaud, & mourut en récitant des vers de ſa *Pharſale*, qui exprimoient le genre de mort dont il expiroit.

Lucain compoſa pluſieurs ouvrages, un poëme de la deſcente d'Orphée aux enfers, un de l'embrâſement de Rome, un autre des louanges de ſa femme Polla-Argentaria, qui étoit auſſi illuſtre par ſon érudition & par ſon eſprit, que par ſa naiſſance & par ſa beauté. Lucain fit encore un poëme des ſaturnales, dix livres des ſylves, pluſieurs

épîtres, une oraiſon contre Antonius Sagitta, qu'il fit condamner à la mort pour avoir tué Poncia; mais de toutes ces piéces, il ne nous reſte que ſon grand poëme ſur les guerres civiles de Céſar & de Pompée, intitulé la *Pharſale.*

Pierre Corneille eſtimoit infiniment Lucain, & le préféroit même à Virgile. C'eſt contre ce jugement que s'eſt élevé M. Deſpréaux, lorſqu'il a dit, dans le quatriéme chant de ſon art poëtique.

Mais ce parfait cenſeur ſe trouve rarement,
Tel excelle à rimer, qui juge ſotement;
Tel s'eſt fait par ſes vers diſtinguer dans la
ville,
Qui jamais de Lucain n'a ſéparé Virgile.

Les journaliſtes de Trevoux ont pris la défenſe de Corneille contre Deſpréaux, qu'ils n'aimoient point; ainſi leur jugement doit paroître ſuſpect: quoi qu'il en ſoit, voici ce qu'ils en diſent: » On reproche à Corneille d'avoir eſtimé Lucain, & ſur cela on » l'accuſe d'avoir le goût peu ſûr, &

» de juger sotement. Une décision si » magistrale & si noblement exprimée, » soutenue, même, de tant de traits » lancés contre la belle traduction de la » Pharsale de Brebeuf, en vers François, où Brebeuf est aussi Lucain que » Lucain même, n'empêcheront pas un » nombre de connoisseurs, de trouver » dans Lucain, & dans Brebeuf son » traducteur, des pensées brillantes » sans être fausses, des sentimens généreux, une expression pleine de force, » des peintures qui frappent enfin un » vrai sublime. » On peut répondre, dans un mot, aux journalistes de Trevoux, que Despreaux n'a point fait un crime à Corneille d'avoir estimé Lucain; mais de l'avoir estimé autant que Virgile. Il ne s'agit pas de nier qu'il y ait de beaux endroits dans la Pharsale; tout homme de goût ne sçauroit en douter. Mais il est question de prononcer entre le mérite de Virgile & de Lucain, comme ayant fait tous les deux un poëme épique. Or, il est certain que Virgile doit avoir de beaucoup la préférence sur Lucain; & que c'est juger

ſotement que de mettre, entre ces deux poëtes, la moindre égalité. L'un, à mon avis, eſt un grand poëte ; & l'autre, un verſificateur, homme d'eſprit.

M. de Voltaire, juge compétent ſur le poëme épique, me paroît avoir porté une déciſion très-ſenſée ſur le mérite de Lucain, & ſur les beautés & les défauts de ſon ouvrage. « Lucain, » *dit-il*, ne fut pas le premier qui choiſit » une hiſtoire récente, pour le ſujet » d'un poëme épique. Varius, con» temporain, ami, rival de Virgile, » mais dont les ouvrages ont été per» dus, avoit exécuté, avec ſuccès, » cette dangereuſe entrepriſe. La pro» ximité des tems, la notoriété publi» que, de la guerre civile, le ſiécle » éclairé politique, & peu ſuperſtitieux, » où vivoit Céſar & Pompée, ôtoit à » ſon génie toute liberté, l'invention » fabuleuſe. La grandeur véritable des » héros réels, qu'il falloit peindre d'a» près nature, étoit une difficulté. Les » Romains, du tems de Céſar, étoient » des perſonnages bien autrement im» portans que Sarpedon, Diomede,

» Mezence, & Turnus. La guerre de
» Troie étoit un jeu d'enfans, en com-
» paraiſon des guerres civiles de Rome,
» où les plus grands capitaines, & les
» plus grands hommes qui aient jamais
» été, diſputoient de l'empire de la
» moitié du monde connu. Lucain n'a
» oſé s'écarter de l'hiſtoire ; par-là, il a
» rendu ſon poëme ſec & aride ; il a
» voulu ſuppléer au défaut d'invention
» par la grandeur des ſentimens ; mais
» il a caché trop ſouvent ſa ſéchereſſe
» ſous l'enflure ; ainſi, il eſt arrivé qu'A-
» chille & Enée, qui étoient peu impor-
» tans par eux-mêmes, ſont devenus
» grands dans Homere & dans Virgile;
» & que Céſar & Pompée ſont devenus
» petits dans Lucain. Il n'y a dans ſon
» poëme aucune deſcription brillan-
» lante, comme dans Homere ; il n'a
» point connu, comme Virgile, l'art
» de narrer, & de ne rien dire de trop :
» il n'a ni ſon élévation, ni ſon harmo-
» nie ; mais auſſi nous trouvons dans
» la Pharſale des beautés, qui ne ſont,
» ni dans l'Iliade, ni dans l'Enéïde.
» Au milieu de ſes déclamations em-

» poulées, il y a de ces penſées mâles
» & hardies, de ces maximes politi-
» ques, dont Corneille eſt rempli; quel-
» ques-uns de ſes diſcours ont la majeſté
» de ceux de Tite-Live, & la force
» de ceux de Tacite; il peint comme
» Saluſte: en un mot, il eſt grand par-
» tout, où il ne veut point être poëte.
» Une ſeule ligne, telle que celle-ci,
» en parlant de Céſar: *nil actum re-*
» *putans, ſi quid ſuper eſſet agendum*,
» croyant n'avoir rien, s'il reſtoit
» quelque choſe à faire, vaut bien une
» deſcription poëtique.

» Virgile & Homere avoit fort bien
» fait d'amener les divinités ſur la ſcé-
» ne; Lucain fait tout auſſi-bien de s'en
» paſſer. Jupiter, Junon, Mars, Ve-
» nus, étoient des embelliſſemens né-
» ceſſaires aux actions d'Enée & d'A-
» gamemnon: on ſçavoit peu de choſe
» de ces vainqueurs; ils étoient com-
» me ces vainqueurs des jeux olympi-
» ques, que Pindare chantoit, & dont
» il n'avoit preſque rien à dire; il fal-
» loit qu'il ſe jettât ſur les louanges de
» Caſtor, de Pollux & d'Hercule. Les

» foibles commencemens de l'empire
» Romain avoient besoin d'être relevés
» par l'intervention des dieux ; mais
» César, Caton, Pompée, Labiénus,
» vivoient dans un autre siécle qu'Enée;
» les guerres civiles, de même, étoient
» trop sérieuses pour les jeux d'imagi-
» nation. Quel rôle César joueroit-il
» dans la plaine de Pharsale, si Iris ve-
» noit lui apporter son épée, ou si Ve-
» nus descendoit dans un nuage d'or à
» son secours ?

» Ceux qui prennent le commence-
» ment d'un art, pour les principes de
» ce même art, sont persuadés qu'un
» poëme ne pourroit subsister sans divi-
» nité, parce que l'Iliade en est plei-
» ne ; mais ces divinités sont si peu
» essentielles au poëme, que le plus
» bel endroit qui soit dans Lucain, &
» peut-être dans aucun poëte, est le
» discours de Caton, dans lequel ce
» Stoïque, ennemi des foibles, refuse
» d'entrer dans le temple de Jupiter
» Ammon. » Voici ce passage de la tra-
duction de Brebeuf :

Laiſſons, laiſſons, dit-il, un ſecours ſi honteux
Ac es ames qu'agite un avenir douteux...
Pour être convaincu, que la vie eſt à plaindre,
Que c'eſt un long combat, dont l'iſſue eſt à craindre;
Qu'une mort glorieuſe eſt préférable aux fers,
Je ne conſulte point les dieux, ni les enfers...
Alors, que du néant nous paſſons juſqu'à l'être,
Le ciel met dans nos cœurs tout ce qu'il faut connoître;
Nous trouvons Dieu par tout, par tout il parle à nous,
Nous ſçavons ce qui fait ou détruit ſon courroux;
Et chacun porte en ſoi ce conſeil ſalutaire,
Si le charme des ſens ne le force à ſe taire.
Penſez-vous qu'à ce temple un Dieu ſoit limité,
Qu'il ait dans ces déſerts caché la vérité?
Faut-il d'autre ſéjour à ce monarque auguſte,
Que les cieux, que la terre, & que le cœur du juſte?
C'eſt lui qui nous ſoutient, c'eſt lui qui nous conduit;
C'eſt ſa main qui nous guide, & ſon feu qui nous luit.

Tout ce que nous voyons est cet être
suprême . . .
C'est bien assez, Romains, de ces vives leçons,
Qu'il grave dans notre ame au point que nous naissons ;
Si nous n'y sçavons pas lire nos aventures ;
Percer avant le tems dans les races futures ;
Loin d'appliquer en vain nos soins à le chercher,
Ignorons sans douleur ce qu'il nous veut cacher.

Je placerai encore ici un passage de Lucain sur l'invention de l'écriture.

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux,
De peindre la parole & de parler aux yeux ;
Et par les traits divers des figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

§. XIX.

Stace.

Publius Papirius Stace naquit à Naples : son pere Stace étoit né dans une

ville

ville de l'Epire, & possedoit parfaitement les langues grecques & latines. Il avoit aussi beaucoup de talens pour la poësie & pour le barreau ; il s'établit à Rome, où il eut plusieurs éleves d'une grande naissance ; entr'autres Domitien, qui ayant été dans la suite élévé à l'empire, récompensa son mérite du laurier des muses & d'une couronne d'or ; il avoit épousé une femme appellée Angelina, de laquelle il eut Stace le poëte, dont nous parlons ; il nous apprend toutes ces circonstances dans la troisiéme Silve du cinquiéme livre.

Nous avons de Stace un poëme en douze livres sur la Thebaïde. C'est la guerre qu'eurent les deux fils d'Œdipe & de Jocaste. Nous avons encore un autre poëme en deux livres, appellé l'Achilléïde, qui est imparfait ; Stace a aussi composé cinq livres des Silves. Il se retira à Naples avec sa femme Claudia, & mourut peu de tems après Domitien. Quelques auteurs ont cru que Stace après la mort de sa femme avoit épousé Polla Argentaria, qui étoit veuve de Lucain ; mais il y a peu d'ap-

parence à cela. Il avoit composé des piéces de théâtre que nous avons perdues, aussi bien que l'Agave, dont parle Juvènal.

Le mérite de Stace est fort inférieur à celui de Virgile, & même à celui de Lucain. M. de Voltaire semble si fort le dédaigner, qu'il n'en parle point dans son Essai sur le poëme épique; cependant plusieurs consciencieux en ont fait mention d'une façon avantageuse; & il paroît par les satires de Juvenal, que les vers de ce poëte étoient fort goûté de son tems: « Stace, dit-il, n'a » pas plutôt annoncé le jour, qu'il doit » lire sa Thebaïde, que toute la ville est » ravie: on acourt de toute part; ses » beaux vers, sa voix sonore & agréa- » ble enchantent tout le monde: on » l'entend avec un plaisir inexprima- » ble. Mais malgré cela il mourroit de » faim, & n'auroit pas même de quoi » payer les bans que les auditeurs au- » roient rompus, s'il ne vendoit pas » quelque nouvelle piéce de théâtre » au comédien Paris. »

Il est étonnant que les vers de Stace

aient été autant goûtés : car quoiqu'il y ait dans ſa Thebaïde d'aſſez beaux endroits, il faut pourtant convenir qu'en général Stace eſt un poëte médiocre. Il avoit une ſi grande vénération pour l'Enéïde qu'elle alloit juſqu'à l'adoration : « ne tente point, » dit-il dans le commencement de ſon poëme, « de t'élever juſqu'à l'Enéïde ; mais » contente toi de la ſuivre de loin, & » adore toujours ſes traces. »

Fin du ſixiéme Tome.